هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 947 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 9 AVRIL 1980

APRÈS LA PRISE D'OTAGES

Israël prépare une action de représailles contre les Palestiniens au Sud-Liban

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'épreuve de force entre Washington et Téhéran

Une manœuvre risquée

Les mesures de rétorsion contre l'Iran annoncées solennellement lundi soir par le président Carter sont largement symboliques puisqu'elles touchent des domaines dans lesquels les relations entre les deux pays étaient quasiment inexistantes depuis plusieurs mois. Ainsi la rupture des liens diplomatiques, si elle a une forte charge émotionnelle, ne change pas fondamentalement les rapports entre Washington et Téhéran, qui ne relèvent plus, bien évidemment, de la diplomatie classique.

La même remarque vaut pour les échanges commerciaux. Les exportations américaines vers l'Iran étaient tombées en mars à 1,8 million de dollars, un chiffre insignifiant comparé à la moyenne mensuelle de 300 millions de dollars de l'année 1978. La décision d'inventorier tous les biens publics iraniens aux Etats-Unis, ainsi que les biens privés désormais exposés aux revendications de simples citoyens ou de sociétés qui ont subi des pertes en Iran, est également plus une mesure d'attente qu'une véritable sanction. Seul, le refus de renouveler les visas en cours pourrait avoir des conséquences concrètes graves pour des dizaines de milliers d'étudiants iraniens aux Etats-Unis, du moins s'il est appliqué aussi « strictement » que le souhaite M. Carter.

Critiqué sur sa droite par son concurrent républicain le plus crédible dans la course à la Maison Blanche, M. Ronald Reagan, attaqué même sur sa gauche par une « colombe » libérale telle que M. McGovern, le président Carter se devait de « faire quelque chose ». Personne ne croit sérieusement, dans les hautes sphères de l'administration américaine, que les sanctions rendues publiques lundi vont avoir un effet positif sur la libération des otages. Mais il est certain que le candidat qu'est aussi M. Carter pouvait difficilement attendre plus longtemps.

Le président américain a en outre été choqué par la désinvolture avec laquelle les dirigeants iraniens officiels se sont déchargés sur le Conseil de la révolution et sur l'imam Khomeiny de leurs responsabilités.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle crise irano-américaine contribuera à renforcer l'aile radicale du régime de Téhéran et donc les partisans d'une « révolution permanente » dans ce pays. La tension qui se développe avec l'Irak sert également ces derniers, d'autant que le danger d'une confrontation militaire paraît réel.

Le grand perdant de la journée de lundi à Téhéran a été sans contredit le président Bani Sadr, qui avait nettement engagé son autorité pour obtenir la remise des otages au gouvernement en échange d'une promesse de non-ingérence des Etats-Unis. Le projet du président de la République a été mis en échec par une habile campagne menée par les éléments « durs » du Conseil de la révolution conduits par l'ayatollah Behechti, du parti républicain islamique, qui dominera vraisemblablement le prochain Parlement iranien et limitera la liberté d'action du président de la République.

Les mesures économiques prises par Washington sont tenues par les dirigeants iraniens les plus intransigeants pour bénéfiques, car elles permettront, selon eux, au pays de se doter d'une économie plus indépendante. Elles ne deviendraient vraiment redoutables que si l'Europe occidentale devait s'aligner sur les Etats-Unis. Il ne resterait plus alors d'autre choix aux Iraniens que de s'adresser aux Etats industrialisés du camp socialiste, l'U.R.S.S. en tête.

Malgré son hostilité au « communisme international » qu'il a dénoncé il y a quelques jours, l'imam Khomeiny, comme jadis Nasser, pourrait alors mettre en sourdine son hostilité idéologique et politique pour coopérer avec tous ceux qui aideraient l'Iran à résister au « grand Satan » américain.

Selon l'imam Khomeiny, « le peuple iranien bondit de joie » à l'annonce de la rupture des relations décidée par M. Carter

Les sanctions annoncées contre l'Iran, le lundi 7 avril, par le président Carter — notamment la rupture des relations diplomatiques et l'extension de l'embargo commercial — ont suscité, ce mardi en fin de matinée, une vive réaction de l'imam Khomeiny. « Nous nous félicitons, *a dit le « guide de la révolution »*, de la rupture, car cela prouve que l'impérialisme américain est aux abois. » *Usant du ton de l'ironie caustique, l'imam Khomeiny a ajouté :* « Si Carter a fait, une fois dans sa vie, une chose favorable à un peuple opprimé, c'est bien en annonçant la rupture des relations diplomatiques avec le peuple qui se bat pour se libérer des exploiteurs. » *L'imam a conclu :* « Le peuple iranien a raison de bondir de joie à l'annonce d'une telle nouvelle. »

Dans une première réaction aux mesures américaines, M. Bani Sadr, président de la République iranienne, a déclaré pour sa part : « C'est la guerre. Nous ne serons pas une proie facile comme semblent le penser les Etats-Unis. Nous sommes fermement décidés à résister. » *Les forces aériennes et navales iraniennes stationnées sur le golfe Persique ont été mises en état d'alerte et le terminal pétrolier de Kharg placé sous la protection de l'armée.*

L'Iran a, par ailleurs, menacé de suspendre ses livraisons de pétrole aux pays qui prendront des sanctions économiques contre lui.

A Washington, où le président Carter s'entretient ce mardi avec M. Sadate des moyens de débloquer les négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie palestinienne, les mesures prises contre l'Iran ont été favorablement accueillies par une opinion publique excédée par les atermoiements des autorités de Téhéran.

De notre correspondant

Washington. — Le titre d'un récent éditorial du *Washington Post*, « C'est assez ! », montrait que les commentateurs les plus modérés s'étaient ralliés à l'emploi de la manière forte dans l'affaire des otages de Téhéran. A la Maison Blanche, la fièvre provoquée par les tractations de la semaine dernière avait fait place, depuis deux jours, à une sorte de détermination résignée. Bien peu croyaient que les nouvelles sanctions auraient le moindre effet positif pour le règlement de la crise, mais tout le monde ne les jugeait pas moins inévitables et justifiées.

Pourtant, le nouveau « *paquet* » de mesures que M. Carter a annoncées personnellement, lundi 7 avril, dans l'après-midi, après en avoir discuté pendant deux heures et demie avec ses conseillers, ressemble, en plus dur, à ce qui avait été décidé au début des cinq mois de crise.

La sanction la plus spectaculaire est la rupture des relations diplomatiques et l'expulsion des diplomates iraniens. C'est la première fois qu'une action de ce genre est décidée par Washington depuis la rupture avec Cuba en 1961. Mais le terrain avait été préparé par la décision, prise en décembre, de réduire le personnel officiel iranien aux Etats-Unis de deux cent cinquante personnes à trente-cinq.

Cette mesure n'avait été en fait que partiellement appliquée. Le département d'Etat n'ayant pas les moyens de contrôler ce que devenaient les diplomates iraniens en surnombre, une partie d'entre eux semblaient être demeurés dans le pays. Cette fois, des précautions plus sévères ont été prises.

M. Carter a donné l'ordre aux services secrets de surveiller les allées et venues des Iraniens expulsés qui devaient quitter les Etats-Unis en un peu plus de vingt-quatre heures, et ne pouvaient s'éloigner, en attendant, de plus de 3 kilomètres de leur résidence. Dès mardi après-midi, l'ambassade d'Iran avait été bouclée par la police, ainsi que tout le quartier avoisinant. En même temps, des scellés étaient apposés sur les consulats de Chicago, Houston, New-York et San-Francisco.

Un incident a eu lieu au département d'Etat où le chargé d'affaires iranien, M. Ali Agha, s'était rendu pour recevoir son arrêté d'expulsion. Comme un de ses adjoints essayait d'expliquer que les otages de Téhéran étaient moins captifs que « *protégés* », un diplomate américain lui adressa des propos grossiers, ce qui conduisit M. Agha à se retirer avant d'avoir reçu sa note officielle. « *Nous n'accepterons plus de nous faire insulter* », déclara-t-il, très irrité. On ignore encore si l'Iran utilisera la possibilité qui lui a été offerte de maintenir un diplomate chargé de représenter ses intérêts dans le cadre d'une ambassade amie. Sa réponse à ce sujet était attendue avant mercredi minuit. Dans les milieux officiels, on ne surestime pas les difficultés qui pourraient résulter de cette absence de contacts. En fait, l'ambassade d'Iran aux Etats-Unis et son chargé d'affaires ne s'occupaient plus, depuis novembre, que des questions de détail, les contacts à un plus haut niveau se faisant grâce à d'autres intermédiaires, notamment celui du gouvernement suisse.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Le diable et le Bon Dieu

En véritable représentant de Dieu sur la Terre, l'imam Khomeiny envoie au diable les propositions des Etats-Unis qu'il considère comme le suppôt de Satan. Que le diable l'emporte immédiatement s'il se laisse dominer par les forces maléfiques américaines.

On se croirait revenu au Moyen Age, où, sur le parvis des cathédrales, se jouaient mystères et passions qui mettaient en jeu le prince des ténèbres et les anges de lumière.

Mais, en Iran, les otages doivent finir par se demander s'ils ne vivent pas un mauvais rêve et quand la réalité reprendra ses droits. Car, révolution ou pas, pour eux, certainement, l'endroit vaut l'enfer.

PIERRE ZIMMER.

La rentrée parlementaire

Le gouvernement veut mettre le R.P.R. au pied du mur à l'occasion du débat sur la participation

Bien que la session parlementaire de printemps ait été ouverte officiellement mercredi 2 avril par le renouvellement du bureau de l'Assemblée nationale (« le Monde » du 4 avril), le travail législatif n'a repris que mardi 8 avril à l'Assemblée nationale, par la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi d'orientation agricole. Les sénateurs poursuivent, de leur côté, la discussion du projet de loi organique relatif au statut de la magistrature.

Achevant les consultations préparatoires à la session parlementaire, qu'il avait engagées au début du mois de mars, le premier ministre recevra à déjeuner, jeudi 10 avril, les présidents des groupes de la majorité du Sénat, MM. Adolphe Chauvin (U.C.D.P.), Philippe de Bourgoing (U.R.E.I.), Marc Jacquet (R.P.R.), Paul Ribeyre (C.N.I.P.) et René Touzet (président par intérim du groupe de la Gauche démocratique).

Durant la session, le gouvernement s'efforcera de mettre le R.P.R. au pied du mur au cours des débats sur la participation, la famille et la Sécurité sociale.

A l'hôtel Matignon, on affiche volontiers une belle sérénité : la session parlementaire de printemps devrait donner lieu à un travail législatif « *studieux et sérieux* », ce qui indique, *a contrario*, que tel ne fut pas le cas lors de la dernière session budgétaire. Les textes sur lesquels l'Assemblée nationale aura à se prononcer présentent un caractère technique marqué, affirme-t-on, et le premier ministre ne devrait pas avoir l'occasion de recourir à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, c'est-à-dire d'engager la responsabilité du gouvernement, comme il le fit à six reprises durant la session d'automne. En écho, M. Chinaud fait preuve, comme à l'accoutumée, d'optimisme. Pour le président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, « *la session doit se dérouler dans un climat de confiance pour certains et de collaboration pour tous* ».

Dans cet esprit, M. Barre s'est efforcé depuis plusieurs semaines de « prendre le pouls » du groupe R.P.R. en multipliant les réunions de concertation avec la majorité. Sans pouvoir espérer désamorcer tous les conflits potentiels, le premier ministre a souhaité donner des gages de bonne volonté aux élus gaullistes, en inscrivant au programme de travail législatif des textes qui recoupent les préoccupations traditionnelles du R.P.R. Les députés débattront ainsi successivement de la participation, de la Sécurité sociale et de la famille.

Cette bonne volonté a cependant ses limites. D'abord parce qu'il serait vain, à treize mois de l'élection présidentielle, de croire que le débat politique se dirige vers la décrispation. Depuis plusieurs semaines, on l'a vu, c'est bien l'invective qui semble la règle et non le « *débat d'idées* ». Ensuite, parce que l'attitude du premier ministre et de M. Giscard d'Estaing n'est pas exempte d'arrière-pensées. La volonté de mettre les gaullistes au pied du mur, sur leur propre terrain, apparaît clairement.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 9.)

Les jeux et les enjeux

par ALFRED GROSSER

Entendez la rumeur autour de vous. Et écoutez le silence, surtout chez les jeunes. L'indifférence ? Plutôt l'écœurement. S'il se trouvait des clients pour demander aux instituts de sondages des questions comme « *Trouvez-vous que les hommes politiques et les partis débattent des vrais problèmes ?* », ou bien « *Selon vous, les affrontements politiques ont-ils pour objet les vrais enjeux ou ne sont-ils que des jeux ?* », les réponses constitueraient sans doute de sévères rappels à l'ordre.

L'écœurement est pourtant en partie injustifié. Les jeux, sous leur apparence si souvent dérisoire, ont des enjeux d'importance. Encore faut-ils les rendre compréhensibles.

∴

A un an de l'élection présidentielle, toute la classe politique ne vit que pour celle-ci. Scandale Non, si l'on songe au pouvoir exorbitant du président, pouvoir très supérieur à celui du président américain. Pouvoir si bien admis en politique extérieure (alors que la Constitution n'en dit pas plus que pour les présidents impuissants de la IIIe République) qu'au lendemain des déclarations sur les Palestiniens personne n'a songé à réclamer un débat parlementaire dans lequel le gouvernement aurait au moins été contraint de préciser une politique à l'élaboration de laquelle il n'avait lui non plus pas participé.

Pouvoir qui permet de placer des hommes-liges un peu partout, de trancher des points de détail, de gouverner par caprice, tel celui qui chasse Jean-Louis Barrault du Théâtre d'Orsay, mais aussi de décider librement, c'est-à-dire peu démocratiquement, de la part du nucléaire dans l'avenir énergétique français. Pouvoir qui n'est pas vraiment attaqué de front par l'opposition socialiste (et c'est là que le jeu cache l'enjeu), car l'éventuel vainqueur de l'actuel président, qu'il s'appelle Mitterrand ou Rocard, aura besoin, lui aussi, d'une grande liberté d'action puisqu'il n'aura pas la majorité parlementaire sur laquelle prendre appui.

Ce ne devrait pas être un jeu que de parler des « affaires », depuis les diamants jusqu'à l'assassinat de Jean de Broglie. Le silence des puissants peut être l'une des formes les plus éclatantes du mépris. Et le mépris pour le droit le plus élémentaire des citoyens, celui de savoir, renvoie vers d'autres mépris : celui de la soumission du Pouvoir aux règles, celui du contrôle sévère de la police et de la justice pour qu'elles ne soient pas soumises, pour qu'elles ne se soumettent pas à l'arbitraire de ce Pouvoir. La soumission dans ces cas limités, anecdotiques ou tragiques, crée une accoutumance, comme un poison pris à petites doses finit par insensibiliser contre les doses fortes, en l'occurrence la soumission à un régime autoritaire. Eviter cela, n'est-ce pas un vrai enjeu ?

(Lire la suite page 9.)

DEUX ENQUÊTES

RÉHABILITÉ PAR JEAN-DENIS BREDIN

Joseph Caillaux patricien progressiste

Haï par une certaine droite, renié par la gauche doctrinaire, le nom de Joseph Caillaux n'évoque sans doute plus aujourd'hui qu'un fait divers — le meurtre de Calmette — et peu nombreux sont ceux qui savent que, en dépit de sa vanité, ce grand bourgeois libéral fut l'un des esprits les plus originaux de la IIIe République. Cet incompris, ce travailleur infatigable aux allures de dandy, salué par Pierre Mendès France comme « l'exemple altier et vigoureux de l'homme d'Etat républicain », Jean-Denis Bredin a entrepris de le réhabiliter dans un livre qui est un monument de probité et d'intelligence. Rarement, en effet, un biographe aura su cerner son modèle avec autant de lucidité. Complice mais jamais dupe, il a trouvé d'emblée le ton juste : à la rigueur de l'historien il joint la fougue de l'avocat et nous donne ainsi la première image vraie de cette figure si controversée (1).

Quel personnage « M. Caillaux » ! Et quelle destinée étonnante que celle de ce fils d'un ministre de l'ordre moral devenu à la fois la bête noire de la classe dirigeante et le mal-aimé du parti du mouvement ! Froid, inflexible dans ses convictions, souple dans les procédés, ce qui domine, en définitive, chez lui, c'est l'acuité du jugement.

ERIC ROUSSEL.

(Lire la suite page 13.)

(1) On n'oubliera pas cependant l'excellente étude de Jean-Claude Allain : *Joseph Caillaux, le défi victorieux* (Imprimerie nationale, 1978), largement utilisée par J.-D. Bredin.

LE DÉBAT SUR L'ÉCOLOGIE

L'illusion que toujours plus c'est toujours mieux

par PIERRE SAMUEL (*)

L'article de Maurice Duverger sur l'écologie, intitulé « Les chemins de l'illusion » (« le Monde » du 2 avril), nous a valu un abondant courrier. Nous publions ici les principales réactions de nos lecteurs.

IL est exact que l'écologie politique se manifeste beaucoup dans la lutte contre l'énergie nucléaire. Mais cette dernière est inséparable de la lutte pour des alternatives au programme nucléaire. La raison de la primauté de ces luttes est simple et profonde : nulle part ailleurs que dans le programme nucléaire ne se manifeste aussi crûment l'appétit de pouvoir du système technocratique, son refus du débat démocratique et de l'information contradictoire, à propos d'un choix par lequel, pour plusieurs générations, la société sera bien plus modelée que par toute autre atteinte à notre environnement physique. Ici, écologie et démocratie ne font qu'une.

D'autre part, les écologistes proposent des alternatives qui n'ont rien à voir avec les bergeries de Marie-Antoinette ; mais, cela, on le sait moins. Peut-être ne veut-on pas le savoir, car la démarche de ces propositions met en cause des habitudes de pensée bien ancrées. Il est exact que ces alternatives, qu'il s'agisse de la captation des énergies renouvelables, de la valorisation de l'énergie ou du remplacement (partiel !) des transports par les télécommunications, demandent des techniques très poussées. Mais en conclure que toute technique poussée exige une forte consommation d'énergie est une extrapolation hâtive et mal fondée. Au contraire : une technique vraiment poussée se doit d'être économe en énergie et en matières premières.

Par exemple, une analyse très détaillée des usages de l'énergie a permis à Gerald Leach et à son équipe de montrer que de simples mesures techniques permettraient de tripler d'ici à 2015 le P.N.B. de la Grande-Bretagne à énergie constante ; ou de l'améliorer quelque peu en réduisant la consommation d'énergie à 45 % de ce qu'elle est actuellement (1). En France, le « Projet Alter » et sa variante « Tout-solaire » (2) montrent qu'une utilisation plus rationnelle de l'énergie, où l'utilisation de voitures faibles consommatrices jouerait un rôle important, permettrait de nettement accroître le bien-être matériel de tous, tout en réduisant les 182 MTEP consommés en 1978 à 156 MTEP (Projet Alter) et même à 115-120 MTEP (Tout-solaire) ; à l'horizon 2030-2050, cette énergie pourrait provenir uniquement de sources renouvelables disponibles sur le territoire national. Des versions régionales (« Projet Alter breton », « Aube écologique », un projet alsacien...) commencent à voir le jour.

La voie difficile

Or ces propositions, répétons-le, n'impliqueraient nullement une révolution totale de nos modes de vie (à moins qu'on ne considère comme « révolutionnaire » un réglage intelligent des appareils de chauffage ou une collecte sélective des déchets !). Chacun disposerait de maisons confortables, de lumière (électrique ! le dilemme « le nucléaire ou la bougie » est ridicule), de nourriture, de moyens de se déplacer. Au niveau de la vie quotidienne, la différence la plus notable avec notre situation matérielle actuelle serait le développement des transports en commun et le remplacement de voitures qui consomment en moyenne huit litres de carburants liquides aux cent kilomètres par des modèles qui en consommeraient en moyenne cinq litres, ou même trois litres : un remplacement qui, au dire des spécialistes, ne poserait aucune difficulté technique.

Est-ce cette volonté de rationalité et de modération qui pose problème ? Je serais tenté de le croire en constatant, ici, la poursuite d'un programme nucléaire démentiel qui pourrait bien rapidement dépasser, et de loin, la demande d'électricité de base ; ou encore la conduite de l'industrie automobile américaine, qui a longtemps préféré laisser le marché des voitures économes aux importations en provenance d'Europe et du Japon, plutôt que de renoncer (partiellement) à ses dévoreurs de carburant.

D'un côté l'appétit de puissance et de pouvoir, l'inertie des structures industrielles et mentales, la croyance que toujours plus c'est toujours mieux. En face, l'appel à plus de rationalité, à la modération, appuyé sur la constatation que le développement trop poussé de techniques de production ou d'outils sociaux les rend contre-productifs. Cette seconde voie est peut-être difficile. Mais la première nous amènerait à la catastrophe.

(1) Ch. Lewis, G. Leach, F. Romig, G. Foley et A. van Buren, *A Low Energy Strategy for the United Kingdom* (IIED, 10, Parcy Street, London, WIP ODR ; et Ed. Science Reviews, 1978).

(2) Groupe de Bellevue : *Projet Alter* (Ed. Syros, 1978). Les Amis de la Terre, commission énergie, *Tout-solaire* (Edit. J.-J. Pauvert, 1978).

(*) Professeur à l'université de Paris-Sud ; animateur des Amis de la Terre.

Chemin d'espoir

par PHILIPPE SAINT-MARC (*)

A l'Ouest comme à l'Est, la société moderne vacille sous la poussée formidable d'une double crise de l'économie et de l'homme que le capitalisme libéral comme le marxisme se révèlent également impuissants à comprendre comme à juguler. Car c'est un événement jamais vu : la première grande crise écologique dans l'histoire, née de l'énorme gaspillage actuel de la nature et de l'homme. Seule l'écologie en fournit à la fois l'explication et la solution.

La dilapidation massive, et croissante, de l'énergie, des matières premières et de l'espace : telle est la cause principale de l'accélération de l'inflation et du ralentissement de la croissance. Les seuls remèdes efficaces sont écologiques : économies d'énergie ; récupération et recyclage des matières premières ; recours à l'énergie solaire, à la géothermie et à la biomasse végétale ; lutte contre l'érosion et la bétonisation accélérée du sol.

Plus grave encore est la crise de l'homme, car elle conduit inéluctablement à l'autodestruction de toutes les sociétés modernes. Pendant ces vingt dernières années, le revenu individuel des Français a triplé, mais la délinquance et les maladies mentales ont également triplé. Contre un cadre de vie traumatisant, le phénomène de « rejet » s'étend et se durcit sans cesse : rejet par la violence ou par ces formes d'« évasion » que sont les médicaments psychotropes, le tabagisme, l'alcoolisme, les dépressions nerveuses, la drogue.

L'homme est maintenant malade de son environnement : bruit, air et eau pollués, nourriture chimique, pénurie d'espaces verts, entassement, solitude. Agressivité, cancer, maladies respiratoires, digestives, cardiaques, mentales, sont, pour une large part, le fruit amer d'une terre empoisonnée. Dépollution, agriculture biologique, urbanisme vert et à taille humaine, reconstitution de communautés affectives : tels sont les seuls « médicaments » efficaces que seule nous apporte l'écologie.

Vision du monde qui n'est pas utopique, mais s'approfondit et se précise à mesure qu'avancent les recherches écologiques. Dans ce monde angoissé, pourquoi les écologistes devraient-ils renoncer à ouvrir le seul chemin de l'espoir ?

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Auteur de *Socialisation de la nature* et de *Progrès ou déclin de l'homme ?*

D'autres technologies

par MARIE-PAULE LABEY (*)

POUR le Mouvement d'écologie politique, le choix des technologies est le choix déterminant posé aux sociétés modernes. Car les technologies façonnent les sociétés plus sûrement que toutes les lois et tous les décrets du monde. Aussi bien par l'usage irréversible de l'espace qu'elles entraînent que par les servitudes humaines qui, pour des décennies, en découlent : les libertés dépendent maintenant des choix technologiques. Et, de grâce, qu'on ne vienne plus nous raconter naïvement que les technologies ne sont ni bonnes ni mauvaises en elles-mêmes, et qu'elles ne le deviennent que par l'usage que les hommes en font. Ce discours est usé. Les technologies ont une pesanteur intrinsèque et engendrent inéluctablement des habitudes humaines et des structures sociales. Il existe des technologies privatrices de liberté et des technologies qui ne le sont pas. Le débat essentiel doit porter sur ce point.

∴

Le débat classique sur la répartition du revenu entre les riches, les moins riches et les démunis, c'est-à-dire le débat sur la justice sociale, reste, bien sûr, d'actualité. Il le restera toujours. Mais il faut comprendre que maintenant la répartition du revenu national devient de plus en plus dépendante des choix technologiques qui sont faits. De ces choix découlent la nature des emplois, leur volume, la hiérarchie des rémunérations. Le débat sur les technologies est le fond véritable, la matière même du débat sur la liberté ; il est aussi le fond du débat sur l'égalité et la justice sociale.

Les choix technologiques sont également la clef d'un problème dont l'importance n'est jamais suffisamment soulignée : celui de l'occupation raisonnable de l'ensemble du territoire de la France et d'une répartition régionale, vivante, diversifiée, acceptée, de l'ensemble des activités nationales.

Toutes ces questions doivent naturellement être abordées dans le contexte des échanges internationaux, du néo-protectionnisme (vilain mot, mais concept utile), de la division internationale du travail et des relations Nord-Sud. Nombre considérable des problèmes qui se posent à une société moderne et qu'il conviendrait d'aborder de toute urgence !

∴

Quelles sont donc nos propositions ? A la place de ces technologies énormes et obtuses naissant partout des technologies simples, différenciées, utilisant avec intelligence toutes les forces gratuites du vivant sans jamais le détériorer et sans jamais porter atteinte à sa pérennité. Car il faut que l'ensemble du vivant demeure intact, riche, divers, pour que l'homme, partie intégrante du vivant, puisse lui aussi demeurer heureux et libre. Ce sont ces technologies que nous appelons. C'est dans le perfectionnement de ces technologies que nous voudrions voir placer l'argent public, le nôtre, et non dans de monstrueuses machines désuètes, engendreuses de bureaucratie, dévoratrices du bonheur et des libertés.

La recherche de beaucoup d'autres pays, comme les États-Unis ou la Suède, y est déjà largement engagée. Mais pas celle de la France de M. Valéry Giscard d'Estaing et de M. Duverger.

C'est pour cela qu'il existe un écologisme et un Mouvement d'écologie politique. Nous voulons fonder une opposition qui exprime les problèmes de notre temps et pas ceux du dix-neuvième siècle ; nous voulons parler de l'avenir et, si nous le pouvons, préparer une transition sans secousses.

(*) Vice-présidente du Mouvement d'écologie politique.

Pour une économie bien comprise

par DOMINIQUE VAN EGMONT-FLORIAN (*)

« *ON ne peut plus agir en fonction de la rentabilité...* » Ce cri, qui est aussi un avertissement, est lancé par un nombre toujours plus grand de jeunes de tous horizons politiques devant les conséquences souvent dramatiques, sur le plan social et humain, de l'industrialisation forcenée et de l'urbanisation sauvage qui sévissent depuis bientôt vingt ans.

Et pourtant nul n'a jamais pu, sous aucun régime même si c'est parfois à plus long terme, échapper à la mesure de l'efficacité qu'est la sanction économique ; qu'il s'agisse de pays à économie de capitalisme privé, ou de pays à économie de capitalisme d'Etat, l'histoire est là pour le démontrer.

En réalité, et même si ce cri du cœur paraît anti-économique et donc non réaliste, ces jeunes ont raison, et plus encore économiquement raison, mais ne le savent pas car leur démarche est essentiellement intuitive, constituant une réaction de défense face à des conditions de vie qu'ils ne supportent plus. Ils ont raison parce qu'il n'y a pas d'efficacité durable, donc de réelle rentabilité, quand l'homme n'est pas heureux et ne s'épanouit pas dans son milieu.

Pour évaluer en termes économiques ce problème grave, social et humain, qui caractérise notre monde industriel, il faut se rappeler que la prétendue rentabilité qui a justifié tous les programmes économiques, industriels, immobiliers ou agricoles les plus aberrants, que cette apparente rentabilité n'a jamais été qu'à très court terme et partielle.

Aujourd'hui il va falloir changer de méthodes pour gérer l'économie du pays et se décider à prendre en compte, dans les calculs, les éléments concourant aux conditions de la vie et de l'épanouissement de l'homme. C'est un nouveau mode de pensée, de nouvelles méthodes d'action partant d'une inspiration globale, qu'il faut adapter.

La régression du chômage endémique ne doit plus être considérée comme un objectif en soi à atteindre, faisant l'objet de programmes, et justifiant toutes les agressions contre l'homme et son cadre de vie ; car il est urgent de prendre conscience qu'un important chômage est au contraire un des signes de la mauvaise gestion économique d'un pays et qu'il est en fait, en France, la conséquence directe de décisions prises depuis une vingtaine d'années dans le mépris de tout ce qui n'était pas les rentrées d'argent immédiates.

Le chantage au chômage actuellement exercé par les entreprises polluantes ou dangereuses est intolérable économiquement, car si celles-ci doivent, pour survivre, avoir le droit de continuer à détruire les éléments indispensables à la vie, cela signifie qu'elles coûtent plus cher qu'elles ne rapportent : en dégradant la biosphère, elles consomment, en effet, pour leur usage personnel le capital appartenant à la collectivité et compromettent par là l'avenir de l'homme. Dans le code pénal, cette pratique s'appelle l'abus de biens sociaux.

Il est utile de se rappeler aujourd'hui que le fantastique essor de l'industrie a été nourri par l'espoir que l'homme a mis en elle, qu'elle lui apporterait la libération devant l'effort physique et la difficulté de la vie : c'est ainsi qu'elle est devenue le symbole de l'amélioration de la condition humaine. En oubliant en chemin la fin poursuivie et le moyen du progrès qu'elle était à l'origine, en devenant un but en soi, en sacrifiant tout à son développement à outrance, l'industrie a fait naître le germe de sa condamnation à terme en asservissant l'homme au lieu de le libérer.

Le respect des grands équilibres

En détruisant l'environnement, en rompant tous les équilibres les plus fondamentaux, en déracinant l'homme, l'industrie a perdu sa raison d'être et doit s'attendre maintenant à d'importantes remises en question de sa finalité. Car l'homme est devenu l'esclave de l'industrie, de sa croissance ; il est maintenant sacrifié pour faire tourner un appareil industriel qu'il ne maîtrise plus, dans une fuite en avant susceptible d'engendrer des catastrophes plus tôt qu'on ne le croit.

Les grands problèmes que posent la disparition prochaine des ressources naturelles, la dégradation générale de la biosphère, la mort lente des sols, résultant d'activités humaines inconsidérées, la démographie galopante dans certains pays qui fait face à une dénatalité tout aussi inquiétante dans d'autres pays, l'affaiblissement physique et psychique accéléré des hommes provenant de l'ensemble de ces déséquilibres récents, nous imposent d'urgence une réorientation sévère.

Ainsi, ce que l'on appelle couramment « rentabilité » n'est que le résultat d'un calcul économique perverti. Et la seule réforme qui mérite d'être faite consiste à « dépervertir » le fonctionnement d'une économie qui a sécrété la spéculation. Il faut introduire dans la politique une nouvelle forme d'examen des dossiers qui évalue leurs conséquences lointaines dans l'espace et dans le temps. Cette manière globale, qui est celle de l'écologie, est seule capable de sortir de la crise l'économie et la société.

L'écologie doit venir au secours de l'économie car celle-ci, malade aujourd'hui d'avoir oublié qu'il fallait préserver les équilibres fondamentaux, ne pourra retrouver sa santé qu'en traitant écologiquement les grands dossiers comme le chômage, l'emploi des jeunes, les inégalités sociales et la construction de l'Europe. Si dans l'Europe, en effet, nous faisons les mêmes erreurs, mais de manière orchestrée, l'Europe et les Européens n'ont pas un grand avenir.

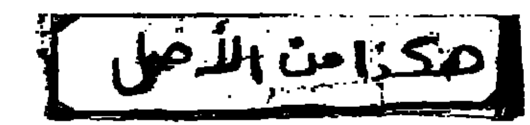
Quand on sait qu'un des plus hauts responsables de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) vient de déclarer : « *Il est clair que nous devons remplacer la chimie et la mécanique, sources de dépenses et de gâchis, par la biologie qui ne coûte rien* », et qu'un des dirigeants scientifiques du même organisme dénonce le fait que « *1 tonne d'engrais azoté employé en agriculture coûte 3 tonnes de pétrole à l'économie nationale* » ; quand on apprend qu'un rapport récent au Sénat américain remet en question l'efficacité de la recherche sur le cancer et demande pour l'avenir une politique de prévention par l'alimentation ; quand l'Organisation mondiale de la santé annonce l'échec de la médecine occidentale dans le tiers-monde et préconise son remplacement par des médecines locales plus efficaces, par les plantes notamment ; on mesure qu'il est temps de prendre conscience, avant qu'il ne soit trop tard, que les taux de croissance et le productivisme prétendus salvateurs, accélèrent, au contraire, la course des pays vers le désordre. Seule l'économie est aujourd'hui en mesure, par sa manière globale d'aborder les problèmes, de préparer les conditions d'un retour aux grands équilibres socio-économiques garants de la paix dans le monde.

(*) Membre du comité de coordination de la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM).

● ERRATUM. — Une malencontreuse coquille a écorché le nom du signataire de l'article « La liberté d'incroyance » (page Idées Religion, *le Monde* du 6 avril). Nous nous en excusons auprès du sénateur Henri Caillavet.







LES SANC

La non-libération d

traînera un prix de plus

ésident Sadate aborde avec confiance

ses entretiens avec M. Carter

Le Monde

étranger

LES SANCTIONS AMÉRICAINES CONTRE L'IRAN

LA DÉCLARATION DU PRÉSIDENT CARTER

« La non-libération des otages entraînera un prix de plus en plus élevé »

Voici le texte intégral de la déclaration télévisée faite, lundi 7 avril au soir à la Maison Blanche, par le président Carter, à propos de la rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Iran :

Depuis que des terroristes iraniens ont emprisonné le personnel de l'ambassade américaine à Téhéran au début novembre, ces cinquante hommes et femmes, leur sécurité, leur santé et leur avenir ont été au centre de nos préoccupations. Nous avons fait, de notre côté, des efforts pour obtenir leur libération à des conditions honorables, pacifiques et humanitaires. Mais les Iraniens ont refusé de les libérer ou même d'améliorer les conditions inhumaines dans lesquelles ces Américains sont tenus captifs.

Les événements des derniers jours ont révélé une dimension nouvelle et significative de cette affaire. Les militants qui contrôlent l'ambassade ont déclaré qu'ils étaient prêts à remettre les otages au gouvernement iranien, mais celui-ci a refusé d'assurer leur garde. Cela met en pleine lumière la responsabilité de l'imam Khomeiny et du Conseil de la révolution dans la poursuite de la détention illégale et scandaleuse d'otages innocents.

Le gouvernement iranien ne peut plus esquiver son entière responsabilité, en se dissimulant derrière les militants de l'ambassade. Il doit être clairement établi que la non-libération des otages entraînera un prix à payer de plus en plus élevé, pour l'Iran et pour ses intérêts.

J'ai ordonné aujourd'hui les mesures suivantes :

Premièrement, les Etats-Unis d'Amérique rompent les relations diplomatiques avec le gouvernement de l'Iran. Le secrétaire d'Etat a informé le gouvernement de l'Iran que son ambassade et ses consulats aux Etats-Unis doivent être fermés immédiatement. Tout membre du personnel diplomatique et consulaire iranien a été déclaré *persona non grata* et doit quitter le pays avant demain à minuit. (Mercredi à 5 heures du matin, heure de Paris. N.D.L.R.)

Deuxièmement, le secrétaire au Trésor mettra en œuvre les sanctions officielles interdisant les exportations des Etats-Unis vers l'Iran en accord avec les sanctions approuvées par dix membres du Conseil de sécurité des Nations unies le 13 janvier, dans la résolution qui a fait l'objet d'un veto de l'Union soviétique. Bien que les livraisons des produits alimentaires et de médicaments n'aient pas été inclus dans le vote du Conseil de sécurité des Nations unies, il est à prévoir que les exportations de ces produits eux-mêmes vers l'Iran seront minimes ou nulles.

Troisièmement, le secrétaire au Trésor fera un inventaire en bonne et due forme des biens du gouvernement iranien qui avaient été gelés en vertu de mon ordre antérieur, et il procédera également à un recensement des plaintes en cours de citoyens ou de sociétés américaines, contre des citoyens et le gouvernement de l'Iran. Cette nomenclature des plaintes aidera à mettre au point un plan d'action contre l'Iran, pour les otages, leurs familles et les autres plaignants américains. Nous sommes actuellement en train de préparer une législation qui sera soumise au Congrès pour faciliter la procédure et l'indemnisation de ces plaignants.

Quatrièmement, le secrétaire au Trésor et le ministre de la justice (attorney général) invalideront tous les visas délivrés à des citoyens iraniens pour l'entrée future aux Etats-Unis. A compter d'aujourd'hui, nous ne renouvellerons pas de visas et nous ne délivrerons pas de nouveaux visas, excepté pour des raisons humanitaires contraignantes et prouvées, ou lorsque l'intérêt national de notre pays l'exigera. Cette directive sera très strictement interprétée.

Afin de réduire le tort causé aux otages, les Etats-Unis ont constamment agi dans cette crise avec une patience et une retenue exceptionnelles. Nous avons soutenu les activités du secrétaire général, M. Kurt Waldheim, dans son mandat reçu du Conseil de sécurité des Nations unies pour œuvrer à une solution pacifique. Nous continuerons de tenir des consultations avec nos alliés et d'autres gouvernements amis, quant aux mesures que nous prenons actuellement et aux mesures complémentaires qui pourraient être requises.

J'ai pris l'engagement de résoudre cette crise. J'ai pris l'engagement d'assurer le retour, sains et saufs, des otages américains et de préserver notre honneur national. Les otages et leurs familles — en fait, nous tous en Amérique — vivons depuis cinq mois la réalité et l'angoisse de leur captivité. Les mesures que j'ai ordonnées aujourd'hui sont celles qui sont nécessaires maintenant. D'autres actions peuvent devenir nécessaires, si ces mesure ne conduisent pas à la prompte libération des otages.

L'épreuve de force

(Suite de la première page.)

Tous les autres représentants non diplomates du gouvernement iranien devront quitter les Etats-Unis avant vendredi à minuit, heure locale, y compris les deux cent neuf élèves officiers — pour la plupart des pilotes, — qui poursuivaient leur entraînement dans sept bases militaires américaines. Enfin, M. Carter a demandé que soient annulés tous les visas déjà accordés à des Iraniens pour une entrée future aux Etats-Unis. On en compterait cent cinquante mille, tant était intense le mouvement entre l'importante colonie iranienne des *Etats*-Unis (au moins soixante-dix mille personnes) et le monde extérieur. Le sort de quelque cinquante mille étudiants encore présents ici n'est en principe pas affecté directement, mais la procédure de dépistage des résidents illégaux, mise en route en décembre, se poursuivra, et M. Carter devrait décider dans les vingt-quatre heures si les visas de séjour arrivés à expiration seront renouvelés.

Le président a fait, d'autre part, un pas de plus en ce qui concerne les avoirs iraniens aux Etats-Unis, gelés depuis novembre dernier. La mesure prise à l'époque avait un caractère essentiellement conservatoire, et il n'était pas encore question d'utiliser ces avoirs pour satisfaire les revendications que les Américains pouvaient avoir envers l'Iran. Aujourd'hui, le président encourage formellement tous les intéressés à faire connaître leurs revendications, non seulement les entreprises mais aussi les particuliers, à commencer par les otages et leurs familles. Autrement dit, les 8 milliards de dollars que représentent les avoirs iraniens ne sont plus seulement gelés, mais pourraient être bientôt saisis.

L'embargo sur le commerce, troisième sanction décidée par M. Carter, a valeur plutôt symbolique dans la mesure où les échanges entre les deux pays avaient déjà très fortement décliné depuis novembre. Toutefois, le président a donné à l'embargo un tour encore plus strict que prévu. Même les ventes de produits alimentaires, qui n'étaient pas affectées par la résolution du Conseil de sécurité du 13 janvier, devraient être à son avis « *minimes ou nulles* ».

Un recours à la force ?

Naturellement, l'efficacité de cette dernière sanction dépendra de l'attitude des alliés des Etats-Unis, européens et japonais en premier lieu. On ne se fait guère d'illusions à cet égard. M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a admis que tous les alliés n'étaient pas d'accord pour appliquer ces sanctions. Les autres porte-parole, qui dans le passé s'étaient évertués à souligner, parfois contre l'évidence, la coopération de la communauté internationale, n'ont pas fait de même cette fois. Selon un responsable de la Maison Blanche, « *les Etats-Unis ont cherché à tenir compte pendant toute la crise des intérêts des autres pays, et ils continueront de le faire, dans toute la mesure du possible* ».

On se borne à espérer à Washington que les alliés préféreront la coopération avec les Etats-Unis aux solutions unilatérales qui pourraient être imposées : « *Ils savent ce que nous attendons d'eux* », a dit un officiel. Les Etats-Unis se réservent notamment la possibilité de décider, dans une prochaine étape, d'imposer un embargo par la force, par exemple, grâce à un blocus des côtes ou au minage des ports iraniens. Les porte-parole ont pris soin en tout cas de préciser que la charte de l'ONU autorise l'usage de la force dans des situations de ce genre.

Le refus du Conseil de la révolution et de l'imam Khomeiny de faire passer les otages sous le contrôle du gouvernement iranien a également dégagé les Etats-Unis des dernières responsabilités qu'ils estimaient avoir envers les diverses factions qui se disputent le pouvoir à Téhéran. « *Nous ne sommes plus liés par les engagements ou déclarations des autorités iraniennes* », a dit un responsable ; en particulier les Etats-Unis ne se sentent plus tenus d'attendre la réunion hypothétique du Parlement iranien pour le règlement de la crise. Le raisonnement est le suivant : le transfert des otages au gouvernement aurait rendu ce dernier responsable de leur sort, mais le refus des autorités d'accepter ce cadeau empoisonné conduit exactement au même résultat. Rappelant que les militants islamiques de l'ambassade s'étaient déclarés prêts à confier leurs prisonniers au gouvernement, M. Carter a constaté que la décision négative prise à ce sujet « *met à nu l'entière responsabilité de l'ayatollah Khomeiny* ». C'est la première fois que le chef spirituel de la révolution iranienne est nommément mis en cause dans une proclamation officielle.

L'opinion est tellement excédée des atermoiements des autorités de Téhéran depuis une semaine que les dernières mesures de M. Carter ont été bien accueillies à peu près partout. Le sénateur McGovern, ancien candidat démocrate à la présidence, était allé jusqu'à préconiser des « *attaques aériennes sélectives* » contre divers objectifs iraniens, ainsi que l'imposition d'un blocus. Chez les candidats actuels, le plus critique a été M. Ronald Reagan, selon qui, tout ce qui a été fait par le gouvernement a été « *mauvais depuis le début* ». M. Bush a été le plus favorable, tout en regrettant que ces mesures n'aient pas été prises plus tôt. MM. Kennedy et Anderson ont mis l'accent sur l'effort nécessaire de la communauté internationale, le premier se montrant sceptique sur l'efficacité des sanctions tant que cet effort ne serait pas entrepris. Mais il est peu probable qu'un candidat ou une institution prennent le risque d'attaquer directement le président pour avoir montré « *un peu plus le bâton et moins la carotte* » — l'expression est de M. Bush — tant la pression du public était forte en ce sens.

MICHEL TATU.

La négociation sur l'autonomie palestinienne

Le président Sadate aborde avec « confiance » ses entretiens avec M. Carter

Le président Sadate a souligné à son arrivée, lundi 7 avril, à Washington qu'il serait « impossible de parvenir à un règlement global au Proche-Orient sans la participation active du président Carter, qui incarne l'engagement des Etats-Unis en faveur de la justice ». Le raïs s'est déclaré « confiant » dans les chances de succès des entretiens qu'il aura le mardi 8 et le mercredi 9 avril avec M. Carter et d'autres hauts responsables du gouvernement américain.

De notre correspondant

Le Caire. — Le Raïs, qui ne s'était pas rendu aux Etats-Unis depuis la signature du traité de Washington avec Israël en mars 1979, a quitté l'Egypte dans un climat beaucoup plus serein que celui qui régnait à la veille des voyages accomplis outre-Atlantique par le chef de l'Etat égyptien avant la conclusion de la paix.

Certes, Le Caire, n'ayant pu obtenir dans le passé que la normalisation de ses rapports avec l'Etat juif fût conditionnée par les progrès accomplis sur la voie de l'autonomie palestinienne, est ulcéré par l'attitude israélienne qui, depuis dix mois de négociations sur l'avenir de 1 250 000 Palestiniens vivant en Cisjordanie et à Gaza consiste, en pratique, à refuser la discussion sur tous les points abordés (sort de l'ancienne Jérusalem arabe, besoins d'Israël en matière de sécurité, pouvoirs accordés à l'autorité autonome palestinienne, statut des terres domaniales et des eaux, etc.).

Néanmoins, les Egyptiens estiment, bien que la date du 26 mai fixée en principe pour la fin des pourparlers sur l'autonomie soit désormais en vue, que le plus important est d'avoir réussi à maintenir le fil du dialogue avec les Israéliens, tout en gagnant chaque jour un peu plus les Américains — administration et opinion publique — à une partie de leur thèse. Washington n'a toutefois pas encore admis que la « *pleine autonomie* » qu'il approuve doive nécessairement déboucher un jour sur l'indépendance de la Cisjordanie et de Gaza.

Les dirigeants égyptiens ont répété maintes fois que le 26 mai verrait la fin des conversations « *sauf si un progrès satisfaisant était enregistré d'ici là* ». Le président Sadate, pour qui arriver les mains vides à la date limite constituerait un échec avant tout personnel, est sans doute prêt à se contenter d'un « *progrès* » relativement mince pour donner son agrément à une prolongation des discussions sur l'autonomie.

Mais quel pourrait être ce « *progrès* » ? On a de nouveau parlé au Caire de l'application, en premier lieu à Gaza, du principe de l'autonomie, idée que M. Begin avait acceptée à demi-mot à Assouan en janvier dernier.

On a évoqué également l'éventuelle acceptation par Israël de faire voter les habitants palestiniens de Jérusalem en même temps que ceux de la Cisjordanie lors des élections sur l'autonomie. Ce n'est peut-être pas là une totale utopie, en dépit de la fermeté des positions israéliennes concernant l'unité de la ville sainte. Israël professe, en effet, que l'autonomie doit être accordée à la « *population* », et non au « *territoire* » palestinien. Les Arabes de Jérusalem n'étant pas israéliens ni, en principe, appelés à le devenir, seraient des sortes de « non-citoyens si leurs compatriotes de Cisjordanie et de Gaza venaient à voter sans qu'ils y soient eux-mêmes admis.

L'amorce d'un déblocage

Le Caire a longtemps dénié toute valeur, au nom du droit et de la pratique internationale, à toute distinction entre habitants et territoires qui, à ses yeux, avaient vocation à jouir tous deux en même temps de l'autonomie. Mais la position égyptienne sur ce point a évolué. Au cours de l'entretien qu'il a accordé au *Monde* le mois dernier (nos éditions du 5 mars), le président du conseil, M. Mustapha Khalil, a affirmé, ce qui était tout à fait nouveau dans la bouche d'un dirigeant égyptien : « *Les accords de Camp David sont clairs à nos yeux : le statut d'autonomie est accordé, en toute logique, à la population et non aux territoires* ». Il y a peut-être là l'amorce d'un déblocage au moins provisoire des négociations égypto-israélo-américaines sur l'avenir des Palestiniens.

Enfin, un geste de M. Begin — qui doit s'entretenir en tête à tête avec le président Carter quelques jours après le Raïs — décidant, comme Washington et Le Caire le supplient littéralement de le faire depuis la signature de la paix, de suspendre au moins pour quelque temps l'implantation de nouvelles colonies juives en Cisjordanie, pourrait également constituer un élément propre à assainir la situation actuelle. Même si une telle décision israélienne n'était pas suffisante pour faire vraiment redémarrer — ou plutôt démarrer — les entretiens sur l'autonomie palestinienne, elle permettrait sans doute, à tout le moins, de faire en sorte que la normalisation israélo-égyptienne ne se déroule pas dans un climat psychologique de plus en plus empoisonné.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Téhéran : les menaces ne nous font pas peur

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Une nouvelle phase, qui risque fort d'être lourde de conséquences, s'ouvre dans le conflit irano-américain. Parvenue en pleine nuit à Téhéran, la décision du président Carter d'imposer des sanctions n'a été connue par la population que ce mardi matin, 8 avril. Les dirigeants, en revanche, avaient été, semble-t-il, avertis des intentions du chef de la Maison Blanche au début de la soirée de lundi. Tandis que le Conseil de la révolution tenait une réunion extraordinaire, qui devait durer près de huit heures, l'un de ses membres, l'ayatollah Mahdavi Kani, déclarait à des journalistes : « *Ce que feront les Etats-Unis ne nous intéresse pas ; en tout cas les menaces ne nous font pas peur.* »

L'indifférence, voire la désinvolture, qu'affichent certains dirigeants ne devrait pas faire illusion. Le président Bani Sadr s'est refusé à toute déclaration avant et après la réunion du Conseil de la révolution. Mais en fin de matinée, à l'issue d'un long entretien qu'il avait eu avec l'imam Khomeiny, qui venait de s'opposer au transfert des otages américains à la garde du gouvernement, le chef de l'Etat paraissait sombre. Répondant aux questions des journalistes, il n'a évoqué que la tension qui règne sur la frontière irano-irakienne.

Peu après, le cabinet de l'imam Khomeiny, à Qom, publiait un communiqué indiquant que les diplomates américains « *demeureront aux mains des étudiants islamiques militants jusqu'à la réunion du Parlement qui décidera de leur sort* » (*le Monde* du 8 avril). L'aile radicale du clergé, soutenue par les formations de gauche favorables à la poursuite de la « *lutte anti-impérialiste* », l'avait emporté grâce à l'« arbitrage » du « guide de la révolution ». Le président Bani Sadr, qui n'avait cessé d'œuvrer en faveur du transfert des otages sous certaines conditions, pouvait difficilement avoir gain de cause. Le président Carter n'avait pas voulu, ou pu, lui venir en aide en s'engageant publiquement — comme le lui avait demandé le chef de l'Etat iranien — à ne pas exercer de pression sur Téhéran jusqu'au verdict du Parlement iranien.

Il est sans doute trop tôt pour mesurer les effets qu'auront les sanctions décidées par la Maison Blanche. L'embargo commercial paraît, pour le moment, le plus menaçant pour l'économie iranienne. Il est vrai que les achats à l'étranger de biens d'équipement ou de consommation ont baissé depuis un an dans des proportions allant de 50 à 80 %. Les raisons en sont multiples : l'absence de grands projets de développement, le ralentissement des activités industrielles, la mise en œuvre d'une politique protectionniste, l'arrêt des importations des produits dits de luxe. Il est vrai encore que le gouvernement de Téhéran s'est appliqué, dès l'avènement de la République, à diversifier son commerce extérieur pour réduire précisément sa dépendance des Etats-Unis, en particulier dans le domaine de l'alimentation.

L'Iran a cessé, par exemple, d'acheter du blé américain depuis le mois de juin dernier. La production locale couvre environ 80 % des besoins de la population, le reste étant importé de divers pays, dont l'Australie. Il n'en va pas de même pour le riz, le maïs, l'huile végétale, le sucre notamment, dont une bonne partie des fournitures provient des Etats-Unis. Les disponibilités mondiales de ces denrées essentielles étant limitées, les Iraniens connaîtront peut-être de graves pénuries, d'autant plus pénibles qu'il n'est pas exclu ici que certains pays européens imitent l'exemple de Washington.

Le président Bani Sadr espère encore — nous disait-il récemment — que « *l'Europe saura se dégager de l'emprise américaine* » parce qu'il souhaite disposer d'un recours face aux deux Super-Puissances. Tant les journaux du « *clergé militant* » que de la gauche lui reprochaient, ces derniers jours, d'entretenir de dangereuses illusions, en « *dissociant l'Europe de l'impérialisme américain* ».

ÉRIC ROULEAU.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● Mme LIDIA GUEILER, chef de l'Etat, a formé, lundi 7 avril, un nouveau gouvernement dans lequel entrent huit personnalités nouvelles, parmi lesquelles M. Gaston Araoz, aux affaires étrangères, et le contre-amiral Walter Munez, à la défense. Le parti démocrate-chrétien (P.D.C.) perd des portefeuilles dans ce gouvernement — le troisième depuis l'entrée en fonction de la présidente, — au profit des indépendants, tandis que les partisans de l'ex-président Victor Paz Estenssoro maintiennent leurs positions. La plupart des nouveaux ministres sont considérés par les observateurs comme progressistes. Mme Gueiler a, d'autre part, exprimé sa volonté que les élections aient lieu le 29 juin prochain comme prévu. — *(A.F.P.)*

Cameroun

● LE PRESIDENT AHMADOU AHIDJO, qui vient d'être réélu à la tête de l'Etat camerounais pour un cinquième mandat de cinq ans, était attendu, mardi 8 avril, en France pour un séjour privé d'une quinzaine de jours. Les résultats officieux créditent le chef de l'Etat de 99,99 % des suffrages exprimés.

Centrafrique

● LE FRONT PATRIOTIQUE OUBANGUIEN (F.P.O.), mouvement d'opposition du docteur Abel Goumba, a publié un communiqué faisant état de l'arrestation récente de deux de ses responsables nationaux, MM. Manuel Mageot et Cyriaque Bomba.

El Salvador

● QUARANTE-SIX PERSONNES ONT ETE TUEES ces derniers jours au Salvador, a-t-on appris lundi 7 avril à San-Salvador. Selon des informations officielles, des accrochages ont eu lieu dans au moins onze localités rurales. On annonçait d'autre part le retour de M. Robert White, ambassadeur des Etats-Unis, qui s'était rendu à Washington pour participer à une série de consultations sur la situation dans la petite République d'Amérique centrale. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Espagne

● M. JOAQUIN GARRIGUES WALKER, ministre adjoint au président du gouvernement, a été hospitalisé le 31 mars à Madrid et, selon le dernier bulletin médical, il se trouve dans un état critique, a-t-on appris lundi 7 avril de source officielle. M. Garrigues Walker, qui a été hospitalisé à plusieurs reprises ces derniers mois, souffrirait d'une leucémie. — *(A.F.P.)*

Japon

● M. FUMIO KAMIYANA, vice-ministre japonais des postes et télécommunications, compromis dans le scandale politico-financier qui défraie actuellement la chronique à Tokyo (*le Monde* du 8 avril), a annoncé qu'il démissionnait de son poste. Il avait été accusé de détournement de fonds et de contrebande. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

LA SITUATION DES RÉFUGIÉS CUBAINS A L'AMBASSADE DU PÉROU

La Havane autorisera le départ de « tous ceux qui sont en désaccord idéologique avec la révolution »

● LA HAVANE. — Une véritable noria composée de camions de lait, citernes d'eau potable, ambulances et autres véhicules chargés de vivres continuait d'affluer lundi soir 7 avril vers l'ambassade du Pérou pour apporter approvisionnement et secours aux quelque dix mille Cubains réfugiés dans le petit parc de la chancellerie.

Dans l'attente d'une décision de Lima ou du Pacte andin d'accepter de fournir des visas à cette foule, l'unique préoccupation des réfugiés reste la lutte pour la survie face aux problèmes d'hygiène, de santé et d'alimentation posés par une telle promiscuité dans un lieu où le degré de concentration humaine empêche toute mobilité.

L'acheminement des vivres et autres produits est dû à l'initiative des autorités cubaines du fait de l'« incapacité » du Pérou, dit-on à La Havane, d'assurer cette mission depuis dimanche. Sans désemparer, les camions arrivent les uns derrière les autres pour décharger leur cargaison. Luxe suprême pour cette véritable marée humaine occupant des jardins qui n'ont plus de pelouse que le nom, des matelas ont été apportés par chargements entiers afin que les vieillards, les femmes enceintes, les malades et les bébés puissent se reposer, si tant est que cela soit possible au milieu des cris, des chansons et de la puanteur.

Selon un porte-parole du gouvernement cubain, *« tout sera réglé en cinq minutes »*, dès que Lima aura fait connaître sa décision d'accueillir les réfugiés, dispensés d'avoir à présenter un passeport pour quitter leur pays. Dans un long éditorial, publié lundi, par le quotidien *Granma*, organe du P.C. cubain, les autorités confirment qu'elles autoriseront *« avec plaisir »* le départ des réfugiés vers Lima. *« Tous ceux qui sont aussi en désaccord idéologiquement avec la révolution cubaine »* pourront également abandonner l'île, précise le journal. *« L'immense majorités des réfugiés* — trois mille, d'après *Granma*, de huit mille à dix mille, selon l'ambassade péruvienne — *sont des délinquants, des lumpen, des antisociaux et des parasites »*, ajoute *Granma*.

Après avoir affirmé que l'on avait *« rarement vu réunis dans un quelconque endroit un groupe aussi sélect, à en juger par leurs vêtements et leur langage »*, le journal assure que de *« nombreux homosexuels se trouvent parmi eux, bien qu'ils ne soient pas tourmentés et poursuivis à Cuba »*.

Les autorités ont également affirmé que, depuis les récents incidents dans les ambassades péruvienne et vénézuélienne, à La Havane, où s'étaient réfugiés près de quarante Cubains, ces trois derniers mois, des *« gangsters avaient commencé à élaborer des plans pour séquestrer l'ambassadeur d'Espagne et pénétrer de force dans la section des intérêts américains à La Havane »*. *« Si de tels faits venaient malheureusement à se produire*, ont indiqué les autorités cubaines, *nous ne nous soumettrions à aucune exigence : Cuba refusera donc toute négociation en cas de prise d'otage. »*

Dans l'ambassade du Venuzuela, toujours gardée par la police, quinze Cubains attendent également un sauf-conduit pour Caracas. Sauf-conduit d'autant plus hypothétique que les autorités cubaines ont fait savoir leur opposition à l'octroi de tout permis de sortie aux personnes entrées *« par la force »* dans les ambassades.

● A WASHINGTON, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que le fait que des milliers de Cubains tentent de se réfugier à l'étranger démontre le *« grand mécontentement que suscitent les conditions de vie à Cuba »*. M. Hodding Carter a indiqué que son gouvernement relevait que Cuba avait apparemment autorisé ces milliers de personnes à sortir du pays. *« Si Cuba commence à renconnaitre un des droits de l'homme fondamentaux, celui de la liberté de voyager, il s'agira d'un changement notoire de politique. »* Il a précisé que les Etats-Unis n'avaient encore reçu aucune demande d'aide pour transporter ou prendre en charge une partie de ces réfugiés. En cas de demande, Washington collaborera et examinera cas par cas les demandes de visas de Cubains désirant entrer aux Etats-Unis.

● A MIAMI, plusieurs milliers d'exilés cubains ont manifesté, lundi, pour soutenir leurs compatriotes réfugiés à l'ambassade du Pérou à La Havane. Les manifestants ont parcouru les rues d'un quartier de Miami à majorité cubaine en scandant des slogans contre M. Fidel Castro et en appelant à la guerre contre son régime. La manifestation s'est déroulée sans incident.

● A CARACAS, le gouvernement du Venezuela a catégoriquement rejeté, lundi, une offre cubaine d'envoyer un peloton de soldats vénézuéliens pour protéger l'ambassade vénézuélienne à La Havane. L'envoi d'un peloton de soldats vénézuéliens, *« pratique de pays ayant une politique impérialiste, ne représente pas une solution »* pour Caracas, a estimé le ministre vénézuélien des affaires étrangères, M. Jose Alberto Zambrano. M. Fidel Castro avait fait cette proposition, samedi dernier, à l'ambassadeur vénézuélien à La Havane, M. Cesar Rondon Lovera, avant son départ pour Caracas, où il a été rappelé d'urgence après l'annonce que Cuba retirait toute protection à l'ambassade du Pérou et autorisait le départ de tous les Cubains qui le voulaient. — *(A.F.P., Reuter, A.P.).*

LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES PAYS DU PACTE ANDIN SE RÉUNISSENT A LIMA

(Correspondance.)

Lima. — Les ministres des affaires étrangères des pays membres du Pacte andin — Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie — doivent se réunir le mercredi 9 avril à Lima pour étudier les problèmes posés par l'afflux de quelque dix mille Cubains candidats à l'exil dans les locaux de l'ambassade du Pérou à La Havane.

Pour les autorités péruviennes, qui estiment affronter une *« véritable tragédie sans précédent »* la solution *« ne peut venir que de l'extérieur »*, et c'est avec anxiété qu'elles attendent un secours international. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et la Croix-Rouge internationale ont également été sollicités.

« Nous ne pouvons contrôler seuls cette situation avec la meilleure bonne volonté, a déclaré lundi 7 avril le ministre péruvien des affaires étrangères, M. Garcia y Garcia. *Nous ne pourons accepter tous ces réfugiés au Pérou. »*

Le gouvernement de Lima rejette la responsabilité de cette situation sur les autorités cubaines, qui *« ont voulu nous créer des problèmes en introduisant une centaine de personnes dans notre ambassade et qui n'imaginaient pas qu'une telle foule allait exploiter la situation »*. — N. B.

Tribune internationale

Les Cubains ont voté

par JUAN ARCOCHA (*)

IL y a quelques années on racontait à La Havane l'histoire suivante :

Un Cubain, doutant des connaissances géographiques d'un de ses amis, lui décrit leur pays, entouré d'eau de toutes parts, et lui demande comment cela s'appelle.

« Une île, *répond l'autre.*

— Très bien. Et si cette île était rattachée par une frange de terre à la Floride, qu'est-ce que ce serait alors ?

— Une péninsule, bien sûr !

— Non, mon vieux : un désert. »

Cuba n'est toujours pas rattachée à la Floride, mais Fidel Castro vient de tendre un pont symbolique vers le Pérou et les Cubains, pour une fois, ont eu l'occasion d'exprimer ce qu'ils pensent de leur gouvernement. Dans ce pays où il n'y a pas d'élections libres, les Cubains votent avec leurs pieds, en prenant la route de l'exil.

Nul en France ne semble choqué du fait de la diaspora cubaine. On cite froidement des statistiques, et l'on trouve naturel que plus de 10 % de la population ait quitté le pays. Si quelqu'un demande pourquoi ils s'en vont, on lui répond que ce sont des « bourgeois », et la question est réglée. Nul ne remarque que ces Cubains ne représentent que la partie visible de l'iceberg, ceux qui, se trouvant au bord de l'asphyxie, prennent le risque suprême d'émigrer. Combien de Français, mécontents de leur gouvernement, seraient-ils prêts à quitter pays, famille, amis, situation et tous leurs biens pour aller chercher fortune ailleurs ? Combien, dans l'impossibilité d'obtenir un visa de sortie, risqueraient-ils leur vie sur un radeau de fortune, dans des eaux infestées de requins, espérant qu'un vent favorable voudra bien les pousser vers les côtes américaines ?

Des Français m'ont parfois reproché mon refus de vivre à Cuba, ce paradis. Mais nul ne m'explique pourquoi des victimes de l'enfer capitaliste n'affluent pas vers le paradis cubain au même rythme auquel essaient de le quitter ces foules de méchants Cubains.

(*) Ecrivain cubain établi en France.

Brésil

LA BANLIEUE INDUSTRIELLE DE SAO-PAULO EST COMPLÈTEMENT PARALYSÉE

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — La grève des métallurgistes de Sao-Paulo se poursuit. Si une légère reprise du travail était perceptible lundi 7 avril dans plusieurs petites villes de l'intérieur de l'Etat de Sao-Paulo, la paralysie reste en revanche pratiquement totale dans la banlieue industrielle de la métropole, à Sao-Bernardo surtout.

Les négociations sont toujours dans l'impasse. Les représentants du patronat se refusent à toute discussion depuis le verdict du tribunal régional du travail, accordant aux travailleurs une augmntation de 7 % mais leur refusant la stabilité de l'emploi demandée pour un an.

L'inflation a atteint en mars 6,6 %, ce qui porte à 83,8 % son taux pour les douze derniers mois. Ce chiffre ne peut qu'inciter le gouvernement à faire preuve de fermeté. Les syndicats, de leur côté, ont déjà calculé que l'augmentation de 7 % qui leur est offerte sera dans la pratique réduite à 0,5 % pour ceux qui gagnent moins de trois fois le salaire minimum, affirment-ils.

L'Eglise de Sao-Paulo a réitéré son appui aux grévistes. Une messe pascale a été célébrée pour trente mille travailleurs dans le stade de Sao-Bernardo par Mgr Claudio Hummes, évêque de Santo-Andre. Etablissant un parallèle avec la Pâque des juifs au moment de la libération de l'esclavage en Egypte, Mgr Hummes a affirmé : *« Ici aussi, un peuple opprimé, humilié et victime de l'injustice cherche sa libération, et Dieu est du côté de ceux qui veulent se libérer. »*

THIERRY MALINIAK.

Nicaragua

Avec les campagnes d'alphabétisation les autorités sandinistes espèrent transformer les mentalités

Le Nicaragua est en pleine effervescence. Depuis le 24 mars, la population est lancée dans une gigantesque « croisade ». Cinq mois durant, la moitié « lettrée » du pays va se mobiliser à des degrés divers pour apprendre à lire, écrire et compter à l'autre moitié, essentiellement rurale.

Les dirigeants escomptent de cette mobilisation générale des résultats qui vont bien au-delà de la seule alphabétisation.

Pour le Front sandiniste de libération nationale, pour le gouvernement et l'équipe formée autour du ministre de l'éducation, M. Carlos Tunnermann, ancien expert de l'Unesco, il s'agit d'une véritable *« insurrection culturelle »* dont la chronologie, la pédagogie, la logistique ont été organisées de façon minutieuse et systématique : l'importance qu'ils lui accordent est égale à celle de l'insurrection armée qui a permis, en 1979, aux guérilleros d'en finir avec près d'un demi-siècle de dictature des Somoza.

Responsable des questions culturelles au sein de la direction du Front sandiniste, le commandant Bayardo Arce s'en est expliqué, le 25 février, devant les « travailleurs de la culture », rassemblés à Managua par le poète-ministre, le R.P. Ernesto Cardenal : *« Pour les révolutionnaires, il est relativement facile de s'emparer du pouvoir économique d'une société. Mais ce qui est beaucoup plus difficile, ce qui demande des années, c'est de s'emparer du pouvoir idéologique, de ce pouvoir intangible qui s'exprime dans la mentalité des hommes. »*

Or, s'il est vrai que les sandinistes ont pu emporter la victoire grâce à l'appui d'une population en état d'insurrection, il serait faux de croire que cette population a été, dès le départ, clairement et lucidement acquise aux idéaux généreux et radicaux d'Augusto Sandino et de son disciple Carlos Fonseca, héros suprêmes du régime actuel. Beaucoup se sont joints aux guérilleros pour se libérer d'un système despotique et cruel davantage que pour mettre en place une société nouvelle.

Cinquante ans d'obscurantisme et de pénétration culturelle étrangères allégrement acceptée par la dynastie des Somoza ont fatalement créé un certain nombre de valeurs, un certain type de comportement que huit mois d'une administration révolutionnaire encore fragile sont loin d'avoir pu modifier en profondeur.

Aux yeux des militants sandinistes, qui estiment représenter une avant-garde, la question essentielle à présent est donc d'emporter cette deuxième bataille éminemment culturelle : celle qui, en agissant sur les mentalités, entraînera la participation populaire massive sans laquelle ne peut réussir le « plan d'urgence et de réactivation économique ».

Croisade contre l'ignorance

Cette « croisade » contre l'ignorance n'a eu recours qu'à des volontaires, de très jeunes gens pour la plupart, enthousiastes et « motivés », mais aussi des mères de famille, des fonctionnaires, des membres des professions libérales acceptant d'offrir une partie de leur temps. Des aveugles eux-mêmes ont demandé à enseigner le braille à d'autres aveugles. Très intéressée par l'aspect éducatif de cette campagne, l'UNESCO y a dépêché ses meilleurs experts. Son directeur général, M. M'Bow, a lancé en janvier à tous les Etats membres de l'Organisation un appel pour que la solidarité internationale aide à couvrir une partie des 20 millions de dollars que coûte l'opération. Les Pays-Bas, le Conseil mondial des Eglises, entre autres, se sont manifesté. Cuba, qui a mené une expérience analogue en 1961, a envoyé plus de mille maîtres ; les syndicats suédois ont offert cinquante mille lampes à gaz. Mais l'effort essentiel a été entrepris par les Nicaraguayens eux-mêmes.

Depuis le 24 mars, cent qua-vingt mille alphabétiseurs tentent d'amener progressivement huit cent cinquante mille analphabètes à découvrir, à travers des rudiments de lecture et d'écriture, qu'une nouvelle vision du monde est possible. Faire comprendre aux paysans que les produits de la terre qu'il cultive vont devenir en partie sa propriété grâce à la réforme agraire ; expliquer à l'ouvrier que la nationalisation des entreprises de Somoza n'est qu'un acte de justice dont le voilà gérant : tels sont quelques-uns des objectifs.

Dans cette pédagogie qui enseigne les cinq voyelles à partir des mots *la revolucion*, l'alphabétisation est bien plus que l'alphabétisation. *« D'ores et déjà*, estime Raul Ferrer, vice-ministre de l'éducation à Cuba, *cette campagne paraît mieux engagée que celles menées en 1978-1979 en Angola, au Mozambique, en Guinée-Bissau. Elle a aussi un caractère différent de la nôtre. A Cuba, nous nous sommes appuyés sur des masses organisées. Ici, c'est un moyen d'organiser la population. »*

Ce qui devrait se produire au cours de ce « séminaire politique géant » (selon une formule du dirigeant Tomas Borge), où chacun va apprendre de l'autre, ce sont les retrouvailles d'un pays avec lui-même. Les alphabétiseurs vont découvrir et recenser les hommes, leurs conditions de vie, de santé, d'habitat, la faune et la flore, les gisements miniers et aussi le très riche trésor culturel des mythes, légendes, coutumes et musiques populaires. De leur côté, en déchirant un peu le papier de leurs doigts gourds, pour écrire le mot *liberté*, les paysans auront peut-être le sentiment d'acquérir une dignité nouvelle. Pour les uns et les autres, ce sera une expérience unique dont le ministère de l'éducation entend bien tirer la leçon aussitôt en organisant dès la sixième mois de la campagne une consultation populaire générale sur les finalités de l'éducation, et en accélérant la formation permanente des adultes.

Par cette « révolution culturelle », pacifique et originale, le Front sandiniste espère, en dépit des tentatives de déstabilisation, assurer l'avenir du nouveau régime. — P. K.

● *Le comité Nicaragua information* nous fait savoir que pour faire fonctionner convenablement les trente-neuf mille cent quatorze unités d'alphabétisation en zone urbaine et les cent quarante mille huit cent quatre-vingt-six unités opérant en zone rurale une aide internationale est indispensable. Elle peut revêtir la forme d'une aide matérielle : cahiers, crayons, gommes, etc., mais aussi verres et montures de lunettes même usagées car la moitié environ des « élèves » sont dans l'impossibilité d'étudier en raison d'une vision défectueuse non corrigée. L'aide financière est également bienvenue. Le comité Nicaragua information a son siège à la bourse du travail de Montreuil, 93100 ; tél. : 858-91-82, poste 375. Les chèques peuvent être adressés avec la mention « alphabétisation » au compte suivant : C.I.C. D. 2 987 784.

CORRESPONDANCE

A propos de l'expulsion d'un citoyen haïtien

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Paul Denis, citoyen haïtien récemment expulsé de République Dominicaine où il s'était rendu comme responsable d'un projet d'assistance médicale, d'alphabétisation et de formation professionnelle en faveur de ses compatriotes, coupeurs de canne à sucre.

Contrairement à ce qu'a dit l'ambassade dominicaine dans une correspondance publiée par *le Monde* du 12 mars 1980, j'affirme que cette même ambassade m'a délivré un visa valable du 26 octobre 1978 au 26 janvier 1980. Je suis d'autre part rentré à Santo-Domingo le 2 décembre 1978 et non en septembre de cette même année, comme l'affirme l'ambassade. Je ne me suis trouvé à aucun moment en situation illégale en République Dominicaine, ayant dès mars 1979 présenté une demande d'asile politique auprès du service dominicain d'immigration.

[Nous avons pu constater, sur le passeport de M. Denis, l'exactitude de ses affirmations.]

Etats-Unis

LES PERSONNALITÉS AMÉRICAINES LES PLUS INFLUENTES selon « U.S. News And World Report »

Washington *(A.F.P.)*. — L'hebdomadaire *U.S. News and World Report* a établi sa liste annuelle des personnes les plus influentes des Etats-Unis. Le magazine américain a interrogé un échantillon de mille cinq cent soixante-neuf « décideurs » (membres du Congrès, chefs d'entreprise, syndicalistes) pour établir une liste des trente personnalités.

Comme tous les ans, le chef de la Maison Blanche vient largement en tête, suivi, en deuxième position, par M. Paul Volcker, président de la Banque fédérale de réserve, talonné de près par M. Zbigniew Brzezinski. En quatrième position figure le speaker (président) de la Chambre des représentants, M. Thomas O'Neill. En cinquième, le président de la Chase Manhattan Bank, M. David Rockefeller, précédant d'une place Mme Rosalynn Carter — qui remonte de la vingt-deuxième position à la sixième.

Viennent ensuite le chef de la majorité démocrate au Sénat, M. Robert Byrd, le présentateur du journal du soir à la chaîne de télévision C.B.S., M. Walter Cronkite, le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance et le président de la Cour suprême, M. Warren Burger. Les principaux concurrents de la course à la Maison Blanche ont recueilli peu de suffrages. M. Edward Kennedy, principal rival du président Carter pour l'investiture démocrate, n'occupe que la quatorzième position, tandis que M. Ronald Reagan, favori du parti républicain, doit se contenter d'une modeste vingt-sixième place.

Les Indiens Shoshones contre les missiles MX

Washington *(A.P.)*. — *Le projet d'installation du missile mobile MX, qui rencontre déjà quelques déboires au Congrès, est maintenant la cible des Indiens Shoshones. Ceux-ci affirment qu'il viole l'accord qu'ils ont signé avec le gouvernement américain il y a cent seize ans. Les avocats des Indiens ont déclaré, dimanche 6 avril, que le projet d'installer le système de missiles MX dans le Neveda serait en contradiction avec le traité de Ruby Valley, signé le 1er octobre 1863, par deux représentants du gouvernement et douze « chefs, guerriers et notables » de la nation shoshone.*

L'accord avait été négocié à la demande du président Abraham Lincoln pour garantir le passage des colons blancs dans les terres appartenant aux tribus shoshones.

Contrairement à la plupart des traités de cette époque qui tiraient un trait sur les prétentions territoriales des Indiens, le pacte de Ruby Valley fixait les frontières des terres shoshones. Ces terres représentent notamment des milliers d'hectares du désert du Nevada choisis par les autorités militaires pour la construction des quatre mille six cents abris où circuleraient les deux cents missiles mobiles.

Le gouvernement estime que la région est actuellement une « terre publique » et que le traité de Ruby Valley est devenu caduc à la suite de la décision, prise en 1872, de créer la réserve de Duck Valley pour la population shoshone de l'Ouest.

Les avocats des Indiens font valoir quant à eux que les Shoshones ne se sont jamais installés dans cette réserve, et que plus de quatre mille d'entre eux vivent encore dans la région de Ruby Valley, où ils sont installés depuis des siècles.

AMÉRIQUES

EN ÉGRENANT LES PETITES ANTILLES

V. — Saint-Vincent et les Grenadines : la plus belle île du monde...

Après Anguilla, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, la Martinique et la Guadeloupe que l'on a observées depuis la Dominique, Jean-Pierre Clerc a rencontré à Sainte-Lucie Georges Odlum, un vice-premier ministre qui promet. Nous voilà maintenant à Saint-Vincent. Mais que manque-t-il donc à cette perle des eaux bleues pour être un lieu biblique ? (Voir nos articles précédents dans « le Monde » des 4, 5, 6-7 et 8 avril).

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Kingstown. — Bien à plaindre le Pâris qui devrait attribuer la pomme à la plus belle des Petites Antilles ! Naguère, la Dominique recueillait des suffrages. Aprement montagneuse, elle fut l'ultime forteresse des Caraïbes, dont les derniers descendants, des Indiens très métissés de Noir, vivent aujourd'hui dans une misérable réserve, sur sa côte atlantique. Les dépliants touristiques assurent que *« la forêt dominicaine est demeurée telle que Colomb la découvrit, le dimanche 3 novembre 1493 »*. Depuis le cyclone David du 29 août dernier, le Jardin d'Eden ressemble, avec ses troncs étêtés, ébranchés, écorcés, à une quelconque forêt méditerranéenne après l'incendie.

La nature, infatigable, fera tôt reverdir mornes et ravins. En attendant, décernons la palme à Saint-Vincent ! Pour les Grenadines, certes, somptueuse poignée d'émeraudes jetées entre Caraïbes et Atlantique par un dieu évidemment esthète. Mais aussi pour l'île mère elle-même — suprême château fort dominé, au nord, par un donjon impressionnant : le volcan de la Soufrière.

Sa côte orientale, battue par la longue houle océane, est ourlée de plages de sable noir. Le rivage caraïbe, plus abrité, est aussi plus déchiqueté, qui multiplie les baies, Châteaubelair, Petit-Berdel, Anse-Nahaut, Wallilahou, Anse-Cayenn, Kingstown... Cette terre tout en creux et en bosses porte une végétation partout luxuriante, sauf aux pentes de la Soufrière, où l'éruption du vendredi saint 1979, la plus récente d'une longue série, a projeté des épaisseurs de cendres et de scories gris rouille sur les arbres et les bananeraies. Au sud, contre l'horizon marin, se dressent tours « ruineuses », barbacanes croulantes, et une manière de long rempart : ce sont îlets, récifs, et puis Boquia, la première des Grenadines, allongée aux tremblantes limites de l'eau et du ciel.

Un lieu biblique ?

Que manque-t-il à Saint-Vincent pour être un lieu biblique ? Ni la fécondité des eaux, poissonneuses à suffisance, ni la salubrité de l'air, entretenue par l'infatigable alizé du noroît, ni l'abondance des fruits de la terre. Pas même un surnom, *« Tahiti des Caraïbes »* — ambigu, il est vrai, puisque dû au passage céans du fameux capitaine Blight (celui du *Bounty la Révolte)*, qui y rapporta, de Polynésie, en 1793, un plant d'arbre à pain, dont la descendance est, aujourd'hui, l'honneur du jardin botanique de la capitale.

Saint-Vincent, perle des perles ! Mais voilà : les îles sont filles, en cela que, comme elles, la plus belle du monde... ne peut donner que ce qu'elle a. On sait depuis longtemps que les tropiques sont tristes. Où le sont-ils davantage, où paraissent-ils plus profondément démunis que dans les *« isles fortunées »* ?

Sur elles, minuscules, rôdent les souvenirs d'une histoire monstreuse — les massacres d'Indiens, la traite des Noirs, les guerres, les épidémies, les naufrages. A quoi la nature a ajouté son lot de calamités : les cyclones, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques. Il y traîne, plus subtils, les démons de l'autodénigrement, les sirènes de la cancanerie — cela suscité par l'horizon borné, le temps presque immobilisé, la conscience de l'insignifiance du lieu, qui livre l'avenir à de plus puissants.

Pour toucher la pauvreté du doigt, Saint-Vincent est, aussi, l'endroit rêvé. Quatre cents kilomètres carrés, cent mille habitants : c'est la Petite Antille par excellence. Seules la Barbade, la Martinique et la Guadeloupe sont (deux à trois fois) plus peuplées.

Plus des deux tiers de la population employés aux champs ; six dixièmes du territoire occupés par la montagne, *boisée*, impropre à la culture : le calcul est simple, cela fait 20 ares par personne, moins de 1 hectare par famille. Théoriquement, du moins, car les grandes propriétés (à l'échelle de l'île) sont nombreuses : la norme, c'est donc 1 demi-hectare pour faire vivre le père, la mère et trois ou quatre enfants. Ce n'est pas la misère, c'est le dénuement. L'ordinaire, c'est, ici, la patate douce, l'igname, le maïs, la banane, quelques légumes, un peu de poisson...

Comme presque toutes les Petites Antilles au vent — celles situées au sud de la Guadeloupe, — Saint-Vincent est une « île à bananes » ; accessoirement à noix de coco. Elle est, en outre, le principal producteur mondial de marante. Ah ! vous non plus ? Eh bien ! c'est un amylacé dont la racine, pilée et séchée, entre dans la confection des farines pour bébés américains, et dans le conditionnement de certains papiers pour ordinateur. Naguère, Saint-Vincent produisait aussi un peu de canne à sucre et de coton. Elle laisse, désormais, ces cultures aux Petites Antilles sous le vent (celles du nord) et à la Barbade.

Le tourisme est, ici, balbutiant. L'industrie y est limitée au conditionnement de quelques produits agricoles. Bananes, coprah, arrow-root (la marante), sont, dès lors, les seules sources de devises de l'île.

C'est d'autant moins brillant que, comme presque tous les Etats du tiers-monde, Saint-Vincent n'a aucun moyen de peser sur les prix de la plupart de ses productions, fixés à Londres, comme tant d'autres. Quelques grosses sociétés anglaises ont le monopole de la commercialisation des produits tropicaux dans les Petites Antilles anglophones : la Gheest pour les bananes, la Bocker pour la canne à sucre...



Où trouver, dès lors, le « petit quelque chose en plus » qui permettrait de créer des emplois pour une population en croissance rapide, dont la moitié est déjà sous-employée, parfois sans emploi ; dont la jeunesse, nombreuse, a besoin d'écoles et de dispensaires, et dont une partie, celle qui vit dans les Grenadines, manque des commodités les plus élémentaires, à commencer par l'eau douce ?

Certaines îles voisines de Saint-Vincent se sont lancées à corps perdu dans le tourisme : Sainte-Lucie, la Barbade... Les dirigeants de Kingstown sont, traditionnellement, sceptiques sur ce point. Un ancien premier ministre, M. John Mitchell, a fièrement proclamé, il y a quelques années, qu'il ne permettrait certainement pas *« la dévastation du pays pour grapiller les dollars des touristes »*. Son successeur, M Milton Cato, s'est, jusqu'à nouvel ordre, tenu à ce programme.

D'autres tentations rôdent dans les parages. A défaut de vendre l'âme du peuple, on peut, par exemple, vendre une partie de son territoire. Quatre bijoux au moins du diadème des Grenadines ont été achetés par des étrangers : les îles de Mustique, où la princesse Margaret d'Angleterre ne dédaigne pas d'aller folâtrer ; Young-Island, Petit-Saint-Vincent et Palm-Island.

Parce qu'elles n'ont guère plus de défense que de ressources, toutes ces îles éveillent les tentations les plus folles. La Mafia américaine songe périodiquement à faire de telle ou telle un tripot — avec casino, night-clubs, et aménités diverses. Toutes n'ont pas également résisté.

A la Dominique, le gouvernement de M. Patrick John, renversé par des émeutes en juin dernier, avait entrepris de céder pour quatre-vingt-dix-neuf ans plus de 120 kilomètres carres (10 % du territoire) à un Texan qui avait projet d'y établir un port franc, une zone industrielle, un aéroport international, etc., — le tout sans consultation du Parlement ! Le gouvernement d'Antigua, une île à la population aussi noire que celle de la plupart des Petites Antilles, a accueilli une société canadienne dont l'objet serait de livrer certains produits « sensibles » à l'Afrique du Sud...

Le rêve antillais pourrait-il virer au cauchemar ? Certains projets sont, en tout cas, bien inquiétants. Il y a quelques années, une grosse société américaine avait proposé à Saint-Martin de recueillir ses effluents chimiques, moyennant un petit paquet de dollars. Aux Etats-Unis, où se développe la phobie de la pollution, certains pensent que *« les îles peuvent être d'excellentes poubelles pour les déchets américains »*, nous a déclaré un haut fonctionnaire français aux Antilles.

Sans aller jusqu'à ces extrêmes, les îles Caraïbes sont déjà devenues l'un des principaux dépôts de carburant de la planète. La société américaine Amerada Hess, en particulier, s'est spécialisée dans la construction de semblables lieux de stockage. A Sainte-Lucie, les conditions draconiennes, naguère imposées au gouvernement de M. Patrick Compton par M. Hess, ont fait hurler l'opposition de gauche, aujourd'hui au pouvoir. Les Antilles néerlandaises méridionales, et même les îles Caymans, ont déjà d'énormes capacités de transbordement et de dépôt. A Sint-Eustatius, une des Antilles néerlandaises du Nord, un port d'éclatement, accessible aux pétroliers de 500 000 tonnes, est déjà en fonctionnement.

Lorsqu'elle est désargentée, la beauté est, décidément, exposée à bien des compromissions.

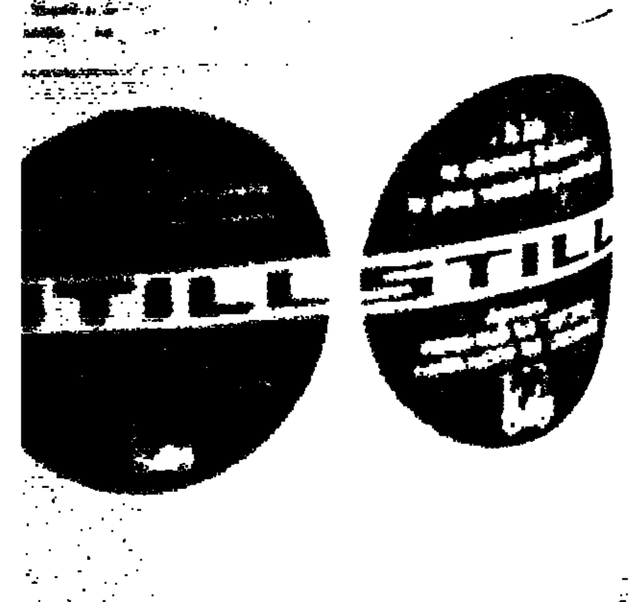
Prochain article :

LA BARBADE, UN PETIT MIRACLE AU VENT FRAIS DE L'HISTOIRE









AFRIQUE

LE CONFLIT SAHARIEN

Rabat redoute un « rééquilibrage » de la politique américaine à son détriment

Rabat. — Face à la menace des guérilleros du Polisario qui bénéficient d'un armement dont on souligne la diversité (une enquête de « Paris-Match » sur les combats de Zag de fin février a été reproduite dimanche 6 avril en première page du journal « le Matin du Sahara », proche du parti gouvernemental des indépendants), l'opinion publique marocaine a visiblement tendance à juger les amis ou les alliés du Maroc en fonction d'une seule pierre de touche : leur attitude au sujet du conflit du Sahara occidental.

De notre correspondant

Deux délégations de parlementaires américains qui se sont succédé à Rabat viennent encore d'en faire l'expérience. La première, conduite par M. Thomas O'Neil Jr, président de la Chambre des représentants, était arrivée mercredi dans la capitale marocaine, la seconde, conduite par M. Clement Zablocki, président de la commission des affaires étrangères de la même Assemblée, l'y a rejointe dimanche. M. O'Neil a rencontré samedi le premier ministre, M. Maati Bouabid, qui l'a assuré au nom du roi Hassan II de l'intérêt que le souverain portait à la visite de la délégation américaine.

De fait, M. O'Neil et ses collègues ont été reçus avec d'autant plus d'intérêt que d'autres parlementaires américains s'étaient rendus récemment en Algérie où ils avaient pris des contacts avec le Polisario. Ce fut notamment le cas d'un membre de la même Chambre des représentants, un élu de New-York, M. Stephane Solarz, dont le journal *Al Bayane*, organe du P.P.S. (parti populaire socialiste, communiste), n'a pas hésité à publier le rapport au moment même où ses collègues arrivaient à Rabat. Dans ce rapport, M. Solarz affirme en conclusion : « *Dans les conditions actuelles, la vente d'équipement militaire anti-insurrectionnel au Maroc, à utiliser dans sa guerre d'annexion du Sahara occidental, n'est compatible ni avec nos idéaux ni avec nos intérêts.* »

Comme on peut l'imaginer, cette conclusion a valu à M. Solarz un commentaire cinglant du journal du P.P.S., qui a répliqué : « *S'il y a une guerre d'annexion au Sahara occidental, elle est menée par le Polisario, commandité par Alger et Tripoli.* » De son côté, la presse gouvernementale adjure les Etats-Unis de « *faire un choix* » et de soutenir le Maroc dans sa lutte pour son intégrité territoriale, « *dans l'intérêt de l'Occident tout entier* ».

Les difficultés de M. O'Neil auront en tout cas permis de faire deux constatations.

D'une part, une fois de plus, on ne peut qu'enregistrer l'extraordinaire unanimité de l'opinion marocaine depuis l'extrême gauche jusqu'au parti gouvernemental en passant par l'U.S.F.P. (Union socialiste des forces populaires, socialiste) dès qu'il s'agit du Sahara : la question est considérée comme réglée. D'autre part, on observe un certain agacement de l'opinion publique marocaine devant la tentative des parlementaires américains en vue de « *rééquilibrer* » la politique de leur gouvernement dans un sens défavorable au Maroc et de la faire revenir sur ses décisions récentes de vente d'armes à ce pays.

ROLAND DELCOUR.

● *« Les forces sahraouies ont harcelé à l'arme lourde les positions marocaines à Smara, au Sahara occidental, du 27 au 29 mars »*, indique un communiqué publié lundi 7 avril à Alger par le Front Polisario. — *(A.F.P.)*

Algérie

Une manifestation d'étudiants en faveur du « droit à l'existence de la culture berbère » est réprimée avec brutalité

Alger. — Une centaine d'arrestations, dont celles d'enseignants, plusieurs blessés, dont certains assez gravement, peut-être même, si l'on en croit certains, un mort, tel est le bilan de l'intervention policière contre une manifestation qui a regroupé, lundi 7 avril en milieu de matinée, quelques centaines d'étudiants place du 1er-Mai, dans le centre de la ville. Les manifestants, venus pour certains de Tizi-Ouzou en Kabylie, à une centaine de kilomètres à l'est d'Alger, entendaient réclamer le droit à l'existence pour « *la culture et la langue berbère* ». Ils arboraient des banderoles proclamant « *Culture populaire* », « *Liberté d'expression* », « *Démocratie culturelle* » et « *Le berbère n'est-il pas une langue algérienne ?* ». Les policiers sont intervenus très rapidement, dès le départ du cortège. Agissant avec une grande brutalité, ils l'ont coupé en deux, isolant une centaine de jeunes qu'ils ont embarqués, avec force coups de matraque, dans les fourgons. Parmi les étudiants appréhendés se trouvaient un grand nombre de responsables, membres de comités de cités ou de facultés. Les autres manifestants, maintenus à distance et criant « *Policiers assassins* », se sont alors réfugiés à l'université au cœur de la ville, où ils ont tenu tout l'après-

De notre correspondant

midi une assemblée générale. Ils ont décrété une grève des cours tant que leurs camarades ne seraient pas libérés et envisageaient d'organiser mardi de nouvelles manifestations.

C'est la seconde fois en quinze jours que des étudiants manifestent dans les rues de la capitale pour poser le problème du berbère dont certains voudraient faire une « *seconde langue nationale* ». Le 16 mars, en effet, un groupe d'environ deux cents jeunes a défilé rue Larbi-Ben-Mhidi et a été violemment dispersé aux abords de la poste centrale ; une quarantaine d'arrestations auraient alors été opérées et cinq auraient été maintenues.

Des « problèmes marginaux »

Dans la soirée de lundi, la radio a fait état en termes vagues d'une manifestation organisée « *par certains jeunes* ». Notant sa « *synchronisation avec celle organisée à Paris le même jour près de l'ambassade d'Algérie avec le concours d'éléments étrangers et hétéroclites* », elle a mis en doute des revendications exprimées et a estimé qu'il s'agissait de « *soulever des problèmes marginaux* » et d' « *abuser de la bonne foi de certains jeunes pour les entraîner dans des voies dont ils ne savent pas où elles mènent* ». Le commentateur a aussi rappelé les orientations de la charte nationale et a souligné la volonté des autorités de ne pas s'en écarter. La charte stipule notamment que « *l'usage généralisé de la langue arabe et sa maîtrise en tant qu'instrument fonctionnel créateur est une des tâches primordiales de la société algérienne* ». Elle ne fait, en revanche, aucune allusion au berbère et plus particulièrement au kabyle, qui serait encore parlé par quelque trois millions de personnes.

Les Kabyles, qui réclament le « *droit à la différence culturelle* » avaient éprouvé des sentiments mêlés devant les campagnes menées à la fin de 1979 et au début de 1980 par les étudiants « *arabisants* » réclamant l'arabisation totale et rapide de toute la fonction publique, de la vie culturelle et de l'information. La violence qui répond à nos manifestations, notent avec amertume certains d'entre eux, contraste avec « *la magnanimité et la patience des autorités* » devant le long « *défi* » des étudiants arabisants en grève pendant trois mois et « *l'outrance de leurs revendications* ».

C'est dans ce climat qu'est survenu, le 10 mars, un incident qui a mis le feu aux poudres : l'interdiction par le wali de Tizi-Ouzou d'une conférence de M. Mouloud Mammeri, universitaire et romancier, qui devait traiter de la « *poésie kabyle ancienne* » devant les étudiants de la grande cité kabyle (*le Monde* du 19 mars). Refusant le « *fait accompli* », les étudiants ont engagé une action pour obtenir l'annulation de la décision préfectorale et pour populariser le problème de la culture berbère. Ils ont reçu rapidement le soutien des lycéens de la région et les incidents se sont multipliés ces trois dernières semaines. Récemment encore, des enseignes en arabe ont été brisées à coups de pierre à Tizi-Ouzou. Des manifestations ont eu lieu à L'Arbaâ-Nath-Irathen (ex-Fort-National), Azazga et dernièrement encore à Aïn-El-Hammam (ex-Michelet). Dans cette dernière ville, les manifestations auraient été notamment le fait d'ouvriers membres d'une coopérative. Les autorités auraient réagi par un renforcement de la gendarmerie et, disent les étudiants de Tizi-Ouzou, par des arrestations de « *militants berbéristes* » qui pourraient être inculpés « *d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat* ». A Dra-El-Mizan, soixante-dix arrestations ont été opérées après une manifestation de lycéens.

Tous ces mouvements expriment plus la sensibilité d'une minorité soucieuse de voir reconnu et protégé son héritage culturel propre que des revendications qui restent confuses et ne se traduisent pas dans des propositions précises. Un tract diffusé lundi à Alger annonce la création d'un « *comité de soutien et de défense de la culture berbère* » qui se propose de « *faire avancer la question berbère sur le terrain politique* ».

Les auteurs de ce texte affirment que « *l'oppression culturelle berbère recoupe l'oppression des paysans, des travailleurs, des femmes, des étudiants et, d'une façon générale, de tout notre peuple* ». Ce pamphlet, qui n'est pas signé, est attribué ici au Front des forces socialistes (F.F.S.) de M. Aït Ahmed. Aucun des étudiants que nous avons interrogés ne l'a cautionné ; tous ont dénoncé là une « *nouvelle tentative de récupération et de déviation de notre mouvement* ».

La majorité des étudiants de la capitale se sont tenus en marge de cette agitation, comme ils l'avaient fait d'ailleurs lors de la grève des arabisants. Les arrestations de lundi et le caractère brutal de la répression amèneront-elles cette majorité silencieuse qui affronte quotidiennement d'autres problèmes — conditions de logement, de travail, de transports — à se solidariser ?

DANIEL JUNQUA.

Manifestation à Paris

Environ quatre cents Algériens, pour la plupart des Kabyles, ont manifesté sans incident, lundi après-midi 7 avril, place des Etats-Unis (16e), en faveur de la « *sauvegarde de la culture berbère en Algérie* ». Réunis à l'appel d'un « comité de défense des droits culturels en Algérie » et, ont-ils souligné, « *sous l'égide d'aucun parti politique* », les manifestants n'ont pu, comme ils le souhaitaient, se rassembler devant les locaux de l'ambassade d'Algérie, 18, rue Hamelin (16e), gardés par la police. Ils ont donc stationné pendant deux heures place des Etats-Unis, brandissant des banderoles écrites en français et en kabyle sur lesquelles on pouvait lire notamment : « *Non à la répression culturelle !* », « *Pour les langues populaires en Algérie !* », « *Non au génocide culturel !* »

ASIE

... d'étudiants en faveur
... de la culture berbère
... avec brutalité

Inde

En proie à une vive agitation depuis sept mois, l'État de l'Assam est déclaré «zone de troubles» et soumis à une législation d'exception

New-Delhi. — L'Assam a été déclaré zone de troubles, samedi 5 avril, afin de permettre aux autorités d'y appliquer, pendant une période de deux mois, des dispositions rigoureuses pour assurer le maintien de l'ordre public. Selon ces textes, les forces armées peuvent intervenir contre toute personne menaçant ce dernier et faire, si nécessaire, usage de leurs armes ; les réunions de plus de quatre personnes sont interdites ainsi que le transport des armes, tout « suspect » peut être appréhendé sans mandat d'arrêt et des perquisitions pourront être opérées dans les mêmes conditions. Aucune poursuite ne pourra être exercée, sans l'accord du pouvoir central, à l'encontre de ceux qui appliqueront ces mesures.

La Cour suprême de l'Assam a cependant décidé, lundi, d'ajourner l'application de ces dispositions, à la suite du recours d'un citoyen soutenant qu'elles violaient les droits fondamentaux garantis par la Constitution.

Le gouvernement central avait promulgué, dimanche, une ordonnance permettant d'interdire les grèves dans tout service considéré comme essentiel. D'autre part, la cession de terrains à des personnes ne possédant pas la citoyenneté indienne pourra être interdite. Les autorités manifestent ainsi leur volonté de mettre un terme à l'agitation qui règne dans cette région depuis sept mois à la suite de la campagne lancée par les étudiants contre la présence, dans l'Etat, d'un grand nombre d' « étrangers », c'est-à-dire d'immigrants en provenance du Bengale-Occidental, du Bangladesh et, plus récemment, du Népal.

Jusqu'à présent les discussions entre les autorités et les responsables du mouvement n'ont abouti à aucun résultat. Face à la fermeté du gouvernement et à ce que certains ont considéré comme une « déclaration de guerre », les étudiants semblent décidés à poursuivre leur action. Plus de quinze mille personnes auraient été arrêtées puis relâchées au cours des manifestations qui se sont déroulées devant les édifices administratifs.

De notre correspondant

Le nord-est de l'Inde comprend cinq Etats : l'Assam, le Manipur, le Méghalaya, le Nagaland et le Tripura, et deux territoires : l'Arunachal-Pradesh et le Mizoram, soit 255 000 kilomètres carrés et 25,5 millions d'habitants. La région, bordée par le Bhoutan, la Chine, la Birmanie, le Bangladesh et le Bengale-Occidental, représente à peine 8 % de la superficie du pays et compte moins de 4 % de sa population. Mais c'est une région-clé pour la sécurité et l'économie de l'Inde. Elle fournit la moitié de la production de thé, un tiers du pétrole, et dispose du plus important potentiel énergétique (hydro-électricité, gaz naturel, charbon, pétrole).

Depuis septembre dernier, sa principale composante, l'Assam — 19,2 millions d'habitants, — est en état de rébellion ouverte, et cette mutinerie se traduit par une paralysie quasi complète de l'Etat, dont les effets affectent d'autres régions du pays. A l'origine de la crise, la campagne lancée, à la veille des élections générales de janvier, par la jeunesse locale (1), afin de faire rayer des listes électorales les noms des « étrangers » qui y figuraient.

A défaut d'obtenir gain de cause, les étudiants sont néanmoins parvenus à bloquer le processus électoral et à faire reporter le scrutin dans douze des quatorze circonscriptions de l'État. Depuis lors, la pression populaire n'a cessé d'augmenter, se traduisant notamment par la fermeture complète, depuis décembre, du robinet pétrolier et par l'arrêt des raffineries locales, ce qui a provoqué une grave pénurie de gazole et de kérosène dans l'Etat voisin du Bengale, ainsi que dans le nord de l'Inde. Cette action, selon le ministre de l'intérieur, entraîne une perte quotidienne de 30 millions de roupies (2) pour l'économie indienne.

Aussi le gouvernement central vient-il de décider de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir l'acheminement normal du pétrole. Les responsables du mouvement refusant de céder, l'affrontement semble inévitable.

L'héritage de Gandhi

Pourtant, si l'on en croit les principaux instigateurs du mouvement, ce dernier se veut « *démocratique, pacifique et non violent* ». Il ressort en effet directement, quant à sa forme, de l'héritage gandhien, le terme couramment utilisé pour décrire l'agitation actuelle étant celui de « *satyagraha* », qui qualifiait pour lui l'état d'esprit des tenants de la non-violence. Il se traduit, en effet, par l'organisation, depuis plus de cent jours, de piquets de grève permanents autour des installations pétrolières et le long de l'oléoduc qui achemine l'or noir vers le reste du pays, et surtout par des démonstrations de masse devant les bureaux administratifs, au cours desquelles des milliers de personnes, femmes et enfants compris, cherchent délibérément à se faire arrêter.

Non violente, la campagne d'agitation n'en a pas moins fait, depuis septembre, de nombreuses victimes. Autant de « bavures » rejetées sur l'action d'éléments « incontrôlés » ou sur celle de l'armée dont l'intervention a déjà été requise à plusieurs reprises. Le mouvement a aussi provoqué l'exode quotidien de centaines de Bengalis vers des camps installés au Bengale-Occidental. En Assam, quinze mille « étrangers » seraient par ailleurs sans abri.

Confronté au défi de toute une population, le gouvernement central, qui, depuis décembre dernier, est directement responsable de l'administration de l'Etat (3), a, dans un premier temps, joué la carte de la négociation. Estimant inacceptable la demande des étudiants qui proposaient que soient considérés comme « étrangers », donc menacés d'expulsion, les immigrants installés en Assam depuis 1951 — quelque cinq millions — le gouvernement avait pour sa part suggéré de fixer l'année fatidique à 1971, soucieux qu'il était de respecter les accords conclus, notamment avec le Bangladesh.

Après avoir refusé la proposition gouvernementale, les étudiants ont rejeté le compromis élaboré par le gouverneur. Ce dernier, tout en fixant à 1967 l'année de référence pour le recensement des « étrangers » et leur élimination des listes électorales, prévoyait néanmoins que seules les personnes entrées en Assam après 1971 pourraient être expulsées. Cette solution risquait de laisser demeurer dans l'Etat plus de deux millions d'apatrides.

Un combat pour l'identité

Cette intransigeance s'explique par la conviction des jeunes Assamais de mener un combat pour sauvegarder leur identité ethnique, linguistique, culturelle et religieuse face à des centaines de milliers d' « envahisseurs » dont la plupart parlent une autre langue (le bengali) et dont une large fraction est musulmane.

Noble cause, qui masque cependant la dimension économique d'une révolte dont la raison pourrait être, plus prosaïquement, l'emploi. Un magazine indien (4), qui présentait récemment un tableau très sombre de la situation économique du Nord-Est, précisait notamment qu'en Assam, six familles sur dix vivent en-dessous du niveau de pauvreté, contre quatre en moyenne pour l'ensemble du pays ; 10 % seulement des villages sont électrifiés, et le revenu annuel par habitant y est de 852 roupies, contre 1 236 pour l'ensemble du pays.

A ces données s'ajoute une croissance démographique impressionnante. Ainsi, entre 1971 et 1980, la population de l'Assam aurait augmenté de plus de 30 %, contre 18 % pour l'ensemble du pays. Une fois constaté le très fort sentiment d'isolement de la population par rapport à la communauté nationale, force est de reconnaître que la crise actuelle a de nombreuses racines et qu'elle ne saurait se résumer à une simple vague de xénophobie.

De plus, aux dimensions socio-culturelles et économiques s'ajoute un facteur politique : à l'action des étudiants de l'Assam a en effet répondu un véritable blocus économique de l'Etat révolté par les jeunes éléments du Congrès (I) — le parti de Mme Gandhi — du Bengale-Occidental. Suspendue le 3 mars, leur opération n'en a pas moins provoqué pendant une semaine de graves perturbations dans le trafic routier et ferroviaire à destination de l'Assam. L'attentisme manifesté à cette occasion par Mme Gandhi n'a pas manqué d'être interprété comme la caution silencieuse du premier ministre à une initiative qui pouvait contribuer, il est vrai, à déstabiliser un des bastions de l'opposition et à gêner la coalition de gauche au pouvoir au Bengale-Occidental.

Que la crise du Nord-Est en général et de l'Assam en particulier soit exploitée politiquement, cela ne fait guère de doute. Récemment, le gouvernement a laissé entendre que le R.S.S. — la droite nationaliste hindoue — contribuait au désordre actuel en saisissant l'occasion de combattre l'influence croissante des musulmans dans cette partie du pays. Le 21 mars, le gouvernement avait aussi évoqué l'action de la C.I.A. Enfin, le rôle que joueraient les Chinois, notamment au Nagaland et au Mizoram, a été souvent mentionné.

En dépit des dénégations des dirigeants étudiants, le gouvernement n'a pas hésité à qualifier le mouvement de révolte de l'Assam « *d'antinational et sécessionniste* ». En ce qui concerne le danger de sécession, il n'est, pour s'en convaincre, que de jeter un coup d'œil sur une carte de l'Inde et de constater combien ténu est le cordon qui relie à la masse du sous-continent indien l'appendice constitué par les Etats du Nord-Est. Un appendice aujourd'hui dangereusement gangrené.

PATRICK FRANCES.

(1) Deux organisations animent cette campagne : l'All Assam Students Union, qui affirme représenter 75 % des 1,3 million d'étudiants et d'écoliers assamais, et l'All Assam Gana Sangram Parishad, qui regroupe plusieurs partis régionaux.

(2) Une roupie = 0,55 franc.

(3) Constatant l'impossibilité de constituer un gouvernement stable dans cet Etat, le président de la République avait proclamé, le 12 décembre, la « President's Rule ». L'administration est de ce fait assumée par le pouvoir central, et l'assemblée locale est suspendue.

(4) *India Today* du 16 février.

La police découvre des camps de travail forcé dans le Tripura

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Viols, sévices, tortures physiques étaient le lot quotidien des quelque deux cents personnes (dont cent vingt femmes) récemment libérées par la police dans des briqueteries de l'Etat du Tripura (à l'est de l'Inde) où elles effectuaient un travail forcé dans des conditions inhumaines, ainsi qu'il ressort du témoignage de nombreuses victimes de ces véritables « camps de concentration ». L'intervention de la police a permis de révéler l'existence d'un véritable « rackett ». Les victimes, qui étaient pour la plupart membres de tribus venues du Bihar, avaient quitté leur territoire affecté par la sécheresse dans l'espoir de conditions de vie meilleures.

Selon ces témoignages, rapportés, lundi 7 avril, par l'*Indian Express*, les femmes étaient violées systématiquement, contraintes à la prostitution et sauvagement battues pour les motifs les plus futiles. Quant aux enfants, ils étaient laissés pratiquement à l'abandon, et nombre d'entre eux sont morts de faim et de maladie. Le sort des hommes n'était pas meilleur et pour un oui ou un non ils étaient soumis à des tortures.

A tous ces sévices s'ajoutait un travail à ce point inhumain que, selon l'*Indian Express*, les travailleurs forcés vivaient en fait « *dans l'ombre de la mort* ».

« *Nous devions travailler quatorze heures par jour. A toute heure du jour ou de la nuit, nous devions être prêts à nous lever pour nous rendre aux fours. Mon fils, âgé de deux ans, est mort faute de médicaments* », raconte un homme récemment échappé de cet « enfer ». Les « travailleurs » étaient en fait de véritables esclaves, auxquels il n'était jamais permis de quitter ces « camps de concentration », fût-ce pour se rendre au marché local. Lorsqu'ils ont été libérés, certains d'entre eux vivaient dans ces camps depuis trois ans.

Afghanistan

Le secrétaire américain à la défense fait état d'« indications » de plus en plus sérieuses sur l'utilisation de gaz paralysants par les Soviétiques

Les Etats-Unis disposent « *d'indications de plus en plus sérieuses* » sur l'utilisation de gaz de combat paralysants par les troupes soviétiques en Afghanistan, a déclaré, lundi 7 avril, le secrétaire à la défense, M. Harold Brown. « *Il n'est pas exclu non plus*, a-t-il ajouté, *que l'Armée rouge fasse aussi usage du gaz mortel* « soman ». *La menace à long terme que constitue l'intervention soviétique est réelle et sérieuse. Si la région du golfe Persique tombait sous le contrôle des Soviétiques, nos alliés se trouveraient dans une situation d'asservissement économique, et nos propres intérêts vitaux seraient du même coup menacés* », a conclu M. Brown.

D'autre part, à Kaboul, le ministère afghan de la défense a annoncé, lundi, des mesures pour renforcer l'armée. Elles prévoient notamment « *l'enrôlement volontaire des lycéens diplômés, qui, après six mois de service, auront le droit de passer dans la réserve. Les sous-officiers de réserve qui ont déjà servi pendant deux ans dans l'armée peuvent se rengager comme volontaires* ». Ces mesures interviennent alors que, selon la radio pakistanaise, les insurgés musulmans auraient pris la base aérienne de Bagram, à une soixantaine de kilomètres de Kaboul, tuant un général soviétique ; deux autres généraux soviétiques et trois officiers supérieurs afghans auraient aussi été tués lorsque leur hélicoptère a été abattu. Ces informations n'ont toutefois pas été confirmées.

A New-Delhi, le chassé-croisé diplomatique se poursuit (*le Monde* du 8 avril). Lundi, le ministre cubain des affaires étrangères, M. Malmierca, a déclaré qu'il était « *chargé de mission* » par M. Castro pour « *trouver une solution politique et pacifique à la situation en Asie du Sud-Ouest* ». Arrivé le même jour en Inde en visite officielle, le premier ministre vietnamien a qualifié le pays hôte de « *bastion de paix et de stabilité en Asie* ». M. Pham Van Dong a déclaré que le Cachemire « *est partie intégrante du territoire sacré de l'Inde* » ; ce territoire étant aussi revendiqué et, en partie, administré par le Pakistan, cette remarque ne peut qu'être ressentie comme une provocation par le gouvernement d'Islamabad. Il se peut que M. Dong veuille obtenir, en échange de ces propos, la reconnaissance par Mme Gandhi du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh.

Enfin, le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Firioubine, est arrivé, lundi, dans la capitale indienne, venant de Katmandou, où il s'était entretenu avec le roi Birendra du Népal. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

Chine

- LE GOUVERNEMENT DE PEKIN a décidé de lever toutes les taxes douanières sur ses importations avec Taiwan. Cette mesure, qui représente un nouveau geste en faveur d'un rapprochement avec le régime nationaliste, survient à un moment où les échanges commerciaux indirects (notamment via Hongkong) entre *le continent et l'île* enregistrent un développement substantiel. — *(A.F.P.)*

- L'ETABLISSEMENT DE RELATIONS DIPLOMATIQUES NORMALES AVEC LA CHINE a été annoncé dimanche 6 avril à La Paz par M. Julio Garet, ministre des affaires étrangères. La Bolivie devra rompre ses relations avec Taïwan, mais le ministre a indiqué qu'il souhaitait le maintien des liens au niveau consulaire et commercial avec l'île nationaliste. — *(A.F.P.)*

EUROPE

La défense des droits de l'homme en Union soviétique

Un appel de M. Soljenitsyne en faveur de deux prêtres russes

M. Alexandre Soljenitsyne nous a fait parvenir la lettre suivante :

« Fini le temps des slogans que claironnaient les communistes : « Prenons Dieu à la gorge ! » *En dépit de leur toute-puissance totalitaire, les communistes évitent d'avouer qu'ils persécutent et exterminent la foi.*

» La Russie a vu se lever un prêtre courageux, indépendant, aimé bien au-delà des limites de sa paroisse, inébranlable face au règlement tchékiste de l'Eglise officielle : le Père Dimitri Doudko. Il a rétabli la prédication chrétienne de toujours, celle qui va droit au cœur du peuple et qui est aujourd'hui interdite, et le peuple, sevré depuis un demi-siècle de la parole divine, est accouru en masse vers lui.

» C'est pour cette raison-là qu'aujourd'hui les communistes veulent la perte du Père Dimitri. Mais la grande puissance tremble d'agir à découvert : on apprend de Moscou que le K.G.B. suscite parmi les jeunes de faux témoins en vue d'un faux procès où l'on accuserait bassement le Père Dimitri d'homosexualité et d'orgies bacchiques. Ils avaient déjà présenté ainsi — c'est le niveau de compréhension des dirigeants —, les entretiens spirituels du Père Doudko avec la jeunesse.

» Un autre prêtre indépendant et vaillant, le Père Gleb Iakounine, a été le premier à annoncer au monde la persécution déclenchée par Khrouchtchev contre l'Eglise ; pendant quinze ans, il a défendu sans crainte la cause de tous les chrétiens opprimés. Lui aussi va être jugé, mais pas ouvertement pour sa foi ou son amour de la justice : à son encontre on prépare une autre accusation mensongère, le trafic d'icônes. Et cette accusation sera avancée par le plus grand maraudeur et trafiquant de toute l'histoire russe, par le gouvernement soviétique qui a bradé et continue de brader les trésors inestimables de la religion orthodoxe et de l'art russe, en les vendant à l'étranger pour obtenir des devises.

» J'ai connu personnellement pendant de longues années ces deux prêtres inspirés et pleins d'abnégation, et je peux en témoigner. Il faut que le monde sache les infamies qui se fomentent contre eux. Voici que Brejnev à son tour attaque l'Eglise sur toute la ligne, on jette en prison de jeunes chrétiens récemment convertis et qui se réunissaient dans des cercles d'études : eux aussi seront jugés sur de fausses accusations.

» Les dirigeants communistes ont ont encore suffisamment de forces pour arrêter des gens, pour s'emparer de continents entiers. Mais ils n'ont plus aucun courage face à un regard franc. »

M. Willy Brandt est pressé par la C.D.U. d'intervenir en faveur de M. Sakharov

De notre correspondant

Bonn. — L'ancien chancelier Willy Brandt est soumis à une pression croissante de la part de certains chrétiens-démocrates qui lui demandent de s'engager plus activement en tant que prix Nobel de la paix, pour le respect des droits de l'homme en U.R.S.S., et plus spécialement en faveur du savant André Sakharov.

M. Alois Mertes, l'un des porte-parole de la C.D.U.-C.S.U. pour les problèmes de sécurité, également vice-président du groupe des parlementaires ouest-allemands pour la coopération germano-soviétique, a pris la tête de cette campagne dès le mois de janvier. En réponse, le président du S.P.D. a rappelé qu'il avait exprimé publiquement sa « consternation » au moment de la déportation d'André Sakharov à Gorki et qu'il avait formulé alors l'espoir que cette mesure ne serait pas l'annonce d'autres représailles en Union soviétique.

Non satisfait de cette réponse, M. Merte a demandé à nouveau au président du S.P.D. que tous les prix Nobel de la paix se mettent d'accord pour diffuser les écrits d'André Sakharov qui soulignent le lien entre la cause des droits de l'homme et celle de la paix.

M. Brandt ne peut qu'être embarrassé par les appels que lui adresse ainsi la C.D.U. En effet, les principaux dirigeants du S.P.D., qu'il s'agisse de l'ancien chancelier ou du président du groupe parlementaire, M. Wehner, encourent déjà les reproches de ceux qui les jugent un peu trop compréhensifs à l'égard du Kremlin. M. Wehner est allé jusqu'à soutenir tout récemment encore que le programme militaire de l'U.R.S.S. est essentiellement « *défensif* », et que l'intervention soviétique en Afghanistan doit être comprise comme une mesure « *préventive* ».

Les divergences d'opinion au sein même du parti social-démocrate accroissent de jour en jour les problèmes du chancelier Schmidt qui, s'il ne partage pas lui-même les vues des principaux dirigeants du parti, n'est toutefois pas en mesure de s'élever ouvertement contre eux.

JEAN WETZ.

Chasse au trésor près de Smolensk

De notre correspondant

Moscou. — Le lac Semlevskoïe, près de Smolensk, à 350 kilomètres à l'ouest de Moscou, abrite-t-il le trésor de Napoléon ou plutôt celui de Catherine II la Grande ? Une expédition archéologique, qui est en train de sonder la vase du lac, a signalé une forte concentration d'argent, de cuivre et d'autres métaux, a indiqué l'agence Tass, le lundi 7 avril.

Au moment de la retraite de Russie, Napoléon, en quittant Moscou, avait emporté des objets précieux appartenant au trésor du Kremlin, en particulier un carrosse doré de Catherine, des collections des cathédrales et des palais. Selon Tass, les derniers documents, qui mentionnent ce trésor, remontent à octobre 1812.

L'armée napoléonienne a bivouaqué pendant quelque temps sur les rives du lac Semlevskoïe, dont la nature est originale : il ne rend jamais les objets qui y tombent. Il est peu profond, de 4 à 5 mètres, mais son fond est recouvert d'une épaisse couche de vase atteignant par endroits 15 mètres. Grâce à un nouveau radar extrêmement sensible, qui réagit à tout ce qui se trouve dans la vase, les archéologues ont déjà reçu une masse d'informations sur la présence au fond du lac de pierres et de bois.

Pourtant, certains sont incrédules, affirme Tass. Ils estiment que Napoléon, quand il se trouvait au village de Semlevo, au début de novembre 1812, n'avait pas pu abandonner le trésor, car il n'avait pas encore perdu définitivement la campagne de Russie. Le lac est idéal pour les essais de nouveaux matériels. Mais le trésor, il faut le chercher ailleurs, dans le lac Bobrovskoïe, plus à l'ouest. C'est dans cette région que Napoléon a laissé, à la fin de novembre 1812, la Grande Armée qui fuyait vers Paris. C'est là qu'il aurait donné l'ordre de détruire toutes les archives et le trésor de la Grande Catherine. — D. V.

Un rapport du Mouvement pour l'indépendance de l'Europe

« Assurer sa survie, maîtriser son développement, affirmer son identité »

Le Mouvement pour l'indépendance de l'Europe où se retrouvent des membres de tous les courants de la majorité (1), rappelle l'ensemble de ses positions autour d'un nouveau rapport d'orientation dû à M. Jean-Claude Empereur, membre de son bureau, et définissant les « trois niveaux de l'indépendance européenne » : assurer sa survie, maîtriser son développement, affirmer son identité.

● DEFENSE : « *La sécurité de l'Europe,* affirme le M.I.E., *est en question. L'aggravation du rapport des forces entre l'Europe de l'Est et l'Europe occidentale, la crédibilité encore amoindrie du « parapluie » américain, doivent nous conduire à repenser les problèmes de la sécurité européenne. Qui ne voit les dangers mortels que recèle une résignation implicite à la neutralisation, voire à la « finlandisation » de tout ou partie de l'Europe occidentale ? Mais qui ne voit aussi les périls de l' « otanisation », dont l'idée connait, aujourd'hui, une certaine relance ?*

» La France, a fait, depuis longtemps, les choix militaires qui répondent à une analyse exacte des données techniques et politique : la dissuasion nucléaire est la moins chère et la plus sûre de toutes les défenses possibles ; elle affirme, par elle-même, cette volonté d'indépendance qui est le ressort même d'un esprit *de défense.*

» Nos partenaires européens n'en sont pas là. Ce que nous pouvons faire de mieux, dans les circonstances, c'est de toujours renforcer la crédibilité de notre force de dissuasion ; le temps viendra où elle sera acceptée par tous pour ce qu'elle est — le noyau dur de l'indépendance et de la sécurité européennes. Cette évolution des esprits demande (...) que nous gardions un contact étroit avec nos partenaires européens : que nous soyons nous-mêmes, mais disponibles. »

Pour ce qui est de l'énergie, « *l'Europe est, globalement et à terme, dépendante ; il lui faut donc mettre en œuvre une politique énergétique commune* ». Pour le M.I.E., ses trois composantes essentielles sont : la priorité au nucléaire, le développement des surgénérateurs étant « *un impératif majeur* » ; la réactualisation des programmes concernant les énergies nouvelles, notamment l'énergie solaire ou l'utilisation de la biomasse, et la création d'une agence européene; un programme européen d'économie d'énergie enfin.

● DEVELOPPEMENT. — Après avoir considéré que, « *avec la création du S.M.E. la Communauté s'est engagée dans la bonne voie),* et qu'une « *organisation monétaire européenne pourrait peser en faveur d'une réforme du système monétaire international, qui est en réalité le vrai problème* », le M.I.E. traite plus précisément de la politique industrielle. « *L'Europe doit être présente dans les industries de pointe : aérospatial, nucléaire, composants, bio-industrie, etc.* » et « *doit créer des « multinationales » de souche européenne Il est surprenant et un peu inquiétant que vingt ans de Marché commun ne l'ait pas encore permis. Rien pourtant n'est plus conforme à sa vocation, car la diversité des tempéraments et des habitudes de ses habitants pourrait être mise à profit pour organiser « un management » à l'européenne. (...)* »

Le M.I.E. plaide pour un développement important de la puissance « agro-alimentaire » européenne et une relance de la politique agricole commune.

● CULTURE. — Le M.I.E. souhaite des progrès rapides vers une éducation européenne. Réflexion commune sur le contenu de l'enseignement et création d'un centre permanent d'études ; développement d'un multi-linguisme européen « *seul moyen de sauvegarder la diversité, mais aussi de se préserver de l'envahissement d'un sabir, qui peut être le véhicule de la technique et du commerce, mais n'est porteur d'aucune culture* » ; politique d'équivalence des diplômes ; « *présence de l'Europe en tant que telle dans les programmes et réorientation dans ce sens de l'étude de l'histoire et de la géographie, mais aussi du droit, de l'économie, de la technologie, des arts et des littératures* » ; accroissement de la mobilité intra-européenne des étudiants, qui devrait « *atteindre au moins 10 % dans les prochaines années* ».

L'explosion technologique rend par ailleurs inéluctable, selon le M.I.E., l'examen d'ensemble des problèmes posés par l'existence des monopoles audiovisuels, là où ils existent, et les « blocages » qu'ils provoquent.

(1) Le directoire du mouvement pour l'indépendance de l'Europe est ainsi composé : Olivier Guichard, président ; Alain Ravennes, délégué général, Aymar Achille-Fould, Roger Chinaud, Michel Cointat, André Fanton, Pierre Messmer, Maurice Schumann, Claude Trabuc, André Bettencourt.

Pays-Bas

Les squatters menacent de perturber les cérémonies du couronnement

De notre correspondant

Amsterdam. — Les squatters néerlandais ont décidé de faire du 30 avril une journée d'action contre la pénurie de logements. Ils ont appelé leurs sympathisants dans tout le pays à se rendre ce jour-là à Amsterdam, devant le Nieuwekerk où se dérouleront les cérémonies du couronnement de la princesse Beatrix. La police de la capitale a prévu la mise en place d'importants dispositifs de sécurité. Les squatters estiment que les sommes importantes affectées à ces cérémonies trouveraient un meilleur emploi dans la construction de logements à loyer modéré pour les quelque cinquante mille personnes officiellement inscrites sur les registres d'Amsterdam comme étant à la recherche d'une habitation.

Les menaces des squatters font revivre ici les souvenirs du mariage de la princesse Beatrix avec le prince allemand Klaus von Amsberg, au mois de mars 1966, quand des « provos » d'Amsterdam avaient lancé des engins fumigènes vers le cortège nuptial, embarrassant vivement les autorités municipales de l'époque.

Après une dizaine d'années de calme relatif dans la capitale néerlandaise, les squatters ont pris la relève des provos des années 60. Tandis que ces derniers soulignaient volontiers l'aspect ludique de leurs provocations contre les autorités, les squatters font de plus en plus figure de militants acharnés. Au début du mois dernier, ils ont livré de véritables batailles rangées contre la police d'Amsterdam, autour d'un bâtiment occupé. Les autorités municipales ont finalement dû faire appel aux chars de l'armée pour déblayer les barricades qui avaient paralysé la circulation routière pendant trois jours.

Après une trêve de courte durée, les squatters ont repris leurs actions d'occupation avec grand éclat. Le jeudi 3 avril, des membres de la brigade anti-émeute ont dû intervenir contre une cinquantaine de squatters qui avaient mis à sac les bureaux du service de relogement d'Amsterdam pour protester contre le manque de logements. La veille, les squatters s'en étaient pris pour la première fois à des immeubles de luxe récemment construits, mais en majorité inoccupés en raison de leur prix élevé.

Les dernières actions ont encore une fois démontré que les organisations de squatters peuvent mettre sur pied de guerre des centaines de militants en quelques instants.

A mesure qu'approche la date du couronnement, de multiples graffiti font leur apparition sur les murs d'Amsterdam et d'autres villes néerlandaises, sur lesquels ont peut voir le portrait de la princesse Beatrix sur un fond de maisons délabrées, ou le slogan : « *Pas de logements, pas de couronnement !* » Des unités mobiles de la police sont stationnées en permanence autour du Nieuwekerk d'Amsterdam, pour empêcher les squatters de prendre d'assaut l'église où aura lieu la cérémonie, le 30 avril.

RENÉ TER STEEGE.

Grèce

M. Caramanlis paraît bien placé pour accéder à la présidence de la République

De notre correspondant

Athènes. — Le Parlement grec pourrait, dans la seconde quinzaine du mois d'avril, après les fêtes de Pâques orthodoxes, élire un nouveau président de la République. Le successeur de M. Constantin Tsatsos est, aux termes de la Constitution, désigné au moins un mois avant l'expiration de son mandat, le 19 juin prochain.

Le candidat à la présidence doit recueillir deux cents voix sur trois cents lors du premier ou du second scrutin organisés au Parlement à cinq jours d'intervalle, ou cent quatre-vingts voix au troisième tour. Si, après les trois tours de scrutin, aucun candidat n'est élu, la dissolution du Parlement est prononcée et des élections générales ont lieu dans un délai de quarante-cinq jours. Le président de la République est alors élu par le nouveau Parlement, la barre se trouvant fixée à cent quatre-vingts voix pour le premier tour et cent cinquante et une pour le second.

Les quatre-vingt-treize députés du parti socialiste Pasok de M. Papaandréou et les douze députés communistes votant contre tout candidat présenté par la formation de M. Caramanlis, Nouvelle Démocratie, qui compte cent soixante-quatorze députés, il apparaît impossible qu'un candidat puisse être élu au premier ou au second tour du scrutin. L'élection de M. Constantin Caramanlis au troisième tour, et avec plus de cent quatre-vingts voix, paraît en revanche assurée, car il demeure pratiquement sans adversaire vraiment crédible. Les candidats possibles sont, en effet, plus près du quatrième âge que du troisième, et seul M. André Papaandréou, âgé de soixante et un ans, présente une dimension nationale et internationale suffisante.

MARC MARCEAU.

DIPLOMATIE

Libres opinions

L'État contre la Nation

par MAURICE GIRODIAS (*)

« *LE droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* », tel qu'il est compris par la charte des Nations unies, est sans cesse détourné au profit des Etats. Mais un peuple n'est pas un Etat. Une population ne peut être confondue avec les structures gouvernementales qui l'encadrent (souvent contre son gré, et presque toujours contre son intérêt), au seul profit de la classe politique.

Ces glissements sémantiques ont été cultivés depuis des siècles par le pouvoir. Leurs conséquences réelles ne peuvent plus être ignorées aujourd'hui puisque, un peu partout, les peuples livrent contre les Etats des luttes sanglantes et désespérées dans le but d'obtenir, *précisément*, « le droit de disposer d'eux-mêmes ».

Il en est de même pour le mot *nation*, qui, jusqu'au dix-huitième siècle, s'appliquait à une population ethniquement, culturellement et territorialement homogène, telle que les Bretons, les Normands ou les Gascons. Et c'est bien parce que ce mot nation était porteur de traditions, de légitimité, et riche d'un sens sacré, qu'il a été usurpé par l'Etat français. Par la monarchie d'abord. Par la République ensuite après que, ayant renié sa vocation fédéraliste originale, elle eut opté pour le centralisme qui devait la mener droit à l'Empire et à une guerre de conquête qui contredisait ses principes.

L'Etat se *proclame un et indivisible,* mais il l'est au détriment des *nations* qui, elles sont diverses et qui incarnent la vie réelle. Les deux premiers Etats du monde occidental moderne, la France et l'Angleterre, furent conçus sur le modèle romain avec l'aide active de la papauté médiévale, car l'Eglise souffrait de ne plus être la religion officielle d'un empire puissant. L'un a pris corps grâce à la conquête de l'Occitanie, l'autre de l'Irlande. La poussée centraliste a fait depuis *lors*, de Paris et de Londres, d'énormes foyers de pouvoir ; elle a réduit les nations conquises au rang de *provinces*, c'est-à-dire de greniers à vivres et de réservoirs de chair à canon. C'est là en *réalité* une politique de *mort*, dont on voit aujourd'hui le résultat : vidés de leur substance en raison du déséquilibre ainsi créé, ces deux grands empires ne sont plus que des ruines, prétentieuses. Qui oserait encore parler de grandeur ?

***

Mais ces tentatives d'hégémonie ont fasciné le monde entier, et l'exemple a été suivi partout. L'empire soviétique s'est constitué par réflexe d'imitation autant que de défense ; et demain ce sera l'empire chinois contre tous les autres. *L'Afrique* s'est couverte d'Etats-clients, préfabriqués par la colonisation, qu'on arme sans vergogne contre leurs propres citoyens. Les académies militaires des Etats-Unis ont les pépinières où l'on a formé presque tous les dictateurs d'Amérique latine. L'ONU a livré en 1952 l'ensemble des peuples d'Erythrée à l'empire éthiopien, provoquant ainsi une guerre de libération d'une cruauté inouïe, qui dure depuis près de vingt ans mais qu'on préfère ignorer, car la honte est trop grande...

Et c'est bien pour compenser l'érosion interne de leur ascendant politique que les Etats favorisent une croissance économique aberrante, nourrie par la course aux armements, l'automobile, le nucléaire, la fiscalité galopante, le crédit, l'injustice sociale, ainsi qu'un gaspillage industriel incroyable, *qui détruit* toutes les valeurs de vie, et fait de chacun de nous la prison des autres.

Privés de leur *identité*, de tout recours légal et du droit même à l'existence, ces peuples qu'on appelle « minorités » se *révoltent* contre les Etats. Nous voici donc à l'âge du terrorisme — révolte aveugle, horrible et sans espoir. Car les minoritaires n'ont pas encore su voir qu'ils partagent tous la *même* cause, et que l'ennemi est partout le même : *l'Etat*, Kurdes, Tamils, Sahraouis, Khmers, Afghans, Eskimos, Catalans, Basques, Croates, Corses, Québécois, Bretons, Kabyles, Baltes, Géorgiens, Arméniens, Ukrainiens, Tibétains, et Palestiniens livrent les mêmes combats que les tribus du Zimbabwe, de Namibie, et de toute l'Afrique noire, et de tout ce qui survit encore des deux mille peuples de l'Amérique précolombienne, maintenant réduits à la triste condition d'Indiens. Alors que les luttes fratricides d'Irlande, du Liban, de Turquie, d'Iran, de la corne d'Afrique et de tout le Sud-Est asiatique prolifèrent comme une *peste galopante* qui menace la terre entière.

***

Ainsi, le mauvais génie de la race blanche a poussé l'humanité jusqu'au bord du suicide global. Or il se trouve que la croissance démographique désordonnée que nous connaissons va bientôt renverser le rapport des forces entre la race blanche et les autres ; face au tiers-monde et au quart-monde, les grandes puissances industrielles d'aujourd'hui ne pèseront pas plus lourd, dans deux générations, qu'un corps de vieillard à l'agonie.

Devons-nous céder à l'appel de la vengeance, de l'amertume — au dégoût de nous-mêmes ?

Pourtant, depuis quelques années, de nombreuses voix se sont élevées en faveur de la grande alternative : celle de la reconstruction et de la réconciliation universelle. On annonce aujourd'hui la fondation de l'*Alliance pour l'union des minorités*. Et l'on trouvera plus bas la liste des premiers signataires d'une *Déclaration d'indépendance de toutes les minorités humaines*, dans laquelle on pourra voir un essai de définition de la nouvelle démocratie planétaire.

Une action aussi résolument et absolument non violente pourra sembler excessivement utopique, voire *même chimérique*, à ceux qui ont le goût du pouvoir et du sang. Mais Ghandi, sans autres armes que celles du cœur et de l'esprit, a vaincu pacifiquement le plus puissant empire du monde. Mais le modèle suisse nous montre, depuis des siècles, que les fédérations de minorités ethniques et culturelles peuvent garantir la paix, la prospérité et l'égalité réelle des peuples entre eux.

Alors ? Alors l'espoir est encore vivant, et ceux que tente la grande aventure de l'avenir sont invités à se joindre à ceux qui ont déjà approuvé la Déclaration sur les minorités.

(*) Ancien éditeur.

● Ont déjà signé : Jacques Attali, Lucien Bodard, Marie Cardinal, Pierre Cochet, Maurice Cranston, René Dubos, Jacques Dufresne, Jean-Paul Escande, Desmond Fennell, Allen Ginsberg, Maurice Girodias, Edward de Goldsmith, Alain Hervé, Alain Jouffroy, Henri Laborit, Bernard Lesfargues, Jacques Madaule, Théodore Monod, Maurice Nadeau, Yves Person, Jacques Rabemananjara, Aubert Rabenoro, John Raftery, Charles Rossetti, Pierre Samuel, Gary Snyder, Alan Stivell, Haroun Tazieff, Olivier Warin, Jean-Claude Zylberstein.

★ La Déclaration sur les minorités sera adressée à toute personne qui en fera la demande, en écrivant à l'Alliance pour l'union des minorités, 11, rue du Roule, 75001 Paris.

sur l'indépendance de l'Europe
développement affirmer son identité

DIPLOMATIE

Libres opinions —
L'État contre la Nation

Le Monde

politique

La session parlementaire de printemps

(Suite de la première page.)

Ainsi, une réunion sur la participation — initialement prévue sous l'égide du ministre du travail et de la participation, M. Matteoli — aura-t-elle lieu, jeudi 10 avril, à l'hôtel Matignon. Ainsi, à propos de la Sécurité sociale, une négociation se poursuit-elle depuis plusieurs semaines entre M. Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, et M. Berger (R.P.R.), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale.

La participation aura donc valeur de test pour juger du climat majoritaire. A cet égard, le ministre du travail aura une tâche délicate. Lors des récentes journées parlementaires du R.P.R., à Saint-Raphaël, M. Matteoli avait été accueilli par les gaullistes comme l'un des leurs. C'est en « compagnon » qu'il les avait assurés de son « *énergie* » pour défendre « *ce grand projet de la participation qui aura été toute notre vie de gaullistes* », mais c'est en ministre, lié par la solidarité gouvernementale, qu'il avait insisté sur la « *prudence* » avec laquelle il fallait avancer dans ce domaine.

Les ressources de la procédure

M. Pierre Charpy, directeur de *la Lettre de la Nation*, a fixé le cadre d'une coopération avec le gouvernement sur ce point, comme sur d'autres. Dans son éditorial du mercredi 2 avril, il écrivait : « *C'est aller un peu vite en besogne que de prévoir déjà un large accord sur les projets ou propositions de loi concernant la famille, la participation, la Sécurité sociale, etc. On pourrait même dire que, dans la mesure précisément où les textes en discussion touchent la vie quotidienne des Français, ils susciteront beaucoup de passions.* » Mettant l'accent sur le caractère « *ambigu* » du débat sur la participation, il précisait ainsi ses craintes : « *Elles tiennent à l'incompatibilité de doctrine entre un pouvoir imbu d'un libéralisme archaïque et les tenants de la « troisième voie » ouverte par le général de Gaulle, qui n'a rien à voir avec le « juste milieu »: Cette incompatibilité risque, malgré la bonne volonté du ministre du travail, de déboucher sur une incompréhension, source de conflits.* »

Du côté de l'opposition, M. Matteoli ne pourra attendre aucun soutien. Les communistes voteront contre, a déjà indiqué M. Ducoloné. Le vice-président du groupe communiste estime que la participation passe d'abord par « *la reconnaissance des syndicats* » et par « *une information réelle* » donnée aux travailleurs, dans l'entreprise. Quant à la distribution d'actions aux salariés, c'est très simple, ajoute-t-il, « *personne n'en veut* ». Le même état d'esprit règne chez les socialistes. La participation, déclare M. Defferre, n'intéresse les gens qu'à partir d'un certain niveau de vie, les travailleurs se sentent concernés par des problèmes de salaire et de conditions de travail. En outre, estime le président du groupe socialiste, le gouvernement n'a « *aucune notion de ce que peuvent être les aspirations des travailleurs* » ; dès lors, la participation, « *proposée dans le cadre d'une politique de droite, va directement à l'échec* ».

Communistes et socialistes sont décidés à tout faire pour que la session ne se limite pas à des débats « techniques ». Le groupe communiste mettra en œuvre toutes les ressources de la procédure parlementaire pour que le gouvernement accepte un débat, assorti d'un vote, sur la situation économique et sociale.

M. Ducoloné n'exclut pas que le P.C. puisse recourir à l'article 156 du règlement de l'Assemblée nationale, qui permet à un député d'interpeller le gouvernement, en joignant à sa demande une motion de censure. M. Defferre est peu favorable à une telle procédure. Conscient que la censure a été « banalisée » durant l'hiver dernier (seize motions), il estime que « *cela bloque automatiquement les voix R.P.R. du côté du gouvernement* ».

De toute façon, l'heure n'est pas à la concertation entre les deux formations. Les communistes ne voient pas, *a priori*, la nécessité de s'associer aux démarches des socialistes. « *Nous ne rechercherons pas le compromis avec les socialistes sur tel ou tel texte* », précise M. Ducoloné. Les socialistes, de leur côté, ne se font plus guère d'illusions : « *Le climat P.C.-P.S.*, estime le maire de Marseille, *se dégradera de plus en plus d'ici à 1981. Les communistes en reviennent aux attaques directes contre la social-démocratie : « Tous ceux qui ne sont pas révolutionnaires sont des traîtres. » La volonté du P.C. est d'empêcher le parti socialiste de poursuivre sa courbe ascendante, donc de favoriser Giscard.* »

Une fois de plus les gaullistes seront donc maîtres du jeu parlementaire. De leur attitude durant cette session dépendra pour une large part le climat de la campagne électorale. La contestation — mais c'est là un truisme — ne provient que rarement des rangs de l'U.D.F. Comme si les giscardiens avaient du rôle et des devoirs du Parlement, face à la tendance naturelle de l'exécutif au centralisme, une conception purement passive.

Pourtant, dans un régime semi-présidentiel, comme c'est le cas en France, et qu'il y ait ou non un parlementarisme majoritaire, le Parlement ne devrait-il pas avoir pour fonction de contrôler les pouvoirs « expansionnistes » des gouvernants, de jouer en quelque sorte le rôle de contrepoids ? Qui peut aujourd'hui prétendre que le domaine du législatif ait tendance à s'accroître ?

Pendant une période, on eût pu croire que le régime majoritaire était en train d'évoluer et que l'équilibre entre le Parlement et l'exécutif se modifiait. En réalité, il s'agissait toujours du *statu quo*. Au cours de la dernière session budgétaire, les gaullistes, qui avaient promis d'en découdre avec l'exécutif giscardien, se contentèrent de briser quelques lances : ce fut l'épisode tragi-comique du non-vote puis du vote autoritaire du budget de 1980.

On avait alors raillé la valse-hésitation du R.P.R. et qualifié, non sans fondement, son attitude d'immature, de pusillanime. Ceux qui le firent avaient raison sur la forme, mais tort sur le fond. A l'époque, MM. Chirac et Labbé avaient expliqué que les gaullistes ne feraient pas le « *jeu de la gauche* » en créant l'irréparable, c'est-à-dire en renversant le gouvernement. Prisonniers du « fait majoritaire », ils se bornèrent à mesurer leur marge de critique vis-à-vis du gouvernement.

De nouvelles données

Aujourd'hui, les données sont différentes. Le jeu est peut-être devenu trop risqué en raison de la proximité de l'élection présidentielle. Quelle que soit la stratégie qu'adoptera le président du R.P.R., les députés gaullistes savent, eux, qu'une hostilité sans nuance à l'égard de la politique de M. Barre ne serait pas comprise par leurs propres électeurs. MM. Giscard d'Estaing et Chirac ont beau avoir des conceptions différentes sur bon nombre de points, ils sont unis dans une alliance négative pour barrer la route du pouvoir à la gauche. Dès lors, trois voies sont possibles pour le R.P.R. : mener une campagne électorale dure — pour mieux marquer les *différences* entre gaullistes et giscardiens, — dans l'espoir que son candidat arrivera en tête des candidats de la majorité au premier tour, mais ce n'est pas actuellement l'hypothèse la plus probable ; mener une campagne unitaire pour mieux négocier, à l'issue du second tour (en cas de victoire de la majorité), la place du R.P.R. au sein du gouvernement. Reste une troisième voie, qui est une sorte de compromis entre les deux premières. Encore faudrait-il que rien d'irréparable ne soit commis entre les deux formations durant la campagne électorale, parce qu'il faudra bien, à un moment ou à un autre, « recoller les morceaux ».

L'attitude adoptée par M. Chirac depuis plusieurs mois, celle de certains responsables, comme MM. Pons et Labbé, donnent à penser que c'est la troisième solution qui a été choisie pour le moment : M. Chirac se retirant sur l'Aventin présidentiel et laissant les dirigeants du R.P.R. poursuivre savamment une contestation parlementaire... du verbe et du discours.

Le « réalisme majoritaire »

La marge de manœuvre est malgré tout étroite, et l'on assistera sans doute durant la session de printemps à l'illustration des hésitations actuelles du R.P.R. M. Chirac sait, en outre, que le groupe gaulliste compte à la fois des « faucons » et des « colombes ». Les journées parlementaires de Saint-Raphaël furent à cet égard pleines d'enseignements. Le président du R.P.R., par l'intermédiaire de M. Claude Labbé, a pu enfin trancher le nœud gordien, c'est-à-dire mettre le gaullisme historique, symbolisé par M. Debré, sous la dépendance du gaullisme chiraquien. Sur ce point, le maire de Paris a incontestablement franchi une étape importante.

Mais une autre difficulté demeure, qui consiste pour M. Jacques Chirac à faire adopter sa stratégie politique par l'ensemble des élus gaullistes. M. Yves Guéna n'est pas aussi marginal qu'on voudrait bien le faire croire. Sans doute le député de la Dordogne n'a-t-il pas fait preuve de beaucoup de diplomatie pour faire passer son message de « réalisme majoritaire ». Il n'empêche que, au-delà du style, son pragmatisme fait réfléchir plus d'un parlementaire. Tout simplement parce qu'un député est, avant tout, un élu, et qu'un élu pense notamment à sa réélection. Principe simple, évident, dont M. Jacques Chirac devra, plus que par le passé, tenir compte. La dénonciation du « *parti de l'étranger* » n'est plus de mise...

A un autre niveau, la session parlementaire de printemps sera importante, car elle sera sans doute la dernière session « utile » avant l'élection présidentielle, certains imaginent déjà avec appréhension le climat de la session budgétaire de l'hiver prochain. Nul doute, en effet, qu'en pleine campagne électorale, le gouvernement aura tendance à présenter au Parlement des textes d'inspiration sociale marquée, dont députés et sénateurs commenceront l'examen, sans toujours l'achever. Bref, les promesses risquent de se succéder, la majorité et l'opposition se livrant à une surenchère qui ne sera pas exempte de démagogie.

On peut déjà discerner les prémices de cet état d'esprit dans l'ajournement du débat sur l'échelle des peines criminelles, c'est-à-dire sur la peine de mort. Le gouvernement prendra-t-il ses responsabilités sur ce point, quitte à accentuer la division de l'opinion publique, avant une élection majeure ? On peut en douter. Ainsi en est-il de cette hydre législative que constitue le projet de loi sur la réforme des collectivités locales qui, c'est le moins que l'on puisse dire, ne fait pas l'unanimité des élus locaux. On laisse déjà entendre à l'Hôtel Matignon que, compte tenu d'un programme chargé, il est peu probable que les députés aient le temps de commencer la discussion d'un projet dont le Sénat reprend, pour la troisième session consécutive, l'examen.

Enfin, pour une part non négligeable, le déroulement de la session de printemps sera également fonction de l'attitude du premier ministre. A tort ou à raison, les interventions de M. Barre au Palais-Bourbon sont souvent ressenties comme des « provocations ». M. Barre agace plus qu'il ne décrispe. Ce sentiment, un parlementaire gaulliste le résumait il y a quelques jours, sous la forme d'un conseil : « *C'est bien simple, le premier ministre n'a qu'à limiter au minimum ses visites à l'Assemblée nationale ; chaque fois qu'il vient, il fait un adversaire de plus à sa politique...* »

LAURENT ZECCHINI.

Les jeux et les enjeux

(Suite de la première page.)

Et le passé de Georges Marchais ? L'excitation qu'il provoque est en partie factice, mais l'enjeu est de taille. Le parti communiste a-t-il changé, est-il capable de changer ? Le critère du changement, c'est l'attitude par rapport à la vérité, notamment à l'égard de son propre passé. Ce qui le distingue — en mal — des autres partis, c'est sa volonté de se vouloir proclamateur de vérité (y compris de vérités successives auxquelles les croyants sont priés d'adhérer avec la même intensité de foi). Il n'aura changé que lorsqu'il aura abandonné cette prétention-là.

L'Eglise catholique, elle, a changé. La preuve ? Quand un historien a voulu enquêter sur le terrible passé antisémite du journal *la Croix*, celui-ci lui a ouvert ses archives, et c'est un Père assomptionniste, un de ces assomptionnistes qui avaient écrit des abominations sur Dreyfus, qui a composé la préface. Même en 1976, on n'en était pas là au P.C. Aujourd'hui, on en est de nouveau pleinement au refus de se soumettre à l'enquête, à la prétention d'avoir toujours été dans le vrai, de définir, par chaque phrase dite, la vérité. Or c'est cette prétention qui fonde le totalitarisme. Savoir ce que Georges Marchais a fait de 1940 à 1947 : « On n'a rien à en foutre » ? S'il s'agit d'éviter de parler du chômage, sans doute. Mais s'il s'agit de se demander si et quand un grand parti rejettera l'esprit totalitaire ?

On pourrait prendre d'autres exemples. Il serait aisé d'y dénoncer, à chaque fois, la part du jeu. Mais on courrait alors soi-même le risque de l'écœurement, de la résignation abstentionniste. Mieux vaut découvrir et montrer l'enjeu réel derrière le jeu frivole. Frivole par rapport aux angoisses quotidiennes des chômeurs, des jeunes, qui redoutent de ne pas trouver d'emploi. Frivole par rapport aux souffrances de centaines de millions d'hommes en compagnie desquels même nos chômeurs sont heureux. Accrochons-nous donc à l'idée que les enjeux, eux, ne sont pas frivoles, ne sont pas dérisoires. Autrement, on rejetterait la politique avec dégoût, ce qui serait encore une façon d'abdiquer.

ALFRED GROSSER.

● *M. et Mme Giscard d'Estaing* se sont vu offrir divers cadeaux, dont des œufs de Pâques, par sept parachutistes civils de Montpellier, qui avaient été largués au-dessus du châlet présidentiel, à Courchevel (Savoie), lundi 7 avril en fin d'après-midi.

● *Le Conseil d'Etat* a validé l'élection comme conseiller général du canton de Salazie (la Réunion) de M. Carpayre (mod. maj.), annulée en mai dernier par le tribunal administratif de Saint-Denis-de-la-Réunion, à la suite d'un recours déposé par M. Welmant (R.P.R.), conseiller général sortant, devancé de 54 voix sur 3 022 suffrages exprimés au second tour des élections cantonales de mars 1979. Le Conseil d'Etat a estimé qu'il n'y avait pas eu de manœuvres « *ayant altéré la sincérité des opérations électorales* ».

● *M. Bernard Stasi*, vice-président de l'Assemblée nationale, président délégué de la Fédération mondiale des villes jumelées (F.M.V.J.), a été élu président de l'Association française pour les cités unies, qui a tenu, samedi 29 et dimanche 30 mars, son assemblée constitutive.

M. HERNU (P.S.) : les partis dévalent la mauvaise pente de la IVe République.

M. Charles Hernu, député socialiste du Rhône, a déclaré lundi 7 avril à Villeurbanne : « *Une U.D.F. incolore, inodore, qui n'existe que pour l'élection présidentielle ; un R.P.R. veuf du général de Gaulle où Debré le dispute à Chirac ; une union de la gauche regrettée à la base mais vomie par l'appareil du parti communiste ; un parti socialiste où Michel Rocard s'attaque à la légitimité de l'union des forces populaires et de François Mitterrand. Tout concourt à désespérer les Françaises et les Français, à les faire douter des partis et de leurs leaders. Et les partis, inconscients, dévalent la mauvaise pente de la IVe République.*

» *Ce n'est pas Georges Marchais qui incite à aller à la pêche, mais les divisions des partis et la mise en brèche de la bipolarisation de la vie politique. Seul, ou presque, le parti socialiste peut avoir le sursaut nécessaire pour constituer la force à la fois cohérente et diverse qu'attend notre pays. Pour cela, il faut cesser de travestir le P.S., cesser d'être en campagne présidentielle.* »

LA SITUATION A LA MARTINIQUE

M. Renard (R.P.R.) précise ses accusations contre « l'attitude rétrograde » de certains patrons

A la suite de la conférence de presse qu'il a tenue le jeudi 20 mars à Fort-de-France et dont nous avons rendu compte dans nos éditions datées 23-24 mars, M. Michel Renard, secrétaire départemental du R.P.R. en Martinique, nous indique notamment :

« *J'ai précisé à cette occasion que la tension sociale (...) trouvait aussi quelques raisons dans l'attitude rétrograde et passéiste de certains patrons, dont j'ai imagé le comportement en le traitant de « colonialiste » et « d'esclavagiste » (...). J'ai ainsi voulu désigner ces chefs d'entreprise martiniquais, Blancs ou Noirs, et aussi métropolitains, qui axent leurs efforts de développement de leur entreprise sur l'importation jusqu'à mettre en œuvre des mesures de dissuasion et de blocage de la production locale dans certains domaines où celle-ci pourrait naître et se développer (...). J'avais en mémoire, à ce moment-là, certaines de ces grandes sociétés de distribution moderne, propriétaires de plusieurs magasins à la Martinique, à la Guadeloupe et en Guyane et qui, plutôt que de mettre leur immense capacité de vente au service des producteurs locaux, s'acharnent par tous les moyens à implanter sur le marché des produits importés à leur propre marque (...).*

» *Je voulais parler aussi de certains importateurs grossistes qui jouissent depuis de longues années d'une position privilégiée dans l'ensemble du réseau de distribution de détail et qui se pressent de solliciter des fournisseurs métropolitains chaque fois qu'un jeune Martiniquais dynamique tente de développer une activité de production locale. (...)*

» *Je n'oublierai pas non plus certains commerçants bien connus de la place pour leur soutien sans faille aux thèses du P.P.M., et quelquefois même conseillers municipaux de Fort-de-France, dont l'unique activité, en dehors de la critique du système départemental, est d'importer massivement des produits alimentaires pour les revendre à prix d'or aux petites boutiques de commune ou d'ouvrir à la chaîne de luxueuses bijouteries, parfumeries et cristalleries dans les quartiers les plus chics de Fort-de-France. (...)*

» *Je ne serais pas complet (...), si je ne m'intégrais pas, parmi ceux qui adoptent une attitude « colonialiste », certains chefs de l'administration, plus préoccupés d'alimenter les services de l'Etat en produits importés qu'en produits de fabrication locale. Dans ce domaine, l'exemple de la peinture est tristement célèbre. Ces cas-là seront dorénavant publiquement exposés par le R.P.R. et l'on verra bien si les habitudes d'achat ne se modifient pas.* »

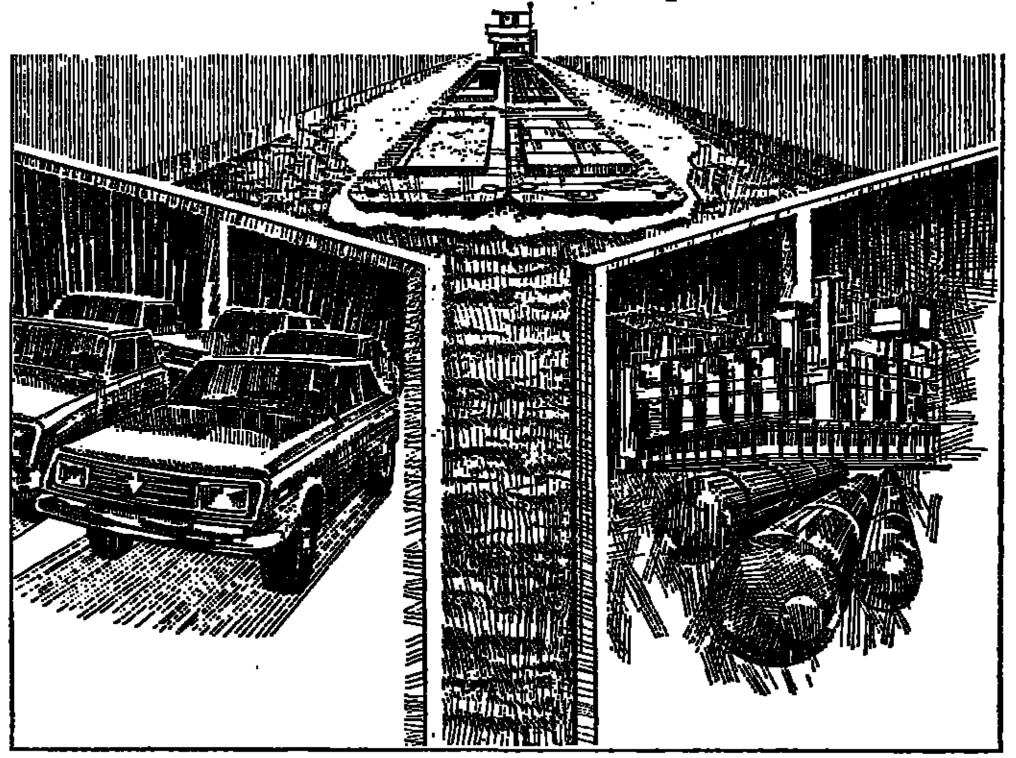
M. GISCARD D'ESTAING IRAIT PROCHAINEMENT AUX ANTILLES

M. Valéry Giscard d'Estaing se propose de se rendre en visite en Guadeloupe et en Martinique au mois de mai, a indiqué lundi 7 avril M. Lucien Bernier (Mouvement socialiste départementaliste), président du conseil général de Guadeloupe, qui avait été reçu à déjeuner par le président de la République le 12 mars.

A l'Elysée, on confirme que le chef de l'Etat se rendra vraisemblablement aux Antilles avant la fin de l'année, mais on ajoute que, compte tenu des impératifs du calendrier présidentiel, il est peu probable que ce voyage ait lieu en mai.

Conférence de presse le 19 juin

M. Valéry Giscard d'Estaing tiendra, le jeudi 19 juin à 16 heures, une conférence de presse essentiellement consacrée aux questions internationales. C'est ce qu'a annoncé mardi M. J.-M. Poirier, porte-parole de la présidence. Cette conférence de presse sera la neuvième depuis le début du septennat. La précédente avait eu lieu le 15 février 1979. Enfin, la sixième émission télévisée de la série « Une heure avec le président de la République » doit être diffusée le lundi 5 mai à 20 heures sur FR 3.



POLITIQUE

Les municipalités à mi-parcours

Deux critères permettent de distinguer les municipalités conquises par la gauche en 1977 dans lesquelles le bilan des relations P.C.-P.S. peut être considéré comme négatif : le refus d'un budget, acte qui manifeste la rupture de la solidarité de gestion municipale, et le retrait par le maire des délégations accordées aux adjoints de la formation alliée (« le Monde » du 8 avril). Peu d'équipes municipales ont atteint un point de dégradation tel que le divorce a été prononcé.

C'est le cas de Brest et d'Angers. A Brest, les communistes ont voté, le 31 mars, contre le budget du maire socialiste qui se traduit, à leur avis, par une augmentation trop forte de la pression fiscale. Le 4 mars, M. Francis Le Blé avait retiré leurs délégations à ses adjoints communistes — mesure inaugurée dès avril 1977 par le maire socialiste de Saint-Priest (Rhône) — en raison du comportement des élus du P.C. tout au long du conflit sur ce budget. Le maire de Brest, démissionnaire puis réélu, s'est doté d'un « gouvernement socialiste homogène » en obtenant, le dimanche de Pâques, le remplacement des adjoints communistes. Il pourrait aujourd'hui dresser le constat que son collègue d'Angers a établi depuis plusieurs mois pour sa ville : « L'union de la gauche n'existe plus. » A Angers, trois adjoints et deux conseillers communistes ont perdu leurs délégations à l'automne 1979. Ils n'en ont pas moins voté le budget 1980. A Meaux, les communistes se sont abstenus lors du vote, le 1er avril dernier, du budget de 1980. Le maire socialiste a aussitôt retiré ses délégations à son premier adjoint.

D'autres villes sont passées par des relations conflictuelles du même ordre qui ont ensuite été réglées, du moins sur le plan administratif. Comme à Saint-Priest, les délégations retirées à Dreux aux élus du P.C. leur ont été rendues. Dans cette dernière ville, l'affrontement s'était également cristallisé, en 1979, sur le budget.

Deux communes à direction communiste ont été touchées par des conflits violents : Le Mans, seul exemple à notre connaissance d'une ville où les socialistes ont dénoncé (au plus fort d'une polémique sur un plan de circulation) le « virage à droite » du maire communiste, et Reims, où les socialistes, après avoir refusé de voter le budget supplémentaire en 1977 et s'être opposés à leurs partenaires, en 1978, à propos de la construction d'un parking, ont finalement voté le budget 1980. Mais il n'a jamais été question, dans un cas comme dans l'autre, de retraits de délégations.

II. — BREST : le long hiver de l'union de la gauche

De notre envoyé spécial JEAN-YVES LHOMEAU

Brest. — *30 octobre 1978.* Lettre de M. Francis Le Blé, maire socialiste de Brest, à M. Louis Le Roux, adjoint communiste : *« Camarade, (...). Je t'informe que toute nouvelle attaque publique contre moi-même, un de mes adjoints ou la municipalité, me conduira au retrait de vos délégations. (...) Reçois, camarade, mes sentiments socialistes militants. »*

3 mars 1980. Lettre de M. Louis Aminot, adjoint communiste, à M. Francis Le Blé : *« Monsieur le maire, (...). Nous voulons voter un bon budget qui ne porte pas atteinte au pouvoir d'achat des familles brestoises (...). Croyez, monsieur le maire, à nos salutations distinguées. »*

5 mars 1980. De M. Francis Le Blé à chacun des cinq adjoints communistes : *« Cher camarade, (...). Je constate qu'il n'est plus possible d'achever la préparation du budget 1980 dans un climat de confiance ni de poursuivre sereinement le travail d'équipe que je me suis toujours efforcé de préserver au sein de notre municipalité d'union de la gauche. En conséquence, j'ai décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre les délégations que je t'avais confiées par arrêté du 23 mars 1977 (...).*

Reçois, cher camarade, l'expression de mes sentiments militants. »

L'histoire des relations entre communistes et socialistes brestois depuis la conquête, par une liste d'union de la gauche, en mars 1977, d'une municipalité où cohabitent aujourd'hui vingt-cinq conseillers P.S., quinze P.C. et trois représentants de l'Union démocratique bretonne, est écrite au fil d'une correspondance abondante, parfois publique, ponctuée de formules de « politesse », qui marquent plus de distance que de cordialité. La lettre datée du 5 mars adressée par le maire aux adjoints communistes tirait déjà les conséquences d'une rupture dont on voit mal comment elle aurait pu être évitée.

Enjeu du conflit : le budget 1980 et sa traduction chiffrée sur les feuilles d'impôt des Brestois. Les socialistes n'y étaient pas allés de main morte en proposant, comme base de discussion, une augmentation de 35 % des recettes fiscales de la ville. « *Intolérable* » ont aussitôt protesté les communistes qui produisent comme pièce à conviction la charte signée par les candidats d'union en 1977 et qui a servi de base à leur campagne électorale. Il y a trois ans, cette charte assurait aux électeurs : « *la municipalité de gauche limitera l'augmentation des impôts locaux pour ne pas porter atteinte à votre pouvoir d'achat.* »

En menant campagne contre cette « *extraordinaire et extravagante augmentation des impôts* », les communistes ont eu tendance à entretenir la confusion entre la progression des recettes fiscales de la ville et l'addition que devront effectivement payer les contribuables. Cette progression, intégrée dans les augmentations prévues par l'établissement public régional, le département et la communauté urbaine aurait été traduite sur les feuilles d'impôt par une hausse réelle de 18,5 % environ. Augmentation certes importante, mais pas vraiment « extravagante ». L'accusation d'amalgame lancée par les socialistes en direction des communistes a été nourrie par *l'Humanité* du 6 mars qui titrait : « *Le maire suspend leurs délégations aux adjoints communistes qui refusent 35 % de hausse des impôts.* »

Il n'en reste pas moins que la promesse faite en 1977 de ne pas amputer le pouvoir d'achat ne sera pas tenue cette année. Pour être atteint, cet objectif « *suppose un assainissement de la situation budgétaire préexistante, c'est-à-dire telle que nous l'avons héritée de l'équipe municipale précédente* » expliquent les socialistes, en vertu d'un raisonnement que ne renierait pas M. Raymond Barre. Les communistes ne manqueraient pas d'utiliser cet argument s'ils admettaient, avec les socialistes, que la ville affronte de sérieuses difficultés financières. Ils contestent, au contraire, l'endettement dont leurs partenaires font état. Brest, disent-ils, chiffres à l'appui, a moins de dettes que la moyenne des villes françaises de plus de dix mille habitants.

A chacun sa vérité

Brest est pauvre et son train de vie modeste, rétorque le maire qui, statistiques en main, démontre que la part de la taxe professionnelle (versée par les entreprises) dans la fiscalité locale est trop faible et, par conséquent, celle de la taxe d'habitation exceptionnellement forte. Résultat, selon une étude réalisée en 1978 : sur cent francs de recettes perçues par la commune, les Brestois paient quarante francs de taxe d'habitation alors que les Lillois n'en versent que vingt-cinq et les Roubaisiens vingt.

Les communistes n'en démordent pas : 35 %, c'était 35 %, et si ce taux a finalement été ramené à 28,4 %, « *c'est un recul appréciable dû à (leur) action* ». Ce « recul » ne leur a pas pour autant paru suffisant puisqu'ils ont voté contre le budget, le 31 mars.

« *Les socialistes mentent comme ils respirent* » affirme M. Louis Amiot, ancien adjoint communiste à la jeunesse et aux sports. « *Qui a fait courir le bruit d'une augmentation des impôts locaux de 35 % ? Qui a menti ? Qui a trompé les travailleurs ?* » « *Le parti communiste* » répondent les dirigeants brestois du P.S. Le même jour, les militants des deux formations distribuaient aux portes des entreprises deux tracts intitulés, l'un (socialiste) « *Les Brestois doivent savoir la vérité* », l'autre (communiste) « *Rétablissons la vérité* ». A chacun la sienne.

L'affaire s'est réglée, devant la population à coups de tracts, des deux côtés, à grand renfort de pétitions et même d'une souscription destinée à financer la campagne « *budget vérité* », du côté communiste. Le maire, M. Le Blé, a adressé à ses administrés une lettre tirée à 70 000 exemplaires (pour « *abuser la population* », dit le P.C.), puis à 3 800 exemplaires, un document de 11 pages sur la polémique budgétaire. « *Utilisation abusive des deniers publics. Ce n'est pas aux Brestois de payer la propagande mensongère du parti socialiste* », protestent les communistes.

Le conflit qui s'est noué dans cette mêlée de chiffres [illegible] cependant la seule polémique sur le montant des impôts locaux. Les communistes dénoncent les méthodes d'élaboration du budget. Leurs partenaires avaient confié, l'an passé, à la Société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne (S.E.M.A.E.B.) le soin de leur fournir les éléments d'une future planification de l'action municipale. Le budget, disent les communistes, a été préparé par une société extérieure à la ville, et les grands choix financiers ont échappé aux élus qui en ont pris connaissance trop tardivement.

Tout cela est faux, s'indignent les socialistes. Pour eux, le budget 1980 a été démocratiquement discuté, plus même, admettent-ils, que les deux précédents. « *Plus ils parlent de la démocratie, moins ils la pratiquent* », disent les communistes, qui estiment avoir été placés devant un fait accompli. « *Les choses sont bouclées. Vous m'écoutez et vous vous dites : « Vas-y, parle toujours beau merle »*, lançait aux socialistes M. Aminot, le 21 février, au cours d'une séance privée du conseil municipal.

La démocratie... Beau sujet de débat et de polémique à tout-va. Les socialistes veulent décentraliser le pouvoir en confiant à certaines associations, dépendantes de la municipalité, le soin de gérer leurs propres affaires. Un premier pas vers l'autogestion, en somme. « *Ils en profitent pour les noyauter* », assurent les communistes qualifiés de « *centralisateurs* » par leurs alliés. Centralisateurs ? Pas du tout, proteste M. Louis Aminot selon lequel les socialistes ne connaissent rien à la nature de la vie associative brestoise. « *Je suis Brestois, moi* », proclame-t-il en remarquant avec quelque perfidie que le premier adjoint, M. Pierre Maille, et l'adjoint aux finances, M. Jean-Marie Garigou-Lagrange, tous deux socialistes, sont originaires, l'un du Midi, l'autre du Sud-Ouest. Quant au maire, ajoute-t-il, pour faire bonne mesure, « *il habite à Lannilis. Ça coûte moins cher, là-bas, les impôts* ».

« *Qu'est-ce que c'est, la véritable centralisation ?* », interroge M. Aminot. Pour lui, c'est une pratique autoritaire de la gestion municipale, et cette pratique, c'est celle du maire, M. Le Blé. « *Le parti socialiste voudrait qu'union rime avec bâillon* », dit-il en se plaignant de vexations et de brimades : courrier des adjoints communistes relu par un membre du cabinet, lettres écrites à la main pendant la première année faute de secrétaire, entraves à l'exercice de certaines activités officielles. « *Le maire et le premier adjoint cumulent les réceptions et les réunions. En trois ans, je n'ai présidé que deux réunions à l'hôtel de ville*, assure M. Aminot. *Une pendant l'été parce qu'il n'y avait personne d'autre. Une autre parce que le mouvement sportif a insisté pour que j'y sois.* »

De leur côté, les socialistes s'irritent de l'activisme débordant des communistes, qui ne résistent pas, disent-ils, à la tentation de mener une action partisane sur le terrain, de court-circuiter les projets du maire, ou d'essayer de lui forcer la main. Ainsi, Mme Sylvie Le Roux, ex-adjoint, chargée des affaires de l'enseignement, a donné une conférence de presse à la veille de la tournée traditionnelle du maire dans les écoles pour la rentrée scolaire. M. Louis Aminot a fait mieux : il est allé à bicyclette, en tête d'une manifestation de cyclotouristes, poser la première pierre d'un vélodrome, dont la construction n'a pas encore fait l'objet d'un accord de principe au conseil municipal. Les communistes veulent des équipements lourds — cyclisme et football — dont les coûts financiers plongent les socialistes dans une profonde perplexité. « *Le Blé est fossoyeur du grand stade* », déclare M. Aminot, qui garantit au maire qu'il « *n'a pas fini de rigoler avec le vélodrome.* »

Un petit matelas financier « à gauche »

Chacun accuse l'autre de « *démagogie* » : fiscalité locale et grands équipements d'un côté, « *autogestion* » des associations de l'autre. Démagogie pratiquée à des fins électorales, bien entendu. Le retrait des délégations est « *un coup de bluff, un coup de force pour essayer de réduire l'autorité et l'influence du P.C.* », disent les communistes brestois, relayés par *l'Humanité*, selon laquelle la politique « *autoritaire* » du maire « *rappelle fâcheusement l'intention avouée par François Mitterrand de gouverner seul, sans les communistes* ». Le « *gouvernement homogène* », dont le maire s'est entouré en excluant les communistes de l'équipe des adjoints, fait dire au P.C. que « *Francis Le Blé et le P.S. veulent faire main basse sur la ville* ». Le P.C., il est vrai, a quelques raisons de s'inquiéter. Il a été devancé par le P.S., pour la première fois depuis 1958, aux élections législatives de 1973, et, six mois plus tard, les socialistes ont enlevé les sièges de cinq cantons de la ville. Aux législative de 1978, M. Le Blé a échoué de peu au second tour après avoir presque multiplié par deux ses voix du premier tour de 1973.

Aujourd'hui, les communistes soupçonnent leurs alliés d'augmenter les impôts plus que nécessaire pour se metre « *un petit matelas financier à gauche* » Objectif : faire baisser la pression fiscale à l'approche des municipales de 1983, en utilisant alors ces réserves. M. Roger le Prohon, l'un des trois conseillers de l'Union démocratique bretonne (U.D.B.), ne voit, pour sa part, que des avantages à une telle politique de précautions et s'étonne que les communistes s'en indignent. Professeur d'histoire, il constate : «*En Angleterre, les conservateurs laissent aux travaillistes des caisses vides. Les travaillistes les remplissent. Mais ils le font au prix de mesures impopulaires, puis ils se font battre aux élections. Alors...* »

Cette rivalité électorale avait déjà provoqué de sérieuses difficultés entre les deux partenaires de l'union de la gauche lors de la mise au point de la liste qui devait affronter, en mars 1977, celles de la majorité divisée. A tel point que l'accord conclu, la composition de la liste fut publiée avec tant de précipitation que ses promoteurs ne purent éviter quelques erreurs d'impression. M. Aminot, ancien ouvrier de l'arsenal, exerçait soudainement la profession de maître de conférences à la faculté de droit. M. Roger Le Prohon, maître-assistant à la faculté des lettres, était devenu métallurgiste et Mme Sylvie Le Roux, chercheur, se découvrait des talents de chaudronnier.

Bien que les socialistes reconnaissent à certains des anciens adjoints communistes une évidente capacité technique à remplir les missions qui leur sont confiées, et que les communistes jugent « *globalement positif* » le bilan des réalisations de la municipalité à mi-mandat, cette atmosphère de conflit risque peu à peu de « *désespérer l'arsenal* ». La rupture de l'union, jugée « *dramatique* » par M. Le Prohon, ne peut que profiter à l'ancien maire, M. Eugène Bérest, député U.D.F., qui, de sa permanence, suit en silence les péripéties du « *feuilleton* » de la gauche. Il estime que le maintien au pouvoir, en 1983, de l'équipe en place est déjà compromis.

Les socialistes s'efforcent à l'optimisme. Le premier adjoint, M. Pierre Maille, pense que les communistes changeront de comportement après l'élection présidentielle.

En octobre 1978, le maire écrivait au chef de file des conseillers communistes, M. Louis Le Roux, membre du comité central du P.C.F. : «*ainsi donc, vous avez décidé de faire souffler à nouveau le temps froid de la polémique (...). Ton attitude et celle de certains adjoints communistes (...), les informations que je reçois chaque jour en provenance de Rennes, Nantes, Saint-Etienne, etc., m'inclinent à penser que vous avez décidé que l'hiver serait long et rude pour l'union de la gauche.* »

Depuis, le budget a été voté à Rennes et le climat s'est amélioré, à Nantes et à Saint-Etienne. Il en ira peut-être de même à Brest à partir de l'été 1981. D'autant que le maire ne désespère pas de ses alliés — « *Ce sont des adeptes de l'autocritique* », — et qu'il n'exclut pas de leur accorder un jour l'absolution : « *à tout péché miséricorde* ».

[La liste d'union de la gauche conduite par M. Francis Le Blé (P.S.) a été élue au premier tour, le 13 mars 1977. Voici les résultats : Inscr. 94.513 ; suff. expr. 66.200. Un. g. (M. Le Blé, c.g., P.S.), 33.133, 43 élus (25 P.S., 15 P.C., 3 U.D.G.) ; Maj. (M. Bérest, R.I., m. a., C.D.S., gaull. opp.), 20.329 ; Maj. (M. Lombard, sén., un. cent., R.P.R., C.D.S., R.I.), 12.738.

La municipalité sortante, conduite par M. Eugène Bérest était ainsi composée : 14 mod. maj., 6 R.I., 6 act. loc., 5 div. g., 5 C.D.S.]

Prochain article :

RENNES, UNE PAUSE AVANT D'AUTRES HEURTS ?

LA SITUATION A CHAMBÉRY ET A LA ROCHE-SUR-YON

Angers : l'union n'existe plus

De notre correspondant

Angers. — «*L'union de la gauche n'existe plus. Faire comme si elle existait encore serait tromper les électeurs* ». Le maire socialiste d'Angers, M. Jean Monnier, tient ce propos depuis plusieurs mois. Trois ans après la victoire inattendue de la liste d'union de la gauche en mars 1977, la municipalité d'Angers est toujours de gauche, mais assurément plus d'union (cette situation a été analysée dans *le Monde* du 6 décembre 1979 à l'occasion d'un supplément consacré aux Pays de la Loire).

Entre la majorité P.S.-M.R.G. du conseil (vingt-quatre socialistes, cinq radicaux de gauche) et la minorité communiste (douze élus) la rupture a été consommée à l'automne dernier. Motif : le plan de redressement du service des transports urbains qui prévoyait quarante-cinq licenciements. Décidés sous l'autorité de M. Monnier, qui est également président du syndicat mixte des transports, désapprouvés par les communistes, ces licenciements ont entraîné une grève de trois semaines, animée, essentiellement, par la C.G.T., le retrait, dès le début du conflit, de la délégation d'un adjoint communiste, des échanges de propos de plus en plus vifs puis, à la mi-octobre 1979, le retrait de quatre autres délégations dont bénéficiaient deux adjoints et deux conseillers membres du P.C.F.

Les communistes, qui parlent de «*répudiations* », accusent le maire et ses conseillers socialistes de «*bafouer la démocratie* » et de «*gérer l'austérité voulue par le pouvoir* ». Mais ils ont voté le budget primitif 1980 afin de ne pas «*se laisser rejeter dans l'opposition* ». M. Monnier soupçonne le P.C. d'être pour quelque chose, par C.G.T. interposée, dans le «*harcèlement revendicatif* » que mènent certains salariés communaux. Il estime que les options politiques de la municipalité «*tiennent compte des nécessités d'une gestion responsable* » mais qu'elles «*ne dévient pas du « bon chemin » tracé en mars 1977 et approuvé par la majorité des électeurs* ».

Désormais, à chaque séance du conseil, les communistes multiplient les escarmouches sans jamais oublier jusqu'où ils peuvent ne pas aller trop loin. Ils n'ont pas perdu espoir — du moins le disent-ils — de retrouver les délégations qui leur ont été enlevées. Le maire, pour sa part, n'exclut pas de se présenter aux élections de 1983 à la tête d'une liste socialiste homogène. — C.-H. G.

[La liste d'union de la gauche conduite par M. Jean Monnier (P.S.) a été élue au premier tour, le 13 mars 1977. Voici les résultats :

Inscr. 76.337 ; suff. expr. 51.481. Un. g. (M. Monnier, c. g., P.S.), 26.770, 41 élus (24 P.S., 12 P.C., 5 rad. g.) ; maj. (M. Chupin, sén., C.D.S.), adj. s., R.P.R., R.I., C.N.I.P., cent. g. div. cent.), 24 711

La municipalité sortante, conduite par M Turc (ind.), qui ne s'était pas représenté, était ainsi composée : 16 C.D.S., 9 R.P.R., 7 mod. maj., 2 R.I.).]

Saint-Priest : globalement pas négatif

De notre correspondant

Saint-Priest. — Le maire socialiste de Saint-Priest (Rhône), M. Louis Gireau, a été le premier, dès avril 1977, à retirer leurs délégations à ses adjoints communistes « *En accord total avec la direction du parti et François Mitterrand* », précise-t-il. Les élus communistes, douze conseillers sur trente, avaient refusé de prendre part au vote sur le budget primitif. Levée en octobre 1977, cette sanction a été renouvelée, pour les mêmes raisons, au début de 1978. Après le vote unanime du budget en 1979, les trois adjoints communistes ont retrouvé leurs délégations.

Bien que le budget ait été à nouveau adopté à l'unanimité cette année, le climat reste tendu au sein de l'équipe municipale. « *Nous avons mené une action passionnante en axant notre travail sur l'urbanisation et la culture pou animer une ville sans âme. Mais, sur le plan de l'union de la gauche, le bilan est extrêmement négatif* », estime le maire, qui reproche aux conseillers communistes de pratiquer « *le double langage* » et de « *changer d'attitude dès qu'ils ont franchi la porte* » de l'hôtel de ville. A la mi-mars, M. Gireau a menacé les adjoints communistes de leur retirer leurs délégations — définitivement cette fois — s'ils continuent à mener hors de la mairie une campagne antisocialiste. « *Dans leurs tracts et leurs publications, ils développent des arguments qui permettent de conclure que les mesures antisociales de Giscard et Barre sont soutenues et appliquées par Louis Gireau* », s'indigne-t-il.

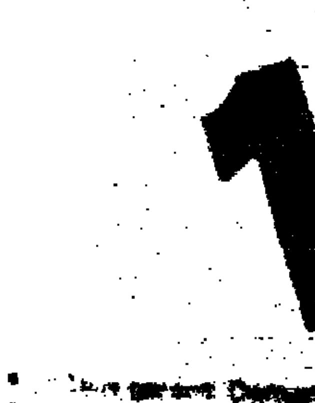
Les communistes accusent leurs alliés de « *toujours refuser la discussion* ». Cette atmosphère conflictuelle conduit M. Gilbert Giacomelli à considérer modestement le bilan de trois ans de présence du P.C. dans la municipalité comme « *globalement pas négatif* ». — C. R.

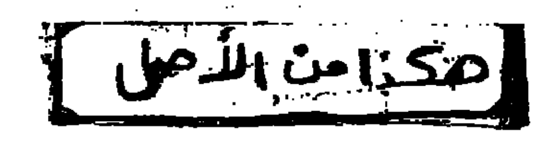
[La liste d'union de la gauche conduite par M. Louis Gireau (P.S.) a été élue au premier tour, le 13 mars 1977. Voici les résultats :

Inscr., 15.913 ; suff. exp. 11.736. Un. g. (M. Gireau, P.S.), 6.042, 31 élus (15 P.S., 10 P.C., 3 rad. g., 3 div. g.) ; Maj. (M. Joly, mod. maj., m. a.), 5.682.

La municipalité sortante, conduite par M. Joly, était ainsi composée : 9 cent. g., 7 rad., 7 div. g., 7 mod. maj.]







La «Pravda» fait l'éloge de la politique intérieure du P.C.F.

De notre correspondant

Moscou. — La visite de M. Marchais à Moscou au début du mois de janvier dernier a décidément transformé l'attitude du P.C. soviétique a l'égard du P.C.F. et les relations entre les deux partis. Depuis le début de l'année, les articles élogieux se multiplient dans la presse soviétique. Après avoir pris la défense du secrétaire général du P.C.F. contre les attaques personnelles dont il est l'objet, la *Pravda* a abondamment cité toutes les déclarations qu'il a faites au cours de sa tournée en Afrique et qui portaient condamnation de la politique africaine de la France. Les échanges de délégations se succèdent tant à Moscou qu'à Paris. La presse publie des articles de communistes français. Après M. Gaston Plissonnier attaquant les socialistes, c'est le tour de M. Guy Besse, qui dénonce dans *Troud* la liquidation des intérêts français au profit de l'Allemagne fédérale.

Enfin, la *Pravda* de ce mardi 8 avril apporte un soutien sans ambiguïté à la politique intérieure du P.C.F. Critiquant les manœuvres de la bourgeoisie qui a mis en marche une « *énorme machine de propagande* » pour faire croire aux masses populaires que la crise est inévitable, que la lutte pour l'augmentation du niveau de vie n'est plus actuelle et pour les gagner à la politique du « *consensus* », le journal du P.C. soviétique affirme que les principaux adversaires de cette collaboration de classe sont le P.C.F. et la C.G.T.

Le P.C.F. propose une autre politique, écrit la *Pravda* : « *la voie de la lutte pour les changements profonds, la voie de l'avance démocratique vers le socialisme.* » Pour maintenir sa domination sur la classe ouvrière la bourgeoisie use à tour de rôle de deux tactiques : soit la répression, soit le « *libéralisme, l'étape actuelle de la lutte idéologique et politique en France confirme encore une fois l'actualité de l'appréciation léniniste de la tactique de la bourgeoisie (...). La politique du consensus apparemment libérale vise en réalité à semer la discorde parmi les travailleurs (...). Non seulement le P.C.F. dévoile aux larges masses la véritable teneur de classe de cette politique, mais en même temps il apprend à ses militants qu'entre l'aspiration au changement provoquée par la crise et la compréhension claire des objectifs et des moyens d'obtenir ces changements, il n'y a aucun automatisme* ».

Dans ce travail d'explication, poursuit la *Pravda*, « *le P.C.F. a déjà obtenu des succès sensibles. Les interventions des travailleurs pour la satisfaction de leurs revendications, pour la défense des droits et des libertés démocratiques témoignent qu'au sein des larges masses populaires mûrissent la volonté et la détermination de ne pas abandonner à la bourgeoisie la solution des problèmes qui se posent au pays* ».

Cet éloge de la politique du P.C.F. qui ne comporte cependant aucune critique à l'égard du parti socialiste français est fait quelques jours avant la réunion de la conférence des partis communistes européens convoquée à Paris. Il montre que le P.C. soviétique appuie totalement le parti frère français qui mène dans tous les domaines une « *politique juste* ».

DANIEL VERNET.

La rencontre organisée par le P.C.F. et le parti polonais «ne peut pas conduire à la division des partis communistes»

affirme M. Marchais

M. Georges Marchais s'est entretenu, lundi 7 avril, à Lisbonne, avec M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du P.C. portugais. Dans un communiqué commun, le P.C.F. et le P.C.P. « *réaffirment leur détermination de tout mettre en œuvre (...) pour la suspension effective de l'implantation de nouveaux missiles nucléaires en Europe* » et « *réitèrent leur opposition au processus d'intégration impérialiste* », c'est-à-dire à l'élargissement de la C.E.E. Le communiqué indique, d'autre part, que « *dans la lutte contre l'impérialisme, pour le succès de l'action des peuples, pour le progrès social, la démocratie, l'indépendance et la paix et le socialisme, les deux partis estiment d'une importance fondamentale la coopération et la solidarité internationale entre les pays socialistes, le mouvement ouvrier dans les pays capitalistes et le mouvement de libération nationale* ».

A son arrivée à Paris, lundi soir, M. Marchais a été interrogé sur la conférence organisée à Paris, les 28 et 29 avril, à l'initiative du P.C.F. et du parti ouvrier unifié polonais, et à laquelle le P.C.P., au contraire des partis italien, espagnol et yougoslave, a accepté de participer. « *Il ne s'agit absolument pas d'une conférence des partis communistes et ouvriers, comme certains le prétendent*, a déclaré le secrétaire général du P.C.F. *Il s'agit d'une rencontre des partis avec un objectif précis.* » Cet objectif, a indiqué M. Marchais, est de « *lancer un appel aux peuples d'Europe* » contre l'installation de nouveaux missiles nucléaires américains dans plusieurs pays de l'OTAN et d'inviter « *l'ensemble des forces éprises de paix, des forces socialistes, social-démocrates chrétiennes* » à se joindre à l'action entreprise par les communistes.

« *Evidemment*, a ajouté M. Marchais, *chaque parti déterminera librement sa position à l'égard de cette rencontre et de ces objectifs. Pour notre part, nous souhaitons que le plus grand nombre de partis communistes et ouvriers y participent. Cette initiative, en aucun cas, ne peut conduire à la division entre partis communistes et ouvriers (...). En ce qui nous concerne, lorsqu'on nous propose des initiatives sur des objectifs concrets, conformes aux intérêts des travailleurs, des peuples et des nations, nous examinons toujours ces initiatives avec bienveillance.* »

Le dirigeant communiste français, qui était arrivé dimanche soir à Lisbonne, venant du Mozambique, avait fait auparavant une escale de quelques heures à Brazzaville, où il s'était entretenu avec le chef de l'Etat congolais, M. Denis Sassou-Nguesso. Au cours de ce voyage, qui l'avait mené en premier lieu à Madagascar (*le Monde* du 3 avril), M. Marchais était accompagné de MM. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., Jean-François Gau, membre du comité central, et Jacques Varin, collaborateur de la section de politique extérieure du comité central.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Euro-brouille

Les réactions des communistes français après la rencontre à Strasbourg entre MM. François Mitterrand et Enrico Berlinguer et le sommet de l'Internationale socialiste à Saint-Domingue, apparaissent aux yeux de la plupart des commentateurs de la presse hebdomadaire comme autant de signes de l'isolement du P.C.F.

Dans *L'EXPRESS*, Branko Lazitch relève que les partis communistes qui ont répondu à l'appel à la solidarité avec M. Marchais, « *victime d'une campagne de l'ennemi de classe* », *sont soit peu représentatifs, soit particulièrement inféodés à Moscou* ». Faisant état du « *renfort* » de la Pravda et de Vadim Zagladine, il écrit : « *Si la* Pravda *défend Marchais quand il est « victime d'une campagne calomnieuse », elle garde le silence lorsqu'il dénonce les contacts de Berlinguer avec la social-démocratie européenne. Le Kremlin reste méfiant à l'égard de l'eurocommunisme, phénomène qui risquait de se développer à l'intérieur du bloc qu'il contrôle, et, par conséquent, de former un contrepoids à son pouvoir. Au contraire, Moscou est plutôt favorable à l'« eurogauche » (alliance des communistes et des socio-démocrates sur des objectifs précis : la détente, le désarmement, la coopération en Europe, selon les termes employés dans le communiqué Berlinguer-Mitterrand), dont le terrain d'action ne peut être que l'Europe occidentale. Les prises de position du P.C.F. l'ont également éloigné de trois autres pays communistes : la Chine, la Roumanie et la Yougoslavie, qui prennent au sérieux la menace soviétique. Ils n'ont pas apprécié l'approbation par leurs homologues français des invasions du Cambodge et de de l'Afghanistan. Pas étonnant si Marchais n'est pas invité à Pékin, alors que Berlinguer, lui, fait ses valises pour la Chine. Pas étonnant si la Yougoslavie et la Roumanie ne sont guère enthousiastes à l'idée de se rendre à Paris à la conférence du P.C.F.* »

André Chambraud propose dans *LE POINT* une explication à l'actuel comportement du P.C. : « *La grande peur qui, sous l'arrogance de surface, étreint* [les communistes] *ces temps-ci.* » Quelle peur ? Celle, indique-t-il, de voir se rééditer en 1981 « *le recul historique* » enregistré par le P.C. lors des élections législatives de novembre 1958. Le résultat à l'élection présidentielle peut être à ce point désastreux « *que le problème de la survie* [du parti communiste] *en tant que force politique majeure* » puisse se trouver posé, ajoute André Chambraud, avant de noter que M. Georges Marchais, « *contre ce risque, est contraint de contre-attaquer, de toutes ses forces, sur tous les points, de la même façon* ».

Examinant « *la marge d'initiative politique* » de M. Mitterrand face à M. Michel Rocard qui, selon lui, se réduit, Thierry Pfister, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, écrit : « *L'attitude du P.C.F. gomme les nuances existant entre la majorité et la minorité du P.S. face à l'union de la gauche. Mitterrand tentait, en évitant de s'en prendre aux communistes, de sauvegarder son image de rassembleur de la gauche. Le P.C.F. s'applique, à l'inverse, à discréditer le plus possible l'ancien candidat unique de la gauche (...). Il développe une campagne tendant à faire de François Mitterrand un pilier de l'anticommunisme. Le bureau politique du P.C.F. a, par exemple, monté en épingle les déclarations du premier secrétaire du P.S. lors de la réunion de l'Internationale socialiste à Saint-Domingue. François Mitterrand avait estimé nécessaire de donner un « coup d'arrêt au communisme international », car celui-ci « détruit à sa façon les libertés fondamentales de l'homme ». Le P.C.F. croit pouvoir en tirer la conclusion que le P.S. « se prononce de ce fait contre l'accession des communistes au gouvernement et contre les progrès du socialisme ». De tels assauts contre le député de la Nièvre profitent indirectement à Michel Rocard et à Pierre Mauroy, qui apparaissent, aux yeux de nombreux militants socialistes, comme ayant mieux analysé le tournant du P.C.F. que l'actuelle direction du P.S.* »

Perspective intéressante

Pour François Fonvieille-Alquier, qui voit, dans *HEBDO-TC-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, une « *perspective intéressante* » avec l'apparition de l'« euro-gauche », « *on comprend mal en quoi* [l'] *euro-gauche pourrait être incompatible avec l'eurocommunisme* ». Il conclut : « *Au contraire, ils sont, semble-t-il, parfaitement conciliables et même complémentaires. Dès lors que les P.C. choisissent une voie indépendante dans le cadre européen et se prononcent en faveur de la démocratie, ils ont désormais le moyen de jouer un rôle efficace, de sortir d'un isolement qui les confinerait dans l'impuissance. Ce moyen, c'est le rapprochement avec les forces qui sont les plus proches, ou, si l'on veut, les moins éloignées d'eux.*

» *Même si l'on ne trouve rien d'enthousiasmant dans la politique menée, dans l'Europe du Nord, par la social-démocratie ou les travaillistes, on est bien forcé de les accepter tels qu'ils sont A moins, bien sûr, que l'on ne se satisfasse de rester seul, drapé dans sa vérité et de n'avoir qu'une prise limitée sur le jeu politique mondial.* »

Sous la plume de Christian Picquet, qui signe l'éditorial de *ROUGE*, hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), on peut lire : « *Si la voie du compromis historique, l'acceptation de l'austérité par le P.C.I. a eu les conséquences les plus désastreuses pour la classe ouvrière italienne, le P.C.F. semble le découvrir un peu tardivement. De surcroît, les fracassantes déclarations de Marchais contre la collaboration de classes n'ont d'égales que sa volonté de se porter en première ligne de la défense du régime comme il le fit lors de l'affaire Boulin. Les travailleurs n'ont rien à attendre d'une « euro-gauche » dont toute la politique consisterait à appuyer les efforts des bourgeoisies européennes pour jouer leur propre carte dans le concert impérialiste. La défense de leurs intérêts passe plus que jamais par la coordination de leurs combats face à l'austérité et au redéploiement impérialiste. A cet égard, aucune des principales forces du mouvement ouvrier européen ne répond à ces exigences. L'exemple de la grève de la sidérurgie britannique, laissée isolée, après celle des autres pays de la C.E.E., en est la meilleure illustration.* »

« *L'eurogauche, c'est en réalité l'euro-social-démocratie* », affirme Guy Hermier dans *REVOLUTION* hebdomadaire du parti communiste. Il ajoute : « *L'eurogauche n'est en réalité qu'un camouflage pour justifier l'acceptation de la crise et la poursuite de la politique actuelle. Loin d'estomper l'eurocommunisme, elle en souligne l'actualité. Car l'eurocommunisme c'est, tout au contraire, la recherche, par des partis communistes qui affrontent des problèmes analogues, d'une stratégie susceptible d'ouvrir une issue révolutionnaire à la crise comme réponse concrète à la situation de chaque pays et à partir des possibilités nouvelles qu'offre l'évolution du rapport des forces dans le monde. Que cette recherche ait conduit ces partis à placer la lutte pour la démocratie au centre des voies au socialisme qu'ils proposent pour leurs pays respectifs témoigne des potentialités du processus révolutionnaire contemporain. De telles convergences dépassent, en effet, largement les seuls partis communistes du triangle sud-européen.* »

La polémique à laquelle les communistes français se livrent non seulement avec les socialistes français, mais avec leurs homologues italiens sur le contenu de l'eurocommunisme et de l'eurogauche, pourrait bien avoir un nom : l'euro-brouille. — A. Ch.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence

M. SEIGNON (sans étiq.) EST ÉLU MAIRE DE BANON

(De notre correspondant.)

Digne. — M. Raoul Seignon, élu conseiller municipal sur une liste d'intérêt local en mars 1977, a été élu maire de Banon (Alpes-de-Haute-Provence) vendredi 28 mars par 7 voix contre 6 à M. Lauvergat (P.C.), maire sortant. Ce dernier s'était démis de son mandat le 5 mars dernier en raison de la situation de blocage apparue au sein du conseil municipal après le décès d'un élu, Augustin Bredst (P.S.).

Le dimanche 23 mars, une élection municipale avait été organisée et s'était soldée par le succès de M. Julien Maurel (sans étiq.) par 266 voix contre 250 à M. Francis Martin (P.C.) sur 645 inscrits.

Mme BOUCHARDEAU (P.S.U.) : M. Rocard se donne-t-il les moyens de vaincre ?

Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., écrit, dans *le Nouvel Observateur* daté 7-13 avril, au sujet de M. Michel Rocard : « *Ce qui nous intéresse, c'est la possibilité de vaincre qu'il représente pour beaucoup. La gauche française traîne derrière elle trente ans d'échecs. (...) Alors, quand l'un des représentants* [du monde du travail] *utilise un langage différent, manifeste une petite envie de bouleverser l'échiquier, imaginez quel espoir il suscite, peu importe que ce soit par ambition ; il intéresse un certain nombre de gens qui sentent confusément qu'il y a peut-être là une chance à saisir avec quelqu'un capable — dans le système, c'est entendu — de l'emporter enfin. Encore faudrait-il qu'il s'en donne vraiment les moyens. Et là commencent nos doutes.*

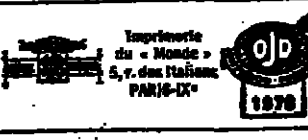
» *Car, pour changer, il faudrait vraiment vouloir et faire espérer autre chose. S'adapter au jeu institutionnel, peut-être, au moins pour en triompher. Mais avec quelles perspectives à l'horizon ? Non pour se garder une ligne, mais pour convaincre les hésitants qu'il y a réellement quelque chose à faire. Or voici que Rocard, au moment où il se pose en leader d'un changement possible, semble ne plus savoir pourquoi il veut changer. Paradoxalement, c'est quand il parle de l'autogestion — le moins possible, et quand il ne peut plus échapper aux questions — qu'il est le plus loin du P.S.U., auquel il croit nécessaire, aujourd'hui, de faire à nouveau référence. Voilà que l'autogestion est devenue, pour Michel Rocard aujourd'hui, une « coloration.* »

Mme Bouchardeau critique les positions de M. Rocard sur les contraintes économiques extérieures et sur les lois du marché, ainsi que sur la force de frappe et les centrales nucléaires. Evoquant l'hypothèse, avancée par M. Rocard le 25 février, d'un gouvernement à direction socialiste auquel participerait le P.S.U., Mme Bouchardeau rappelle que « *le P.S.U., quant à lui, s'est prononcé pour un débat public à ouvrir avant avril 1981 pour discuter d'un contrat présidentiel sans lequel il ne pourrait faire campagne au second tour pour quelque candidat que ce soit* ».

M. FILLIOUD (P.S.) : M. Rocard poursuit une entreprise suicidaire pour la gauche.

M. Georges Fillioud, député socialiste de la Drôme, a déclaré, lundi 7 avril, que M. François Mitterrand est « *actuellement le seul à incarner et à garantir la ligne d'un socialisme à la française dans la stratégie unitaire qui a fondé son renouveau et a relevé les espérances du peuple de gauche* ». « *Michel Rocard*, a-t-il ajouté, *sait que la condition nécessaire du succès réside dans l'unité du P.S., comme il sait que les militants socialistes n'accepteront jamais de désigner un candidat représentant une fraction minoritaire contestant des options fondamentales auxquelles ils sont attachés. Dès lors, pourquoi M. Rocard poursuit-il une entreprise de division des socialistes meurtrière pour son parti et suicidaire pour la gauche ?* »

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

société

M. PONIATOWSKI A TF 1 :

« M. de Broglie avait des relations et des affaires non compatibles avec certaines responsabilités politiques »

M. Michel Poniatowski, président de l'Institut de prospective politique, invité du journal de 13 heures à TF 1, ce mardi 8 avril, a déclaré à propos de l'affaire de Broglie qu'il « *n'avait jamais vu ni lu un document, une note, une information et qu'aucune information n'a été portée à ma connaissance dans ce domaine* ». L'ancien ministre de l'intérieur a précisé, après la publication par *le Canard enchaîné* des deux rapports de la dixième brigade territoriale « *que n'arrivent au niveau du directeur général, du cabinet du ministre et du ministre que les renseignements considérés comme sûrs et comme crédibles* ». « *Or*, a ajouté M. Poniatowski, *M. Ducret, directeur de la police judiciaire, a indiqué que les renseignements (...) qui lui avaient été apportés ne présentaient pas les caractères de sérieux et de crédibilité suffisants pour les faire monter à l'échelon au-dessus.* »

M. Poniatowski a ensuite rappelé qu'il avait remis au juge d'instruction une lettre en date du 11 avril 1978 pour lui faire part de son « *témoignage* » et qu'il n'avait « *rien à y ajouter, ni à y retrancher* ». Il a ajouté : « *Pendant plus de quatre ans, alors que j'étais ministre de la santé, de la sécurité sociale, ministre d'Etat et de l'intérieur, je n'ai jamais rencontré M. de Broglie qu'une seule fois, je crois bien que c'était fin 1975, où il est venu me demander une subvention pour un village de sa circonscription* ». M. Poniatowski affirme en particulier qu'il ne l'a pas rencontré, le 3 décembre 1976, soit seize jours avant l'assassinat, alors que ce rendez-vous figurait sur l'agenda parlementaire du député de l'Eure. Pour l'ancien ministre de l'intérieur « *cette affaire entraîne une espèce de montage politique* » et il a indiqué à propos du « lâchage » politique de Jean de Broglie que « *les uns et les autres avaient trouvé que M. de Broglie avait des des relations et des affaires qui n'étaient pas compatibles avec certaines responsabilités politiques* ».

En conclusion, M. Poniatowski a précisé que, pour lui, l'« *affaire était close* » lors de la conférence de presse au ministère de l'intérieur, le 29 décembre 1976.

[M. Poniatowski a donc confirmé que « les relations et les affaires de Jean de Broglie n'étaient pas compatibles avec des responsabilités politiques ». Rappelons à ce propos que le député de l'Eure avait été écarté des postes importants au sein de l'état-major des Républicains indépendants et qu'il avait été évincé de la présidence de la commission des finances. Comment M. Poniatowski était-il au courant « des affaires et des relations » du député de l'Eure si ce n'est par la police ? D'autre part, comment, dans ces circonstances, qualifier de « fantaisistes », selon l'expression de M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, les renseignements contenus dans les deux notes de la dixième brigade territoriale qui faisaient état d'un projet d'assassinat contre Jean de Broglie. — M. B.-R.]

INTERNÉ ABUSIVEMENT PENDANT ONZE ANS

Le combat de M. Blanc-Lapierre

De notre correspondant régional

Toulouse. — La quatrième chambre du tribunal civil de Toulouse a examiné une nouvelle fois, le lundi 31 mars, l'affaire Blanc-Lapierre. M. Marc Blanc-Lapierre, un professeur de mathématiques âgé de cinquante-six ans, a passé onze années en asile psychiatrique (« le Monde » du 6 octobre 1976), et il assignait pour « internement abusif » deux médecins de la région ; de leur côté, les deux experts psychiatres demandaient réparation du préjudice causé par cette procédure. Le tribunal a débouté M. Blanc-Lapierre et accordé aux médecins le franc symbolique de dommages-intérêts.

Les mésaventures de M. Blanc-Lapierre avaient commencé en juillet 1952 : lors de l'arrivée d'une étape du Tour de France cycliste, pris dans une bousculade, il perd connaissance et est transporté dans un hôpital toulousain, où son entrée sera enregistrée sans aucune précision de numéro de Sécurité sociale. Or, à cette époque, les services de police recherchent un certain Max Lapierre, évadé d'un hôpital psychiatrique du Sud-Ouest. En dépit de ses protestations, M. Marc Blanc-Lapierre — que l'on s'obstine à prendre pour Max Lapierre — va être interné, le 17 octobre 1952, en milieu psychiatrique à l'hôpital Marchant, à Toulouse.

Il n'en sortira en 1963 que pour faire un séjour dans un sanatorium de la côte basque, après avoir donné des preuves de sa santé mentale : à l'hôpital Marchant, il a dispensé des cours de sciences et de mathématiques, qui ont connu un grand succès, selon le personnel médical.

Dix ans après sa mise en liberté M. Marc Blanc-Lapierre qui, entre-temps, a trouvé un emploi de formation scientifique dans une entreprise de la région parisienne, poursuit en justice le médecin-chef de l'hôpital où il a été interné. Ce dernier reçoit dans son courrier des menaces de mort et dépose une plainte entre les mains de la justice. Le 17 mai 1973, M. Blanc-Lapierre est interné de nouveau, mais cette fois à la prison Saint-Michel, à Toulouse.

Deux experts désignés rendent leurs conclusions : l'homme qu'ils ont examiné est un « *paranoïaque dangereux, inaccessible à une sanction pénale. Il faut donc le faire entrer de nouveau en hôpital psychiatrique* ». Trois médecins parisiens sont désignés pour une contre-expertise, à la demande des avocats de M. Blanc-Lapierre : ils émettent un avis opposé et leurs conclusions aboutissent à la libération de l'interné. Appelé plus tard devant un tribunal correctionnel pour répondre de l'inculpation pour menaces de mort, M. Blanc-Lapierre est relaxé. C'est alors qu'il charge ses avocats de demander 100 000 F de dommages-intérêts aux médecins qui l'ont traité de « *paranoïaque dangereux* ».

Cette nouvelle affaire est évoquée le 18 décembre 1979, à Toulouse, mais, devant sa complexité, les juges se donnent jusqu'à la fin du mois de mars 1980 pour se prononcer. Dans la décision qu'ils viennent de rendre, les magistrats n'ont pas admis « *la mise en œuvre malhonnête, ou même l'intention constitutive d'une faute des experts* ». Mais l'affaire n'est pas terminée pour autant : le 24 novembre prochain, M. Blanc-Lapierre sera de nouveau devant le tribunal civil de Toulouse et l'accusée, cette fois, sera l'administration pénitentiaire, poursuivie pour « internement abusif » entre 1952 et 1963.

LEO PALACIO.

UN COMITÉ DE SOUTIEN POUR GUY MAUVILLAIN CONDAMNÉ EN 1975 A DIX-HUIT ANS DE RÉCLUSION

Condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle le 25 novembre 1975 par la cour d'assises de Charente-Maritime pour le meurtre d'une vieille dame, Guy Mauvillain, soixante ans, n'a jamais cessé d'affirmer son innocence. Son pourvoi en cassation a été rejeté, sa requête en révision refusée. Son défenseur, Me Christian Etelin, du barreau de Toulouse, a déposé un recours en grâce (*le Monde* du 3 janvier).

Mme Yvette Mauvillain, son épouse, est décidée à faire reconnaître l'innocence de son mari. Autour d'elle, un comité de soutien vient d'être créé à La Rochelle, sous la présidence de Mme Hélène Trocmé (1). Il regroupe, à La Rochelle, des médecins, des enseignants. Le comité a déjà recueilli dans la France entière plus de deux mille signatures, dont celles de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Mme Simone Signoret, MM. Yves Montand, Haroun Tazieff et Roger Garaudy.

(1) Comité de soutien Guy Mauvillain, 25, résidence Atlantique, rue du Président-Allende, 17000 La Rochelle.

● *Vingt-deux tombes de militaires canadiens de confession israélite*, tués lors du débarquement de juin 1944, ont été profanées, le dimanche 6 avril, au cimetière militaire canadien de Cintheaux (Calvados), où reposent quelque trois mille soldats.

● *A la suite de l'interdiction d'exercer toute responsabilité syndicale prononcée à l'encontre de M. Gérard Nicoud*, en raison de la peine d'emprisonnement de quatre mois qu'il purge depuis le 3 mars (*le Monde* du 5 avril), M. Nicoud a écrit au ministre de la justice : « *je n'ai de compte à rendre qu'aux gens qui m'ont élu. Eux seuls ont le pouvoir de me démettre de la mission qu'ils m'ont confiée.* »

● *Plusieurs centaines de jeunes gens* ont été interpellés par la police britannique à la suite des pillages et des affrontements entre bandes rivales qui se sont déroulés dans six stations balnéaires en Grande-Bretagne au cours du week-end pascal. A Scarborough, dans le Yorkshire, ces violences, désormais traditionnelles, ont fait vingt blessés.

LES BIDASSES ET LE MAGHRÉBIN

Il y a quelques jours, à 21 h. 30, quatre garçons descendent, en chahutant, l'escalier du métro Ecole-Militaire. Ce qui fait penser que ce sont des jeunes soldats ? Leur coupe de cheveux uniformément courts, leur titre de transport demi-tarif, leur conversation. Au portillon, l'un d'eux houspille une jeune femme, puis tous quatre sautent dans la rame en braillant. Ils descendront à Balard. Il y a peu de monde dans le wagon, six personnes au plus : une jeune femme qui n'ose plus quitter des yeux son livre fermé, un couple qui serait visiblement plus à l'aise ailleurs, et, assis du même côté de la banquette, un couple de Maghrébins pauvrement vêtus, un gros cabas à leurs pieds.

Quand il découvre cette présence, le quatuor reste un instant interdit. Le grand costaud blond qui vient de bousculer la jeune femme pousse les autres du coude. Bientôt, on interpelle l'immigré. On le traite de tous les noms et surnoms qu'une guerre que l'on croyait plus lointaine avait contribué à répandre. Le « retourne dans ton pays » *lui est assené avec des variantes. Sa femme, qui est enceinte, a mis sa main sur son avant-bras comme pour l'empêcher de réagir. Elle a posé sa tête sur la vitre, accablée.*

Le grand blond, lui, n'y tient plus. Il s'approche de l'homme, qui, à cet instant, lève son parapluie pour se protéger. Le colosse, dont les muscles saillent sur ses bras aux manches retournées, entreprend de tordre méthodiquement le parapluie. L'homme tente de se lever, mais il est plaqué avec violence sur son siège et son agresseur, ivre de fureur, lui tord sa cravate et se met à l'étrangler. Un bouton, puis deux roulent sur le plancher. Mollement, toujours rigolards, ses complices tentent de le calmer. La jeune femme, terrorisée, prend son cabas et se précipite vers la porte ; son mari parvient à se dégager et la suit, en rajustant sa chemise. La rame va redémarrer. A grand-peine, il parvient à se glisser sur le quai de la station Commerce. Tous deux restent là, un instant, immobiles, effarés.

Un autre groupe de jeunes s'est engouffré dans le wagon en vociférant. Ils sont en civil ; ils ont le cheveu court. Ils déclinent toutefois leur état en hurlant : « La quille, bordel ! » *Le groupe des lyncheurs mous les regarde avec mépris, avec l'air de dire :* « Vraiment, la bleusaille, ça manque de manière. »

POINT DE VUE

Liberté, sécurité, contrôles d'identité

par JEAN-PIERRE DAGES DESGRANGES, GILBERT ESTÈVE et BERNARD LEROY (*)

Le rappel tardif mais salutaire par les commissaires de police de l'illégalité des vérifications d'identité en situation de police administrative procède d'un double dessein : renvoyer l'ascenseur à l'autorité judiciaire en généralisant le conflit provoqué par l'inculpation de l'un des leurs à Dole et l'obligeant ainsi à prendre position ; démontrer que, privée de l'un de ses moyens d'action privilégiés, la police n'est plus en mesure d'assurer les tâches de prévention qui lui sont assignées.

De fait et jusqu'à cette louable décision, encore qu'elle ait curieusement été présentée comme une « grève » (on croit rêver !) des vérifications d'identité, n'importe qui, en France, pouvait être détenu arbitrairement.

Organisé de manière systématique, permanente et à grande échelle, le contrôle d'identité des personnes déambulant ou stationnant sur les voies et les lieux publics constitue une pratique qui, à défaut d'être récente, *n'a* trouvé d'équivalent que dans les périodes les plus noires de notre histoire. Des textes restreignant les libertés fondamentales, au premier rang desquelles celle d'aller et de venir, ont toujours marqué ces périodes. Ainsi le décret du 10 vendémiaire an IV instituant le passeport intérieur, abrogé par l'article 11 de la loi de finances du 20 juillet 1934 ; ainsi la loi de Vichy du 27 octobre 1940 abrogée par un décret du 22 octobre 1955. Quant au décret du 20 mai 1903, qui prévoit que nul ne peut refuser d'exhiber à un gendarme les pièces constatant son identité, il convient de souligner qu'il réglemente un sujet relevant depuis la Constitution de 1958 du domaine de la loi. En toute hypothèse, ce texte figure dans le code de procédure pénale au chapitre « de la police judiciaire ». Il ne saurait donc s'appliquer aux contrôles d'identité en police administrative.

La vérification d'identité est seulement possible en cas de délit ou crime flagrant, en cas d'enquête préliminaire, bref, dans les cas de recherche judiciaire prévus par l'article 8 de la loi du 27 novembre 1943 ; elle est également possible dans le cadre de la police de la circulation (article L. 4 du code de la route : le texte ne s'appliquant pas aux passagers du véhicule mais au seul conducteur), enfin lorsque la police est chargée d'exécuter un mandat de justice. Cette vérification qui peut s'accompagner de mesures de rétention dans les locaux de police est strictement réglementée et entourée d'un certain nombre de garanties de procédure.

Curieusement, les contrôles préventifs, appelés selon les cas « interpellations », « contrôles d'identité » ou « examens de situation » se sont multipliés en marge des cas prévus par la loi.

Généralisés en 1968 et banalisés par la suite, ces contrôles consistent à conduire au poste les personnes interpellées préventivement et à les y retenir pendant une durée variable. Couchées sur un registre spécial créé pour la circonstance (parfois baptisé « registre 32 »), les victimes de ces rétentions arbitraires font souvent l'objet de relevés d'empreintes, de mise en fiches et de prises de photos anthropométriques. Nul doute que les commissaires ont, par leur décision, mis un terme définitif à de tels errements. D'autant que la règle en cette matière est des plus simples, tout entière dans l'article 66 de la Constitution, qui stipule : « *Nul ne peut être arbitrairement détenu. L'autorité judiciaire, gardienne de la liberté individuelle, assure le respect de ce principe dans les conditions prévues par la loi.* »

La sécheresse de ce texte a donné lieu à divers éclaircissements jurisprudentiels. Le tribunal des conflits a pu ainsi préciser que les atteintes arbitraires à la liberté individuelle, sauf circonstances exceptionnelles, ont par elles-mêmes le caractère de voies de fait et qu'il appartenait à l'autorité judiciaire gardienne des libertés individuelles et juge de la voie de fait de statuer sur les conséquences de tous ordres de ces atteintes (tribunal des conflits, arrêté Dame de la Murette, 27 mars 1952).

Un vide judiciaire

Quant à la Cour de cassation, elle a été amenée à dire que « *les pouvoirs de police administrative, s'ils permettent quand des circonstances particulières l'exigent de procéder à des vérifications d'identité, n'autorisent pas à retenir, fût-ce provisoirement des personnes qui n'ont commis aucune infraction, ou qui ne sont pas soupçonnées d'en avoir commis* ». (Arrêt Friedel, 5 janvier 1973.)

Là où le tribunal des conflits parlait de « *circonstances exceptionnelles* », la Cour de cassation parle de « *circonstances particulières* ». Juridiquement, cette différence terminologique est de taille. En outre, là où le tribunal des conflits visait toutes les atteintes arbitraires à la liberté individuelle, la Cour de cassation a introduit la distinction entre vérification d'identité et rétention dans les locaux de la police. En d'autres termes, et même en admettant l'argumentation contestée de la Cour de cassation, la police peut, en matière préventive, interpeller une personne « *quand les circonstances particulières l'exigent* », mais elle ne peut en aucun cas la conduire au poste et l'y retenir.

La rétention administrative est donc illégale dans quelque hypothèse qu'on se place. Pour extensive qu'elle paraisse, cette jurisprudence emporte d'autres restrictions de simple bon sens. Ce qui est considéré comme une mission permanente, habituelle et systématique de la police ne peut évidemment pas répondre aux critères des « *circonstances particulières* », sauf à admettre que les actes les plus ordinaires tels que boire un verre dans un café, circuler dans le métro, constituent autant de « circonstances particulières ».

Dans les nombreux cas où l'autorité judiciaire a eu à connaître de ces contrôles, force est de constater qu'elle n'a que très rarement exigé des services de police qu'ils fassent la démonstration de l'existence de ces « *circonstances particulières* ». Le vide est donc plus judiciaire que juridique. D'autant que le juge judiciaire dispose de textes qui sanctionnent les arrestations illégales, les séquestrations de personnes, les attentats à la liberté commis par les ministres et fonctionnaires publics, ainsi que les immixtions des autorités administratives par des règlements dans l'exercice du pouvoir législatif (articles 114 et suivants, 127 et 341 du code pénal).

Tout récemment, le garde des sceaux a rappelé que « *le propre d'un juge n'est pas de dorloter, de langer ou de plonger dans les abysses du psychisme, mais de juger et, s'il le faut, de punir* » (rapporté par Jean Cau in *Paris Match* du 29 février 1980). Il y a beau temps qu'un certain nombre de pratiques contestables eussent, sinon définitivement cessé, du moins été freinées, si le juge n'avait démissionné de son rôle de garant des libertés. Si au lieu d'appliquer presque naturellement la procédure d'outrages à agent de la force publique, il lui arrivait plus souvent de se poser la question de savoir dans quelles circonstances celui qui est lui déféré, soit à l'instruction soit en flagrant délit a commis ledit outrage.

En tout état de cause, l'efficacité des contrôles préventifs reste à démontrer. Et ce n'est pas là le moindre intérêt du débat qui s'ouvre et dont l'enjeu est de mieux « *assurer la sécurité des Français* ».

Il est peu probable qu'il permette de dissiper la confusion entre police judiciaire et police administrative. Une confusion qui, somme toute, ne serait que secondaire si n'était en cause l'un des piliers fondamentaux de l'actuel état de droit : la liberté est la règle et l'interdiction l'exception. Comme le président de la République l'a solennellement rappelé dans sa lettre du 26 avril 1979 au premier ministre : « *Le renforcement de la sécurité des Français ne doit pas porter atteinte aux libertés individuelles.* »

(*) Respectivement substitut à Lyon, juge d'instruction à Pontoise et juge d'instruction à Evry. Membres du Syndicat de la magistrature.

A Toulouse

Un groupe Action directe revendique le sabotage des installations informatiques de Philips

La détérioration des installations informatiques de la société Philips Data Systems, commise à Toulouse durant le week-end, a été revendiquée, ce mardi 8 avril, en fin de matinée, par le groupe Action directe. Dans un message téléphoné à l'Agence France-Presse, un correspondant anonyme s'est réclamé de cette organisation clandestine dont une vingtaine de membres ont été arrêtés le 28 mars (le Monde *du 29 mars) et qui avait déjà revendiqué un attentat commis contre un commissariat de Toulouse, le 30 mars. Le correspondant, qui a signé « Action directe des 27-28 mars », a indiqué qu'ont été volées, dans les locaux de la société Philips, des données d'ordinateurs* « destinées aux forces de défense nationale et au SDECE *(Service de documentation extérieure et de contre-espionnage)* ». « Ce que nous avons découvert, *poursuit le groupe Action directe,* sera divulgué publiquement dans les jours qui vont suivre. »

De notre correspondant régional

Toulouse. — Des programmes d'ordinateurs sur fiches et cassettes, représentant près de cinq années de travail, ont été détruits, durant le week-end, à la société Philips Data Systems, à Toulouse. Ce sabotage, découvert dimanche 6 avril, dans la soirée, est l'œuvre de spécialistes : aucune dégradation n'a en effet été constatée dans les locaux du département informatique de la société Philips. Les auteurs de ce sabotage se sont introduits dans l'entreprise, ont soigneusement regroupé, dans les toilettes, tous les programmes d'ordinateurs et les ont brûlés à l'aide de journaux. Ils ont également endommagé les ordinateurs de la société en sabotant certaines pièces indispensables au fonctionnement de ces appareils.

Selon le directeur de Philips Data Systems, cette opération n'est pas l'œuvre « *de vandales et encore moins d'amateurs* ». En brûlant ces fiches et ces bandes magnétiques, les saboteurs ont cherché à priver la société de sa « *mémoire informatique* ». Ils ont aussi détérioré le système de gestion informatique que la société Philips a mis au point et auquel sont reliées, pour leurs facturations, un certain nombre d'entreprises privées et publiques (hôpitaux, service des eaux, télécommunications) de la région.

Les policiers de la sûreté urbaine de Toulouse, qui ont été chargés de l'enquête, se sont aussi intéressés à un autre détail : les voleurs ont emporté les fichiers du personnel de la société Philips et ont consulté les tarifs de location des ordinateurs. La thèse d'une opération d'espionnage industriel ne semble cependant pas avoir été retenue par les enquêteurs : le matériel et les travaux de la société Philips Data Systems sont classiques, et, de plus, Philips a renoncé depuis plusieurs années à développer ses recherches sur de gros et moyens ordinateurs. Ce sabotage, estiment les policiers, est cependant l'œuvre de personnes ayant une bonne connaissance de l'informatique. Les dégâts provoqués seraient évalués à plus de 2 millions de francs. — L. P.

● *Quatorze personnes ont été tuées* par des inondations, à la suite du passage sur l'archipel des îles Fidji du typhon Wally, qui a fait, en outre, un millier de sans-abri. Le typhon a gravement endommagé la principale route du pays et le système d'adduction d'eau. Il faudra plusieurs semaines pour réparer les dégâts, et l'eau sera rationnée à partir de la fin de cette semaine. — *(U.P.I.)*

CINQ PERSONNES MEURENT DANS DES ACCIDENTS DE MONTAGNE

Trois enfants âgés de neuf à douze ans, originaires de Sallanches (Haute-Savoie), se sont tués, dans l'après-midi du lundi 7 avril, en tombant d'une falaise aux abords de la cascade d'Arpennaz, dont ils avaient entrepris l'ascension. Après une chute d'une centaine de mètres, ils sont morts tous trois sur le coup.

Un jeune skieur âgé de quatorze ans, Emmanuel Edderay, domicilié à Colombes (Hauts-de-Seine), a été tué, le 7 avril, après avoir pris en marche un télésiège, près de la station de Champagny (Savoie). N'étant pas parvenu à s'asseoir, l'adolescent qui était suspendu par un bras au télésiège a dû lâcher prise après quelques minutes. C'est alors qu'il a fait une chute de 20 mètres. Il est mort sur le coup.

Une jeune femme, dont l'identité n'a pas été révélée, a été tuée, le 7 avril, après une chute dans une crevasse profonde d'une trentaine de mètres, près du refuge des Grands-mulets, dans le massif du Mont-Blanc. La victime était partie en compagnie d'un groupe de huit personnes, dont deux guides, pour une descente à skis du Dôme-du-Goûter.

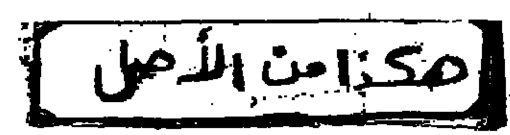
● *Accident d'autobus au Mexique : trente-deux morts.* — Un autobus s'est écrasé contre un mur, lundi 7 avril, près de Culiacan, à environ 850 kilomètres au nord-ouest de Mexico, a annoncé la police. Il y a au moins trente-deux morts et vingt-cinq blessés. — *(Reuter.)*

PLUS D'INTERPELLATIONS PRÉVENTIVES DANS LE MÉTRO PARISIEN

Les policiers qui assurent la sécurité dans le métro parisien refusent pour la plupart de procéder aux contrôles d'identité en dehors des cas de flagrants délits, précise-t-on à la préfecture de police. Ce refus est lié à l'inculpation, à Dole et à Nancy, de policiers qui avaient interpellé et conduit au commissariat les passagers d'une automobile après que ceux-ci eurent refusé de décliner leur identité (« le Monde » du 15 mars).

La Compagnie centrale de sécurité du métropolitain compte deux cent cinquante gardiens et gradés. La préfecture de police indique que, depuis le mois d'octobre, ces deux cent cinquante hommes ne procédaient à des contrôles d'identité préventifs que dans les cas limités et que leur présence est davantage dissuasive. Cette tactique donnerait des résultats encourageants : les vols à la tire dans le métro parisien ont diminué d'un peu plus de 9 % entre 1978 et 1979.

D'autre part, le comité intersyndical de liaison des policiers du Rhône a demandé à ses adhérents de « ne pas s'exposer inutilement en procédant aux contrôles préventifs d'identité des personnes ». Dans un communiqué publié récemment, l'intersyndicale constate qu'« aucun texte formel ne donne de pouvoirs à la police dans ce domaine et que son action reposait jusqu'à ce jour sur la coutume et l'interprétation faite par les magistrats des pouvoirs de police administrative ». Ces recommandations des policiers de la région lyonnaise interviennent après celles données à l'échelon national par plusieurs syndicat,



ÉDUCATION

Dans l'Indre-et-Loire

Le transfert du lycée de Loches à la périphérie divise les habitants

De notre correspondant

Loches. — Emoi dans une tranquille sous-préfecture d'un peu moins de sept mille habitants. Les habitants de Loches (Indre-et-Loire) sont divisés depuis plusieurs années au sujet de la construction d'un nouveau lycée.

Parents, enseignants, amoureux de « vieilles pierres » et municipalité sont en désaccord. Alors que certains demandent la rénovation de l'ancien établissement construit au dix-neuvième siècle dans le centre-ville, les élus ont choisi d'édifier un lycée neuf sur un terrain situé à la périphérie de la commune. Les élèves, eux aussi concernés, ne sont pas absents de cette agitation. Ils ont déjà manifesté deux fois, ce qui ne s'était jamais vu... même en 1968.

Installés il y a quarante ans, à titre précaire et révocable, dans les locaux de l'école annexe de l'école normale, le lycée Alfred-de-Vigny est, avec trois cent quarante élèves, un des plus petits de France. Mais les Lochois tiennent énormément à conserver un établissement secondaire sans lequel leurs enfants devraient aller suivre leurs cours à Tours, ville distante de 40 kilomètres. Le lycée a été construit vers 1890 selon le modèle traditionnel de l'époque : un bâtiment en U autour d'une cour d'honneur, un parc et un jardin potager. Un charme désuet et certain, et une situation centrale entre Loches et la commune jumelle de Beaulieu.

Dès la fin de la guerre, faisant passer confort et efficacité pédagogique avant l'amour des vieilles pierres, la ville demandait la construction d'un lycée neuf. L'administration se hâtant lentement, le projet, renouvelé par toutes les équipes municipales avec le soutien constant des enseignants et des parents d'élèves, finit par aboutir à un accord en 1976. La municipalité, à l'époque de tendance modérée, obtenait alors la création d'une cité scolaire et d'un nouveau lycée promis pour la rentrée 1980. Le terrain offert par la ville domine Loches et la vallée de l'Indre, à 3 kilomètres du centre. Il sera traversé prochainement par la déviation de la R.N. 143 qui relie Tours à Châteauroux.

La municipalité d'union de la gauche élue en mars 1977 a donc trouvé une situation dont il fallait bien admettre les défauts : la division, et surtout des installations prévues « trop justes ». Par souci de réalisme, craignant de voir le dossier disparaître en cas de demande de modification, elle se contenta de réclamer un agrandissement à quatre cents places du lycée initialement prévu pour trois cents en proposant une plus grande surface de terrain.

A la fin de 1978 le « drame » éclate. Des enseignants nouvellement nommés au vieux lycée se prennent d'affection pour les pierres de taille et le potager et décident d'étudier sa rénovation. Ils créent à cet effet une association qu'ils baptisent d'un sigle à la sonorité épique, le GRIAL (Groupe de réflexion sur l'implantation et l'aménagement du lycée). Le projet a un gros avantage : il ne coûtera que 4,5 millions de francs contre 6 millions de francs pour le devis du bâtiment neuf. Mais le chiffrage se résume à sept lignes et la municipalité, d'abord intéressée, refuse de prendre à sa charge les frais d'une étude plus fouillée. En novembre 1979, les oppositions entre les deux parties deviennent plus importantes.

Le GRIAL, qui se veut apolitique, mène sa campagne sur le terrain de la qualité de la vie — l'insertion des lycéens dans la vie sociale et commerciale de la ville, la réhabilitation des vieux quartiers — et des défauts du projet municipal : coût, béton, éloignement, proximité d'une nationale fréquentée.

Le conseil municipal, surpris par l'attaque, réagit mal : le maire de Loches, conseiller général socialiste, le docteur Yves Le Garrec, est médecin au lycée où son père a enseigné et où son fils a étudié. Il n'imagine pas que l'on puisse lui donner de leçons en matière de préservation d'une remarquable ville médiévale.

D'escarmouche en escarmouche — la secrétaire des parents d'élèves Cornec, qui avait adhéré au GRIAL, est contrainte à la démission ; la Société des amis du vieux lochois, qui, en toute naïveté, avait pris, elle aussi, la défense des vieux murs, doit précipitamment et publiquement se rétracter. Le combat devient un affrontement droite-gauche ponctué de machinations.

Les lycéens, eux, sont manipulés mais ravis. Rangés en masse derrière les enseignants du GRIAL, ils défendent, eux, leur droit à la promenade en ville ou aux parties de flipper dans les cafés entre deux cours. La dernière grève a eu lieu au milieu du mois de février. Elle a vu fleurir des slogans qui montrent que, à la différence des adultes, les jeunes gens ont saisi le problème dans sa dimension : *« Non au béton, oui aux vieilles pierres : le donjon est libre, occupons-le ! », « Demain grève : réveillez-nous à midi ! »*

Loches est encore toute grondante de la révolte. Le problème a été en principe définitivement réglé par le recteur, qui a refusé tout net de se lancer dans une opération de rénovation qu'il estime trop coûteuse. Le docteur Le Garrec, lui, attend placidement la prochaine offensive : les élections *municipales sont dans deux ans* seulement !

CHRISTIAN ROSSIGNOL.

LETTRES

Rencontres à Milan avec Stendhal

Cent quatre vingts ans exactement après qu'Henri Beyle y eut fait l'entrée à la fois victo*rieuse et discrète qui sied à* un sous-lieutenant de dix-sept ans, Milan offre à Stendhal quelque chose comme un triomphe royal : personnages consulaires, flammes et banderoles dans les rues, fêtes dans les palazzi, spectacles à *la Scala... Partout sont mariés* les noms de la ville et de l'homme qui l'a tant aimée. Est-il ailleurs une grande cité moderne, une capitale, qui se souviendrait avec cet élan d'un écrivain, *par surcroît étranger*, même s'il a trouvé en elle ses *« plus grands plaisirs », ses plus* grandes douleurs et, « surtout, ce qui fait la patrie ».

Certes, un congrès stendhalien n'est jamais ordinaire : à Milan, où il s'est tenu dans l'admirable Ospedale, siège de l'université, il ne pouvait qu'être hors *du* commun. *Il l'était déjà* en ceci que ses deux langues officielles étaient le français et l'italien. Cela nous change. Après la séance inaugurale et l'accueil de Victor Del Litto, de nouvelles lectures (par exemple de *Lamiel*) furent proposées : on trouva fort à apprendre sur la langue, le vocabulaire, l'italien de Stendhal : plus précisément, son milanais. Les principaux centres d'intérêt portèrent naturellement sur la littérature, la politique, la société, telles que Stendhal les voyait et les vivait. A ces études sur *lui, n'a-t-il* pas fourni d'avance une épigraphe en saluant à Milan *« une politique qui s'accorde avec la musique et l'amour »*.

S'il n'était pas prévu, et on le regrette, de section explicitement consacrée à l'amour (mais *De l'Amour* était en filigrane, et il y eut un rapport sur les rapports de l'érotique et de la poétique à propos de Metilde Viscontini), large place était faite à la musique. A travers tant de vues et d'écoutes, transparaissait la vieille perplexité sur le goût musical de Stendhal, ses variations, ses contradictions. Mais, d'avance encore, n'avait-il pas répondu ? *« J'aime passionnément non pas la musique, mais uniquement la musique de Cimarosa et de Mozart. »* Il eût bien aimé aimer la sienne, lui qui, croyait-il, aurait pu être musicien.

Ce congrès a été l'ouverture brillante et savante d'une véritable saison stendhalienne qui durera jusqu'en mai. On visitera ce qui vient d'être inau*guré : le fonds stendhalien* Bucci, les deux expositions de la Scala, celle du musée (toutes illustrées par de beaux et *précieux catalogues*) sur la Milan *de Stendhal. Elle est toujours* bien vivante : vous allez sans cesse de l'image à la réalité. A deux pas de l'estampe qui le représente, vous retrouvez le palazzo Belgiojoso, à peine découronné de son attique. La demeure de la « fière, noble, su*blime, divine Metilde » fut* sans doute pour Stendhal le seul théâtre de la passion folle et tragique : il y fut balancé entre l'espérance du bonheur et la tentation du suicide. *« Cette ville où je croyais ne pouvoir demeurer sans mourir, il me semblait que j'y laissais la vie. »* Car il partait.

Don Giovanni, il note qu'il l'a vu à la Scala, et *Figaro*. Nous, c'est *la Tosca* qu'on nous donne. Voilà au moins une musique qui lui aura été épargnée. Mais s'il faut l'entendre, c'est *ici. Quinze ans plus tard*, il goûtera fort un opéra *nouveau*, de Soliva, *la Testa di bronzo*, tombé depuis dans l'oubli et qu'on a ressuscité pour nous en souvenir de lui. Il avait été frappé par le chanteur Galli, « la plus belle basse que j'aie jamais entendue ».

Il y a un sens stendhalien du tragique et de la coïncidence. Une circonstance insolite précéda l'ouverture de notre représentation. Le chef d'orchestre se tourna vers le public et parla. C'était pour inviter à un silence *de recueillement : ce jour de* l'ouverture du congrès, en pleine université, on venait d'assassiner le juriste Galli.

YVES FLORENNE.

Une réédition : « PROMENADES DANS ROME »

Au moment où Milan célèbre Stendhal, signalons la réédition de ses Promenades dans Rome, *dans l'excellente collection de poche « La découverte » de Maspero. Sauf dans les diverses œuvres complètes de l'écrivain, ce texte n'était accessible que dans le volume de « La Pléiade » intitulé* Voyage en Italie (1973). *Le voici maintenant en deux petits volumes, fort joliment présentés et qui valent 30 F chacun. Simple affaire de librairie, à l'origine en 1829, ce faux journal d'un groupe imaginaire visitant la Rome antique et moderne peut encore servir de « guide captivant » au visiteur contemporain, souligne Victor Del Litto dans sa préface.*

HISTOIRE

Joseph Caillaux patricien progressiste

(Suite de la première page.)

Il a vu que la société dont il était issu ne pourrait survivre qu'en se métamorphosant, en élargissant son horizon au-delà de l'Hexagone afin de penser les problèmes à l'échelle de l'Europe et de la planète. Indissociablement liées, selon lui, l'économie et la diplomatie furent ses deux soucis majeurs et il mit à défendre ses options, dans chacun de ces domaines, un courage, un panache, si exceptionnels que l'on comprend aisément la sympathie que lui porte Jean-Denis Bredin, malgré ses erreurs.

Se proclamant superbement « millionnaire de naissance », toujours attentif cependant à ne pas mêler ses affaires personnelles à celles de l'Etat, Caillaux n'a évidemment pas eu pour objectif de renverser l'édifice social qui lui avait procuré des facilités d'héritier. Pourtant ce solitaire, plus préoccupé de finances publiques que de belles lettres — à une époque où il était de bon ton de taquiner la muse — a très vite détonné dans son milieu et surtout au sein du personnel politique où il ne comptait d'ailleurs qu'une poignée d'amis. Patricien dans un univers peuplé en majorité de petits-bourgeois, inspecteur des finances isolé parmi les robins, il a vécu un peu en marge de ce monde trop souvent obnubilé par des querelles abstraites et des considérations électorales médiocres. Caillaux, lui, avait le goût de la prospective, l'horreur de tous les sectarismes, le sens de l'intérêt général légué par une longue lignée de hauts fonctionnaires.

Cela suffit-il néanmoins à en faire un homme de gauche ? La réponse mérite d'être nuancée : aux grands combats du progressisme, il s'est rallié par raison, non par sentiment et rien ne le décrit mieux que son attitude — finement analysée par Bredin — pendant l'affaire Dreyfus : de mentalité antisémite il ne rejoignit, en réalité, le camp des dreyfusards qu'afin de se démarquer des nationalistes et de ne pas compromettre l'avenir. Résolument antimarxiste, ce n'était pas le sort des opprimés qui le poussait à agir — encore qu'il n'ait pas été insensible à l'injustice — mais plutôt la volonté tenace de transformer le système en place. Au grand « chambardement » prôné par les socialiste, ce radical a constamment préféré des mesures ponctuelles fondées sur la fiscalité : refonte de l'impôt sur les alcools (1899), projet d'impôt sur le revenu (1907).

Ces changements, conscient des résistances qu'ils suscitaient, il n'a pas cherché à les faire adopter brutalement et il est indéniable que sa pondération — conjuguée à celle des sénateurs — ne fut pas étrangère au retard avec lequel les textes relatifs à l'impôt sur le *revenu furent mis en application*. De toute manière, pour ce libéral — qui avait tout de même lu Keynes avant ses compatriotes — cette réforme était un point d'arrivée, non un point de départ ; on s'en aperçut lorsque, président de la commission des finances du Sénat, il fut, en 1937 et 1938, le principal artisan de la chute des gouvernements de Léon Blum. Dépourvu de prévention à l'égard *des propositions sociales du Front* populaire il ne pouvait accepter le prélèvement sur le capital et Jean-Denis Bredin souligne justement qu'il est vain d'opposer le Caillaux de 1911 à celui de 1937 : « Ce n'est pas l'instrument du capitalisme qui renverse le Front popu*laire en 1937, écrit-il, c'est le* Caillaux de toujours qui n'a jamais cru aux « âneries » marxistes. »

Clairvoyance et maladresse

Ces audaces réfléchies on les *trouve dans son action internatio*nale tout entière guidée par l'obsession de maintenir la paix en Europe. Président du Conseil en 1911, il ne craignit donc pas de résoudre la crise d'Agadir en abandonnant au kaiser un morceau du Congo contre le Maroc. Paradoxalement les nationalistes ne lui pardonnèrent jamais cette bonne opération. Adversaire de la candidature de Poincaré à la présidence de la République en 1913, hostile à la loi sur le service militaire de trois ans, Caillaux était pour eux l'homme à abattre. La suite est connue : c'est l'effrayante campagne de Calmette dans « le Figaro », la publication des lettres adressées par le ministre à sa seconde femme — au temps où elle n'était que sa maîtresse, — l'assassinat du journaliste par l'épouse indignée, le pacifisme avoué en pleine guerre, les relations compromettantes, l'arrestation, en 1918, le procès en Haute Cour et enfin la condamnation, en 1920, à trois ans de prison. Tout cela magnifiquement raconté en une magistrale plaidoirie.

Amnistié en 1924, mais durement atteint et politiquement brisé, (il n'eut plus de portefeuille que très brièvement en 1925 et 1926), Caillaux a gardé toutefois sa perspicacité : au lendemain de la paix de 1919 il dénonça le traité de Versailles, générateur de conflagrations futures, préconisa la reconnaissance de la Russie soviétique, plaida, face à la menace nazie, en faveur de l'alliance italienne (ce qui provoqua, en partie, sa rupture avec Blum). Partisan de la lutte à outrance en 1940, il vota certes les pleins pouvoirs à Pétain mais se tint à l'écart du régime de Vichy, scandalisé par l'antisémitisme qui y régnait. A sa mort, en 1944, commençait une ère nouvelle dont il avait prophétiquement annoncé les lignes de force : déclin de l'Europe, impérialisme des deux super-puissances, montée du tiers-monde.

Quelle qu'ait pu être sa clairvoyance comment cependant ne pas être frappé par ses maladresses, ses imprudences ? Parfois visionnaire, Caillaux s'est fréquemment trompé à court terme. Honnête, Jean-Denis Bredin ne dissimule pas ces zones d'ombre et il est le pre*mier à admettre qu'il était mala*droit de nier la réalité des négociations secrètes avec Guillaume II au moment de l'incident d'Agadir, et pour le moins léger de faire confiance, durant les hostilités, à des aventuriers douteux aux ordres de l'Allemagne. *« Ce que Caillaux n'a pas vu, écrivait Alfred Fabre-*Luce en 1933, c'est que la guerre est nécessairement folle. Tant qu'elle règne, opposition et trahison se distinguent mal. »

Que lui a-t-il manqué, en fin de compte, pour prendre place au panthéon de la IIIe République aux *côtés de Clemenceau, de Briand* ou de Jaurès qu'il estimait ? D'abord — *c'est l'évidence* — une compagne aux nerfs moins fragiles ! Et puis aussi, peut-être, cette qualité qui faisait également défaut à son vieil ennemi Poincaré : une certaine chaleur humaine.

Vivante, objective, d'un style très alerte, la biographie exemplaire de Jean-Denis Bredin l'aidera en tout cas certainement à redevenir à nos yeux ce qu'il était pour le général de Gaulle : « Le premier homme d'Etat moderne. »

ERIC ROUSSEL.

★ *Joseph Caillaux*, de Jean-Denis Bredin. Hachette littérature, 373 p., environ 65 F.

RELIGION

Après le synode des évêques néerlandais UN HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE SERA CRÉÉ POUR MIEUX FAIRE CONNAITRE LES « IDÉES DE ROME »

De notre correspondant

La Haye. — Un nouvel hebdomadaire catholique, « qui aura la tâche de veiller à une meilleure communication des idées de Rome », selon son futur rédacteur en chef, verra le jour aux Pays-Bas dans un proche avenir, en étroite collaboration avec les évêques néerlandais.

La fondation de l'hebdomadaire qui devra atteindre la *« grande masse des fidèles »*, est une des conséquences directes du synode extraordinaire consacré au problème de l'Eglise catholique aux Pays-Bas, qui a eu lieu au mois de janvier à Rome. Des observateurs ont fait remarquer que la Curie de Rome avait notamment invité les évêques néerlandais à *faire en sorte que « la pluriformité dans la façon dont la foi est exprimée dans les* mass media, *la presse et d'autres publications, ne prête pas à la confusion parmi les fidèles »*.

Les évêques néerlandais se réuniront le 15 avril avec le futur rédacteur en chef, M. H. Ten Brink, dans le but d'élaborer des projets pour l'hebdomadaire. Une fondation aura la tâche de l'édition, qui sera précédée d'une prospection du marché. M. Ten Brink a dit vouloir attendre pour faire connaître les détails de financement que la fondation soit mise en place.

Le rédacteur en chef n'a pas donné une réponse directe à la question de savoir si le lancement de son hebdomadaire constitue une réaction contre le courant progressiste dans l'Eglise néerlandaise. Il s'est borné à souligner que la publication devra être d'*« une importance nationale »*. Selon M. Ten Brink, l'actuel hebdomadaire catholique *De Tijd (le Temps)* s'adresse surtout à un public d'intellectuels et n'invite pas à la lecture. *« le grand groupe de catholiques qui veulent rester au fait de ce qui se passe dans leur Eglise »*.

RENÉ TER STEEGE.

● *Mgr Marcel Lefebvre* a prononcé lundi 7 avril, à Venise, en l'église Saint-Siméon-le-Petit, un discours très dur dans lequel il a notamment déclaré : *« Même les Soviets ne font pas ce que font les cardinaux de Rome à mon encontre »*.

Invité par les traditionalistes de la Vénétie, à l'initiative d'une organisation dirigée par un fabricant de céramiques de Padoue, M. Giuseppe Pagnossi, Mgr Lefebvre a célébré la messe suivant le rite de saint Pie V devant à peine cinq cents personnes. Mgr Lefebvre s'est adressé en italien aux fidèles, rappelant que Mgr Marco Cè, le patriarche de Venise, ne l'avait pas autorisé à dire la messe dans sa ville : *« Qui se trompe*, a interrogé l'évêque français, *moi ou Mgr Cè ? »*

Mgr Lefebvre a affirmé, en outre, que la ruine de l'Eglise était non seulement l'œuvre des prêtres, *« mais également celle des cardinaux ». « Il n'y a qu'à constater ce qui est arrivé en France et en Hollande. Le culte pratiqué dans les églises est moitié protestant, moitié catholique. La messe n'est plus un grand mystère, mais un théâtre, une cérémonie vide. »*

SPORTS

ALPINISME

BILAN HIVERNAL DANS LE MASSIF DU MONT-BLANC

Quelques grandes « premières » mais de plus en plus d'accidents mortels

Chamonix. — Onze alpinistes ont trouvé la mort dans le massif du Mont-Blanc, au cours de la saison hivernale 1979-1980. C'est la première année que le peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix dresse un bilan aussi lourd. Il y avait eu quatre morts pendant l'hiver 1977-1978 ; deux alpinistes seulement s'étaient tués entre le 1er novembre 1978 et le 31 mai 1979.

Les alpinistes ont bénéficié au cours du mois de février 1980 de trois semaines de beau temps. Pendant cette période, les parois furent sèches, la neige particulièrement dure et la glace de bonne qualité. Jamais en hiver les Chamoniards n'avaient vu autant de monde en haute montagne. L'alpinisme hivernal était jusqu'alors réservé à une élite qui souhaitait réaliser de nouvelles « premières » ou se préparer pour de futures expéditions dans l'Himalaya. Les conditions quasiment « printanières » de la montagne ont permis cet hiver à des alpinistes de s'engeger dans des voies particulièrement difficiles. Leurs entreprises se sont révélées souvent plus périlleuses qu'ils ne le pensaient.

Ainsi deux alpinistes japonais ont été retrouvés morts le 25 février au pied de l'éperon Walker des Grandes Jorasses (4 208 mètres). La veille, un Français était mort d'épuisement alors qu'il redescendait de la voie des Suisses aux Courtes (3 856 mètres). Trois alpinistes yougoslaves ont péri au col supérieur du Rognon, surpris par le mauvais temps. Deux militaires du G.M.H.M. (groupe militaire de haute montagne), Jean-Jacques Vaudenne et Jérôme Saadi, qui étaient accompagnés du guide chamoniard Daniel Monaci, se sont tués dans l'arête de Peutrey, un itinéraire long et extrêmement difficile situé sur le versant italien du Mont-Blanc. Une énorme corniche de neige qui barre le sommet de l'arête s'est détachée naturellement, précipitant les trois hommes dans le vide.

Jérôme Saadi, âgé de vingt-deux ans, aspirant guide, avait réalisé plusieurs grandes « premières » solitaires et hivernales les années précédentes, notamment la face nord des Courtes et dans le grand pilier d'angle au Mont-Blanc. Quant à Daniel monaci, vingt-huit ans, spécialiste

De notre correspondant

des ascensions solitaires, il était considéré comme l'un des dix meilleurs grimpeurs français. Il avait participé pendant l'été 1979 à l'expédition nationale française au K 2 (8 760 mètres), au Pakistan. Enfin, le guide italien Gianni Comino est mort en essayant de gravir, pour la première fois et en solitaire, un itinéraire extrêmement difficile : le sérac de la Poire dans l'envers du Mont-Blanc.

Le plus grand exploit alpin réalisé cet hiver est sans conteste celui du Japonais Mitsumori Shigi, trente-quatre ans, qui s'était engagé dans le pilier central du Freney (4 807 mètres). En cinq jours et en solitaire, il est venu à bout de cet itinéraire exceptionnel qu'il n'avait pu achever l'hiver dernier après plusieurs tentatives infructueuses.

Une autre grande « première » a été réussie par une cordée franco-suisse qui a gravi la face nord des Droites (4 000 mètres) par la « voie des Américains » — Jackson et Mac Shea — ouverte en août 1978, et qui constitue une variante de la célèbre voie tracée du 5 au 10 septembre 1955 par les Français P Cornuau et M. Davaille. Les deux alpinistes, Alexis Long, vingt-deux ans et Michel Piola, vingt et un ans, ont réussi cette course à la fois glaciaire et mixte, en une seule journée. Partis à 3 heures du matin avec des sacs très légers, ils parvenaient au sommet de leur itinéraire seize heures plus tard, ce qui constitue un second exploit.

Le guide Michel Perruex a réussi, le 16 février, entre 8 heures et 16 heures, depuis le refuge Ghiglione, situé sur le versant italien du Mont-Blanc, la première ascension hivernale en solitaire de l'éperon de la Brenva.

De plus en plus souvent l'alpinisme de haut niveau se transforme en « course de vitesse » sur des parois et des couloirs glacés « très difficiles » ou « extrêmement difficiles ». Assurés en de rares occasions et emmenant avec eux peu de matériel pour limiter la charge transportée, ces alpinistes franchissent en des temps-records des itinéraires très délicats. Alexis Long a ainsi gravi en deux heures trente la goulotte Albinoni-Gabarrou, dont certains passages sont inclinés à 80 degrés. Philippe Martinez a remonté les 380 mètres du couloir Mesner de la brèche du Domino en 2 h. 45, ce qui constitue la « première » hivernale de ce couloir.

Bernard Muller a réalisé deux « premières » hivernales en solitaire : le couloir Lagarde de la face nord des Droites en 6 heures et, dans la face nord du grand pilier d'angle. (4 243 mètres) — voie Bonatti Zapelli — en 4 h. 30. L'alpiniste n'a utilisé qu'un seul piton et deux broches à glace. L'éperon Migot à la face nord du Chardonnet a été gravi pour la première fois en hiver par le guide Jean Duprez en 2 h. 30 et sans auto-assurance. Spécialiste des ascensions rapides, le guide de Megève Armand Pidat a remonté la goulotte Chere au Triangle du Tacul en 80 minutes, réalisant ainsi la « première » hivernale solitaire de cette goulotte.

La cordée composée de Patrick Berhault et de Philippe Martinez a gravi successivement la voie Cornuau-Davaille aux Droites en dix heures, puis le pilier nord du Freney en six heures trente. Patrick Berhault, associé quelques jours plus tard à Patrick Edlingen a escaladé la voie des Plaques dans la face nord-ouest de l'Aile-Froide (massif des Ecrins) en onze heures.

Autre domaine de prédilection pour l'alpinisme hivernal : les cascades. Elles sont depuis deux ans la « source » de multiples « premières ». Lieux éphémères pour la pratique de l'alpinisme, elles sont cependant très recherchées par les fanatiques d'itinéraires glaciaires. Ainsi Stéphane Deweze a ouvert en solitaire l'escalade intégrale de la rampe des Commères, haute de 220 mètres et inclinée à 80 degrés. Cette cascade est située à proximité de la route du col du Lautaret. Dans le Vercors, Patrick Cordier et Sylvain Sarthou ont escaladé un échafaudage de glace instable de 200 mètres de haut dont 100 mètres absolument verticaux. Cette cascade se forme chaque hiver sous le Pas de l'Aiguille. Dans le massif des Grandes-Rousses, au-dessus de l'Alpe-d'Huez, quatre cascades ont été gravies au mois de novembre par Bernard Miard et Godfroy Perroux. Les cascades de glace deviennent ainsi des objectifs très recherchés par les alpinistes. Certaines cascades « géantes » demeurent cependant toujours inviolées. Elles feront l'hiver prochain de nombreux envieux.

CLAUDE FRANCILLON.

JEUX OLYMPIQUES

Avant leur réunion des 11 et 12 avril

M. CARTER ÉCRIT A TOUS LES MEMBRES DU COMITÉ AMÉRICAIN

Washington (*A.F.P.*). — Le président Carter a écrit personnellement à chaque membre du Comité olympique des Etats-Unis (USOC) pour les prévenir qu'il mettrait en cause la sécurité du pays s'ils ne votaient pas pour le boycottage des Jeux de Moscou, lors de leur prochaine réunion, les 11 et 12 avril, à Colorado-Springs. C'est ce qu'a révélé, lundi 7 avril, M. Lloyd Cutler, conseiller du président américain. Le chef de l'exécutif a, d'autre part, réaffirmé : « *Que la décision soit prise maintenant ou à la fin du mois de mai, il n'y aura pas d'équipe américaine à Moscou. Cela a été dit clairement.* »

D'UN SPORT A L'AUTRE

FOOTBALL. — *Le tribunal de commerce de Marseille a fait droit, mardi 8 avril, à la requête de l'Olympique de Marseille (*le Monde *daté 9-10 mars) et a prononcé, la suspension provisoire de poursuites contre le club. Le passif du club, dont les comptes avaient été bloqués le 20 janvier, s'élevait alors à 10 130 000 francs.*

ESCRIME. — *Le Tchécoslovaque Oldrich Kubista a remporté, lundi 7 avril, à Venise, le championnat du monde des moins de vingt ans à l'épée, devant le Soviétique Tomas Khint et le Français Tristan Zerbib. Dans la Coupe des nations, l'Union soviétique termine en tête, devant la France et l'Italie.*

PRESSE

● *Poivre et sel*, nouvel hebdomadaire conçu pour être lu dans les restaurants, fait paraître son premier numéro. Ce « set » de table, imaginé par une équipe de jeunes, est destiné à distraire le client pendant un repas. Il comporte des dessins, des illustrations, des jeux et des informations sur le jazz, le cinéma et le monde du spectacle.

RUGBY

LA QUALIFICATION DE BÉZIERS FACE A PERPIGNAN AU CHALLENGE DU MANOIR

De la « castagne » et un seul essai

De notre envoyé spécial

Carcassonne. — Vingt mille personnes au moins avaient envahi, lundi 7 avril, le stade Albert-Domec au pied des remparts médiévaux. Foule bariolée et bruyante qui léchait les lignes de touche. Tous ceux qui ont eu, ont ou auront, un nom dans le rugby à 100 kilomètres à la ronde étaient là. De mémoire de Carcassonnais on n'avait pas le souvenir d'avoir vu, dans le fief du jeu à treize, pareille affluence pour un match de « quinzistes ». Mais quand il y a à l'affiche l'Association sportive biterroise, première du championnat, et l'Union sports athlétiques perpignanaise, deuxième du championnat, les vignerons des Corbières et du Minervois ne comptent plus. Ils savent qu'il y a de la « castagne » dans l'air. Or la castagne, ils adorent. C'est, n'en déplaise aux esthètes parisiens de l'ovale, la principale raison d'implantation de ce sport dans ces régions où l'on est fort en gueule.

Et pardi ! ces quarts de finale du challenge Du Manoir, entre Biterrois et Catalans, promettaient d'être chauds. Pensez, deux fois déjà les équipes s'étaient rencontrées pour le compte du championnat deux fois les « bleu et rouge » de Béziers l'avaient emporté (18-15 et 18-12) sur les « sang et or », deux fois les coups étaient tombés dru. Bref, on s'était promis mutuellement de ne pas être fainéant pour cette belle à Carcassonne.

Les esprits étaient d'ailleurs tellement échauffés que les « gros pardessus » de la fédération ont jugé nécessaire de passer par les vestiaires, pour rappeler qu'il n'est pas besoin d'avoir du sang jusqu'aux chevilles pour gagner une partie. Avertissement sans frais manifestement. Moins de deux minutes après le coup d'envoi, le Catalan Jean-François Imbernon étalait pour le compte Pierre Lacans. Le ton était donné : toute la gamme des filouteries allait y passer.

Les dents rivés sur le sifflet, l'arbitre, M. Chevrier, s'efforçait de limiter les dégâts. Les pénalités pleuvaient et inéluctablement la parole était laissée aux buteurs Patrick Fort pour Béziers, Michel Montanes pour Perpignan, dont la tâche était compliquée par une méchante bise de travers.

Le « métier » biterrois

Comment les Biterrois sortirent-ils victorieux de là ? Franchement on peut se le demander. Voilà un quinze qui n'est plus la grande équipe des années 70 et qui n'est pas encore la grande formation des années 80. Devant, Jean-Louis Martin ne pousse plus tout à fait aussi fort ; au milieu, Georges Senal ne saute plus tout à fait aussi haut ; derrière, Jack Cantoni traine un peu la patte. Heureusement, il leur reste collectivement du « métier ». De toute la partie les « bleu et rouge » ont été une seule fois en position d'aller à l'essai. Et encore, sur un ballon cafouilleux à 6 mètres de la ligne des Catalans. Eh bien, ils n'ont pas laissé passer l'occasion. D'un coup de reins, tous ensemble, ils ont propulsé Yvan Buonomo dans l'enbut : l'unique essai de la partie, l'essai de la victoire.

Parce que après cela les Catalans ont eu beau faire, saper, attaquer, chicaner, dominer tant et plus, ils n'avaient à l'arrivée que cinq pénalités et quinze points qui n'en valaient pas autant d'après le règlement du challenge que les quinze points, dont six grâce à l'essai transformé des Biterrois.

Que leur manqua-t-il à ces Catalans pour concrétiser à la marque une vaine domination ? Sans doute l'inspiration de leur capitaine habituel Roland Genis, actuellement suspendu. Et puis peut-être la chance, car la sagesse populaire ne dit-elle pas : jamais deux sans trois ?

Toujours est-il que cette issue ne fut pas du goût des supporters catalans qui, au coup de sifflet final, se sont rués vers l'arbitre, M. Chevrier. Celui-ci dut quitter le terrain sous la protection des C.R.S., tandis que quelques spectateurs s'expliquaient à coups de poing et que d'autres bombardaient de boîtes de bière la tribune officielle. Sans doute les échanges de coups auxquels ils avaient assisté durant la partie ne les avaient-ils pas complètement rassasiés.

ALAIN GIRAUDO.

CARNET

Naissances

— Christine et Georges MOUCHATI sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

François,

le 30 mars 1980.
38, rue Kleber,
92300 Levallois-Perret.

— Anne-Marie et Jean-Louis CHAPUIS, Jean-Benoît, Jérôme et Matthieu sont heureux d'annoncer la naissance de

Marie-Sophie,

le 31 mars 1980.
16, rue Jacqueline, 92330 Sceaux.

Fiançailles

— Le docteur Claude PECHERY et Mme, née Eliane Blas,
M. Bernard DUMAS et Mme, née Micheline Bouchetal,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Florence et Jean-Marc.

Paris, 12 avril 1980.
37, boulevard Jules-Sandeau,
75016 Paris.

Décès

— Mme Jean Armengaud,
M. et Mme Jean-Pierre Armengaud,
Marc et Matthias,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Roger Duchêne,
M. et Mme Pierre Armengaud,
ses sœurs et frères,
Mlle Renée Tabernacle,
La famille et les amis,
ont la grande douleur de faire part du décès du

général Jean ARMENGAUD,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 9 avril, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

Il sera inhumé dans le caveau de famille à Vendat (Allier).

[Né le 12 avril 1894 à Romans (Drôme), Jean Armengaud, ancien élève de l'Ecole spéciale militaire, où il est entré en octobre 1913, près d'un an après son engagement volontaire, commande dans différents régiments d'infanterie : le 173e R.I., le 37e R.I., le 415e R.I. et le 69e R.I. En 1926, il est stagiaire de l'état-major des armées au troisième bureau. Promu chef de bataillon en 1929 et général de brigade en 1943, replacé dans le grade de colonel par décret, Jean Armengaud est rétabli dans le grade de général à compter du mois de février 1944.]

— Mme Guy Desson,
M. et Mme Claude Guyot,
M. et Mme Marc Vernet,
Jean-Philippe, son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy DESSON,
député honoraire,
président délégué
de l'association France - U.R.S.S.,
vice-président
de l'Association républicaine
des anciens combattants,
membre de la présidence
de la Fédération
des élus républicains,

survenu le 4 avril, à Chardeny (Ardennes).

Les obsèques ont eu lieu à Chardeny dans l'intimité le lundi 7 avril, à 14 h. 30.

(*Le Monde* daté 6-7 avril.)

— Mme Pierre Freixa, son épouse,
Agnès Carlier,
Jacques-René et Sylvie Saurel,
Marc et Corinne Cluzel,
Myriam Freixa,
ses enfants,
Les familles Freixa, Llandrich, Batlle, Potherat, Bonneville et Tortoin,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre FREIXA,
ancien déporté
au camp de Mauthausen,

survenu le 4 avril 1980, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques auront lieu en l'église d'Hédouville, par Nesles-la-Vallée (Val-d'Oise), le mercredi 9 avril 1980, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
25, rue de la Convention,
75015 Paris.

— **Mme Francisque GAY,**
née Blanche Fromillon,

est entrée dans la plénitude de la vie, le Samedi-Saint, 5 avril 1980, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Elisabeth et Louis Terrenoire,
Sœur Marie Gay,
Geneviève et Henry Nosny,

Odile Cadiot,
Marie-José et Camille Gay,
François, Alain et Marie-Odile,
Jean-Dominique, Olivier et Marie-Joëlle,
Pierre, Marc-Emmanuel, Bertrand, Jean-Michel et Christine,
Francisque, Rita et Stéphanie,
ainsi que leurs conjoints,
Stéphane, Guillaume et Alexandre,
Laurent et Jean,
Charlotte,
Véronique, Arnaud et Alexis,
Sandrine et Nicolas,
Juliette et Adrienne,
Benjamin,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Toute sa famille,
« Les Amis de Francisque Gay » invitent à s'unir à leur espérance.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, le mercredi 9 avril 1980, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

(Voir *le Monde* daté 6-7 avril 1980.)

— On nous prie d'annoncer le décès du

professeur Henri GEOFFROY,
doyen honoraire
de la faculté de médecine de Reims,

survenu à Paris, le 16 mars 1980.

De la part de :
Mme Henri Geoffroy,
Michelle, Véronique, Yolande, Bérénice et Edwige, ses filles,
Frédéric, son fils,
Et de tous ses proches.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le vendredi 21 mars au cimetière du Père-Lachaise.

30, rue des Templiers, 51100 Reims.
1, rue Thouin, 75005 Paris.

[Né le 3 février 1926 à Paris, le professeur Henri Geoffroy, après des études à Marseille, devient interne des hôpitaux de Paris en 1950. Chef de clinique des maladies du sang à la faculté de médecine de Paris, professeur agrégé en médecine, il est ensuite directeur de l'Ecole de médecine du Maroc de 1961 à 1967, et chef de mission médicale française en Afghanistan de 1967 à 1968. Titulaire de la chaire de clinique médicale de la faculté de médecine de Reims, il était aussi doyen honoraire de cette faculté.]

— Mme Ida Kanas, son épouse,
Liliane et Benoît Gherchanoc,
Serge et Claude Kannas,
ses enfants,
Florence, Jérôme, Arthur et Judith,
ses petits-enfants,
La famille Libertalis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Michel Moïse KANAS,

le 5 avril 1980.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 9 avril, à 16 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes.

— M. Marcel Lefevre,
M. et Mme Paul Loriot,
Le docteur Marcel Lefevre et Mme, et ses filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel LEFEVRE,
née Jeanne Adam.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le 3 avril 1980, à Mauvaisville (Orne), dans la stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Henri Lehmann,
Mme Madeleine Palin,
M. et Mme Salomon Hatchûel,
Delphine Hatchûel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri LEHMANN,
née Suzanne Montigny,

leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, survenu le 4 avril 1980, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La levée du corps aura lieu à la maison médicale Jeanne-Garnier, 55, rue de Lourmel, Paris (15e), le jeudi 10 avril, à 8 heures.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 10 heures, au cimetière de Sylvain-les-Moulins, par Damville (Eure).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Livingstone, Paris (18e).

— Mme Jean Lenthal, son épouse,
Stéphane et Thomas, ses fils,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LENTHAL,

survenu en son domicile, 42, rue Dauphine, Paris (6e), le 4 avril 1980, dans sa soixante-sixième année.

L'incinération au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise aura lieu le vendredi 11 avril, à 13 h. 30, suivie du dépôt des cendres au columbarium.

— Mme Jean Malatre,
Le capitaine de vaisseau et Mme Bernard Malatre, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Patrice Malatre et leurs enfants,
Les familles Bouy, Rabourdin et Tonnellier,
Mlle Germaine Petit,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MALATRE,
ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 9 avril, à 9 heures, en l'église de Taverny (Val-d'Oise), dans l'intimité.

Remerciements

— Toute la famille de

Olivier BRÉAUD,

très touchée des multiples témoignages de sympathie manifestés à l'occasion de son décès, prie chacun de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

Anniversaires

— Le 8 avril 1979, à Lisbonne,

M. Jean Maurice BASSET,
journaliste,

était brutalement ravi à l'affection des siens.

A ceux qui l'ont connu et aimé, sa femme et son fils demandent en ce jour anniversaire de se souvenir.
11, rue de Boulainvilliers,
75016 Paris.

— Pour le quatrième anniversaire du décès de

Joseph-Jean MORER,

une pensée toute particulière est demandée à tous ceux qui l'ont connu et gardent son souvenir.

LÉGION D'HONNEUR

Nous achevons la publication de la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur commencée dans notre précédent numéro.

FAMILLE ET CONDITION FÉMININE

Sont nommés chevaliers :

Mmes Paulette Laubie, président-directeur général de société ; Lucie Marchand, président de la Société mutualiste des veuves ; Nicole Alby, psychologue à l'hôpital Saint-Louis.

POSTES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET TÉLÉDIFFUSION

Est promu officier :

M. Eugène Deichler, inspecteur général.

Sont nommés chevaliers :

MM. Marc Amoros, chef de service à la direction des bureaux ambulants du Sud-Est ; Gérard Barboux, directeur de la formation professionnelle à Montpellier ; Marcel Bret, directeur d'établissement principal à Boulogne-Billancourt ; Jean Camio, sous-directeur à l'administration centrale ; Georges Coussy, directeur d'établissement principal des postes à Paris - chèques ; Marie Dancet, directeur à l'administration centrale ; Jean-Claude Lavenir, ingénieur général ; Don Luciani, chef de service régional des postes à Paris intra-muros ; Pierre Souchon, directeur départemental adjoint à Bourges - télécommunications.

COMMERCE, ARTISANAT

Est promu commandeur :

M. Emile Arrighi de Casanova, président-directeur général de société.

Sont promus officiers :

MM. Michel Erbard-Schieble, directeur général de la société de caution mutuelle des P.M.E. de Paris ; Lucien Galan, président de la chambre de métiers du Tarn ; Jacques Sol-Rolland, sous-directeur au ministère.

Sont nommés chevaliers :

MM. Christian Bruchet, président-directeur général de société ; Roger Charlier, maître artisan tisseur ; Mlle Juliette Dezile, présidente d'honneur de la chambre artisanale de la couture de Lyon ; MM. Jacques Ferey, président de la fédération de l'habillement ; Charles Cibergues, vice-président de la chambre de commerce de Paris ; Léopold Mazet, président honoraire du syndicat des entrepreneurs de l'Allier ; Simon Ousten, directeur des services administratifs de la chambre de commerce et d'industrie de Pau ; Jean Paquet, président de la chambre de métiers du Puy-de-Dôme ; Max Romanet, président de la chambre de commerce d'Alès ; René Uhrich, secrétaire général de la chambre de commerce de Strasbourg.



Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

QUARANTE ANS DE BOURBAKI

Le célèbre mathématicien est toujours immortel, mais il a vieilli

Le mathématicien français le plus connu — peut-être même l'homme de sciences français le plus connu à l'étranger — a vu sa demande d'adhésion refusée par l'American Mathematical Society. Non parce que ses mérites n'étaient pas reconnus, ou parce qu'un quelconque ostracisme aurait frappé les mathématiciens français, mais Nicolas Bourbaki avait signé une demande d'adhésion comme membre individuel alors que Bourbaki n'existe pas ! Pseudonyme couvrant une entreprise collective, Bourbaki se renouvelle par cooptation, ce qui lui permet d'être toujours jeune. On verra plus loin que cela ne l'empêche pourtant pas de vieillir.

Voici quarante ans, Bourbaki signait ses premiers livres. Aujourd'hui, il continue à publier. C'est un belle carrière, dont on peut déjà établir un bilan provisoire. Bilan incontestablement positif, même si Bourbaki n'a plus l'aura qu'il eut il y a vingt ans. Attelés à une tâche impossible, insensée et déraisonable — c'était le jugement de leurs aînés, — les jeunes mathématiciens enthousiastes qui fondèrent l'entreprise n'ont pas atteint tous leurs objectifs. Mais ils ont profondément remodelé le visage et le langage des mathématiques.

En 1939, un mathématicien inconnu publiait le premier fascicule des *Eléments de mathématique* (le singulier est de rigueur), un traité ambitieux qui *« prend les mathématiques à leur début et donne des démonstrations complètes »*. Ambition que démentait d'ailleurs ce premier fascicule : il ne contenait aucune démonstration ! C'était un fascicule de résultats de la théorie des ensembles, un simple récapitulatif de théorèmes bien connus.

L'auteur était un nommé N. Bourbaki (le prénom Nicolas n'apparaîtra que bien des années plus tard), qui ne s'était jamais signalé à l'attention du monde mathématique — il avait publié une courte note aux comptes rendus de l'Académie des sciences en 1935. Le nom de Bourbaki avait aussi plusieurs fois servi de paravent à des « canulars » de normaliens, sans qu'on puisse très bien définir jusqu'où remonte cette tradition. Il existe une *« notice sur la vie et l'œuvre de Nicolas Bourbaki »* (1). On y lit que Nicolas Bourbaki est né à Cucuteni (Moldavie) en 1886, qu'il est membre de l'Académie royale de Poldevie, qu'il a une fille, Betti (2), *« mariée en 1938 au chasseur de lions H. Petard »*... Nous arrêterons là le conte de fées — pardon, le canular.

La réalité est plus banale, mais non moins intéressante. Bourbaki est né... de la guerre de 1914-1918, et de la saignée qu'elle a infligée aux jeunes mathématiciens français. L'école française, brillante au début du siècle, s'était étiolée. Les travaux se concentraient dans une branche étroite de l'analyse. Quelques jeunes mathématiciens des années 20 ont réagi, cherché à ouvrir des voies nouvelles, remis en question l'enseignement traditionnel. Une anecdote veut que l'origine de Bourbaki soit une demande d'Henri Cartan à André Weil. Nommé professeur d'université, Cartan aurait demandé à Weil *« comment démontrer le théorème de Stockes ? »* et l'idée d'écrire un traité serait venue sur ces entrefaites. Anecdote piquante dans la mesure où, presque cinquante ans plus tard, Bourbaki n'a toujours pas publié de démonstration du théorème de Stockes. Mais il faut se méfier des anecdotes : interrogé au sujet des différentes versions qui circulent sur l'origine de Bourbaki, André Weil répondit un jour : *« Elles sont toutes fausses...* (Pause.) *Elles sont toutes vraies. »*

Quoi qu'il en soit, un petit groupe de mathématiciens prit l'habitude de se réunir, vers 1934-1935, pour réfléchir en commun sur la formulation des mathématiques, la manière de les enseigner, la mise en valeur des « structures fondamentales ». D'un manuel d'analyse à rédiger en quelques mois, on en vint vite à un « traité » dont la phrase initiale que nous avons citée décrit assez l'ambition.

La première manifestation

En 1936, la première manifestation officielle est une lettre à Jean Perrin — alors sous-secrétaire d'Etat à la recherche scientifique. Elle est signée de MM. Solem Mandelbrojt, René de Possel, Jean Coulomb, Charles Ehresmann, Henri Cartan, André Weil, Jean Dieudonné, Claude Chevalley et Jean Delsarte, les cinq premiers constituant le noyau du groupe. C'est une demande de subvention pour les déplacements — presque tous les signataires enseignaient dans des universités de province — et pour les frais matériels. On y explique que *« chaque chapitre, après avoir été longuement discuté et préparé, est confié à l'un d'entre nous ; la rédaction ainsi obtenue est vue par tous ; elle est à nouveau discutée en détail ; elle est toujours reprise au moins une fois et quelquefois plusieurs. Nous poursuivons ainsi une œuvre véritablement collective qui présentera un profond caractère d'unité »*.

Ce texte décrit bien la méthode de travail de Bourbaki, à ceci près qu'il est modeste en parlant d'une et quelquefois plusieurs rédactions. Tous les chapitres ont été systématiquement déchiquetés, confiés à un nouveau rédacteur, remis en pièces. Le processus n'aboutit parfois que grâce à la lassitude des membres ; dans certains cas, il n'aboutit pas. Une *« tribu-bulletin œcuménique, apériodique et bourbachique »*, qui sert de liaison aux membres du groupe et rend compte des réunions, s'étonne que la rédaction d'un chapitre d'algèbre commutative soit *« trop bien bourbachisée pour un état 3 »* (c'est-à-dire après une troisième rédaction). Mais c'est heureusement une exception et les choses ne vont pas si vite pour le chapitre suivant : il est *« horriblement bordélique »* et *« on pourrait avoir de l'espoir pour l'état 25 et faire confiance au processus bourbachique normal »*.

La meilleure illustration de la lenteur et de la difficulté de cette écriture de l'œuvre se trouve dans une seconde lettre adressée, un an plus tard, par Solem Mandelbrojt à Jean Perrin. Il y annonce que trois livres — *Théorie des ensembles, Topologie, Intégration* — sont écrits et que, pour le premier, *« la dernière rédaction proposée — c'est la troisième sur le sujet — sera très vraisemblablement considérée comme définitive et donnée sous peu à l'impression »*. On vit effectivement paraître en 1939 le fascicule de résultats qui clôt chaque livre. Quant au reste du livre, ses quatre chapitres ont été publiés entre 1954 et 1957 et réédités avec de sérieuses modifications dix ans plus tard. On trouve d'ailleurs dans une « tribu » de 1956 le projet d'un chapitre V (théorie des catégories) qui n'a jamais vu le jour. De même, le livre d'algèbre a vu sa parution étalée entre 1942 et 1959. La publication d'un nouveau chapitre (algèbre homologique) est attendue.

A ce jour, Bourbaki a publié une quarantaine de fascicules chez Hermann, dans la collection des « Actualités scientifiques et industrielles » ; beaucoup ont connu deux ou trois rééditions.

Depuis 1965, les publications sont interrompues — un procès a opposé l'auteur et l'éditeur, que Bourbaki a gagné. Il envisage de reprendre aux Editions Masson la publication de ses œuvres : une dizaine de fascicules nouveaux — sans compter des rééditions plus ou moins modifiées — pourraient voir le jour d'ici à 1990.

Par définition, Bourbaki est immortel. Ses « collaborateurs » (suivant l'expression consacrée) ont choisi de se retirer à l'âge de cinquante ans, mais ils ont invité comme « cobayes », puis comme membres en titre, des jeunes mathématiciens qui poursuivent l'œuvre. Et ils ont su attirer les meilleurs mathématiciens français — parfois étrangers. Quatre mathématiciens français ont été titulaires de la médaille Fields, considérée comme la plus haute distinction de l'univers mathématique — il n'y a pas de prix Nobel dans cette discipline. Ce sont MM. Laurent Schwartz, Jean-Pierre Serre, René Thom et Alexandre Grothendieck. On peut leur annexer le Belge Pierre Deligne, qui vit en France. A part René Thom, tous ont été ou sont collaborateurs de N. Bourbaki.

Et pourtant il est incontestable que Bourbaki a vieilli : certains jugent même que Bourbaki est « mort ». Il serait plus juste de dire qu'il a rempli son rôle — celui qu'il pouvait remplir, sinon celui qu'il s'était donné.

L'objectif profond de Bourbaki était de recréer en France une école vivante de « mathématiciens universels ». Il ne fait pas à proprement parler de la recherche mathématique — même si les membres du groupe poursuivent des travaux personnels, et si des idées nouvelles et importantes sont parfois apparues au cours de leurs réunions. Mais nombre de ses collaborateurs ont insisté sur l'importance qu'a eue Bourbaki pour leur formation, sur l'ouverture d'esprit qu'il leur a donnée : *« La chose de base était de ne pas être spécialiste. »* Cette réflexion d'un des premiers « cobayes », ensuite devenu l'un des membres les plus influents, illustre bien la philosophie du groupe.

Liée à ce désir d'universalité est l'insistance mise sur les structures, sur l'étude des relations entre objets plutôt que des objets eux-mêmes. L'idée dominante est que les structures se transportent d'un objet à un autre, et jusque dans des domaines très éloignés de la mathématique. Les six premiers livres des éléments (théorie des ensembles, algèbre, topologie générale, fonctions d'une variable réelle, espaces vectoriels topologiques, intégration) constituent d'ailleurs une première partie au sous-titre significatif : *Structures fondamentales de l'analyse*. Mais ils n'ont jamais de seconde partie, et, après les les six premiers, les livres ne portent plus de numéro : constat d'impuissance à ordonner en une articulation pleinement logique une mathématique qui est finalement plus diverse que ne le pensaient les initiateurs du projet.

De même, Bourbaki n'est pas parvenu à exposer toute la mathématique et a même renoncé à traiter certains domaines : et cela non seulement parce que le progrès mathématique va plus vite que la rédaction des livres, mais aussi parce que certains choix initiaux se sont révélés inadaptés. Bourbaki a toujours pensé qu'il y avait en mathématique *la* bonne définition, *la* bonne démonstration, *le* bon point de vue, la bonne voie étant assez large pour ne pas gêner le développement des recherches sans tomber dans une généralité telle que les outils forgés perdraient toute efficacité. C'était un pari à haut risque, que Bourbaki a souvent gagné, mais qu'il a quelquefois perdu : les rééditions ont permis parfois d'améliorer un choix initial, mais pour couvrir certains domaines (théorie des catégories, probabilités) il faudrait pratiquement une refonte complète.

En fait, le mode d'exposition choisi suppose que la théorie soit, sinon complètement figée, du moins assez stabilisée. C'était le cas des domaines initialement traités par Bourbaki, et son œuvre, en clarifiant les démonstrations, en fixant la terminologie, a ici été essentielle.

Dans son *Panorama des mathématiques pures* (3), le mathématicien Jean Dieudonné, certainement le meilleur évangéliste de Bourbaki, donne une liste de six théories *« dont une partie est fixée depuis assez longtemps et constitue, au sens étymologique, la partie classique des mathématiques, servant de base à tout le reste de l'édifice »*. On y retrouve sans surprise les titres des six premiers livres des *Eléments*. De ces théories, Jean Dieudonné ne parle pas autrement, puisqu'il consacre son livre à des exposés de recherches assez récentes. Mais c'est dire assez clairement que les théories dont il parle ne sont pas — ou malaisément — « bourbachisables », et qu'en un certain sens, Bourbaki a terminé son rôle. Sentiment qu'expriment plus nettement des mathématiciens moins proches de Bourbaki. On ne se précipite plus, dit l'un d'eux, sur le dernier Bourbaki.

Un autre aspect controversé de Bourbaki concerne l'enseignement et la formation des jeunes chercheurs. Une confusion a parfois été faite, dont les « collaborateurs de N. Bourbaki » ne sont guère responsables. On a pris *les Eléments de mathématique*, ouvrage de référence, pour un manuel pédagogique. La structure logique des *Eléments* peut conduire Bourbaki à séparer complètement la démonstration d'un théorème et les applications de ce théorème — bien que ces applications soient la seule justification de l'importance donnée au théorème.

Des enseignants ont parfois oublié de rétablir cette relation. On a parfois trop insisté sur les « structures » sans parler de ce qui est structuré : un professeur d'université, assez critique vis-à-vis de Bourbaki, rappelle que *« si on enseigne une théorie abstraite en omettant de dire* de *quoi elle est abstraite, cela devient un jeu de l'esprit, mais ne permet pas de reconstituer le rapport avec le réel ni de poursuivre soi-même le jeu dans une direction »*, intéressante, *« au sens du consensus de la communauté, faute d'en connaître les origines »*.

Théories trop parfaites

Il semble, en effet, qu'un point de vue trop « bourbachiste » dans l'enseignement supérieur ait découragé, et parfois stérilisé de jeunes chercheurs qui, mis en présence de théories trop parfaites, ne trouvaient pas de point d'attaque et répugnaient à se « salir les mains » en se livrant au petit jeu des justifications par analogie, des raisonnements informulés, des méthodes heuristiques, par lequel un mathématicien progresse vers la solution d'un problème, fragmentant ainsi la démonstration en une série d'étapes, pour lesquelles il construira ensuite des enchaînements logiques corrects.

L'enseignement supérieur — que Bourbaki a véritablement rénové dans les années 50 — fait quelque peu machine en arrière en revenant à plus de concret. Quant à l'enseignement élémentaire, la réforme des années 60 — d'ailleurs nécessaire — a des racines multiples, où l'influence de Bourbaki se distingue malaisément de beaucoup d'autres. Mais, là aussi, le mode de pensée de Bourbaki a pu conduire à quelques excès : certains livres séparent complètement les notions de droites parallèles et de droites perpendiculaires, sous prétexte qu'elles relèvent de géométries différentes.

Finalement, on constate que, après quarante ans de vie officielle, Nicolas Bourbaki, bien que toujours jeune par constitution, a eu une carrière assez semblable à celle de beaucoup d'hommes de science. Très novateur, et même iconoclaste dans sa jeunesse, il s'est intégré à l'*establishment* mathématique, est presque devenu un corps constitué — et, comme tel, quelque peu conservateur, — sa mission s'est diluée au cours du temps, peut-être simplement parce qu'il l'a en grande partie accomplie. Un collaborateur actuel du groupe reconnaît que *« la question s'est posée souvent : savoir s'il fallait s'arrêter net »*. Mais c'est pour juger que *« tout le monde a des tentations de suicide »*.

Bourbaki semble actuellement dépassé par l'évolution des mathématiques. Peut-être retrouvera-t-il une nouvelle jeunesse ? Si l'on regarde globalement l'entreprise qui s'est cachée sous son nom, et l'ambition assez effarante qu'affichaient ses promoteurs, il faut bien reconnaître que l'étonnant n'est pas qu'il ait connu quelques échecs, mais bien qu'il ait accumulé tant de succès.

MAURICE ARVONNY.

(1) Une étudiante américaine, Mlle Judith Friedman, a écrit en 1977 un mémoire sur Nicolas Bourbaki, dont sont extraites la plupart des citations données dans cet article.

(2) Les nombres de Betti caractérisent certaines structures mathématiques.

(3) Editions Gauthier-Villars.

Grâce aux hologrammes

DES SCULPTURES DE LUMIÈRE

Les techniques nouvelles attirent les artistes désireux d'apporter à leur art de nouvelles formes d'expression. Après avoir annexé l'électronique et l'informatique (musique électronique, tableaux et films animés réalisés par ordinateurs), certains d'entre eux utilisent depuis quelque temps une application des lasers permettant de réaliser des images en relief à l'aide d'hologrammes (du grec « holos » : entier, et « graphein » : écrire). Le public n'est pas insensible à cette nouvelle expression artistique, puisqu'une exposition d'hologrammes au Forum des Halles à Paris, du 18 janvieur au 8 février dernier, a accueilli cent cinquante mille visiteurs.

Une enquête auprès de mille curieux a révélé qu'une majorité d'entre eux jugeaient la création d'un musée de l'holographie comme importante. Or la France, contrairement aux Etats-Unis, n'a pas de musée de l'holographie. Il n'en existe pas non plus dans les autres pays européens. Aussi, les bénévoles qui constituent l'association Arts et techniques holographiques (qui a réalisé l'exposition du Forum des Halles) ont-ils installé un petit « musée » (*), espérant une aide publique de la Mairie de Paris ou du ministère de la culture et de la communication. Leur objectif est de faire de ce musée un lieu de rencontres entre le public, les artistes et les scientifiques, et de contribuer ainsi à la vulgarisation et à la propagation de cette technique. Les fondateurs du musée collaborent d'ailleurs déjà avec des spécialistes français de l'optique.

Divers hologrammes sont présentés dans ce musée, dont trois très beaux, en lumière verte, dus à un laser argon et réalisés par le LOBE (Laboratoire d'optique de l'université de Besançon). Ils représentent la Vénus de Milo, un jeu d'échecs et un wagon de chemin de fer. Ces deux derniers sont de véritables sculptures immatérielles, dont le relief est tellement saisissant de réalité qu'on a envie de les toucher avec la main. Mais si on le fait, on ne rencontre que le vide ! Figurent également des œuvres suédoises et des hologrammes en couleurs américains et japonais représentant des personnages qui bougent lorsque l'observateur se déplace devant eux.

Le principe de l'holographie optique fut trouvé en 1948 par Dennis Gabor, de l'Imperial College of Science and Technology de Londres, qui, en 1971, reçut pour cela le prix Nobel de physique. Mais il fallut attendre la découverte du laser au début des années 60 pour réaliser enfin des hologrammes d'objets tridimensionnels.

Un hologramme est l'enregistrement sur une plaque photographique des interférences de deux trains d'ondes lumineuses cohérentes. Car les interférences ne peuvent se produire qu'avec une lumière monochromatique (une seule longueur d'onde), émise dans une direction donnée, et dont les ondes qui se succèdent sont en phase, c'est-à-dire qu'elles ont entre elles une relation de temps et d'espace.

La lumière du laser répond à ces exigences : on dit d'elle qu'elle est cohérente, alors qu'elle est incohérente pour les sources de lumière classiques (lampes à incandescence ou à fluorescence, matière incandescente, Soleil), car les ondes lumineuses émises le sont dans toutes les directions, d'une manière désordonnée, et ont différentes longueurs d'onde.

CHRISTIANE GALUS.

(Lire la suite page 16.)

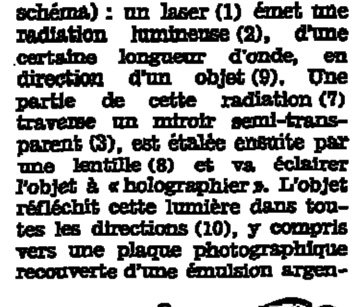
(*) Rue Brantôme (3e arrondissement) près du Centre Beaubourg, à Paris. Les œuvres exposées sont visibles jusqu'au 15 mai tous les jours, y compris le dimanche, de 12 heures à 19 heures. Une autre exposition d'hologrammes réalisée par la firme française Holo-laser, a lieu du 1er avril au 3 mai, du mardi au vendredi de 12 h 30 à 20 heures, et le samedi de 10 h 30 à 19 h. 30, place Jean-Zay, Paris-14e, à l'Œil du Diaph.

Des sculptures de lumière

(Suite de la page 15.)

Les premiers hologrammes nécessitaient un faisceau laser pour la restitution des images. Il est possible maintenant de faire cette opération en utilisant une lumière « blanche », polychromatique, issue d'une source lumineuse ponctuelle.

Un hologramme en lumière monochromatique est réalisé de la manière suivante (voir schéma) : un laser (1) émet une radiation lumineuse (2), d'une certaine longueur d'onde, en direction d'un objet (9). Une partie de cette radiation (7) traverse un miroir semi-transparent (3), est étalée ensuite par une lentille (8) et va éclairer l'objet à « holographier ». L'objet réfléchit cette lumière dans toutes les directions (10), y compris vers une plaque photographique recouverte d'une émulsion argentique (6). L'autre partie de la radiation (4) est réfléchie par le miroir (3), étalée aussi par une lentille (5), et vient frapper la plaque photographique (6). C'est le faisceau lumineux de référence.



L'arrivée des deux fronts d'onde sur la même face de la plaque photographique produit des interférences matérialisées sur la plaque photographique par des zones sombres et des zones claires. En effet, les vibrations lumineuses en phase se renforcent, tandis que celles en opposition de phase s'annulent mutuellement.

Une fois la plaque développée — dans les mêmes conditions qu'une photographie — elle devient alors un hologramme. L'image en relief de l'objet est restituée en envoyant vers l'hologramme un faisceau laser de même longueur d'onde, et placé sous le même angle que le faisceau de référence. Les zones claires et sombres de l'hologramme diffractent alors la lumière, en modulent l'intensité, et reconstituent un canevas d'ondes semblable à celui qui, lors de l'enregistrement, aurait traversé la plaque photographique si elle avait été transparente. Lorsque ce canevas d'ondes frappe l'œil de l'observateur, celui-ci voit l'image virtuelle de l'objet à l'endroit où se trouvait ce dernier lors de l'enregistrement de l'hologramme.

Comme chaque point de la plaque photographique « voit » l'objet d'un point de vue différent au moment de l'enregistrement, l'observateur de l'hologramme voit également l'objet sous différents points de vue en se déplaçant devant la plaque.

De même, chaque particule du matériau photographique contient tous les éléments de l'image tridimensionnelle ; aussi une partie de l'hologramme restitue-t-elle l'image entière, mais elle apparaît moins nette.

Pour enregistrer la lumière d'un laser et pouvoir « stocker » des interférences, le matériau photographique doit satisfaire à plusieurs exigences : il doit être sensibilisé à un rayonnement monochromatique et avoir une résolution très élevée, qui peut atteindre plus de trois mille traits au millimètre. De telles émulsions ayant une sensibilité faible — on ne peut avoir à la fois une grande sensibilité et une grande résolution — exigent donc une pose assez longue. Pendant cette pause, les éléments du montage ne doivent pas bouger d'une fraction de micron, ce qui nécessite une installation particulière. Pour « holographier » des êtres vivants, il faut utiliser des lasers déclenchés ultra-rapides (des portraits réalisés de cette manière sont exposés au musée).

Un hologramme restitué en lumière blanche exige une gélatine plus épaisse sur la plaque photographique (15 microns au moins). Dans ce cas, le faisceau de référence et les faisceaux, réfléchis par l'objet viennent frapper la plaque de part et d'autre, et les interférences se produisent au sein de la gélatine sous forme d'une succession de plans. Il y a des plans où les ondes sont en phase (plans ventraux) et des plans où elles sont en opposition (plans nodaux). Après développement, on trouve dans la gélatine plusieurs dizaines de lamelles semi-réfléchissantes distantes les unes des autres d'une demi-longueur d'onde.

Industrie et informatique

Lorsque l'hologramme est éclairé en lumière blanche, ce dernier agit comme un véritable filtre, et seule est diffractée l'onde, dans la lumière blanche, qui a la même longueur que celle de l'enregistrement. Toutes les autres longueurs d'onde sont détruites par interférence. En utilisant trois faisceaux lumineux pour l'enregistrement, de différentes longueurs d'onde, par exemple bleu, vert et rouge, on peut obtenir par synthèse une image globale reproduisant à peu près les couleurs de l'objet.

On peut aussi enregistrer dans l'épaisseur de l'émulsion diverses postures ou divers gestes d'un personnage. L'hologramme en lumière blanche est aussi appelé hologramme de Lipmann-Bragg (Lipmann a imaginé en 1891 un procédé de photographie en couleurs à partir d'une émulsion épaisse en noir et blanc, et Bragg a réalisé des expériences de diffraction des rayons X par les cristaux), mais le principe en fut trouvé en 1962 par le Soviétique Denisyuk.

Les hologrammes sont déjà utilisés dans l'industrie pour la détection des défauts dans une pièce mécanique (construction aéronautique, contrôle des pneus neufs ou rechapés...) et font l'objet de nombreuses recherches de la part des scientifiques : pour le stockage d'un grand nombre d'informations afin d'augmenter la capacité des mémoires d'ordinateurs (mais ils cherchent des supports qu'on puisse noircir, lire et effacer), pour la production des circuits intégrés, pour le traitement optique d'informations...

L'application la plus évidente découle de la capacité des hologrammes de stocker et de reproduire des images tridimensionnelles. Dans ce cas, ils peuvent être utilisés dans l'enseignement et dans la publicité. Déjà, en 1972, Cartier présentait à New-York, sur la 5e-Avenue, à des fins publicitaires, un hologramme restituant l'image d'une main portant une bague et tenant un bracelet de diamants, provoquant ainsi embouteillages et réactions diverses.

Enfin, l'art pourrait encore bénéficier des hologrammes, car ceux-ci permettraient de préserver ou de restaurer des œuvres d'art. En effet, au lieu de déplacer une sculpture, pour la montrer à l'étranger, il suffirait de transporter l'hologramme la représentant. Et l'enregistrement de sculptures ou de monuments aiderait à leur restauration en cas de détérioration.

CHRISTIANE GALUS.

En toute logique

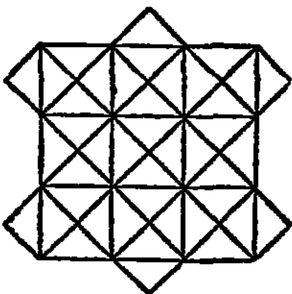
Un trait à suivre

PROBLEME N° 169

Certains problèmes de récréations mathématiques résument de manière surprenante l'histoire de la pensée scientifique avec ses problèmes, ses opinions contradictoires et ses solutions inattendues. C'était le cas du problème n° 165 : « Suivez le trait ».

Premier temps : Myrial Ancien propose un problème (dont je réduis les dimensions) consistant à parcourir une figure sans lever le crayon, sans doubler un trait et en terminant au point de départ. Deuxième temps : quelques lecteurs croient pouvoir démontrer que la chose est impossible. Troisième temps : une solution est publiée, croisant certains traits, comme le permettait l'énoncé. Quatrième temps : un lecteur, J. Grange, démontre que le problème était inutilement simple, puisqu'il parvient à le résoudre en s'imposant par surcroît de ne pas croiser de traits.

Saurez-vous résoudre ce nouveau problème ?



Solution du problème n° 168

Le plus simple est de démontrer que $n^5 - n$ est divisible par 5 par la méthode de la récurrence.

Pour $n = 1$ ou même $n = 2$, la propriété est évidente. Supposons la vraie pour k.

$(k + 1)^5 - (k + 1) = (k^5 + 5k^4 + 10k^3 + 10k^2 + 5k + 1) - (k + 1) = (k^5 - k) + 5(k^4 + 2k^3 + 2k^2 + k)$

Les deux termes sont divisibles par 5. Elle est vraie pour $k + 1$.

PIERRE BERLOQUIN.

LIVRES

Les mathématiques de A à Z

QU'UN dictionnaire commence par A, c'est normal. Que ce soit A écrit à l'envers, la pointe en bas et les jambes en haut, paraît plus étrange. Mais on se rassure en voyant au « générique » le nom de François Le Lionnais, fondateur avec Raymond Queneau de l'Ouvroir de littérature potentielle (l'Oulipo) : c'est encore une fantaisie « littérale » d'un auteur que l'on sait doté d'un humour certain.

Il n'en est rien ; et ceux qui ont une teinture scientifique auront reconnu dans ce A inversé le symbole qu'emploient les mathématiciens — et maintenant les élèves du premier cycle — comme abréviation de l'expression « quel que soit ». Ils ne seront pas surpris de trouver un peu plus loin la lettre E tout aussi inversée (de droite à gauche : ∃) puisqu'elle s'utilise ainsi pour signifier « il existe ».

Mais bien d'autres surprises attendent les lecteurs de ce dictionnaire des mathématiques que nous donnent Alain Bouvier, Michel Georges et François Le Lionnais. Il faudrait des connaissances encyclopédiques bien peu répandues pour n'y pas faire de découvertes. On sait généralement qu'algèbre vient de l'arabe. On se doute un peu qu'algorithme a la même provenance. Mais qui sait que les deux mots sont des jumeaux linguistiques, puisque le mathématicien Al-Khwarizmi nous a simultanément légué son nom, déformé en algorithme, et le terme al-jabr (reconstruction) pour qualifier le transfert d'une quantité d'un membre d'une égalité à l'autre membre.

Pour rester dans la lettre A, nous laisserons les sagaces lecteurs de « En toute logique » deviner pourquoi on qualifie d'amicaux, ou d'amiables, les nombres 220 et 284. Pour les autres... lire la note (1) en retournant le journal.

Cependant, l'ouvrage n'est pas un dictionnaire des curiosités mathématiques, même s'il en contient beaucoup. On y trouve des définitions « sérieuses », et cependant lisibles : les axiomes de la topologie générale, la définition des catégories, des groupes de Lie, des homotopies. Bien d'autres outils essentiels de la mathématique actuelle sont présentés de manière claire et concise. Quand la définition utilise d'autres termes du vocabulaire mathématique, la signification de ceux-ci figure aussi dans le dictionnaire. Cela permet une compréhension de proche en proche indispensable pour appréhender des notions mathématiques profondes. Certains points pourraient être plus développés, en particulier dans les domaines où la mathématique est la plus vivante, où la recherche est très active. Mais il fallait faire des choix, et d'ailleurs l'ouvrage ne s'adresse pas au mathématicien : il se veut un dictionnaire pour l'honnête homme.

Il a fallu dix ans aux auteurs pour enfanter les sept mille six cents définitions et commentaires qui composent l'ouvrage. Il leur a fallu ensuite plusieurs mois pour élaguer l'œuvre et la ramener à un volume acceptable, pour vérifier les nombreux renvois qui transforment le dictionnaire en un « graphe orienté » — en principe non cyclique. Ce qui devrait permettre d'utiliser le dernier article du dictionnaire, le théorème de Zorn, pour démontrer qu'à se promener de page en page on finit par trouver ce que l'on cherche. — M. A.

★ DICTIONNAIRE DES MATHEMATIQUES, par Alain Bouvier et Michel Georges, sous la direction de François Le Lionnais, Presses universitaires de France, 832 pages, environ 270 F.

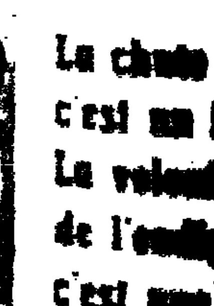
(1) Les diviseurs vrais de 220 sont 1, 2, 4, 5, 10, 20, 22, 44, 55, 110, dont la somme est 284. Les diviseurs de 284, soit 1, 2, 4, 71, 142, ont pour somme 220.

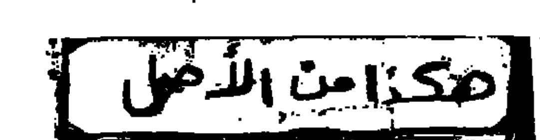
Les principes

La librairie Albert Blanchard s'est spécialisée dans la réédition d'ouvrages scientifiques anciens ; leur relecture à la lumière des sciences actuelles, outre qu'elle éclaire la genèse de celles-ci, peut faire ressurgir des lignes de force oubliées, ou au contraire souligner la permanence de certaines questions. *Les Principes des mathématiques* que Louis Couturat publiait en 1905 sont, pour citer l'auteur, *« un compte rendu du magistral ouvrage de M. Bertrand Russell qui porte le même titre »*. C'est donc un livre qui se voulait explicatif et clarificateur. Soixante-quinze ans plus tard, on constate que ce pouvoir explicatif demeure, et que, si certains passages sont devenus délicieusement désuets, d'autres gardent une actualité inattendue.

La réédition de l'*Algèbre de la logique* est peut-être moins justifiée : la logique a tellement changé depuis Couturat que ce qu'il écrit est devenu très partiel et très élémentaire.

★ LES PRINCIPES DES MATHEMATIQUES, par Louis Couturat, librairie scientifique et technique Albert Blanchard, 310 pages environ, 50 F ; du même auteur, L'ALGEBRE DE LA LOGIQUE, même éditeur, 100 pages, environ 25 F.







Le tabagisme, épidémie mondiale

Chaque année, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) consacre une journée à la diffusion massive d'un message d'éducation sanitaire en direction du tiers-monde et des pays industrialisés. Ce sont les ravages de l'« épidémie de tabagisme », pour reprendre les termes mêmes de l'O.M.S., qu'il s'agit cette année de dénoncer dans le monde entier. Ainsi, le 7 avril 1980 — « journée mondiale de la santé », — ont été diffusées dans l'ensemble des pays membres de l'organisation, dont la France (« le Monde » du 4 avril), un certain nombre de données dont un chiffre suffit à donner une idée : la consommation de tabac diminue en moyenne de sept ans l'espérance de vie du fumeur.

La composante économique du problème n'est pas négligeable non plus. Le succès relatif des campagnes antitabac menées dans le monde industrialisé ayant provoqué un tassement de la consommation sur ce marché, au demeurant relativement saturé, les grandes multinationales productrices de cigarettes — dont sept dominent presque totalement le marché mondial — se sont tournées vers le tiers-monde où la consommation croît rapidement et vers lequel sont déversées les cigarettes à haute teneur en nicotine et en goudrons, dont les pays riches ne veulent plus. Stigmatisant « l'approche expansionniste adoptée par l'industrie du tabac à l'égard des pays en voie de développement », le comité d'experts que l'O.M.S. a constitué pour la lutte antitabac estime que « le problème du tabagisme revêt maintenant l'ampleur d'une épidémie mondiale ».

Une pathologie massive et multiple

LES experts de l'Organisation mondiale de la santé font le point des données les plus récentes, et détaillent la somme des informations accumulées depuis des années, sur le rôle pathogène du tabac.

Depuis la fin des années 20, la demande n'a cessé de progresser dans le monde entier : le résultat des campagnes menées ces dernières années n'a provoqué qu'un ralentissement de la hausse, et non une baisse de la consommation.

Aussi les effets du tabagisme sont-ils un domaine de choix pour les épidémiologistes... et pour les sociologues puisque la mise en évidence de la toxicité du tabac n'a pas suffi pour faire chuter de façon décisive la consommation. Les experts réunis par l'O.M.S. *distinguent plusieurs* types de pathologies induites par le tabagisme (1).

● CANCERS

L'immense majorité des cancers du poumon — 90 % — sont dus à l'habitude de fumer. D'après un document de l'O.M.S. (2) le lien de cause à effet est aujourd'hui clairement démontré. Or, pour ne citer qu'un exemple, le cancer du poumon tue chaque année en Grande-Bretagne plus de trente-six mille personnes.

Mais l'usage du tabac provoque aussi l'apparition d'autres types de cancers, tels que les tumeurs de la cavité buccale, du larynx, de l'œsophage, de la vessie, du rein et du pancréas. L'alcool joue en outre un rôle synergique avec le tabac pour un certain nombre de cancers.

Au total, estiment les experts de l'O.M.S., « *en supprimant l'habitude de fumer, il est probable que l'on pourrait réduire d'un quart le taux global de mortalité par cancers.* »

● MALADIES CARDIO-VASCULAIRES.

Le tabac n'en est certes que l'un des facteurs originels. Mais, dit-on à Genève, « *c'est l'un des plus importants et c'est le plus facilement modifiable* ». Les épidémiologistes britanniques estiment que sur les cent cinquante mille personnes qui meurent chaque année de crises cardiaques en Grande-Bretagne près de quarante mille ont succombé en raison de la consommation de tabac. L'usage de la cigarette, en outre, majore le rôle de l'hypertension dans le déclenchement de cardiopathies coronariennes. L'O.M.S. rappelle aussi que l'usage conjoint de cigarettes et de pilules contraceptives augmente considérablement le risque cardio-vasculaire chez les femmes.

● MALADIES BRONCHO-PULMONAIRES NON CANCEREUSES

L'ensemble des atteintes respiratoires — y compris les affections post-opératoires — sont plus fréquentes et mettent plus de temps à guérir chez les fumeurs. La fonction pulmonaire est altérée par l'usage du tabac, d'où une fréquence très significative de l'emphysème et de la bronchite chronique chez les fumeurs, surtout chez ceux qui inhalent la fumée.

● MALADIES INFANTILES

La « contamination » du fœtus par une femme enceinte fumeuse est aujourd'hui avérée. Une enquête à très grande échelle, citée par l'O.M.S., révèle un accroissement de 28 % de la mortalité périnatale chez les mères fumeuses. D'autres études ont montré que le tabac utilisé par les mêmes futures mères provoque une accélération du rythme cardiaque du fœtus, un ralentissement de ses mouvements respiratoires, et altère la circulation placentaire. Les enfants nés de mères fumeuses pèsent en moyenne 200 grammes de moins que ceux des non fumeuses. Il semble que ces enfants ne rattrapent leur retard staturo-pondéral que vers l'âge de sept ans. En outre, chez les enfants des fumeurs, qui vivent *nécessairement dans une atmosphère enfumée*, la bronchite et la pneumonie sont deux fois plus communes au cours de la première année de la vie que chez les autres enfants.

∴

L'O.M.S. dénonce encore l'interaction des dangers liés au tabac avec un certain nombre de risques d'origine professionnelle. Ainsi constate-t-on une surmortalité, par cancer du poumon notamment, chez les ouvriers de certaines industries, comme celles de l'amiante, du gaz de houille, du nickel, d'uranium... « *Il se pourrait que les produits tabagiques servent de véhicules aux agents toxiques, ce qui en faciliterait la pénétration dans l'organisme.* »

L'O.M.S. note, comme conséquence de toute la pathologie imputable au tabac, « *le surabsentéisme caractérisé des fumeurs* ». Elle déplore la « *tabagie passive* » qu'ont à subir les non-fumeurs et conclut qu'au total « *le rôle pathogène de la pollution de l'air est faible en regard de celui de l'intoxication tabagique* ».

Aussi les recommandations du groupe d'experts de l'O.M.S. sont-elles extrêmement sévères pour l'industrie. En effet, le comité ne demande pas autre chose que l'interdiction complète de « *toutes les formes de propagande en faveur du tabac* ». Les experts demandent enfin « *que cesse immédiatement l'exportation de cigarettes dont la teneur en substances toxiques est supérieure à celle des cigarettes de même marque vendues dans le pays d'origine* ». Il faut reconnaître, dit-on encore dans le rapport que « *l'industrie du tabac oppose et continuera d'opposer un obstacle énorme à la lutte contre l'habitude de fumer* »... Et le Dr Keith Ball (Royaume-Uni) de citer, à l'appui de cette démonstration, ce chiffre impressionnant : « *La Grande-Bretagne a perdu plus d'un million d'habitants depuis la dernière guerre du fait de la cigarette et en perdra encore un million avant la fin du siècle si cette tendance n'est pas renversée...* » — C.B.

(1) « La lutte contre l'épidémie de tabagisme ». Rapport du comité O.M.S. d'experts de la lutte antitabac. Série de rapports techniques 636.

(2) Relevé épidémiologique hebdomadaire, juin 1979.

Le tiers-monde aussi...

AVANT de se poser en termes de santé publique, — ce qui ne manquera pas de se produire bientôt — le *problème du tabac se mesure* dans le tiers-monde en termes économiques. Jusqu'à une période relativement récente en effet, les structures de l'industrie du tabac étaient largement concentrées dans les pays industriels, où une agriculture fortement mécanisée et un marché intérieur en pleine expansion suffisaient à garantir aux grandes multinationales de la cigarette de gigantesques profits.

Tel n'est plus le cas aujourd'hui : les coûts de production se sont considérablement alourdis dans les pays industriels ; la consommation, sans fléchir considérablement, y stagne, et l'inquiétude des fumeurs jointe à celle des gouvernements y a, en outre, fait éclore de ruineuses exigences. Il a ainsi fallu mettre au point des cigarettes réputées peu toxiques, rectifier en ce sens des campagnes publicitaires pourtant rodées... Le tiers-monde s'offrait donc comme un champ d'expansion idéal pour l'industrie de la cigarette. D'autant que des études savantes ont montré que la demande y progresserait, dans les cinq ans qui viennent, de près de 3 % chaque année.

Enfin, et les multinationales ne peuvent pas ignorer ce détail, un certain nombre de pays en voie de développement comptent — *bien plus que les pays* industriels — sur les ventes de cigarettes — c'est-à-dire sur les taxes dont elles sont frappées — pour le fonctionnement propre de leurs budgets. Dans certaines nations du tiers-monde, ces taxes représentent jusqu'à 5 % des recettes gouvernementales...

Le résultat est clair. Alors que l'usage du tabac a progressé, en Amérique du Nord, « seulement » de 3,7 % entre 1965 et 1975, il a augmenté de... 33 % en Afrique au cours de la même période. Les résultats d'une telle progression sont franchement catastrophiques pour l'économie des pays les moins nantis, pour *un ensemble de raisons* qu'ont analysées des experts de l'O.M.S. et de la F.A.O.

En premier lieu, le petit producteur du tiers-monde ne dispose d'aucun pouvoir de discussion face au représentant de la firme multinationale : celui-ci lui « *offre* » un forfait, lui avance les fonds nécessaires à la culture et le prive, par le fait même, de toute autonomie. L'énergie dépensée à cultiver le tabac est perdue pour les cultures vivrières. La terre aussi. En outre, la culture du tabac mobilise une main-d'œuvre importante à certaines périodes de l'année seulement, ce qui provoque un chômage saisonnier. « *Le paysan est inféodé à une société*, lit-on dans un rapport de l'O.M.S. *et, étant souvent lourdement endetté envers elle, il n'a plus le libre choix de ses cultures.* »

Il y a plus grave encore : le séchage du tabac exige que les feuilles soient exposées à des températures élevées, fournies, dans les pays industriels, par des brûleurs à gaz ou à pétrole. Dans le tiers-monde, on utilise l'énergie la moins onéreuse, à savoir... le bois. Or de nombreuses exploitations de tabac des pays en voie de développement se trouvent situées en bordure des zones sèches, où le sol sablonneux convient *particulièrement à ce type de* culture. Ce sont précisément les régions qu'il est le plus dangereux de déboiser. La culture du tabac se révèle ainsi être un agent de désertification.

Ce point précis est si lourd de conséquences que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) avait signalé, il y a deux ans déjà, que la quête de bois de chauffage constituait un danger majeur, qu'entretient la culture du tabac. Cette dernière n'en a pas moins progressé, et, aujourd'hui, 55 % des feuilles de tabac proviennent du tiers-monde. « *Pour chaque hectare de* Virginie *séché à la fumée dans les pays en voie de développement, on abat 1 hectare de forêt qui part en fumée...* (1) »

Enfin, les cigarettes vendues dans le tiers-monde contiennent des doses de produits toxiques supérieures — jusqu'à quatre fois dans certains cas — à celles que distribuent les mêmes marques dans les pays industrialisés.

Outre ces effets économiques désastreux — perte financière, manque de production agricole, désertification... — l'extension de l'industrie du tabac dans le tiers-monde ne tardera pas à y provoquer aussi de lourdes retombées sanitaires. Les experts de l'O.M.S., sur ce point, n'ont pas mâché leurs mots : « *Les pays en voie de développement n'ont pas encore eu le temps d'éprouver la terrifiante augmentation de la mortalité due au tabac qui s'est produite dans les pays industrialisés. Mais ils la connaîtront fatalement s'ils ne s'emploient pas énergiquement à enrayer la progression de la consommation de cigarettes et à renverser la tendance.* »

CLAIRE BRISSET.

(1) Thomas Land : *Santé du monde*, février-mars 1980.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

« V.L.D.-Information ».

Viollet-le-Duc croît et se multiplie. Après les expositions de Lausanne, du château d'Eu, de l'Ecole des beaux-arts de Paris, du Grand Palais, après les rééditions concurrentielles par Mardaga, en Belgique, et Berger-Levrault, en France, voici le temps de la télévision — l'émission Viollet-le-Duc, produite par Teri Wehn-Damisch et réalisée par José-Maria Berzosa, sera diffusée jeudi 17 avril, sur A 2, à 22 h. 10 — et voici le temps des colloques. L'un, parisien, se tiendra dans et autour du Grand Palais, dont la monumentale présentation et le méthodique catalogue serviront de support matériel aux réflexions d'une trentaine de spécialistes venus de France et d'étranger. Il aura lieu du 14 au 18 avril et sera ouvert sous la présidence de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication.

L'autre, organisé par l'Icomos (Conseil international des monuments et des sites) en liaison avec la Caisse nationale des monuments historiques et des sites et avec le ministère de la culture, aura pour cadre Toulouse et durera quatre jours, du 22 au 25 avril. Toulouse, parce que le thème de ce colloque n'est autre que « Restaurer les restaurations » ; or, à Toulouse, se trouve Saint-Sernin, et cette basilique restaurée par Viollet-le-Duc a besoin de restaurations. Si l'on ne fait pas partie des élus conviés à ce genre de concile, on pourra toujours lire le n° 9 de la petite revue Espace-église, arts, architecture, *éditée par le Centre national de pastorale liturgique et le Comité national d'art sacré (4, rue Vavin, Paris-6e). Il est tout voué à « Viollet-le-Duc et son temps », il est un peu austère, mais intéressant, et il coûte 25 F. Toujours sur le même thème, on signalera enfin le petit catalogue édité par la librairie La porte étroite (10, rue Bonaparte), qui présente un choix de quelque deux cents ouvrages sur le maître longtemps contesté...*

Musées de-ci, de-là.

« Le temps des gares », ce temps et cette vie des gares qu'avait fait découvrir la foisonnante exposition du Centre Georges-Pompidou, sera présenté à Bruxelles, du 14 avril au 1er juin, au Palais des beaux-arts, 10, rue Royale. Avec un supplément d'information sur l'architecture et les arts du rail en Belgique.

Au musée Rath, à Genève, est présentée jusqu'au 20 avril une exposition consacrée aux « Dessins de l'Albertina de Vienne - Pionniers de l'art moderne en Autriche, 1898-1938 ». On y voit Klimt, Schiele, Kokoschka et plusieurs autres. Durant l'exposition ont lieu diverses manifestations dans la ville sur le thème : « Le tournant du siècle à Vienne - Ses héritiers et ses novateurs ».

A Otterlo (Hollande), Le Rijksmuseum Kröller-Müller rend hommage au sculpteur d'Aix-en-Provence Jean Amado, dont il présente une vingtaine d'œuvres et quelques dessins. L'exposition dure jusqu'au 19 mai.

Mais si l'on ne sort pas de l'Hexagone et qu'on s'intéresse aux musées français, à leurs problèmes, à leurs chiffres, à leur vie quotidienne et pratique, aux vols, aux achats, aux legs, on se reportera au double numéro (4539-4540) de Notes et Etudes documentaires, *publié par la Documentation française. L'ouvrage a pour titre* les Musées de France. *Il est signé par José Frèches, auditeur à la Cour des comptes, préfacé par Hubert Landais, directeur des Musées de France. Il porte en sous-titre : « Gestion et mise en valeur d'un patrimoine ». Vaste programme.*

ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE

L'Inventaire dans le Nord

Pour l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, qui s'évertue, malgré des moyens dérisoires, si l'on songe à l'ampleur de sa tâche, à quadriller le pays, arpentant, mesurant, photographiant les plus improbables parcelles d'un patrimoine encore trop mal loti, c'était un immense voyage que de quitter ses locaux tristes du Grand Palais pour s'installer — passagèrement certes — dans la confortable Maison du Nord, boulevard Haussmann, au 18. Les Parisiens vont donc pouvoir plonger dans les fers et les briques qui caractérisent et ladite Maison du Nord et, pour une part, l'exposition Espaces, Travail, Industries dans le Nord - Pas-de-Calais.

Un univers hospitalier

L'exposition, fruit de la collaboration de l'Inventaire de ce département et de l'Office culturel régional e placée comme il se doit, sous le signe de l'Année du patrimoine, bénéficie d'une présentation moins austère que celle jusqu'à présent de mise au Grand Palais : photographies, toujours, et avec une large intervention de documents anciens ; mais l'ensemble est un peu « accrocheur », publicitaire presque, ce qui ne saurait nuire à l'image de marque des vieilles pierres, ou des vieilles briques. Le choix d'un thème précis — l'archéologie industrielle, comme on dit — confère en outre à cet ensemble une homogénéité une utilité presque, que n'ont généralement pas les expositions de l'Inventaire.

Espaces, Travail, Industries : le titre définit bien ce parcours dans un univers qui, sans n'être pour autant que fumée comme on le croit parfois, fut hospitalier aux machines de tous ordres, et grand producteur d'énergie. Volontaire parfois, involontaire souvent, il s'est dégagé depuis quelque deux siècles une grande beauté de la symbiose de l'industrie et de l'architecture, symbiose dont les exemples abondent ici, heureusement ou tragiquement tiraillés entre la fonction et le souhait multiforme d'une expression plastique : des usines textiles de Roubaix, de dentelle de Calais, les manufactures de tabac de Dunkerque et de Montreuil-sur-Mer (le SEITA présentera à partir du 15 avril une exposition sur son patrimoine Architectures de manufacture), les brasseries d'Armentières et de Lille, des cimenteries et, naturellement, des houillères, des corons et de somptueux chevalements.

Enfin, un des aspects intéressants de la présentation est la part accordée à la réutilisation — sous forme de réalisations ou de propositions — des bâtiments désaffectés. La région du Nord-Pas-de-Calais est en effet une de celles, sinon celle qui a, jusqu'à présent, le plus œuvré en ce sens. Souvent, ce qui est exemplaire, avec la complicité ou l'aide des entreprises locales. Un exemple à suivre, de près.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Maison du Nord, 18, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tous les jours, sauf dimanche, de 9 h. à 19 h.; le samedi, de 9 h. à 14 h. Jusqu'au 30 avril.

■ Des archéologues espagnols viennent de découvrir, près de Cadix, des vestiges de six villes édifiées les unes sur les autres, attestant de l'occupation ininterrompue du site du dixième au deuxième siècle avant J.-C. Ces villes construites sur la rive d'un fleuve asséché, non loin de la mer, étaient probablement des ports. — (Reuter.)

Richesses de la bibliothèque municipale de Montpellier

Pendant tout le mois d'avril, au musée Fabre, à Montpellier, à l'occasion de l'année du patrimoine, la bibliothèque municipale expose quelques-unes de ses « richesses ». Mlle Françoise Mourgue-Molines, conservateur, et sa collaboratrice, Mlle Bouchard, présentent une centaine d'ouvrages : manuscrits du septième siècle au quatorzième siècle, livres du quinzième au vingtième, reliures du seizième au vingtième et deux autographes.

Parmi les manuscrits : les Evangiles en latin *(fin du huitième) sur velin, copiés au couvent de Chelles, près de Meaux, dont l'abbesse était sœur de Charlemagne ; le* décret de Gratien *en latin (entre 1345 et 1375), sur velin, compilation de droit canonique, ornée de miniatures rehaussées d'or ; et une* Vie des dames anciennes et modernes, *manuscrit chinois du treizième ou quatorzième, éclairé de tableautins finement coloriés, très célèbre en Chine, et comparable,* mutatis mutandis, *à notre* Roman de la Rose.

Les livres anciens sont très divers : le Songe de Poliphine, *de Francesco Colonna (1499), souvent considéré comme le plus beau livre du quinzième ; la* Chronique de Nuremberg *(1493), décorée de mille huit cents gravures ;* l'Anatomie, *de Vésale, qui révolutionna, en 1543, le monde médical ; une édition grecque des œuvres de Platon, ayant appartenu à Rabelais ; la monumentale édition des* Fables, *de La Fontaine, illustrée d'après des dessins de Jean-Baptiste Oudrey, et celle dite des Fermiers généraux, car elle fut publiée à leurs dépens : un* Faust, *de Goethe, illustré par Eugène Delacroix.*

La richesse des illustrations des livres modernes ne surprendra pas ceux qui se souviennent du legs de Frédéric Sabatier d'Espeyran, don exceptionnel de plus de six cent cinquante ouvrages, qui place Montpellier parmi les toutes premières villes en ce domaine, où les pièces sont extrêmement rares.

Les reliures de ces ouvrages répondent aux reliures du seizième, exécutées pour Jean Grolier, trésorier de France, ou pour François Ier, et du dix-septième, au chiffre du chancelier Pierre Séguier ou aux armes du Grand Dauphin, fils de Louis XIV.

Les deux autographes sont de Voltaire et de Chateaubriand.

Voltaire écrit au docteur Jean Latosse, de Montpellier, une lettre datée de Ferney, le 28 septembre 1765, faisant allusion à l'affaire Colral, survenue à Montpellier, et offrant des similitudes avec les affaires Calas et Sirven.

Le second est le manuscrit d'une œuvre inachevée de Chateaubriand, inspirée par les souvenirs du voyage en Orient et offert à la bibliothèque de Montpellier par Mme Lenormant, nièce et héritière de Mme Récamier.

ROGER BECRIAUX.

★ « Richesses de la bibliothèque municipale de Montpellier », au musée Fabre, tous les jours jusqu'à fin avril, sauf lundi, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures. Entrée libre. Catalogue. Visites organisées sur demande, téléphone : (67) 60-77-06.

■ La galerie Daniel-Malingue a inauguré la première exposition d'une série de trois manifestations qui auront lieu pendant la saison des grandes ventes aux enchères internationales, avec trente-deux peintures, gouaches et dessins impressionnistes et modernes, tous à vendre et faisant l'objet d'un catalogue illustré. Œuvres signées notamment de Monet, Sisley, Renoir, Guillaumin, Maurice Denis, Albert Lebourg, Picasso, Chagall, Léger, Matisse, Foujita... 26, avenue Matignon, jusqu'au 26 avril.

■ Un tableau de Goya, « Portrait de Rita Goya » (0,45 × 0,43), a été vendu aux enchères pour 8,8 millions de pesetas (550 000 F) à Barcelone. Son prix de départ était de 7 millions de pesetas.

PHOTO

MADAME AVELINE, RETOUCHEUSE

Beau à tout prix

Dans un atelier sombre, entre des presses et des tables inclinées, parmi ses pinceaux, ses encres, ses crayons, ses pastels et ses petits flacons de produits chimiques dont elle ne veut pas révéler la solution, Mme Aveline, retoucheuse depuis 1953, est penchée sur une carte du monde.

Un jour, un photographe lui apporte quelques tirages, destinés à l'exposition, dont les négatifs ont été légèrement rayés. Le modèle a des taches de rousseur sur tout le corps. Quand il récupère sa photo, le photographe ne retrouve plus la petite estafilade blanche qui le gênait, mais il ne retrouve pas non plus les taches de rousseur de son modèle. Mme Aveline, habituée à la perfection, les avait fait disparaître en un tour de main...

Un autre photographe lui apporte des photos que le laboratoire avait déjà essayé de retoucher, maladroitement. Mme Aveline se fâche : *« Je n'aime pas qu'on fasse le travail à ma place »*, et elle nettoie la photo un peu rudement avec un petit coton imbibé d'alcool, la photo gondole. *« ne vous faites pas de souci, j'ai l'habitude »*, puis elle prend un séchoir électrique en forme d'escargot pour sécher la photo. Quand il la récupérera, le photographe aura beau chercher le petit défaut qu'il voulait supprimer, et tourner l'épreuve sous tous ses angles sous la lumière, il ne le retrouvera pas. *« Mais ça,* dit Mme Aveline, *c'est ce qu'on appelle la repique : c'est l'A.B.C. de la retouche. L'image peut avoir des rayures, des points blancs ou foncés. On gratte le point foncé, on rajoute un petit point blanc avec un pinceau. »*

« Un bon retoucheur, c'est un dessinateur, dit Mme Aveline. *Moi-même, je suis dessinatrice, j'ai suivi les cours des Arts décoratifs. J'étais partie pour faire des décors de théâtre, des cartons de tapisserie, des choses imaginaires, puis j'ai été guidée vers la retouche. C'est un vieux monsieur, aujourd'hui mort, qui m'a appris le métier : il y a des écoles qui enseignent la retouche, mais quand on en sort, on ne sait pas retoucher. Il est préférable d'apprendre à travailler avec l'aérographe, vous voyez, c'est ce petit stylet qui envoie de la couleur avec de l'air comprimé. Il faut des années pour savoir s'en servir, c'est un outil capricieux... Tous les jours on va chez des clients pour rattraper des travaux loupés. »*

Les clients de Mme Aveline sont les agences de publicité, les laboratoires photographiques, les studios de dessin, les journaux de mode, les hebdomadaires, les quotidiens, les laboratoires pharmaceutiques, et bien sûr les photographes.

« Dans la retouche, on part toujours de la photo. On travaille sur des bromures noir, ou on met en couleur. C'est fait avec des produits chimiques. Quand une photo est imprimée, elle perd de sa qualité, donc elle a besoin de retouches. Il faut tout renforcer, obtenir des lumières plus blanches, des foncés plus foncés et des tons intermédiaires qui se voient mieux. Sur la photo d'un bijou en noir et blanc, par exemple, il est nécessaire de rajouter des lumières et des brillances.

» C'est comme les visages. En général, vous vous trouvez moins beau quand on vous photographie que quand vous vous regardez dans une glace. La photo ne cache rien. Un visage trop plat, sans modelé de joues ou de pommettes, on peut le renforcer. Un sourcil qui descend ou un œil plus grand que l'autre, on peut les redresser. Un visage est souvent asymétrique, la retouche permet d'avoir une bouche plus pure, de la rendre égale de chaque côté. Les taches de rousseur, les boutons ou les cernes ne sont pas très conseillés pour vendre des crèmes de beauté, alors on les supprime. Il faut enlever les rides de fatigue, mais prendre garde de ne pas enlever les rides d'expression. De la même façon, la plus belle main a des défauts, on lui affine les jointures, mais il ne faut pas trop lui en retirer. On est bien forcé d'avoir des notions d'anatomie.

» Dans la retouche, on fait aussi des montages photographiques : si un grand hebdomadaire a décidé de supprimer sur une photo certains personnages qui gênent au profit de personnages connus, on les descend chimiquement. Je veux dire on arrive au blanc avec des produits qui mangent ce qui avait été impressionné sur la photo. On retourne à la pellicule blanche. »

Le prix d'une retouche varie de 100 à 2 500 F environ, quand elle nécessite quinze ou vingt heures de travail. *« Vous voulez faire un article sur la retouche ?* demande Mme Aveline. *C'est très intéressant, mais il va falloir se mettre d'accord sur ce que je vais vous dire, car chaque retoucheur a ses petits secrets, et si vous croyez que je vais vous livrer les miens, vous vous trompez... »*

Entre les agences de publicité, les médias et les consommateurs, les retoucheurs font figure d'agents secrets, d'exécuteurs obscurs et innommables, de grands exterminateurs de l'imperfection. Mme Aveline déblaye et embellit la réalité. Mais elle est aussi un peu une magicienne : elle peut faire voler les avions au repos, mettre des cheveux sur les crânes chauves pour les publicités de lotions contre la calvitie. Elle peut fermer des yeux ouverts, et rouvrir des yeux fermés, elle peut faire marcher les morts.

HERVÉ GUIBERT.

GALERIES

L'ornement n'est pas un crime

Une forme unique, qui ne se réfère à rien précisément, ni géométrique, ni vraiment organique, ni fleur, ni nuage, ni osselet ; la même, impossible à nommer, indéfiniment reproduite, répétée à intervalles réguliers, corvéable à merci. Cette petite forme commode, son « motif », Claude Viallat l'a rencontrée il y a une bonne douzaine d'années. Depuis, il ne l'a plus quittée et lui en a fait voir de toutes les couleurs, au sens propre. Les teintures, le batik, les colorants les plus divers, les décolorants, les brûlures même..., la petite forme a subi toutes les épreuves avant de se retrouver tout simplement peinte à l'acrylique, à grands coups de brosse.

Elle a vécu bien des aventures, connu pas mal de hauts et de bas, des moments de creux et des temps morts. Elle a supporté l'aplat, en silence. L'ennui montait, proportionné au discours sur la méthode qui l'entourait. On la croyait bien usée. Puis elle a refait surface, identique, et autre, clef de voûte solidaire complètement d'un projet ornemental qui s'est nourri de l'art de Matisse comme de l'art indien, de traditions anciennes ou extra-européennes, et qui, depuis plusieurs années, n'a pas honte du tout de s'affirmer comme tel.

Partant de son schéma bien éprouvé, Viallat peut désormais meubler à l'infini les espaces les plus durs, les murs froids, les sols ingrats, les palais de briques et de fer.

L'exposition qui vient de se terminer à l'entrepôt Lainé, à Bordeaux, l'a montré : la petite forme prétexte peut se multiplier partout, passer du simple drap neuf à la bâche usée, de la toile kaki aux lourdes tentures déjà imprimées, des rideaux brocardés aux tapis de table à fleurs, avec franges, cordons et pompons — version « domestiquée » des nœuds et cordes « ethnologiques » que l'artiste fabriquait à un moment donné.

Ça éclate, ça chante, ça tonne et détonne à l'infini. Et il n'y a pas de raison que ça s'arrête.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Jean-Fournier, rue Quincampoix. Jusqu'au 15 avril.

THÉÂTRE

« LE MAL COURT » à Nice

Une petite princesse dans un grand lit cherche le sommeil. Accompagnée de sa duègne, elle est partie à la rencontre de son fiancé, un jeune prince qu'elle ne connaît pas. Il est riche et, comme elle est pauvre, l'avenir lui semble féerique. Tout au long de la nuit, des hommes frappent à la porte de sa chambre et tous disent : *« Je suis le roi. »* Elle fait entrer d'abord une brute fringante qui prétend être son futur époux et la séduit à la hussarde, en un tour de main, bien qu'il soit visiblement un imposteur. Le second qui s'annonce est le vrai prince. Il est timide et enfantin, mais avec lui le rêve s'écroule. La petite princesse apprend qu'elle a servi d'appât pour un autre mariage plus avantageux, que le fringant amant est payé par la police d'Etat pour la compromettre au cas où elle ne serait pas accommodante, que sa duègne est de mèche avec lui, que son ex-futur-beau-père et son père, ces hommes qui frappent à sa porte et qui sont rois l'ont trompée. Elle apprend que le mal est partout, qu'il ne faut pas le retenir de courir, mais s'en servir comme d'une arme.

Cette fable amère est l'une des premières pièces d'Audiberti. On y retrouve son habituel personnage d'adolescente farouche, lucide, dont la pureté sensuelle donne au monde corrompu des puissants, c'est-à-dire des adultes, l'exemple de la liberté. On trouve également l'invention verbale d'Audiberti, ses phrases bavardes, son goût pour la trivialité sophistiquée et les calembours archaïques. Dans la première partie, il s'en donne à cœur joie, pose des situations répétitives et remplit le temps avec des mots accumulés. Aux acteurs de se débrouiller avec.

Jean-Louis Thamin, qui généralement fait des mises en scène de mouvement, bien rythmées, secouées de gags, a pris l'histoire trop au sérieux ; il lui donne une certaine solennité statique dans la grande chambre luxueuse — l'unique décor, dû à Patrice Cauchetier. A partir de là, l'amertume l'emporte sur la fantaisie, d'autant plus que les rôles masculins ne sont pas gâtés : ces messieurs paraissent bornés et rapaces comme des bourgeois de Labiche et sont joués en caricature sans cette tendresse équivoque pour eux-mêmes et pour leur plaisir, qui sait, par exemple, exprimer Marcel Maréchal. S'il n'y avait pas Monique Brun (la princesse) et Tsilla Chelton (la duègne), l'affaire risquerait de tourner au sordide. Mais elles sont là, l'une avec sa loufoquerie de Carabosse rigolarde, l'autre avec sa grâce nerveuse de guerrière qui a la vie devant elle et pour elle.

COLETTE GODARD.

★ Nice. Jusqu'au 13 avril.

MUSIQUE

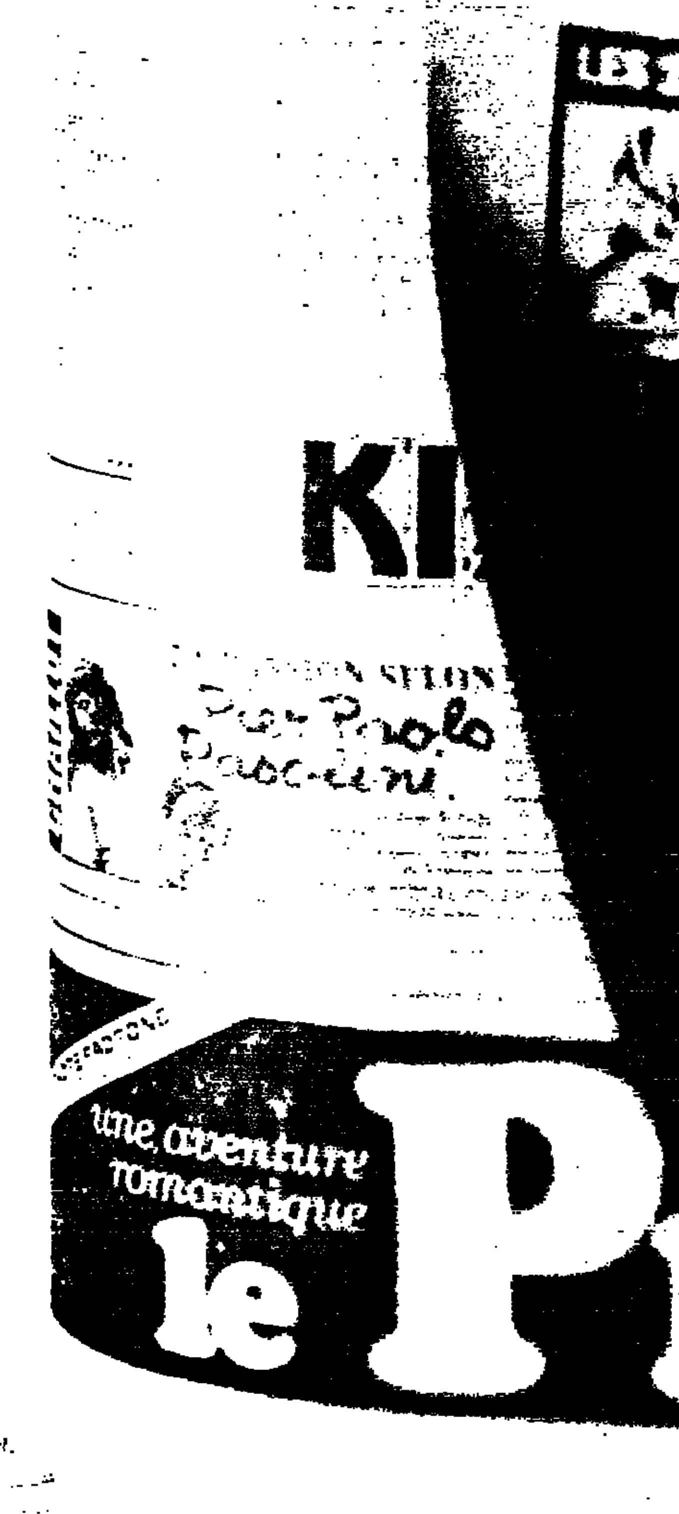
LES SURPRISES DE « FIGARO »

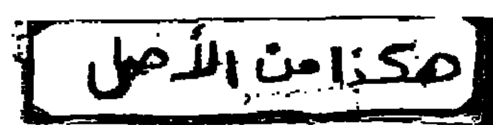
Spectacle d'inauguration de ce qu'on appellera bientôt l'ère Liebermann, les Noces de Figaro *dans la mise en scène de Strehler et les décors de Frigerio ont vu le jour il y a sept ans déjà le 30 mars 1973 et, depuis, à chaque reprise, les amateurs, les professionnels et les critiques musicaux n'ont pas manqué d'aller voir « comment cela tenait »... Les uns et les autres étaient donc nombreux le lundi de Pâques, et comme chacun sait qu'elles « tiennent » très bien et qu'on peut tout juste avancer qu'au fil des représentations les directives du metteur en scène ne sont peut-être plus aussi bien respectées qu'au début (les interprètes ont changé et on n'a jamais pu faire que des répétitions partielles), il y aurait fort à parier que la plupart étaient seulement venus pour le plaisir...*

Les plus consciencieux voulaient, dit-on, découvrir la Suzanne de Christiane Weidinger, la remplaçante de Teresa Stratas ; défaillante à son tour, celle-ci a dû céder la place à Elleana Cotrubas dont l'aisance scénique et la qualité vocale n'ont étonné personne. Il y avait aussi la direction de Christoph von Dohnanyi, mais qui ne se doutait pas à l'avance de ce que la direction tout en finesse pourrait suggérer à l'orchestre de l'Opéra qui, on le sait, n'est pas toujours disposé à donner le meilleur de lui-même ? Avec, dans la distribution, Margaret Price (la comtesse), Teresa Berganza (Chérubin), Wolfgang Schoene (Almaviva) et Malcolm King (Figaro), il n'y a pas grand mérite à risquer sa soirée au palais Garnier.

Du moins est-ce là une curiosité de bon aloi, car on a vu ce soir-là un spectateur donner les signes d'une joie inquiétante dès le premier acte, au moment où Almaviva, racontant comment il a découvert son page chez Barberine joint le geste à la parole et le retrouve à nouveau chez Suzanne, caché sous un drap. La voix du comte descend par degrés depuis le ré aigu jusqu'au la grave, lorsqu'au moment même où Chérubin va apparaître, on entend les altos qui jusque-là suivaient le mouvement, monter d'un demi ton, d'un autre encore et s'immobiliser soudain, comme frappés d'effroi... Le page est là, blotti, muet, le comte regarde Suzanne, regarde Bazile. Silence. Mais on perçoit toujours le timbre caractéristique de l'alto dans le grave qui va se prolonger sous les exclamations comme il s'était imposé à l'oreille avant le coup de théâtre. On devrait bannir absolument les auditeurs qui se passionnent pour de tels détails et viennent peut-être même pour cela ; mais ils trouvent toujours le moyen de se dissimuler parmi les honnêtes gens et, même à l'Opéra de Paris, on n'a pas encore réussi à les empêcher d'entrer.

GÉRARD CONDÉ.





SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES
Lucernaire (544-57-34), 18 h. 15 : Parlons français.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : En attendant Godot.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 45 : Un tramway nommé Désir.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Lewis et Alice.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : J. Bourdon.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Tartuffe.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : la Passion selon Pier Paolo Pasolini.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Et Jean-Paul Farré chante aussi.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Moshe Efrati Kol Demama Dance Company; 20 h. 30 : le Légataire universel.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Do ré mi pas folle ; 20 h. 30 : Amélia.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), Contes d'hiver.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 21 h. : les Bonnes.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Alain Aurenche; 22 h. 30 : J.-L. Debatice. — Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 15 : Albert ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : la Belle et la Bête.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 22 h. 30 : Rose, les épines de la Passion.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ? ; 22 h. 15 . Mythes et termites.
Théâtre de Sparte (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre 347 (526-29-06), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une chambre pour enfant sage.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 15 : Daniel Roux.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 8 avril

Blancs-Manteaux (887-15-75), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ;
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte; 22 h. : les Deux Suisses; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessaion (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : C'était demain ; 21 h. 30 : Piaf parmi nous ; 22 h. 30 : M. Morelli.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Rome ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Mesos ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Claude Astier ; 21 h. 45 : Dominique Mac Avoy.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Bobok ; 22 h. 30 : M. Fanon.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : Michèle Leho.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : B. Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : P. Moulinat ; 21 h. 30 : D. Panerat.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : G. Langlois.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : L. Arti.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : les Jumelles ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. : Bussi.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Compagnie A. Tahon.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Doual.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : J.-M. Caradec.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre du Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : J.-C. Vannier.

La danse

Palais des congrès (758-22-53), 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des cygnes).

Les concerts

Radio-France, studio 106, 17 h. 30 : J.-F. Heisser, piano (Beethoven).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : les Arts florissants, dir. W. Christie (Monteverdi, Rossi...).

Jazz, pop, rock, folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Cowboys International.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : M. de Villers, M. Fosset Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Rizome encore ; 22 h. 45 : El Grande Melao.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Max Roach Quartet.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Armonicord.
Jardin des Champs-Elysées (260-34-90), 20 h. : B.B. King.
Petit-Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Jack Dieval Trio.
Petit-Opportun (236-01-36), 22 h. : J. Vidal, F. Sylvestre, P. Lemoal.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Caude Luter.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot con, monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Dans la région parisienne

Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 20 h. 30 : le Legs.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Mademoiselle, de A. Sjoberg ; 18 h. : Vivre en paix, de L. Zampa ; 22 h. : Le sport favori de l'homme, de H. Hawks.
Beaubourg (278-35-57), Relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egypt., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMITYVILLE (A., v.f.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
AURELIA STEINER (F.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'AVARE (F.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e 322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (322-37-41).
BLACK JACK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BUFFET FROID (F.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CERTAINES NOUVELLES (F.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (F.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Ternes, 17e (380-10-41).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CHAP'LA (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LE COMBAT DES 7 TIGRES (Chin., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA DEROBADE (F.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — (V.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ETALON NOIR (A., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — (V.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75)
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LA FEMME FLIC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Madeleine, 8e (742-03-13)
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93); Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (326-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33)
GEEL (Fr.-Belg.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). Jours impairs
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

SPECTACLES

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JOSEPH ET MARIE (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

MA CHERIE (F.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), h. sp.

MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LES MUPPETS (Ang., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

NOCES DE SANG (Mar., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

OLD BOYFRIENDS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), voir festivals.

LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

PREMIER VOYAGE (Fr.) : Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

RAS LE CŒUR (Fr.) (*), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).

RETOUR EN FORCE (Fr.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Lumière, 9e (246-49-07), P.L.M. Saint-Jacques, 13e (589-68-42).

SACRES GENDARMES (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

SCUM (Ang., v.o.) (**), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES SEIGNEURS (A., v.o.) Mercury, 8e (562-75-90), La Clef, 5e (337-90-90) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.), J. Cocteau, 5e (354-47-62) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

STAR TREK (A., v.o.), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).

TESS (Fr.-Brit., v. ang.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

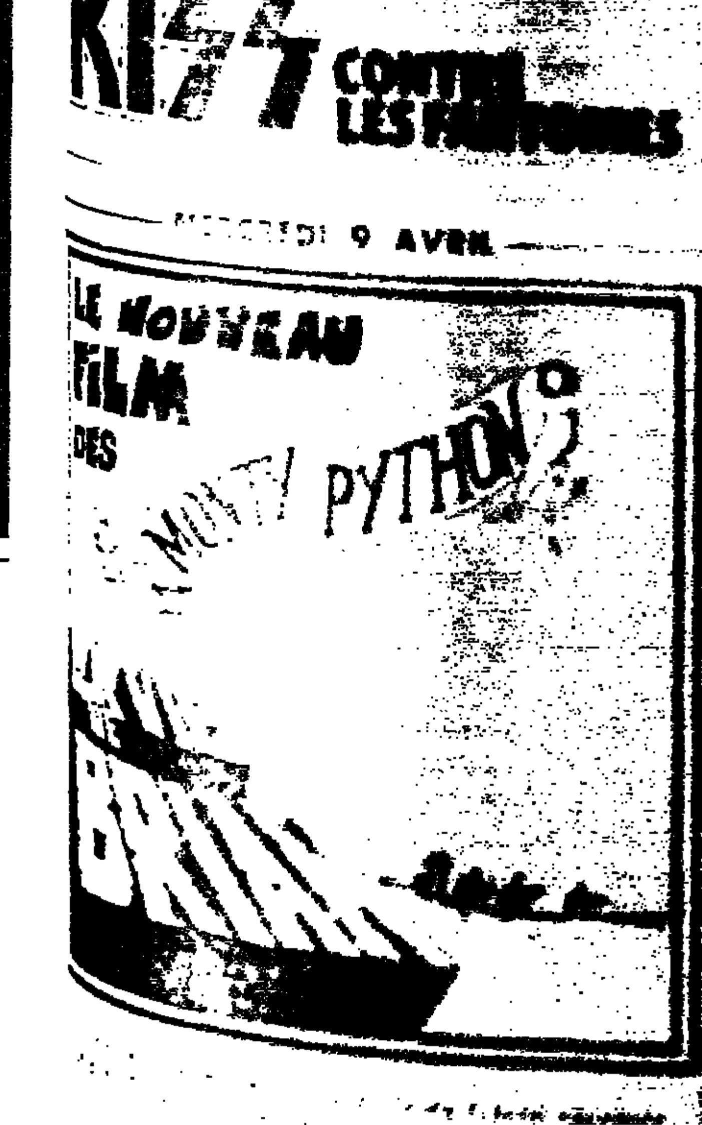
LES TURLUPINS (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

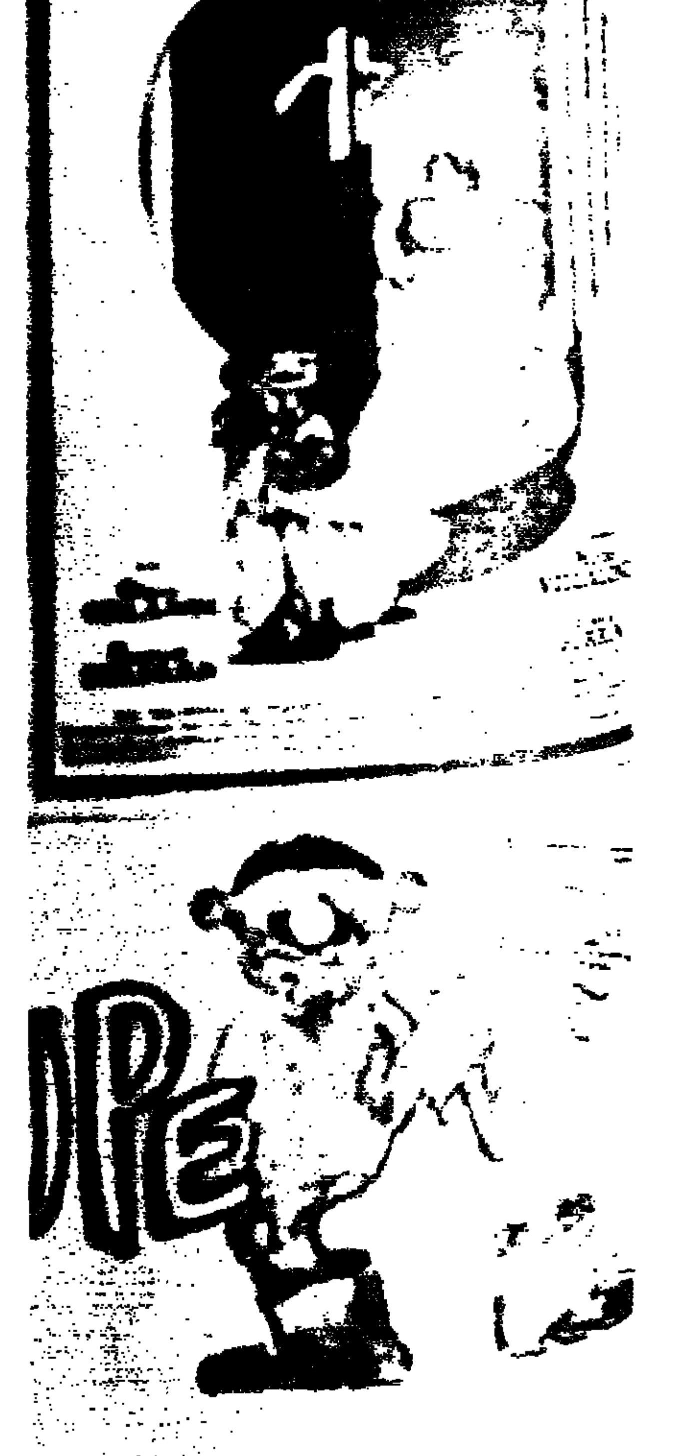
VIOLENCES SUR LA VILLE (A., v.o.) (**), Quintette, 5e (354-35-40) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassien, 14e (329-83-11).









SPECTACLES

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 9 au 16 avril)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), du merc. au ven., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.

Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 14 h. 30 ; sam., à 11 h. : Animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), les 9, 10, 11, 12 et 13, à 15 h. et 16 h.: Au pays des contes de fées.

CIRQUE ET MUSIC-HALL

Palais des sports (828-40-90), tous les soirs, à 21 h., sauf dim. et lundi ; le mer., à 15 h. ; les sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.

Avenue-de-Breteuil (783-99-99), tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : Cirque Rech (dern. le 13).

Jardins du Ranelagh (525-49-15), tous les jours, à 15 h.: Cirque Diana Moreno.

Les séances spéciales

BLUE COLLAR (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42).

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (all., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h et 24 h.

LE REGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) Olympic, 14e (542-67-42).

SCHUBERT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

THEATRE

Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), ven. et sam., à 20 h. 30 ; sam. et dim., à 16 h. : le Prince heureux.

Café d'Edgar (320-85-12), tous les jours, à 15 h., sauf mer., à 14 h. et 16 h. : Cacahuète Polka. Polka.

Lucernaire (222-26-50), les 9, 10, 11, à 14 h. 15 et 15 h. 30 ; les 12 et 13, à 16 h. 30 : Sur la mer pistache.

Théâtre Action-Tréteaux (344-52-89), les mardi, mer., jeudi et ven., à 15 h. : la Lumière captive du démon.

Théâtre Astral (588-84-13), tous les jours, à 14 h. 30, sauf mer., 14 h. 30 et 15 h. 30 ; le dim., à 15 h. 30 : le Rêve de Kouk le petit machiniste.

Théâtre de Dix-Heures (329-39-69), tous les jours, à 15 h. ; sam. et dim., à 16 h. : le Pingouin Nestor et David Michel.

Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), les 9, 10, 11 et 12, à 15 h. 30 : Françoise Moreau et François Imbert ; le 16, à 15 h. 30 : Don Quichotte.

Théâtre de Plaisance (261-35-36), tous les jours, à 14 h. 45, sauf sam. et dim. : Il était une fois la Lune.

Théâtre Point-Virgule (278-67-03), tous les jours, à 14 h. 15, (sauf sam.) ; sam., à 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; tous les jours, à 15 h. 30 (sauf sam.) ; sam., à 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.

Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), tous les jours, à 14 h. 30 et 16 h. ; sam. et dim., à 16 h. : Goldocat et Minimoon sur la lune.

La Tanière (749-03-13), le 9, à 15 h. : Claude Fonfrède et Dominique Becker.

LES FILMS NOUVEAUX

QUADROPHENIA, film anglais de Franc Roddam V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34. V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

TENDRE COMBAT, film américain de Howard Zieff V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PSYCHOSE PHASE III, film américain de Richard Marquand V.O. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-?-23). V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

VIVE LES FANTOMES, film tchèque d'Oldrich Lipsky V.F. : Contrescarpe, 5e (325-78-37), h. sp.

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 8 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Les mains du petit frère.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Un pionnier de l'univers familial : l'aîné.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Louis XI, un seul roi pour la France.
Réalisation J.-C. Lubtchansky, avec R. Monod, P. Marthouret, S. Pitoëff.
Peu de moyens, mais un point de vue, ce qui est déjà beaucoup. Louis XI à la fin de sa vie, plus sympathique que les manuels scolaires.
22 h Variétés : La fête à Boris.
Emission de J. Canetti.
Retransmission de l'hommage rendu à Boris Vian les 5 et 6 octobre dernier au Théâtre de l'Est parisien. Avec une préface de Georges Brassens.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.
20 h Journal.

20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Jésus de Nazareth ».
Quatrième partie.
Après que l'apôtre Pierre a juré sa fidélité, Jésus sera arrêté, puis crucifié

22 h Débat : Sur les pas de Jésus.
Retransmis en différé de Jérusalem, avec les Pères X. de Chalandar, J. Stiassny, le Frère J. Fontaine, les professeurs Y. Yadin, archéologue, et Z. Werblowsky, professeur d'histoire des religions à l'université de Jérusalem, le juge H. Cohen et sept téléspectateurs.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvements de femmes : le Mouvement des femmes noires.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « les Conquérants de Carson City ».
Film américain d'A. de Toth (1952), avec R. Scott, L. Norman, R. Massey, R. Webb, J. Milligan, L. Keating.
Un ingénieur, habitué à la bagarre, construit une ligne de chemin de fer dans le Nevada, pour contrer une bande de voleurs qui attaquent les diligences chargées d'or.
Folklore de l'Ouest dans son imagerie traditionnelle. Mise en scène de série. A voir pour Randolph Scott.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Les chardons du Baragan » d'après P. Istrati.
19 h. 30, Sciences : Voir (décodage et interprétation).
20 h., Dialogues avec... M. Serres et R. Debray : « Les armes de la langue ».
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec M. Philippot.
22 h. 30, Nuits magnétiques : les Poules, série de J. Dalve.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, En direct de Radio-France : « Quinzième sonate en ré majeur », par J.-F. Heisser ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Actualités lyriques : à l'Opéra de Nice autour de Donizetti : « Marie Stuart » et Puccini : « la Tosca », avec M. Caballe, V. Cortez et J. Carreras.
20 h. 30, Musique à la Besnardière : Purcell : « Welcome to all the pleasure », « The fatal hour », « Thrice happy lovers », « There's not a swain on the plain », « My beloved spake » ; Blow : « O Lord of my salvation », « The lord is my shepherd », « The self-banished » ; P. Humphrey : « Hymn to God the father » ; 21 h 45, Cycle acousmatique INA-GRM : Autour de Jean Dieunet : « Suite concertante » et « Création mondiale ».
22 h. 45, Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, la musique se livre ; 23 h. 30, Les concerts du Domaine musical : Boulez, Varèse, Xenakis, Berio, Ohana ; 1 h., Douces musiques : Le Roux, Leclair, Debussy, Petit, Françaix, Tortelier, Fauré, Messager, Milhaud, Honegger, Poulenc.

Mercredi 9 Avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Les Poï-Poï ; 14 h. 9, La bataille des planètes ; 14 h. 32, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h. 2, Les aventures de Black Beauty ou Prince noir ; 15 h. 27, Special dix-quinze ans ; 16 h. 23, La parade des dessins animés ; 16 h. 45, Les infos ; 17 h. 7, Série : Le vol du pélican ; 17 h. 30, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le mort a soif.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
De l'argent, de particulier à particulier.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : L'inspecteur mène l'enquête.
« Effet 17 » : réalisation P. Cavassilas, avec D. Ayme, G. Dournel-Chantal, V. François, M. Bedetti, R. Darcy...
22 h La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Un voyageur dans le siècle, *de B. de Jouvenel ;* la Forêt d'Iscambe, *de C. Charrière ;* le Peuple réveillé, *de H. Amouroux ;* la Rive allemande de ma mémoire, *de E. Le Garrec.*
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Série : Vivre libre.
Le docteur volant du Kenya.
16 h 10 Récré A 2.
Rébus ; Wattoo-wattoo ; Emilie ; Maraboud'ficelle ; Anagrammes ; La panthère rose ; Zeltron ; La justice ; Albator ; Sport ; Popeye.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Cirque de Corée.
Ou football Nantes-Valence, en direct de Nantes, ce qui entraînerait une modification des horaires suivants.
21 h 40 Magazine scientifique : Objectif Demain.
En direct avec les dinosaures.
Reconstitution au parc de Saint-Vrain : une heure d'évocation d'un temps qui remonte à deux cents millions d'années assurée par Philippe Taquet, chargé de recherches au C.N.R.S. et spécialiste mondial des dinosaures, brontosaures et autres tyrannosaures.
22 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; Les croquemitaines : le perroquet.
18 h 55 Tribune libre.
Les femmes et le travail, avec B. Bermondy, de la Compagnie bancaire.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Jean Gabin) : « les Misérables ».
Film français de J.-P. Le Chanois (1957), avec J. Gabin, B. Blier, D. Delorme, F. Ledoux, Bourvil, E. Florin, B. Musson, M. Havet. (Rediffusion).
Première partie. — *Jean Valjean, ancien forçat régénéré par sa rencontre avec l'évêque de Digne, se fait une vie honorable d'industriel philanthrope et protège une malheureuse fille tombée dans la prostitution. Mais le policier Javert le reconnaît.*
De belles images en couleurs pour une adaptation simplifiée du roman de Victor Hugo. La présence de Jean Gabin.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne (le costume) ; à 8 h. 32, La mémoire de l'instant.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : la Foire internationale du livre pour enfants à Bologne.
11 h. 2, Les oubliés du patrimoine musical, de 1800 à 1850 (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation » avec H. Gobart.
12 h. 45, Panorama : L'Iran.
13 h. 30, Soliste : A. Van de Wiele, clavecin.
14 h., Sons : Clochers...
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Insuccès de la fête » de F. Delay.
14 h. 47, L'Ecole des parents et des éducateurs : les petits citadins à la ferme.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (Rome).
16 h., Contact :
16 h. 10, Les travaux et les jours... de B. Chauvin, éthologiste.
16 h. 50, Actualité : En direct de Bourges.
18 h. 30, Feuilleton : « Les chardons du Baragan » d'après P. Istrati.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., « Le Centième Nom d'Allah », de G. Eich ; adapt. : M. Krebs.
21 h. 17, « Les Boutons », d'I. Aichinger : adapt. : M. Krebs.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien Musique : 9 h. 2, Eveil à la musique : Conte musical d'Orient.
9 h. 17, Le matin des musiciens : L'Opéra du vingtième siècle : Opera Britannica, extraits d'œuvres de Britten, Tippett, Taverner, Maxwell-Davies, Birtwistle.
12 h., Musique de table : musique de charme, Borodine, Katchaturian ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de collectionneur ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Microcosmos, émission présentée par Olivier Bernager.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Premier concert », « Quatrième concert », « Troisième concert », par le Boston Museum Trio, avec J. Gibbons, clavecin, D. Stepner, violon baroque, L. Seppesen, viole de gambe.
20 h. 30, Musique à découvrir : « Adagio » opus 3 (Lekeu), « Concerto pour violon et cordes n° 1 en ré majeur » (J. Aubert), « Nocturne de Shylock » (Fauré), « Sinfonietta » (Milhaud), « Concerto pour violon, piano et cordes en ré majeur » (Chausson), par l'Ensemble instrumental, dir. : Max Bigot, avec G. Poulet, violon, M. Sendrez, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : « la Jeune Fille » (Schubert), avec E. Schwarzkopf, T. Stich-Randall et C. Ludwig ; 23 h., Aspects inédits de l'opéra italien : Montemezzi, Pizzetti, Dallapiccola ; 1 h. 30, Les grandes voix.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 8 AVRIL

— Notre collaborateur, *Marcel Niedergang*, est l'invité de l'émission « Le téléphone sonne » de France-Inter, à 19 h. 20.

MERCREDI 9 AVRIL

— *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, participe à « L'interview événement » de France-Inter, à 19 heures.

● *Le deuxième colloque national* « Education permanente, télévision et radio » aura lieu à Bayonne les 15, 16, 17 et 18 mai, sur le thème : « Télévision, radio et paroles collectives ». Il sera question du développement des relations entre la télévision et les groupes, associations et organismes des secteurs culturel, éducatif, social et syndical. Cette rencontre est organisée par l'office régional bordelais des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son.

● *L'agence internationale de télévision Visnews* a annoncé qu'elle avait conclu un accord avec la Chine pour la fourniture d'un service quotidien d'images par l'intermédiaire d'un satellite. Le porte-parole de Visnews a précisé que la télévision centrale chinoise, ainsi que l'Australie, Hongkong, le Japon et Singapour recevraient chaque jour dix minutes d'images en provenance de Londres.

INFORMATIONS «SERVICES»

MODE

Belle peau, beaux cheveux

Le chiffre d'affaires de la parfumerie française augmente constamment ; les cosmétologues ne cessent d'améliorer leurs produits. Les nouvelles « gammes » qu'ils présentent ce printemps sont des synthèses des collagènes, élastines et autres fibres élastiques qui sont le soutien de notre peau. Y entrent aussi des extraits de plantes actives.

Jusqu'à présent, les producteurs de crèmes ne cherchaient qu'à hydrater, lisser et adoucir les couches supérieures de l'épiderme. Les nouveaux produits vont plus loin et nous aident, disent leurs fabricants, à *« stimuler et fortifier l'activité de nos cellules pour régénérer la biosynthèse de la peau »*. Il ne s'agit plus de crème de nuit ou de jour, de tonique ou d'astringent, mais de formules *« démaquillantes, tempérantes ou modulatrices »*.

La gamme que vient de sortir ROCHAS permettrait ainsi de *« reprogrammer »* les soins de beauté suivant l'heure, le temps et les activités. Elle se compose de dix produits contenant de l'extrait d'oenegra, une plante qui pousse le long des chemins bordant les cours d'eau, bourrée d'acides gras essentiels (vitamine F et protéines végétales). Les crèmes, agréables à utiliser, laissent la peau mate. Mais le produit le plus nouveau et efficace de cette gamme ressemble à un savon et mousse comme lui, tout en ne contenant que les acides glutamates utilisés par les Japonais.

ELIZABETH ARDEN propose « Millenium », une ligne de quatre produits qui accélèrent le processus de renouvellement des cellules en activant leurs facultés naturelles de défense. D'une finesse presque impalpable, ils disparaissent dans la peau, sitôt appliqués.

« Issima » de GUERLAIN lutte contre le vieillissement cutané avec quatre formules à l'hydrolastine, complexe biologique animal et végétal, présentées en pot hémisphérique bleu à couvercle doré.

Chez HARRIET HUBBARD AYER, le nouveau produit tissulaire est à base d' « é-·'dermin » composé d'extraits placentaires et glandulaires. « Ayerissime » comprend deux produits, plus ou moins puissants, s'adressant aux peaux très fatiguées et à celles qui le sont moins.

Les huiles essentielles de soja et d'avocat composent la base de nombreux produits, notamment chez SISLEY, JEANNE GATINEAU, CLARINS et COTY entre autres. Chez ORLANE, on a ajouté à l'acide d' bo-nucléique des vitamines, des enzymes et des sucres dans la « ligne intégrale ».

Encore du lipophyte et du collagène 100 pour les ampoules ULTI' ·· II, présentées en coffret pour un traitement de sept jours à appliquer, par exemple, au début d'une cure de détente.

Chez HELENA RUBINSTEIN, ce sont des extraits « Gam », vivant dans un milieu gélatineux qui défatiguent et retendent instantanément l'épiderme. A appliquer avant une sortie importante.

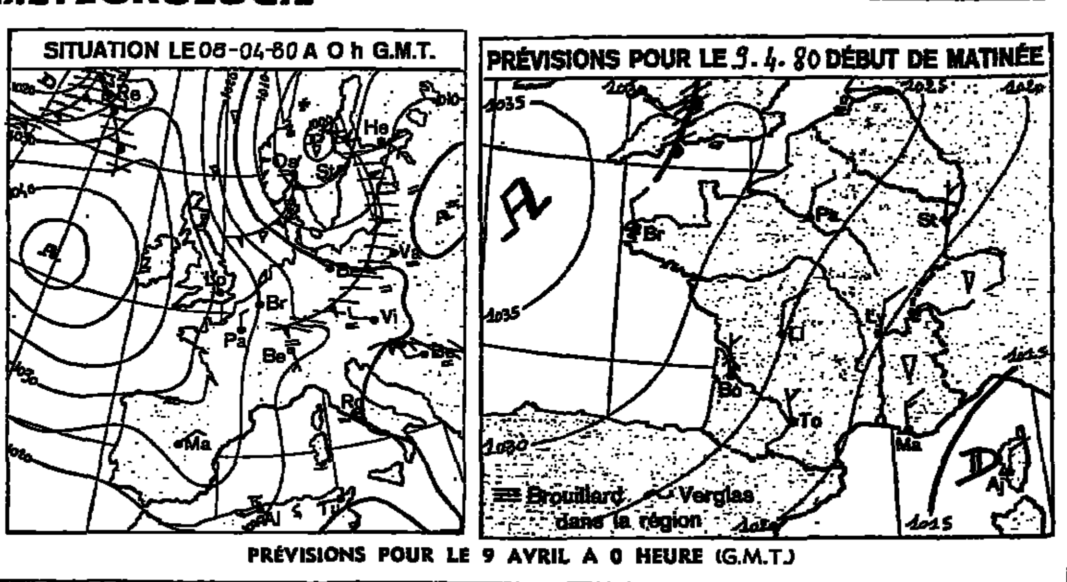
Les graines des déserts du Far W··' viennent au sec - de la beauté, entre autres l'huile de jojoba chez ACADEMIE. INGRID MILLET fait appel à l'oursin, particulièrement riche en substances énergétiques, et qui, de surcroît, se régénère tout seul. STENDHAL incorpore aussi à s· gamme « rec·tte merveilleuse », qui est une crème démaquillante, lotion sans alcool et émulsion pour le corps.

P·ur terminer : ·n autre classique, celui de JUVENA, qui prévient le vieillissement à travers la vitamine B 5 et le filtre solaire, en deux produits à alterner.

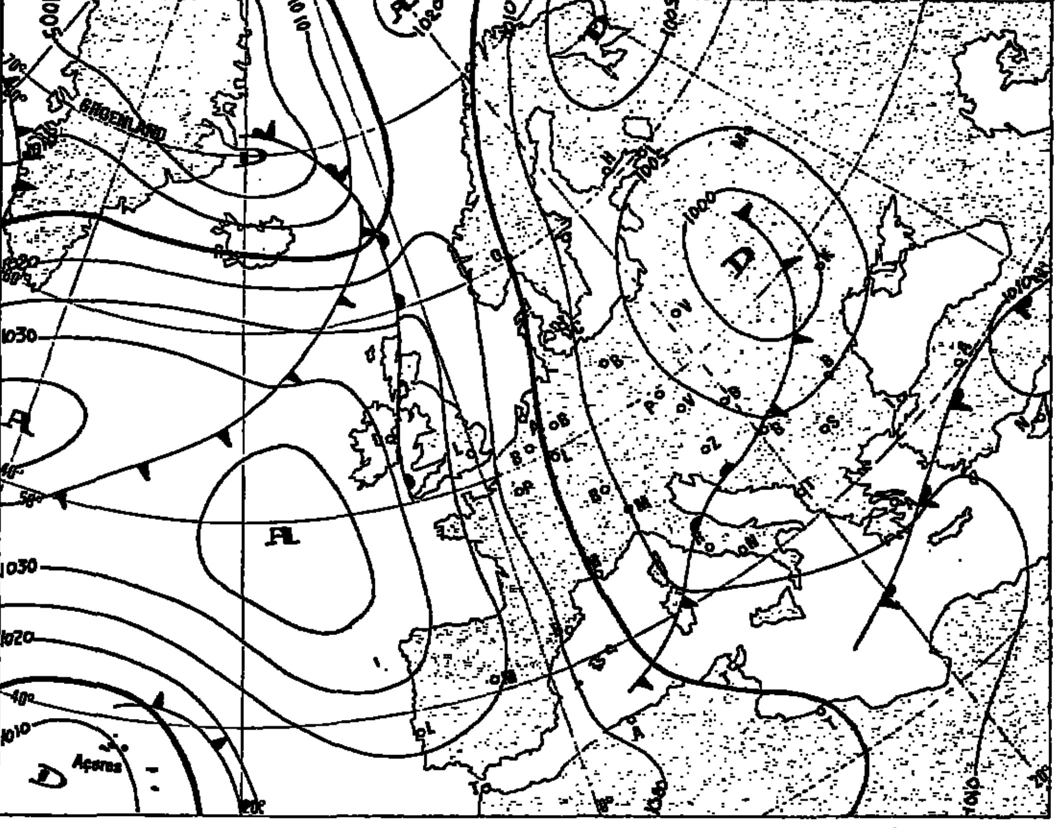
NATHALIE MONT-SERVAN.

« JULES » DE CHEZ DIOR. — Les parfums Christian Dior ont baptisé « Jules » leur nouvelle gamme de produits pour hommes. Une senteur affirmée, un chypre boisé renforcé par des essences de bois exotiques, avec quelques grains d'ambre, de musc et de cuir de Russie. Outre l'eau de toilette (trois tailles plus un vaporisateur), des produits de rasage et d'après-rasage, deux désodorisants et deux tailles de savon. En vente à partir du 12 avril.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 9 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 8 avril à 0 heure et le mercredi 9 avril à 24 heures :

L'air frais venu du nord maintiendra un temps instable en début de période sur la moitié est de la France. D'autre part, une perturbation peu active circulera de l'Atlantique aux îles Britanniques et à la Scandinavie ; sa bordure méridionale atteindra nos régions du Nord-Ouest mercredi.

Mercredi 9 avril, au voisinage de la Manche et de la mer du Nord, les vents, modérés, tourneront progressivement de nord à nord-ouest. Il y aura des nuages bas le matin, des éclaircies l'après-midi, mais le ciel deviendra très nuageux dans la soirée et la nuit. Des régions du Nord-Est au Midi méditerranéen, le temps sera variable : des éclaircies, particulièrement belles sur le Languedoc et la Provence, des nuages passagers qui pourront donner quelques averses en montagne. Les vents, de secteur nord, persisteront avec mistral et tramontane.

Sur le reste de la France, le temps sera ensoleillé, passagèrement brumeux le matin, et les températures maximales s'élèveront. Les vents, de nord, seront faibles.

Le mardi 8 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024,6 millibars, soit 768,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 avril ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 14 et 2 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 15 et 3 ; Bourges, 13 et 3 ; Brest, 14 et 5 ; Caen, 10 et 6 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 11 et 4 ; Dijon, 13 et 4 ; Grenoble, 13 et 5 ; Lille, 10 et 1 ; Lyon, 11 et 4 ; Marseille, 16 et 7 ; Nancy, 12 et 4 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 12 et 4 ; Pau, 12 et 4 ; Perpignan, 15 et 10 ; Rennes, 13 et 3 ; Strasbourg, 11 et 6 ; Tours, 13 et 4 ; Toulouse, 13 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 6 degrés ; Amsterdam, 9 et 3 ; Athènes, 14 et 9 ; Berlin, 12 et 3 ; Bonn, 13 et 3 ; Bruxelles, 7 et 2 ; Le Caire, 34 et 15 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 8 et 2 ; Genève, 9 et 3 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 15 et 4 ; Madrid, 18 et 0 ; Moscou, 6 et —1 ; New-York, 16 et 7 ; Palma-de-Majorque, 12 et 5 ; Rome, 15 et 1 ; Stockholm, 10 et 1 ; Téhéran, 26 et 16.

LE TEMPS JUSQU'A DIMANCHE

Jeudi 10 avril, prépondérance des vents de nord, faibles sur l'Ouest, assez forts dans la vallée du Rhône et la Provence. Beaucoup de nuages, avec quelques pluies ou neige au-dessus de 600 - 800 mètres en montagne sur le Nord, le Nord-Est et le Centre-Est. Le soleil brillera largement sur le sud de la Bretagne, les Charentes, la Vendée, la Gironde et les régions méditerranéennes.

Vendredi 11 avril, temps très nuageux encore de la Normandie à la Suisse, avec quelques pluies sur les régions frontalières. Vent de nord-o est faible. Ailleurs, temps brumeux et nuageux le matin, bien ensoleillé l'après-midi, surtout dans le Midi et le Sud-Ouest.

Samedi 12 et dimanche 13 avril, temps anticyclonique sur la France, donc brume et brouillard au lever du jour, prenant assez longtemps pour se dissiper. Eclaircies les après-midi, belles au sud d'une ligne Granville-Genève.

Pour ces quatre jours, les températures doivent rester nettement au-dessous des normales saisonnières, avec des gelées nocturnes au sol dans le Centre-Est.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TROISIÈME AGE

Durant l'été

L'ASSISTANCE PUBLIQUE HÉBERGERA DES PERSONNES AGÉES DE PARIS

L'Assistance publique met des lits de services généraux à la disposition des personnes âgées invalides durant la période de vacances. Le Bureau d'aide sociale de Paris (BAS), pour sa part, a prévu de faciliter la vie des citadins âgés durant les mois d'été.

Il s'agit, tout d'abord, de l'opération « Spécial troisième âge », qui comporte des services d'aide à domicile, par du personnel rémunéré ou bénévole, aides ménagères, aides soignantes, élèves infirmières ou assistantes sociales en stage. Une permanence, située à l'Hôtel de Ville, reçoit toutes les demandes d'intervention ayant un caractère urgent, particulièrement pendant les week-ends. Le BAS propose aussi un programme de loisirs et des conférences données dans le cadre de l'« université d'été ».

Aux personnes âgées qui ne souhaitent pas rester dans leur quartier, déserté par le voisinage, le BAS ouvre les portes de ses résidences de banlieue. Elles ne peuvent recevoir que des personnes valides. La durée du séjour varie de quinze jours à deux mois. Les prix pour l'été prochain seront les suivants : 45 F par jour pour les personnes dont les ressources ne dépassent pas 1 310 F par mois, puis 47 F, 50 F, 53 F selon les revenus avec un maximum de 92 F à partir de 5 780 F par mois (1).

Pour les personnes invalides, un accord entre le BAS et la Fondation Claude-Pompidou va permettre leur accueil dans une maison de cure médicale, en Corrèze, à Merlines. Le principe du double forfait sera appliqué : les soins seront pris en charge par la Sécurité sociale et la famille ou la personne âgée réglera elle-même les frais d'hébergement. L'aide sociale départementale pourra aussi apporter sa participation.

(1) La demande d'admission est à adresser au Service central d'admission en résidence du bureau d'Aide sociale, 2, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 9 AVRIL

Exposition « Viollet-le-Duc », 10 h. 30, Grand Palais, Mme Pennec.

« Mucha », 11 h., Grand Palais, Mme Garnier-Ahlberg

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« Notre-Dame de Paris », 15 h., façade, portail gauche, Mme Guillier.

« Le Luxembourg », 15 h., angle rue Tournon, rue de Vaugirard, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Viollet-le-Duc », 16 h., Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue Camondo (Mme Ferrand).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (M. de La Roche).

« Le musée de Cluny », 15 h., 6, place Paul-Painlevé (Tourisme culturel)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2646

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					
IV					■	■			
V									■
VI		■							
VII							■	■	
VIII		■	■		■				
IX									
X							■		
XI				■		■			

HORIZONTALEMENT

I. Piquées et toutes froissées. — II. Nom qu'on donne à une cocotte. — III. Peut exprimer l'approximation ; Couvert pour une bête. — IV. Etait là, au passage de la Berezina ; Une des Cyclades. — V. Pour qu'on puisse la trancher, il faut qu'elle soit bien posée. — VI. S'exprimer comme une bête. — VII. Reptile d'Amérique. — VIII. Endroits où l'on peut courir. — IX. Pas pour rien. — X. Une grande scène ; Pronom. — XI. N'est vraiment beau que quand il est sec ; Peut nous faire condamner quand il est mauvais.

VERTICALEMENT

1. Qui s'aplatit facilement. — 2. Oiseau d'Amérique ; Avant l'heure. — 3. Est plus séduisant quand il est bien brossé ; Colère. — 4. Participe ; Dans le nom d'un ingénieur français. — 5. Roi de Juda ; Elevé dans les discussions ; Un étranger. — 6. Esprit ; Qui n'est donc pas comme la rose. — 7. Roi de Thèbes ; Mal reçu (épelé). — 8. A revoir ; Greffa. — 9. Ville de l'Orne ; Beaux quand on peut encore séduire.

Solution du problème n° 2645

Horizontalement

I. Gouttière. — II. Assourdis. — III. Rien ; Lie. — IV. As ; Bath. — V. Gnomon ; En. — VI. Elé ; Udine. — VII. Ediles. — VIII. Frêle ; See. — IX. Moteurs. — X. Ilet ; Péri. — XI. Eu ; Emises.

Verticalement

1. Garage ; Foie. — 2. Osiander ; Lu. — 3. Usé ; Œdème. — 4. Ton ; Ilota. — 5. Tu ; Boulet. — 6. Irlande ; Epi. — 7. Edit ; Issues. — 8. Riehen ; Erre. — 9. Es ; Némésis.

GUY BROUTY.

DOCUMENTATION

TROIS LIVRES SUR LES HANDICAPÉS

● *Handicapés quels sont vos droits ?* — Claude Lospied, conseiller juridique de l'A.P.F. (Association des paralysés de France) met ses connaissances et sa compétence au service des handicapés dans ce nouveau guide édité conjointement par l'A.P.F. et les éditions Lavauzelle. Il en analyse les mécanismes et les conséquences de la loi du 30 juin 1975 aussi bien pour les enfants que pour les adultes et donne de très nombreux renseignements pratiques.

★ 144 pages, 45 F environ. En vente en librairie et à l'A. P. F., 17, boulevard Blanqui, 75013 Paris.

● *L'entreprise et les handicapés.* — Les liaisons sociales font le point sur les obligations des employeurs en matière d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés et sur les problèmes d'orientation, reclassement, placement, formation, rémunération, en milieu dit « ordinaire », c'est-à-dire, l'entreprise et en milieu « protégé », les centres d'aide par le travail, les ateliers protégés.

★ 50 pages, 25 F environ. En vente aux Liaisons sociales, 5, avenue de la République, 75541 Paris Cedex 11.

● *Le maintien à domicile des personnes handicapées.* — Faisant suite aux journées d'études organisées voici un an, le C.T.N.E.R.H.I. (Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations) publie le compte rendu de ses travaux, le rapport des groupes sur « les besoins à satisfaire » et leur réponse « les moyens à metre en œuvre ».

★ 362 pages, 50 F environ. En vente aux Éditions du C.T.N.E.R.H.I., 27, quai de la Tournelle, 75005 Paris.

BREF

COLLOQUES

LA VIOLENCE SOCIALE. — Un séminaire ayant pour thème « La violence sociale : entre l'état de nature et l'état de société ? » est organisé les lundis 21 et 28 avril, 12 et 19 mai, à 10 heures et 14 h. 30 (local A 267), par le Laboratoire d'anthropologie sociale et culturelle de Louvain.

★ Pour tous renseignements, s'adresser au L A S C, bâtiment J.-Leclercq (SH2), 1, place Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve, tél. 41-81-81.

ÉDUCATION

ÉCOLE FRANÇAISE DE RADIO-ÉLECTRICITÉ. — Les épreuves écrites du concours d'entrée en première année d'élèves ingénieurs de l'Ecole française de radio-électricité, d'électronique et d'informatique auront lieu les 10 et 11 juin dans les centres de Paris, Bordeaux et Rouen. Durée des études : cinq ans. Le concours est ouvert aux élèves des classes terminales C, D, E.

★ Inscriptions : jusqu'au 30 mai, au secrétariat de l'école, 10, rue Amyot, 75005 Paris.

MAISON

UNE CHEMINÉE QUI CHAUFFE. — Les récupérateurs de chaleur pour cheminées se multiplient. Un nouveau modèle, récompensé au dernier concours Lépine, peut s'installer dans une cheminée existante. En forme de L, avec revêtement en cuivre rouge, il se pose contre le fond du foyer ; les bûches se placent directement sur la partie horizontale.

L'air de la pièce passe sous la plaque de cuivre, se réchauffe dans le dosseret et se diffuse à la partie frontale de la cheminée. Il existe trois modèles de ce récupérateur « Atriam » dont les prix vont de 2 500 F à 3 500 F, livraison comprise.

★ CEDNI, 47, rue Jules-Auffret, 93146 Bondy. Tél. : 847-54-23.

P.T.T.

TÉLÉPHONE : L'ARABIE SAOUDITE, OMAN ET TAIWAN A L'AUTOMATIQUE. — Depuis le 31 mars 1980, les abonnés français reliés à l'automatique international peuvent obtenir directement les abonnés de l'Arabie Saoudite, d'Oman et de Taïwan reliés à l'automatique. Pour établir leur communication par voie automatique, les abonnés français doivent composer sur leur cadran : le « 19 » (préfixe d'accès en France à l'automatique international), puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif du pays suivi du numéro national de l'abonné demandé. Les indicatifs des pays cités ci-dessus sont les suivants : Arabie Saoudite : 966 ; Oman : 968 ; Taïwan : 886.

TRANSPORTS

NOUVELLE AÉROGARE A LIMOGES. — Une nouvelle aérogare vient d'entrer en service à l'aéroport de Limoges-Bellegarde (Haute-Vienne). D'une superficie de 950 mètres carrés, elle est prévue pour accueillir deux cent mille passagers. L'ancienne aérogare sera transformée en restaurant. Une ferme située en bout de piste sera aménagée pour traiter les bovins expédiés par avion. — (Corresp.)

VIVRE A PARIS

INSCRIPTIONS DANS LES MATERNELLES. — Les inscriptions à Paris, pour la prochaine rentrée scolaire, seront reçues du 21 avril au 13 juin inclus au bureau des écoles de chaque mairie. Elles concernent les enfants ayant atteint l'âge de l'obligation scolaire et sont aussi prévues pour l'admission à l'école maternelle.

CONSTRUIRE ET DÉMOLIR. — Le *Bulletin municipal officiel* du 14 mars publie la liste des demandes de permis de démolir et de construire déposées entre le 16 et le 29 février ainsi que la liste des permis de démolir et de construire délivrés entre ces deux dates.

UN NOUVEAU « MUSÉE GRÉVIN » AUX HALLES. — Un nouveau « musée Grévin » consacré à la Belle Epoque a été inauguré au Forum des Halles. Vingt tableaux (commentés en musique) présentent l'actualité parisienne de 1885 à 1900.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

GAGNER L'ADHÉSION DES HOMMES

Michelin est, en 1980, le 2e producteur mondial de pneumatiques. 51 usines fabriquent, dans 11 pays, 1 800 types de pneus, des roues, du caoutchouc synthétique, des câbles d'acier. Le groupe emploie 120 000 personnes dont plus de 50 000 en France, et vend ses produits dans 142 pays.
Son expansion, qui se poursuit en particulier aux États-Unis, au Canada, au Brésil crée un besoin constant d'ingénieurs, débutants ou ayant quelques années d'expérience.

La fabrication

Le pneu est un produit de haute technicité. Sa fabrication exige une compétence que seule l'expérience de la vie de l'atelier peut apporter. Expérience des produits, de leur mise en œuvre, du respect des consignes dicté par les impératifs de qualité; celle des équipements et des procédés; et bien sûr, celle des hommes: la *responsabilité du chef de fabrication* dans une usine de France ou de l'étranger s'étend sur plusieurs centaines de personnes qu'il a la charge de former et d'animer.

Il a le plus souvent une formation d'**Ingénieur Généraliste.** Homme de contact, il associe étroitement ses collaborateurs et ses collègues du contrôle ou de l'entretien à la réalisation de ses objectifs; homme d'usine, il fait vivre les ateliers, évoluer le matériel, participe à la mise en place de nouveaux moyens, ou à la mise au point de nouveaux procédés.

Le contrôle de la fabrication

Garantir la conformité des produits, apporter une assistance technique à la fabrication, participer à l'amélioration et la mise au point des procédés: telle est la fonction des **Ingénieurs Chimistes** responsables du contrôle de la fabrication. A cette responsabilité technique exigeant rigueur dans le jugement et esprit de décision, *s'ajoute une responsabilité humaine*: ils ont en effet la charge de la formation et de l'animation d'équipes importantes de personnes qualifiées, devant exercer le contrôle des matières premières, des produits semi-finis ou finis.

Une période de formation à Clermont-Ferrand leur permet de s'intégrer à la vie industrielle et de s'initier à la science et la technologie du pneumatique et de ses constituants.

L'entretien

La complexité des moyens de fabrication, la mise en place progressive d'automatismes, l'importance grandissante des problèmes liés à la distribution et l'utilisation de l'énergie dans l'usine, exigent de la part de l'homme d'entretien une compétence dans des domaines variés: mécanique, électrotechnique, électronique, thermique, informatique industrielle. Assurer la bonne marche des équipements en mettant en œuvre et en coordonnant les actions nécessaires, procéder aux modifications définies par *le bureau d'études, adapter le matériel aux conditions locales*: la diversité des problèmes qu'il doit résoudre, et les relations étroites qui le lient aux hommes de fabrication et d'études, font de l'ingénieur d'Entretien un homme de dialogue, d'analyse et de synthèse.

La solution des problèmes liés à la production, si elle nécessite imagination et savoir-faire, passe toujours en définitive par les hommes. Ce qui importe avant tout, c'est gagner leur adhésion.

MICHELIN
Service du Personnel
Recrutement des Ingénieurs et Cadres
Clermont-Ferrand

Dans le cadre convention franco-algérienne de coopération, recherchons pour Institut de Technologie à Alger -

formation de Techniciens Supérieurs

des cadres

dans les domaines suivants:

- Conduite de chantiers Bâtiment.
- Conduite de chantiers Travaux Publics.
- Métré – Etude de Prix Bâtiment.
- Architecture.
- Etude Béton Armé.

ayant une formation supérieure et une expérience professionnelle (minimum cinq années).

Ils seront chargés de former des techniciens supérieurs.
Il leur sera proposé:

- un contrat de coopération technique de deux ans renouvelable;
- un salaire en rapport avec leur formation et leur expérience et les avantages liés à la convention de coopération.

Les candidats retenus recevront une formation pédagogique.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre curriculum vitæ détaillé sous référence:



REF/LA à:
C.P.T.R. – F.P.A.
Route de LABEGE
31055 TOULOUSE

HAVAS CONTACT

BUREAU D'INGÉNIEURS-CONSEILS

G.E.R.I. - CONSULT GMBH, FRANCFORT

cherche

Pour un important projet d'études en Afrique

UN CHEF DE MISSION

Son rôle :

— Diriger et coordonner, en accord avec le client et la direction du projet, les travaux d'études géologiques, géotechniques et géophysiques pour un important projet d'infrastructure.

— Etablir les rapports et documents destinés à l'exécution des travaux en accord avec le maître d'œuvre.

Il sera assisté d'une quinzaine d'ingénieurs expatriés et de personnel subalterne.

Conditions :

— Avoir une formation supérieure d'ingénieur géologue ou ingénieur géotechnicien ou ingénieur mécanique des sols.

— Posséder une solide expérience de projets d'infrastructure, de terrassements et de mécanique des sols.

— Avoir réalisé avec succès des missions analogues en climat tropical.

— Etre en parfaite condition physique et psychique.

— Maîtriser la langue française.

— Etre disponible rapidement.

C.V. et prétentions à adresser à :

G.E.R.I. CONSULT GMBH - B.P. 11 90 89.
6000 FRANKFURT/MAIN 2 - R.F.A.

SOFRATEV

INGENIERIE RADIO-TV-FILM A L'ETRANGER
recherche

UN INGÉNIEUR-PROJET
POUR ARABIE SAOUDITE

— Age : 35 ans minimum.
— Formation : B.T.S. ou Ingénieur électronique.
— Domaine d'activité :
  ● Etudes et réalisation de systèmes audiovisuels.
  ● Production Radio-TV-Film.
  ● Réseau d'émission Radio-TV.
— Fonction : résidant à Riyadh.
— Durée du contrat : 2 ans renouvelable.
— Expérience : il aura acquis une expérience à l'exportation de 5 ans au moins dans l'ingénierie de grands projets (audiovisuels de préférence) comme gestionnaire de projet ou coordinateur.
— Nationalité : française obligatoire.
— Bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit exigée.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. en français et en anglais, photo récente, prétentions, à M. Vultaggio, Sofratev, 21-23, rue de la Vanne, 92120 Montrouge.

ALGÉRIE
pour missions six mois renouvelables :
INGÉNIEUR
spécialiste PREFABRICATION LOURDE sur site. Envoyer CV av. réf. contrôlables, indiquer prétentions sous n° 2.047, à : P. LICHAU S.A., B. P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Agence de Publicité Paris recherche
RESPONSABLE du développement Europe pour réseau Middle East d'agence internationale base Paris. Vous êtes un publicitaire confirmé, arabisant, francophone, anglophone, parlant si possible l'allemand, connaissant bien le marché du Moyen Orient et la publicité dans cette région.

Ecr. s/n° 845.959 M. Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. Discrétion, réponse assurées.

Chef Pâtissier - Français
Doha Qatar, logement. Envoyer C.V., prétentions, photo au : n° 2.174, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Société de peinture et de revêtements cherche :

JEUNE CONDUCTEUR DE TRAVAUX
bilingue français-anglais

pour responsabilités chantiers MOYEN-ORIENT.
Excellentes références et expérience demandées.
LIBRE DE SUITE.
Ecrire avec C.V. et prétentions : S. 455 - BRIO-GLOBE, 5, place des Victoires, Paris-1er.

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures indispensables à la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées.

Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec...)
- dégagé des obligations militaires
- âgé de moins de 28 ans
- vous avez de bonnes notions d'anglais.

Nous vous proposons de participer activement à la détection, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures. *Pendant les 8 premiers mois vous recevrez*, dans nos centres d'entraînement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une équipe ainsi qu'une unité-laboratoire Schlumberger.

Nous vous intégrerons dans un plan de développement qui débouchera sur des postes *offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.*
Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, nous offrons aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.
Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.
Ils viendront s'insérer dans une Société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Au début les salaires se situent entre 9.000 et 15.000 FF par mois, selon l'affectation géographique.

Schlumberger

Adresser demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique 75007 Paris.

emplois internationaux

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

BUREAU D'INGÉNIEURS-CONSEILS

G. E. R. I.
Consult GMBH Francfort

cherche
pour un important projet d'études en Afrique

UN INGÉNIEUR GÉOLOGUE

Activités :

— Reconnaissance géologique et cartographique des formations superficielles pour un important projet d'infrastructure.
— Etablissement des rapports et planches.

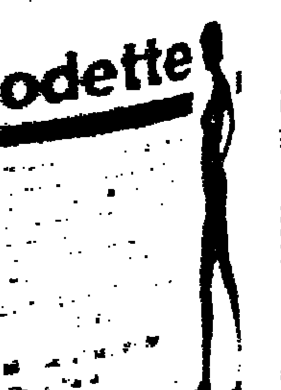
Il sera guidé dans ses travaux par un chef de mission confirmé.

Conditions :

— Avoir une formation supérieure en géologie.
— Posséder une certaine expérience des projets d'infrastructure routière et ferroviaire.
— Maîtriser la langue française.
— Etre en parfaite condition physique et psychique.

C.V. et prétentions à adresser à :

G.E.R.I. CONSULT GMBH
B.P. 11 90 89
6000 FRANKFURT/MAIN 2, R.F.A.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Groupe C.G.E.

NOUS CONSTRUISONS DES SYSTEMES DE COMMUNICATION, CONCUS AUTOUR DE RESEAUX DE MICROPROCESSEURS, QUI EVOLUANT VERS DES APPLICATIONS TELEMATIQUES ET BUREAUTIQUES NOUS AMENENT A RECHERCHER

deux responsables de laboratoire d'étude électronique

Directement rattachés au Chef de Service, ils assureront la coordination et la supervision d'importantes études électroniques.

Encadrant un groupe de 5 à 8 ingénieurs et techniciens supérieurs, ils seront en relation constante avec le Service de Développement, le Service Composants, le Service Achats ainsi que le Responsable de Produit et d'industrialisation.

De formation supérieure, Ecoles d'Ingénieurs ou Universités, les candidats retenus pourront se prévaloir d'une expérience minimum de trois ans au sein d'un laboratoire d'Etude.

des ingénieurs de laboratoire

Ils participeront à l'étude de schémas conçus à base de circuits linéaires et logiques concernant les activités suivantes :
- interface de lignes téléphoniques analogiques et numériques
- transmission de la parole (spatial et temporel)
- terminaux de ligne intelligents (poste téléphonique vidéotex)
- unités de commande à base de microprocesseurs et de mémoires
- réalisation des programmes de calcul nécessaires à ces études (Fortran).

Ces postes sont proposés à des candidats de formation supérieure, Ecoles d'Ingénieurs ou Universités, débutants ou possédant une première expérience professionnelle.

deux ingénieurs qualité

Attachés à la Direction Qualité et chargés de promouvoir des méthodes nouvelles et originales de gestion de la qualité dans l'entreprise, les candidats retenus auront acquis une solide expérience industrielle, de préférence dans le secteur électronique ou informatique.

Ils devront d'autre part faire preuve de qualités certaines d'animateur et d'un souci constant de la rentabilité de leurs interventions.

deux ingénieurs responsables des moyens de tests

Chargés de définir la politique des moyens de tests en Fabrication, ils devront :
- apprécier les besoins de la production
- définir les moyens en fonction des normes de qualité des produits
- définir la politique de mise en place et de gestion de ces moyens.

Les candidats retenus seront des ingénieurs électroniciens possédant une expérience informatique ou inversement et pouvant se prévaloir d'un vécu en milieu industriel de 4 à 5 ans minimum.

des ingénieurs logiciel confirmés

Ils participeront au développement de systèmes de communication.

Ce type de poste convient à des ingénieurs ayant réalisé avec succès des systèmes d'exploitation ou des systèmes temps réels.

Ils pourront se voir confier la responsabilité d'une équipe ou d'un projet.

des ingénieurs logiciel débutants

Ils participeront au développement de systèmes de communication.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs de formation Grande Ecole ou Université.

des analystes programmeurs

De formation IUT ou BTS, option informatique, connaissant un assembleur et au moins un langage évolué (PL1 si possible), ils participeront à la programmation de systèmes complexes.

CES POSTES SONT A POURVOIR A STRASBOURG ET A PARIS POUR LES INGENIEURS LOGICIEL, A STRASBOURG POUR LES AUTRES.

Envoyer CV et prétentions, en n'omettant pas de préciser le ou les postes visés à LA TELEPHONIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE Direction du Personnel - 206, route de Colmar - BP 57 - 67023 STRASBOURG CEDEX.

CENTRE

Directeur d'Exploitation

200 000 et+

En expansion sur le marché de la transformation des papiers et cartons, nous recherchons un Directeur d'Exploitation pour une usine située à proximité d'une grande ville du Centre. (25 000 T. papier pour ondulé - 35 000 T. emballages carton ondulé).

Cette fonction sera confiée à un ingénieur Grande Ecole ou formation équivalente.

Il animera l'équipe des chefs de service de la production et assumera près du Directeur Général des responsabilités étendues : organisation et développement de la production, budgets et contrôle d'exploitation, études d'investissements.

Le logement est prévu dans une maison confortable avec dépendances.

Adressez sous réf. 433 un dossier de candidature à notre consultant qui prendra avec vous en toute discrétion un contact personnalisé.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL
3, boulevard René Levasseur 72000 LE MANS.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

TIOXIDE S.A. CALAIS
FILIALE DE TIOXIDE GROUP LIMITED (G.-B.)
Premier Producteur Européen d'oxyde de Titane
recherche pour son
Service Assistance à la clientèle

UN INGÉNIEUR CHIMISTE

La Fonction implique :
- des responsabilités techniques vis-à-vis d'une clientèle européenne ;
- de fréquents déplacements de courte durée après une période d'adaptation.

Il serait souhaitable que les candidats aient quelques années d'expérience si possible dans l'industrie des peintures et des encres, mais les candidatures de débutants seront examinées.

La pratique courante de l'anglais est indispensable ainsi qu'une deuxième langue européenne.

Si vous êtes intéressé, envoyez votre C.V. manuscrit et vos prétentions au Directeur du Personnel TIOXIDE S.A., B.P 89 - 62102 CALAIS.

---

directeur régional bâtiment

(individuel et collectif)

Nord **250 000 F/an +**

Nous sommes l'un des principaux groupes français du bâtiment. Nous cherchons le directeur de notre filiale Nord (200 personnes environ), ingénieur en bâtiment de 35 ans minimum avec de réelles qualités de patron et une expérience solide.

Il est bien sûr le premier **commercial** de cette filiale mais est aussi un **technicien** et un **gestionnaire.** Il est secondé par un directeur technique et un directeur des études et bénéficie de l'appui efficace des services « fonctionnels » du groupe.

Notre consultant, J.M. ROUSSEAU, vous remercie de lui écrire (réf. 242 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
2, RUE G. DE CHATILLON - 59000 LILLE
PARIS - LYON - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

LA FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE AMERICAIN
situé à 180 km au N.E. de Paris
recherche pour son usine de
MATERIELS HYDRAULIQUES
(distributeurs et verins)
son

DIRECTEUR des ETUDES

Il sera placé sous l'autorité du Directeur Général et travaillera en liaison avec les autres bureaux d'études du Groupe. (21 pays en Europe)..

Diplômé Arts et Métiers ou équivalent, il possède une expérience de 5 années minimum en Hydraulique, tant au niveau de la conception que de la réalisation. Il doit posséder une bonne connaissance de l'application théorique et pratique du développement des produits par rapport au marché.

Il apportera une assistance technique à la production, au contrôle de la qualité et au service Après-Vente pour tout ce qui touche à l'engineering.

Il supervisera le personnel travaillant dans les Services Modification, Essais et Etudes.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Envoyer CV, photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET, 20 rue de la Trémoille - 75008 PARIS sous la référence 8016 UM.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
recherche
pour son laboratoire de MICRO-ELECTRONIQUE
à
GRENOBLE
des

INGENIEURS ELECTRONICIENS ou INFORMATICIENS

possédant une bonne expérience en MICRO-INFORMATIQUE.
(Circuiterie et logiciel) ou en systèmes logiques pour travailler dans le domaine de l'architecture, de la conception ou de la C.A.O. de CIRCUITS INTEGRES.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé au :
CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
B.P. 42 — 38250 MEYLAN

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE PRODUITS D'ETANCHEITE
en expansion constante
recherche pour son Siège à STRASBOURG

CHEF DES SERVICES DU PERSONNEL ET ADMINISTRATIF

Licence en Droit indispensable. 5 à 10 ans d'expérience.

MISSION :
Gestion du personnel : cadres, maîtrise, ouvriers.

Larges responsabilités juridiques, contentieux général.

Une large expérience dans ces différents domaines est nécessaire.

Poste d'avenir stable.

Logement facilité.

Adr. C.V. dét., ss réf. 861 à SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX.

URGENT VILLE DE VALENCE recrute pour animat de jeunes et préadolescents essentiellem. immigrés, un animat. exp. ayt une b. con. de la cult. maghréb. Dipl. C.A.P.A.S.E., D.U.T. anim. ou équiv. Env. CV à la Mairie de VALENCE, bur du Personnel av. le 21 avril 1980, der. délai.

GRANDE ENTREPRISE INDUSTRIELLE MONDIALEMENT CONNUE

RECHERCHE A RENFORCER SON DEPARTEMENT D'ETUDES par :

DEUX INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS

ou ayant si possible 2 ans d'expérience E.S.E., I.N.P.G., I.N.S.A. ou équivalent.

Expérience en électronique et automatisme et une connaissance en électrotechnique.

- Lieu de travail : LYON.
- Horaire flexible.
- Avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à HAVAS - SUPPORTS, 81, rue de la République, 69002 LYON, référ. 8.383.

Nord et Rhône-Alpes

DEUX INGENIEURS COMMERCIAUX

Produits logiciels

150/170 000 F +

Vous êtes ingénieur commercial depuis au moins 3 ans chez un constructeur d'ordinateurs ou au sein d'une société commercialisant des produits informatiques. Vous avez donc une expérience effective de la vente à haut niveau. Vous souhaitez aujourd'hui poursuivre votre carrière dans un groupe international en participant à notre développement en Europe. Très bien implanté sur le marché, nous fabriquons nous-mêmes nos produits et occupons une place de leader. Parler anglais serait un atout supplémentaire à votre candidature que nous vous remercions d'adresser sous réf 926 M à

PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS.
(qui transmettra)



La Société VOLKSWAGEN FRANCE (S.A.) recherche un

TECHNICIEN APRÈS-VENTE (Bilingue allemand)

Il sera chargé auprès du réseau VAG :
- de suivre les coûts de réparation ;
- d'élaborer en liaison avec l'informatique, des barèmes de facturation ;
- d'étudier les outillages et équipements d'ateliers et de préconiser les plus performants.

Le poste convient à un jeune candidat de bonne formation technique automobile (ESTACA) avec un bon esprit commercial.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62, 02600 VILLERS-COTTERETS, sous réf. TOV/143.

HAVAS CONTACT





Nous recherchons pour notre Siège Europe à GRENOBLE

ANALYSTE FINANCIER

HF

chargé de la préparation et de l'analyse d'une grande variété d'études et de rapports financiers.
Ce poste requiert une formation universitaire, la connaissance des méthodes anglosaxonnes en matière de comptabilité et d'analyse, une expérience similaire de préférence dans des entreprises multinationales.
Il faut avoir une bonne pratique de la langue anglaise.

ASSISTANT CHARGÉ DU RECRUTEMENT

HF

chargé du recrutement essentiellement au niveau Cadres pour les différentes Sociétés du Groupe en Europe.
Diplômé en psychologie, il faut un minimum de 2 ans dans la fonction Personnel et pratiquer parfaitement au moins l'anglais.

Les dossiers de candidature comprenant le niveau de salaire recherché sont à adresser au Directeur des Relations Humaines Europe.

BECTON DICKINSON — 47, A. Marie-Reynoard 38100 Grenoble - France

---

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche

RESPONSABLE HAUT NIVEAU

- comptabilité générale
- finances
- administration

— Plusieurs années d'expérience dans importante société exigées.
— Bilingue allemand nécessaire.
— Connaissances d'une gestion par informatique.
— Rémunération motivante.
— Facilités de logement.
— Lieu de travail : Saint-Avold.

Envoyer C.V., photo et prétentions à PERCEVAL (réf. M 20), 16, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui tr.

Nous recherchons pour un des premiers Groupe d'Assurance Français, lieu de travail : grande ville de Province située à environ 300kms de Paris pour une mission limitée à huit mois environ (la formation initiale est à Paris) des :

débutant(e)s

Salaire annuel proposé 60.000 F, plus frais d'éloignement forfaitaires de 1750 F par mois, pour participer à la mise au point d'un système de gestion INFORMATIQUE utilisant les méthodes les plus avancées. Les candidat (e) s recherché (e) s doivent posséder au minimum le baccalauréat et deux années d'études supérieures scientifiques telles que informatique, économétrie, statistiques, mathématiques, etc..
Adr. CV dét. accompagné d'une photo s/réf. SA 04 à C.G.S. 19 rue de la Paix 75002 PARIS

هكذا من الأصل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS
ESE - ENSEEITH - ENSIMAG - INSA...

Nous étudions et réalisons des logiciels de base, de gestion, temps réel, système d'exploitation et de communication. Nous recherchons dans l'immédiat et le courant des tout prochains mois de jeunes ingénieurs informaticiens desireux de débuter ou poursuivre leur première expérience professionnelle dans :

- la micro-informatique
- les réseaux
- le temps réel
- les bases de données
- le télétraitement

Tous bénificieront d'une grande autonomie dans leur travail tout en faisant partie d'une équipe de projet. Dans le cadre d'un plan individuel de formation ouvert à tous les collaborateurs de notre société, ils suivront périodiquement des cours et séminaires techniques et non techniques leurs permettant d'accéder à un horizon très proche à des fonctions complètes de chef de projet. Ecrire à Cap Sogeti Logiciel - Immeuble Perisud, 5, rue Louis Lejeune -92528 Montrouge Cédex.



INFORMATICIENS

Pour répondre au dynamisme commercial qui fait le succès de notre entreprise (RANK XEROX est en constante évolution sur le marché des biens d'équipement), nous développons une informatique adaptée au marché français, tout en intégrant des systèmes implantés dans d'autres filiales.

Oui, malgré le gigantisme des réseaux internationaux, nous essayons de répondre à court terme aux demandes des utilisateurs en mettant en œuvre des systèmes rapidement opérationnels et qui tiennent compte de la spécificité des régions et des informations qu'elles doivent échanger.

Pour résoudre plus efficacement l'impact de notre politique commerciale sur les systèmes administratifs, six "minis" viennent apporter leurs services aux centres régionaux.

Nous sommes en mesure d'accueillir plusieurs informaticiens. Deux types d'expérience sont compatibles avec les développements en cours ou prévus pour les années à venir :

- vous avez une première expérience d'un environnement IBM gros systèmes et la connaissance de COBOL, PROTEE, IMS. Vous pourrez alors participer à l'un des vastes projets concernant la refonte complète des systèmes centralisés de facturation ou le système de gestion des machines et contrats qui, après une phase d'adaptation, sera progressivement décentralisé. Des connaissances de base dans le domaine de l'administration commerciale sont nécessaires pour pouvoir participer à l'analyse fonctionnelle.
- Vous pouvez d'emblée apporter votre concours à une application décentralisée si vous avez acquis une expérience dans ce type de projet. Vous participerez à l'analyse et à la réalisation d'un système sur "minis" concernant le fichier clientèle.

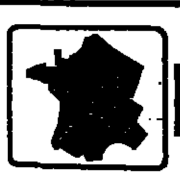
La réussite de ces différentes missions nécessite que vous ayez des qualités d'adaptabilité, de souplesse et d'assimilation rapide. Des perspectives d'évolution peuvent être envisagées en France ou en Europe.

Merci de faire parvenir votre candidature avec C.V. sous réf. C11. Nous vous recevrons en entretien pour évoquer ensemble les différents points décrits dans cette annonce.

Plain Champs

Mireille DIAZ
RANK XEROX - Service Recrutement
93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

RANK XEROX



emplois régionaux

RÉGION SUD

FABRICANT DE CHEMINÉES ET OBJETS EN PIERRE recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

pour la création et l'animation d'un réseau de vente France et exportation.

Connaissance des produits souhaitée.

Allemand indispensable.

Adresser lettre man., C.V. et photo sous référ. AS à FIDAL, zolad, route de Ganges, 34100 Montpellier.

C.I.T. ALCATEL

Pour son Etablissement de LANNION, recherche

INGÉNIEURS DE PROJET

Pour participer aux réponses, aux appels d'offres de grands projets en liaison avec les équipes de vente internationale.
Maîtrise de l'anglais ou de l'espagnol, 2 à 6 ans d'expérience, candidatures de débutants examinées, déplacements de courte durée à l'Etranger.

INGÉNIEURS SYSTÈME

- Conception et développement de systèmes de commutation.
- Expérience confirmée.
- Courant aspects matériel et logiciel.

Envoyer C.V. au SERVICE DU PERSONNEL, route de Perros-Guirec - B.P. 344, 22304 LANNION.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE LYON

recherche pour le développement de son DÉPARTEMENT ÉLECTRONIQUE DE TRACTION

DEUX TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE

Formation D.U.T., B.T.S. ou équivalent DÉBUTANTS ou ayant si possible deux ans d'expérience

- Horaire flexible.
- Cadre agréable.
- Rémunération en fonction du profil du candidat.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo à HAVAS, 8, rue République, 69002 LYON. Réf. 8.382

Filiale d'un important Groupe américain EN PLEINE EXPANSION

dans le domaine des produits de grande consommation (C.A. 300 millions de francs)

RECHERCHE POUR CRÉER ET DIRIGER SON SERVICE D'AUDIT

AUDIT INTERNE

Dépendant du directeur financier, il sera chargé d'évaluer les opérations comptables, financières et autres en vue de mesurer l'efficacité des moyens de contrôle à la disposition de la direction financière et de recommander les procédures appropriées.

Le candidat doit avoir une expérience d'au moins trois ans acquise dans l'un des huit plus importants cabinets anglo-saxons d'expertise comptable.

CE POSTE EST A POURVOIR A MARSEILLE.

Adresser C.V. manuscrit et photo à : n° T 19.102 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS

recherche

JEUNE DIRECTEUR DE SUCCURSALE

Qualités :
- expérience de plusieurs années dans le transport national et international ;
- bon gestionnaire ;
- connaissance indispensable de l'anglais ;
- efficacité, dynamisme, esprit d'initiative, organisateur ;
- animateur d'équipe, sens social développé.

Fonction :
- responsable de succursale, sous l'autorité du Directeur Régional.

Lieu :
- importante ville de province.

Avantages :
- emploi stable ;
- rémunération en rapport avec les compétences et l'expérience ;
- voiture de société.

Adresser lettre de cand. man. avec C.V. et photo au n° 7.984, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09, qui tr.

BANQUE
REGION SUD-OUEST recherche

CADRE

SPECIALISTE DU CONTENTIEUX BANCAIRE

- Formation exigée.
- Maîtrise de droit privé ou doctorat.
- Expérience professionnelle de quelques années dans le secteur bancaire (rédaction des actes de prêt, procurations, successions).

Le poste est à pourvoir rapidement dans une grande ville universitaire du Sud-Ouest.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions, sous numéro 53.125, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS, CEDEX 01, qui transm.

LABORATOIRE DE RECHERCHE PUBLIC région Rhône-Alpes, cherche

JEUNES INGÉNIEURS

ou Docteurs de spécialité en Chimie-Physique, pour travaux sur contrats av. l'industrie Ecr. n° 7955 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Industrie alimentaire située en DORDOGNE

recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Les candidats âgés de 30 ans au minimum, et possédant une formation supérieure, devront avoir fait preuve, par leur dynamisme, leur sens des responsabilités et des relations humaines, d'une expérience réussie dans la vente de produits alimentaires de haut de gamme dans divers circuits de distribution.
Le poste nécessite L'ANGLAIS COURANT.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 1040, à J.G.M. CONSEIL 2, av. du Maréchal-Foch 92260 Fontenay-aux-Roses

---

BOURGOGNE Entreprise AGRO-ALIMENTAIRE C.A. 120.000.000 F. Effectif 100 personnes. Recrute

CHEF COMPTABLE

Expérience confirmée de l'établissement de bilans et de déclarations fiscales nécessaire.

D.E.C.S. souhaité.

Envoyez C.V. manuscrit et prétentions à Bernard SERPETTE, 15, rue des Terrasses, 94200 IVRY.

ADMINISTRATION recherche

INGÉNIEURS

Grandes Ecoles (E.C.P., E.S.E., E.N.S.T.A., E.N.S.Aé.) débutants pr effectuer des études d'évaluation de systèmes électroniq. Adresser candidature, curriculum vitae et prétentions au C.E.L.Ar 35170 BRUZ. Tél. (99) 01-93-62 ou 01-93-64

P.M.E. INDUSTRIELLE Région Rhône-Alpes leader français pour les échangeurs de chaleur à plaques soudées, (ECHANGEURS PLATULAIRE) dont le développement est notamment axé sur les économies d'énergie, recherche RESPONSABLE DE LA QUALITE DES ETUDES TECHNIQ.
Ce poste conviendrait à Ingénieur A. et M. ou similaire + ESSA ayant quelques années d'expérience (fabrication et études) dans le domaine des appareils à pression. Envoyer C.V. à BARRIQUAND 9 à 13, rue Saint-Claude, 42300 ROANNE. TEL. : (77) 72-44-44.

Groupe de Sociétés pour d'importants projets

A PROGRAMMEURS

SOCRATE ET FORTRAN
Ces 2 postes sont à pourvoir à TOULOUSE.
Tél. Mme Grimal. (61) 62-27-08.

BUREAU VERITAS recherche pour son entrée de ROUEN

UN INGÉNIEUR DU BATIMENT

Quelques années d'expérience étude et chantier, compétences T.C.E. avec prédominance structures.
1) CHARPENTE METALLIQ.
2) BA - BP.

Envoyer C.V. sous référ. n° 19 à BUREAU VERITAS Direction du Personnel 31 rue Henri-Rochefort 75017 PARIS

CENTRE DE VACANCES **MASSIF CENTRAL** (plus de 400 lits) recherche

DIRECTEUR

POSTE PERMANENT
- Responsable pour le Centre gestion, animation, personnel
- Expérience de collectivités (ou équivalente) exigée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo (retournée), sous référence n° 7.101, à LTP 31, bd de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02, qui transmettra.

BANQUE DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE EUROPÉENNE

recherche pour son Département

FINANCEMENT DU NEGOCE INTERNATIONAL

CADRE DE BANQUE

Ayant 8 ans minimum d'expérience dans le domaine des crédits documentaires.

Il sera chargé d'assurer :
- le montage des opérations ;
- les contacts avec les correspondants et la clientèle pour leur réalisation ;
- le suivi technique des crédits documentaires.

Il s'agit d'une situation d'avenir dans un service de création récente promis à une forte expansion.

Envoyer C.V. et prétentions qui seront traités confidentiellement, à Monsieur F. PERLEWITZ, Banque de la Société Financière Européenne - 20, rue de la Paix - 75002 PARIS.

Société de Distribution en expansion, Rungis Orly, recherche

CHEF COMPTABLE et ADMINISTRATIF

expérimenté. Libre rapidement. Envoyer C.V., au Cabinet Kimmel Touati, 39, rue de l'Arcade, PARIS 8e.

BUREAU D'ETUDES DE LOGISTIQUE INDUSTRIELLE banlieue Sud, recherche

INGÉNIEUR

GRANDE ECOLE
Pour poste de direction. Age minimum 45 ans. Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, à M. VERZIER, IFTIM, 46, rue Troyon, 92310 SEVRES

Société EXPLOITATION et MAINTENANCE de CHAUFFAGE (93) recherche

UN INGÉNIEUR

EXPERIMENTE, 30 ans minim. pour responsabilités plusieurs départements. Sérieuses références exigées. Adresser C.V., photo et prétentions, à n° 4.551, L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

SPÉCIALISTES **MICROPROCESSEURS** pour CENTRE DE FORMATION

CITI - 205-24-63 +

RESIDENCE DE RETRAITE ET SEJOURS VACANCES CADRES A CANNES recherche

ÉCONOME

pour seconder le Directeur.

Expérience professionnelle similaire requise.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. 5.656, à PLAIN CHAMPS, 5, r. du Helder 75009 Paris qui transmettra.

URGENT - HAUTS SALAIRES
PARIS-PROVINCE-ETRANGER
10 INGENIEURS DEBUTANTS APL - CICS - IMS
15 ANALYSTES PROGRAMM. CICS ou IMS - COBOL OU ASSEMBLEUR 10020
10 PROGRAMMEURS COBOL

CODER - 355-40-80

BUREAU D'ETUDES DE LOGISTIQUE INDUSTRIELLE banlieur ,ed uS recehches. banlieue Sud, recherche

INGÉNIEURS-CHARGES D'ETUDES

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, à M. VERZIER, IFTIM, 46, rue Troyon, 92310 SEVRES

GROUPE IMPORTANT, LEADER SUR LE MARCHE DE L'ELECTRO-ACOUSTIQUE recherche

DIRECTEUR GENERAL D'UNE FILIALE DE SERVICE

(FORTE VALEUR AJOUTEE MAIN D'OEUVRE)

Il participera à l'élaboration du concept commercial et des dispositifs techniques, ainsi qu'à la création d'une puis de, plusieurs unités.

Rattaché à la Direction Générale du Groupe, il jouira d'une large autonomie et d'une rémunération directement fonction de ses résultats.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous No 52855, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.



L'Agence HAVAS recherche pour sa DIRECTION RÉGIONALE D'ILE-DE-FRANCE

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE.

Basé à Boulogne et placé sous l'autorité du Directeur Régional, il sera chargé de l'ensemble des problèmes comptables, juridiques, administratifs et du personnel des différents points de vente et des Filiales rattachées à cette Direction. Il dirigera une équipe d'une douzaine de collaborateurs.

Ce poste conviendrait à un candidat d'au moins 30 ans, ayant une expérience de la fonction depuis au moins 4 ou 5 ans et titulaire au minimum du DECS complet.
De bonnes connaissances en Informatique en tant qu'utilisateur sont nécessaires.

Ce poste offrira à un bon candidat des possibilités d'évolution de carrière intéressantes au sein du Groupe.

Adresser C.V. et prétentions à M. SIBOLD - Direction des Relations Humaines. 136, avenue Charles-de-Gaulle - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT CONSTRUCTEUR D'EQUIPEM. FRIGORIFIQUES INDUSTRIELS 400 personnes, en expansion, grande ville universitaire de l'Est, recherche.

INGÉNIEUR CHARGÉ D'AFFAIRES

AM-ENSI-INSA ou similaire.

3 à 5 ans d'expérience : Travaux neufs en génie chimique, pétrochimique, alimentaire, installations frigorifiques ou thermiques. Connaissances mécanique des fluides, thermique ou froid.

Anglais ou allemand parlé couramment indispensable.

MISSION :
- Réaliser des installations frigorifiques industrielles : calculs d'échanges thermiques, choix des composants, contrôle de budget, coordination etudes, achats, montage.
- Déplacements de courte durée France et étranger.

Adr. C.V. dét., s/référ. 896 à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX.



Pour le Service Informatique de son siège social, situé à la Défense ESSO CHIMIE recherche un

ingénieur informaticien

de haut niveau

De formation Grande Ecole Scientifique ou Commerciale, vous avez déjà acquis une solide expérience de l'informatique de gestion et vous parlez l'anglais.

Nous vous proposons d'abord de rejoindre une équipe informatique en pleine croissance développant des projets sur ordinateurs IBM et DATA GENERAL

La dimension internationale de notre groupe nous permettra ensuite de vous offrir des affectations en France ou à l'étranger.

Les candidatures sont à adresser sous réf. M/A6 à

ESSO-CHIMIE Direction des Relations Sociales — ESSO CHIMIE — 6, avenue André-Prothin - Cedex 2, 92080 La Défense

HAVAS CONTACT

---

ingénieurs physico-chimistes

Usine de semi-conducteurs
Région Parisienne Sud
offre plusieurs postes
d'Ingénieurs Physico-chimistes débutants (Ecoles d'Ingénieurs ou Université)

pour la fabrication de semi-conducteurs
à haut niveau d'intégration dans les domaines suivants :
- Technique du vide-Plasmas,
- Dépôt films minces,
- Dépôt/Traitement des résines photo-sensibles,
- Diffusion des impuretés,
- Traitements thermiques,
- Caractérisation.

Connaissances :
- requises en Physique - Chimie - Physique des Solides - Caractérisation physique - Propriétés cristallines des semi-conducteurs,
- souhaitées en langue anglaise.

Nombreux avantages sociaux et intéressantes possibilités de carrière.

Les candidatures seront adressées sous référence 6493 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

MATRA

recherche

TECHNICIENS-ELECTRONICIENS

BTS ou niveau

Débutants ou ayant quelques années d'expérience pour effectuer des contrôles et recettes d'ensembles logiques et analogiques intégrés dans des bancs de tests automatiques.
Ces missions seront effectuées chez les sous-traitants.

Ecrire Service du Personnel sous référence 7392
17, rue Paul Dautier — 78140 VELIZY

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES

recherche pour son Service d'Etudes Commerciales

UN(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

possédant 1 à 2 ans d'expérience dans une Société d'études ou dans une Entreprise.

Envoyer C.V., références et prétentions N° 52.843, Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

analystes programmeurs ingénieurs système

FILIALE chargée de la mise en oeuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche

des analystes (référence 7938 A)
des programmeurs (référence 7938 P)
et des ingénieurs système (référence 7938 IS)

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
— DEUX 3033 - 12.000 K chacun,
— UN 3033 - 8.000 K,
— UN 370/168 AP - 8.000 K,
— 1000 terminaux de télétraitement.

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system



THOMSON-CSF

SECTEUR SCIENTIFIQUE

recherche

● Ingénieur électronicien

Grandes Ecoles (ENST, ESE ou équivalent) débutant ou ayant quelques années d'expérience pour activité technico-commerciale de promotion et assistance de programmes informatiques de simulation de circuits électriques.
— Goût du contact clientèle nécessaire.
— Travail très diversifié.
— Connaissances informatiques appréciées.

● Ingénieur logicien

Grandes Ecoles (ENST, ESE ou équivalent) confirmé, pour s'intégrer dans un groupe de conception de programmes informatiques de simulation et tests logiques de haute technicité.
Poss. évolution pour un candidat de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions, sous référ. 920 à CREATIONS DAUPHINE, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

INGENIEURS COMMERCIAUX EN INFORMATIQUE

Nous recherchons de jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur Economique, Commercial ou Informatique, souhaitant débuter leur carrière commerciale chez un leader de l'industrie informatique.

Des petits systèmes aux grands ensembles électroniques, du traitement de textes aux réseaux de télécommunication, nos Ingénieurs Commerciaux disposent des cartes maîtresses pour permettre à notre clientèle de choisir la solution informatique qu'elle souhaite.

Soutenu par une formation de grande qualité, assisté par des services de support et d'assistance efficaces et structurés, l'Ingénieur Commercial Burroughs est l'interlocuteur privilégié des entreprises souhaitant améliorer leurs systèmes de gestion. La taille et la structure de notre groupe garantissent des possibilités d'évolution pratiquement sans limite.

Nous avons un programme annuel de recrutement. Il vous est donc possible de prendre contact avec nous dès à présent ou dans quelques mois, afin que nous discutions de notre éventuelle collaboration.

Adressez-nous lettre et C.V. sous référence P.1 à :
BURROUGHS
Direction du Personnel
230-242, av. Laurent Cély - 92231 Gennevilliers Cedex.

Burroughs

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
d'une Société d'Electronique Industrielle
(Banlieue Sud-Ouest)
recrute

INGENIEURS DEBUTANTS (ENSI)

ET

ANALYSTES-PROGRAMMEURS (IUT)

Pour :

CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT LOGICIEL TEMPS REEL SUR MICRO-PROCESSEURS

8085, Z 80, 6800.

Réalisation de terminaux connectables aux réseaux téléinformatiques dans des domaines très variés : téléphonie, saisie d'information, signalisation, CAO.

La connaissance des micro-processeurs acquise lors de stages ou de projets d'école sera très appréciée.

Formation assurée : utilisation des micro-processeurs, méthodologie de développement logiciel.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous No 52.650 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

EFF MANAGEMENT

Cabinet de Conseil et Formation

recherche
pour son département Formation-Vente :

UN ANIMATEUR DE FORMATION

Technique de Vente et Direction équipes de Vente qui doit devenir après 12 mois

LE RESPONSABLE DU SECTEUR FORMATION VENTE

Nous demandons :
— homme de contact capable de négocier ;
— bon niveau de formation (ESC ou équivalent) ;
— âge : 30 ans minimum ;
— 5 années d'expérience terrain (Vente et Direction Vente) dans une entreprise de produits de grande consommation ;
— expérience Formation et/ou Capacité et goût ;
— bonne disponibilité pour déplacements de courtes durées en Province, Belgique, Suisse ;
— connaissance de l'anglais souhaitée.

Nous offrons :
— une période de formation à nos techniques et programmes ;
— une responsabilité grandissante ;
— une rémunération à la hauteur de nos exigences qui évoluera avec la prise en main du secteur et la négociation avec les clients potentiels.

Adr. curriculum vitae compl., photo et prét., à :

EFF MANAGEMENT FRANCE S.A.

33, rue Fortuny - 75017 PARIS
Réponse et discrétion assurées.

Une opportunité pour un jeune cadre aux dents longues !

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
D'UNE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
(Banlieue Sud-Ouest)

recherche dans le cadre du développement de ses activités

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Débutant, diplômé grande école, pour études et développement de matériel électronique en labo.

Envoyer CV détaillé sous No 52.651 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---



The computing company. **120.000f+**

Nous sommes la première Société de Services et de Conseils en Informatique dans le monde. Dans le cadre de notre implantation sur le marché français nous recherchons :

UN CHEF COMPTABLE

de préférence ayant 2/3 ans d'expérience dans un poste similaire au sein d'une société internationale. Anglais exigé. Envoyer C.V. + photo à Gérard Landauer - ADP - Tour Mercuriales, 40 rue Jean Jaurès 93176 BAGNOLET cédex.

Attaché Commercial

La formation aux produits et techniques de vente que nous dispensons à nos Attachés Commerciaux constitue leur meilleur tremplin professionnel.

Mais au-delà des techniques, leur réussite personnelle dépend essentiellement de leur faculté d'adaptation à la diversité des situations qu'ils rencontreront.

De la petite société à la multinationale, du minicopieur aux systèmes de duplication les plus élaborés, la solution technique qu'ils seront amenés à préconiser découlera logiquement de l'analyse des besoins spécifiques de l'Entreprise.

Nous recherchons pour PARIS et la BANLIEUE des JEUNES DIPLOMES de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (Ecole Supérieure de Commerce) ayant une première expérience professionnelle.

Mireille DIAZ vous remercie de lui adresser votre lettre de candidature + C.V. sous référence V. 52 à RANK XEROX, Service Recrutement - 93607 AULNAY-SOUS-BOIS cedex.

MEDIA BA

RANK XEROX

GROUPE INDUSTRIEL
de réputation mondiale recherche pour sa filiale française de la région Ouest de Paris

INGÉNIEUR
MACHINES TOURNANTES

Agé de 25 ans minimum, il est INGENIEUR diplômé ARTS et METIERS, ENSI ou équivalent, et désire poursuivre une carrière technique dans la filière hydraulique et mécanique des fluides.

Doté des qualités humaines nécessaires, il animera une équipe de techniciens et de dessinateurs pour définir les solutions techniques adaptées aux besoins de nos clients.

D'un tempérament réalisateur, il suivra la fabrication en atelier et au banc du matériel qu'il aura conçu.

Il sera capable de se perfectionner rapidement en allemand et en anglais pour communiquer aisément avec les ingénieurs du groupe.

La réputation de la société, l'ambiance de travail et la rémunération augmentent encore l'attrait de ce poste à pourvoir rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à : M. MARTIQUE, S.G.P., Boîte Postale 33, 75840 PARIS CEDEX 17.

IMPORTANTE SOCIETE
Filiale d'un Groupe International
recherche pour son établissement situé dans le SUD-ESSONNE, son

RESPONSABLE INFORMATIQUE

La fonction consiste à :
- diriger une équipe exploitant à distance un ordinateur IBM 43-41 sous OV/VS 1 par le canal d'un ordinateur IBM 3/12 et de 7 terminaux.
- coordonner la maintenance des applications actuelles,
- assurer le développement des systèmes en place en accord avec l'évolution de la société et les besoins des utilisateurs.

Ce poste conviendrait à un candidat :
- expérimenté dans la gestion d'un centre informatique ou chef de projet niveau MIAGE ou équivalent.
- possédant un minimum de 5 ans d'expérience et des qualités de commandement,
- souhaitant des responsabilités
- dynamique
- capable d'autonomie.

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 52882 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
Filiale du premier constructeur mondial d'ordinateurs interactifs.

ingénieurs logiciel
mini-ordinateurs et grands systèmes

qui participeront à l'étude et à la réalisation des projets informatiques de nos clients.

Nous recherchons :
- Plusieurs super-spécialistes de la **gestion de base de donnée** (réf. M 48) et des **réseaux de communication** (réf. M 49).
- Des ingénieurs logiciels ayant une expérience d'au moins 3 ans en **développement d'applications industrielles** (réf. M 50) et de **gestion** (réf. M 51).
- Des ingénieurs logiciels ayant une formation et une expérience orientée **systèmes** (réf. M 52).

Nous vous proposons :
- Le salaire que vous méritez.
- Une formation exceptionnelle.
- De nombreuses opportunités de carrière en France et à l'étranger.

Ecrivez-nous, en précisant la référence choisie, à la Direction du Personnel - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital — 18, rue Saarinen, Silic 225, 94528 RUNGIS cédex

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

Analystes programmeurs confirmés
réf. : PHT 4.01/80
2 à 3 ans d'expérience
Diplômés d'étude supérieure (IUT, MIAGE ou équivalent)

Analystes programmeurs
réf. : ACO 4.03/80
1 à 3 ans d'expérience
connaissance CII HB NIVEAU 66 - TDS - IDS

Programmeurs expérimentés
réf. : AS 4.02/80
Connaissances en ASSEMBLEUR et PLI

Les candidatures seront examinées avec une totale discrétion *par les responsables de département concernés et devront être* adressées accompagnées d'un C.V., sous la référence correspondante, à SG 2 - 12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT



un responsable de produits
C.A. 150 millions

Le candidat âgé de 30 ans minimum sera diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, et devra justifier d'une expérience d'au moins 4 ans dans le secteur des biens de grande consommation, période pendant laquelle il aura démontré de réelles qualités de négociateur.

Responsable de sa ligne de produits il aura pour mission :
- d'optimiser la marge brute
- de gérer les approvisionnements et les stocks
- de prendre des parts de marché dans le cadre d'une politique commerciale dynamique.

Rémunération élevée et motivante fonction de l'expérience.

Adresser, CV, rémunération souhaitée et photo à :
Mr le Directeur du Personnel - 123/155, av. Galliéni
93140 BONDY

GROUPE INDUSTRIEL PARISIEN SPÉCIALISÉ DANS LES PRODUITS DENTAIRES
(un des leaders sur le marché international)
recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE OU PHYSICIEN OU ÉQUIVALENT
(formation universitaire)
ayant déjà
une bonne connaissance théorique des matières plastiques, appuyée par quelques années d'expérience dans ce domaine pour :

1. Diriger et développer le laboratoire de contrôle de qualité (département physique et mécanique).
2. S'intégrer dans le service de développement pour s'occuper des problèmes de plastique.

La connaissance de la langue anglaise est souhaitable.

La rémunération très ouverte sera fonction de l'expérience du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé en indiquant rémunération actuelle et souhaitée à Eclat Publicité. 28, faubourg Poissonnière, 75010 PARIS, qui transmettra.

Cabinet d'Expertise Comptable taille moyenne recrute
STAGIAIRE DEBUTANT
DECS + études supérieures
Travaux et responsabilités futurs en fonction compétences.
Adr. C.V., photo et prétentions : Cabinet J. et M., 51, rue Cardinet - 75017 Paris

---

Association secteur social 15e recherche
CHEF COMPTABLE
expér. prof. indisp., D.E.C.S. ou équiv. souhaité. Salaire 5.468 F X 12 + prime assiduité 7,50 % + éventuell. reprise ancienneté. Env. C.V. détaillé et photo, à no T 019183 M REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

ETABLISSEMENT PUBLIC recrute par concours
UN ASSISTANT TECHNIQUE
VERIFICATEUR DES MEMOIRES DE TRAVAUX
Le concours est du niveau des classes terminales scientifiques et techniques.
Les candidats doivent être âgés de 18 à 45 ans au 1-1-80.
ECRIRE : O.P.H.L.M.V.P.
49, rue du Cardinal-Lemoine, 75231 Paris Cedex 05
Clôture des inscriptions : 25-4-80

Sté D'ETUDES rech. pr contrat durée limité 8 mois, juriste droit public et constitut., niv. maît., pr travx s/fichier. doc. Env.C.V., prét. S. Feres, 58, av. A.-Briand, 92120 Montrouge.

THOMSON-CSF

SERVICE BREVETS
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
- Débutants ou ayant quelques années d'expérience.
- Ayant des aptitudes à la synthèse et à la rédaction.
- Bonnes connaissances en anglais et, si possible, en allemand.

Deux postes sont à pourvoir respectivement à PARIS-8e et à ORSAY.

Envoyer curriculum vitae : Service du Personnel, THOMSON C.S.F., 173, boulevard Haussmann, 75360 PARIS CEDEX 08.

SOCIETE D'ETUDES ET REALISATIONS DE SYSTEMES ELECTROMECANIQUES
Filiale d'un groupe international renforce ses Bureaux d'Etudes

en **Vallée du Rhône**
Par :
2 arts et métiers
et **Paris** (banlieue Sud-Ouest)
Par :
2 génie chimique
- INGENIEURS DEBUTANTS
- INGENIEURS CHARGES D'AFFAIRES

Ayant une expérience de 3 à 4 ans.

Merci d'adresser C.V. détaillé, prétentions et photo à no 52839 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra directement à la Société.

INGÉNIEURS-CONTROLEURS BATIMENTS
SUD-EST et AFRIQUE DU NORD

Important organisme de contrôle technique recherche pour sa division « Contrôle de construction » :

4 INGÉNIEURS DIPLOMÉS BATIMENT ou GÉNIE CIVIL
ayant minimum 10 ans d'expérience.

2 INGÉNIEURS ASSIMILÉS
ayant pratique du bureau d'études et des chantiers.

3 CONDUCTEURS de TRAVAUX
ayant sérieuses pratiques des chantiers.

Les candidats devront avoir si possible l'agrément ERP - 3e catégorie.

Adr. C.V., photo et prétentions à : CETE APAVE, 32, rue Ed.-Rostand, 13006 MARSEILLE.

OPPORTUNITÉ EXCEPTIONNELLE

DATA 100 a besoin de vous pour connaître une nouvelle progression sur le marché de l'informatique répartie (actuellement de 20 % l'an), et conquérir une part décisive du marché des petits et moyens systèmes de gestion. Nous recherchons :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
pour nos agences de Paris et de Lyon.

Expérience de la vente de systèmes informatiques et des réseaux téléprocessing.
Rémunération motivante directement liée aux résultats (fixe + commissions).

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
pour notre siège social.

Expérience de l'aide à la vente et du support de logiciels de base en clientèle sur des systèmes autonomes ou connectés. Connaissance de l'anglais nécessaire. Rémunération attrayante.
Saisissez cette opportunité exceptionnelle. Faites le bon choix. Venez faire équipe, pour longtemps, avec DATA 100.
Veuillez envoyer C.V., photo (ret.), et niveau de salaire actuel en précisant le poste recherché.

DATA 100
Filiale de Northern Telecom Systems Corporation.
La Boursidière, R.N. 186
92350 LE PLESSIS-ROBINSON



Traitements et Equipements Graphiques
140 personnes - CA 40 MF HT
Dans le cadre de son expansion recherche pour PARIS 17e

DIRECTEUR PRODUCTION ET METHODES
120 000 F +

De formation ingénieur (AM, ECAM, ou équivalent), le candidat possédera une expérience industrielle diversifiée de 10 années environ.

Adresser votre candidature avant le 15 avril 1980, avec motivation + CV + photo + salaire à M. le Directeur Général DOREL 45 rue de Tocqueville 75017 Paris.

LES PETITES ANNONCES...
— pardon,
la Publicité de l'Emploi, représente plus de 50 % du revenu publicitaire des grands quotidiens.

La recherche de cadres est aux avant-postes dans la compétition économique : pour connaître les secteurs de pointe, les entreprises en flèche, les spécialistes rares, lisez les PA... pardon, les offres de situation.

L'une des plus importantes Agences spécialisées dans la publication des offres d'emploi
— pas une officine, ni un office, ni une agence de papa, nous demande de l'aider à trouver son

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT
pour faire connaître et vendre aux entreprises ses services, sa compétence, ses réalisations, ses études, les aider à améliorer la qualité et l'efficacité de leurs annonces, à la fois au niveau des résultats et au niveau de l'image institutionnelle.

Dans ce but, il nous a paru que pour communiquer avec les Directions de Personnel, la meilleure expérience serait celle d'un.

SPÉCIALISTE DE PERSONNEL
— jeune — travaillant dans le recrutement en entreprise ou en cabinet depuis deux ans environ et souhaitant assumer une fonction commerciale.

Rémunération de départ de l'ordre de 90 000 F devant évoluer.

Veuillez signaler votre intérêt en écrivant sous réf. 827/M à Brigitte PRISSARD
plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en Ressources Humaines depuis 1959.

Société d'Ingénierie, filiale d'un groupe industriel de réputation internationale offre à un

Jeune Ingénieur Mécanicien
dynamique, possédant une grande facilité d'adaptation, disponible par rapport à des variations de charges ou à des déplacements, un POSTE EVOLUTIF correspondant à son EXPERIENCE et à ses CONNAISSANCES PARTICULIERES.

PROFIL :
- diplômé d'une grande école de formation mécanique orientée en partie vers les fabrications :
  ARTS ET METIERS, CENTRALE, INSA
  ENI Tarbes, Besançon...
- Deux ou trois années d'expérience (ou stages de longue durée) en fabrication ou méthodes.
- Formé à l'étude des temps, connaissant la technologie de la fabrication, l'organisation du travail et ayant une expérience en informatique et en commandes numériques de machines-outils.

Pouvant travailler en ANGLAIS.

MISSION :
- Participer à des études de conception d'usines.
- Contribuer au développement de méthodes et d'outils dans le domaine de l'ingénierie.
- Faire progresser les applications en informatique.
- Effectuer des interventions de type diagnostic chez des clients.
- Participer à des chantiers en FRANCE et à l'étranger.

Le poste est à pourvoir dans la banlieue Ouest de PARIS.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 5934 à P.LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

ALUMINIUM PECHINEY — PECHINEY UGINE KUHLMANN
recherche un

INGENIEUR BUREAU D'ETUDES
POUR SON INGENIERIE A PARIS

- Vous êtes ingénieur diplômé des Arts et Métiers, de formation mécanique, vous avez une bonne expérience de bureau d'études et d'entretien mécanique usine.
- Vous vous sentez capable d'animer une équipe de projeteurs de haut niveau.
- Vous avez une connaissance opérationnelle de l'anglais.

Nous sommes prêts à vous confier la définition d'installations industrielles spécialisées dans la production d'aluminium par électrolyse.
Après quelques années à Paris, nous pourrons vous proposer une évolution de carrière dans les établissements de la Société et du Groupe, en France et à l'étranger.
Ecrivez-nous DRP Recrutement - 23, rue Balzac - 75008 PARIS.

ETABLISSEMENT PUBLIC recrute par concours
TROIS ASSISTANTS TECHNIQUES
Le concours est du niveau des classes terminales scientifiques et techniques.
Les candidats doivent être âgés de 18 à 45 ans au 1-1-80
ECRIRE : O.P.H.L.M.V.P.
49, rue du Cardinal-Lemoine, 75231 Paris Cedex 05
Clôture des inscriptions : 25-4-80

Sté d'importation, 1 km Etoile, rech. pour son département ROULEMENTS DE PRECISION
ATTACHÉ de DIRECTION TECHNICO-COMMERCIAL
Age mini. 35 a. Position cadre 100.000 F/an. Tr. bonne format. techniq. en mécaniq. et expér. cciale certaine sont indispensables. Adress. lettre manuscrite, photo et C.V., à Mme C. Toutée. 72, rue du Rendez-Vous, 75012 PARIS, qui transmettra.

L'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Electrotechnique et Electronique cherche
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
2 à 3 ans d'expérience pour système conception assistée par ordinateur (C.A.O.)
— Gestion du système
— Adaptation de logiciels
Ecr. à Olivier MOULIN, ESIEE 91, rue Falguière - 75015 Paris

ORGANISME PATRONAL FÉDÉRAL PARIS
recherche
pour assurer au niveau Direction générale liaison avec organismes régionaux et départementaux

CADRE CONFIRMÉ
ayant connaissance approfondie et diversifiée des entreprises du bâtiment.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 90286 M à BLEU Publicité 41, Avenue du Château 94300 VINCENNES

COMPAGNIE D'ASSURANCES PARIS
RECHERCHE
UN MÉDECIN CONSEIL
à plein temps - Libre rapidement.
Qualifié en matière de réparation juridique du dommage corporel ou formation chirurgicale.
Déplacements fréquents en Province.
Sal. motivant, avant. soc. - Tél. : 261-81-01, p. 352.

offres d'emploi

Un groupe international, numéro 1 dans sa branche – biens d'équipement – recherche pour sa filiale française un

SPECIALISTE MARKETING PLANNING

Il aura pour mission la prévision des résultats commerciaux et contribuera étroitement à l'élaboration des plans marketing à court et moyen terme, après étude et comparaison d'alternatives.
Ce poste s'adresse à des candidats de formation commerciale ou scientifique + M.B.A. ayant acquis une première expérience dans le domaine marketing au sein d'une grande entreprise.
Participant à la définition des grands axes de notre politique commerciale en collaboration avec les différents services du siège, il aura :
- une aptitude réelle à la négociation,
- une excellente connaissance de la manipulation des outils mathématiques et informatiques (A.P.L.).

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V. sous réf. 5650 à PLAIN CHAMPS 5, rue du Helder 75009 Paris qui transmettra.

Plain Champs

Société de Services et Conseils en Informatique (390 personnes)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, recherche des

Ingénieurs Informaticiens confirmés

de 2 à 5 ans d'expérience.
Connaissance de HB 64, TDS, IDS II appréciée.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 5903 PUBLICITES REUNIES 112 Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra

Publicités Réunies

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEURS Débutants
Grande École ou équivalent

- Pour l'étude et la production de programmes en temps réel dans le cadre du développement d'un système de commutation téléphonique.
- Pour des travaux de programmation dans le cadre d'une étude de nouvelles architectures de calculateur.

Nationalité française exigée.
Adr. C.V. et prétentions sous N° 52.957, à L.C.T., B.P. 40 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

COLLABORATEURS

titulaires du D.E.C.S. complet
Formation juridique souhaitée.
Envoyer curriculum vitae et prétentions à BRIO-GLOBE. Réf. 3.806, 5, pl. des Victoires, 75001 PARIS. qui transmettra.

APSIDE
40, rue de Ponthieu 75008 PARIS - tél. 225.12.46

Vous êtes expérimentés grands systèmes
- COBOL, PL/1, ASSEMBLEUR
- CICS, IMS/DL1, IDS/TDS
- PROTEE, PAC, ATOS

AU NIVEAU **ANALYSTE** ou **PROGRAMMEUR**

Nous avons des postes à pourvoir à PARIS et en PROVINCE
Adressez-nous : C.V., photo et prétentions

IMPORTANTE SOCIETE INFORMATIQUE DE GESTION
Proche Porte de Clichy
recherche pour PARIS

UN VENDEUR HAUT NIVEAU

- Etudes supérieures ou équivalent
- Orienté vers la gestion
- Expérience informatique souhaitée.

Dynamique, il s'intégrera à une équipe de taille humaine et pourra évoluer dans ses fonctions.
Fixe important + Intéressement.
Adresser lettre man. ss réf. 81 M + C.V. et photo à :

entreprise et solutions
49 rue de Ponthieu 75008 PARIS
qui est chargée de la sélection et examinera votre candidature de manière strictement confidentielle.

Fabricant Produits de beauté recherche
UN CHEF D'ATELIER
Agé de 35 ans minimum pour diriger atelier de conditionnement, crèmes, laits, lotions, maquillage, pouvant convenir à un homme dynamique ayant plusieurs années d'expérience dans cosmétique, pharmacie ou alimentation.
Ecr. avec C.V. manuscrit, photo et prétentions, à LABO JEANNE GATINEAU, 27, rue Salvador-Allende, 95870 BEZONS

INFORMATIS
Société d'Engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE pour d'importants projets en temps réel
INGÉNIEURS LOGICIELS
Maîtrisant l'un des systèmes SOLAR - MITRA 15/125 - PDP11
INGÉNIEURS SYSTÈMES
DOS/0S CICS - DL1 CII H. BULL 66
INGÉNIEURS MICROS
Logiciel Intel 80/80 - Motorola
M. le Chef du Personnel
26, r. Daubenton (5e) - 337-99-22

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE recherche pour un de ses établissements banlieue sud de Paris :
UN ANIMATEUR
FORMATION TECHNIQUE (statut assimilé cadre métallurgie). Environ 90.000 F/annuel brut.
Obligatoirement diplômé B.T.S. ou D.U.T. mécanique. Anglais indispensable (lu, parlé, écrit).
Il aura une solide expérience de maintenance et/ou fabrication et réparation de matériel aéronautique.
Il sera plus particulièrement chargé de la formation des utilisateurs de maintenance et de réparation de nos matériels.
Avantages sociaux, horaire variable, étalement des vacances, self-service, etc.
Envoyer C.V. et photo à : n° 53.087, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIETE D'INGENIERIE Région Parisienne recherche :
INGÉNIEUR DEBUTANT
de formation mécanique qui sera chargé du développement d'actions de formation et de conseil dans le domaine de la conception assistée par ordinateur.
Une formation spécifique sera assurée en milieu industriel aussi bien avec des concepteurs de systèmes qu'avec des utilisateurs.

INGÉNIEUR
MECANICIEN ou ASSIMILE
pour superviser actions de formation et assistance technique
EN ARABIE SAOUDITE
Anglais exigé.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo a n° 53.133 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Laboratoire pharmaceutique région VERSAILLES rech. pour IBM 32
ANALYSTE-PROGRAMMEUR DÉBUTANT GAP II
Adr. C.V. et photo s/réf. 4116 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

ECCO TRAV. TEMPORAIRE recherche urgent
DESSINATEURS E 1
chauffage - ventilation
DESSINATEURS
BTS - BE ou F.M.
422-88-39 ou 068-80-60

ORGANISME PUBLIC recherche
PROGRAMMEUR DÉBUTANT
- Dégagé des oblig. militaires.
- Application documentaire du type base de données.
- Formation IUT.

Adresser C.V. et prétent. à : Documentation Française 29-31, quai Voltaire, 75340 PARIS CEDEX 07

PROFESSEUR DE PHYSIQUE, bon pédagogue, demandé pour élève de 1re C, quart. Ecole-Militaire, déplac. payés 770-31-06.

Fédération nationale d'handicapés à caract. synd. ch. perman. national pour assurer le dével. la coordinat. et l'animat. des unions locales. Expér. associative et action collect., nécess. expér. gestionn. souhaitée. Adr. CV. à Roland Honorat, F.N.M.I.P 54, bd Garibaldi, 75015 Paris

Professeur de piano, bon pédagogue, demandé pour 2 élèves, quart. Ecole Militaire, déplac. à domicile payés. Tél. 770-60-69.

CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE
(La Défense) recherche

Ingénieur

spécialité RESISTANCE DES MATERIAUX
pour participer à la mise au point de programmes de calcul de structures sur ordinateur.
Le candidat devra :
- être diplômé de Grande Ecole
- avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Les candidatures avec disponibilité à partir de juillet 80 sont acceptées.
Adresser CV manuscrit et prétentions au C.T.I.C.M. - Service du Personnel 20, rue Jean Jaurès 92807 Puteaux

---

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
ayant son siège à Paris
RECHERCHE

RESPONSABLE D'AGENCE

dépendant directement du P.-D. G.
Bonne expérience souhaitée.
Salaire en rapport.
Libre de suite.
Adresser curriculum vitae manuscrit et photo, sous le numéro 7.952, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS, Cedex 09, qui tr.

ORGACONSEIL
recherche pour son activité

LOGISTIQUE
INGENIEUR-CONSULTANT

Agé 30/35 ans, ayant quelques années d'expérience en conception et construction de SYSTEMES de manutention, stockage, expédition
Préférence donnée à candidat issu CONSTRUCTEUR ou INGENIERIE
Adressez curriculum vitae détaillé à ORGACONSEIL, 64, rue du Ranelagh 75016 PARIS

SOCIÉTÉ PROMOTION IMMOBILIÈRE
FILIALE IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL ET FINANCIER
recherche

CHEF DE PROGRAMMES

3 ans expérience pour montage administratif, juridique, financier, technique et commercial et suivi d'opérations de maisons individuelles.
Envoyer C.V. à M. BONNEMAISON - S.G.M.I. 35, quai André-Citroën 75015 PARIS.

BUREAU VERITAS recherche
INGÉNIEURS DÉBUTANTS
pour :
- Etudes de structure de navires et off-shore ;
- Examens de plans, calculs ;
- Bonnes connaissances en résistance des matériaux et bonnes connaissances de l'anglais indispensables.

Envoyer C.V. et prét. sous réf. n° 18 à BUREAU VERITAS, Direction du Personnel, 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

Importante Société recherche
CADRE COMPTABLE
Fonction chef de groupe adjoint. Titulaire au minimum 2 certificats DECS comptable. Expérience immobilière souhait. mais non indispensable.
Adresser C.V. photo, prétentions sous réf. EGEL (mentio. envel.) EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

Ville de Garges-lès-Gonesse 95140 recrute
ANIMATEUR
Labo photo pour jeunes Travail 6 h par semaine
ANIMATEUR
atelier de quartier pour jeunes Travail 6 h par semaine
Adresser candidature et C.V., à M. le Maire

SOCIETE DE NEGOCE INTERNATIONAL recherche
JEUNE CADRE FINANCIER
Pour assister le trésorier actuel dans ses fonctions :
- Trésorerie francs et devises
- Opérations de change
- Relations bancaires

Ce poste qui présente d'excellentes opportunités d'évolution conviendrait à un diplômé de grande école de commerce ayant env. 1 an d'expér. en entreprise et parlant anglais couramment.
Adr. C.V., photo et prétentions, s/réf. EGO (mention. sur l'env.) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, Paris 8e

ENQUETEURS PROFESSIONNELS VACATAIRES MILIEU INDUSTRIEL
Ecr. SUMS, B.P. 2, 94230 Cachan

FEDERATION NATIONALE MUTUALITE FRANÇAISE recherche
JEUNE COLLABORATEUR
Diplôme d'études supérieures souhaité
Sens des contacts humains
Disponible rapidement
Permis V.L.
Adr. C.V. dét., photo (retournée) et prét., à F.N.M.F., Division des Relations sociales 56 à 60, rue Nationale 75649 PARIS CEDEX 13

Important transitaire-groupeur cherche facturier export, très qualifié, anglais. Téléphonez pour rendez-vous au : 862-26-25.

Nous sommes une société française de première importance
Nous recherchons
QUELQUES
PERSONNES DE CARACTÈRE
Capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 5.000 à 7.000 F MENSUELS
Nous leur offrons :
- Une formation complète
- Une activité prenante
- Un plan de carrière précis

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »
Ecrire avec C.V. et photo, à n° 5.872 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 Paris
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études
- SOIT la preuve de leur personnalité.

représent. offre

SOCIETE CONSTRUCTION
FILS ET CABLES ÉLECTRIQ.
s/moulage divers, matér. électr. pour lustrerie et câblage recherche
V.R.P. MULTICARTE OU AGENT COMMERCIAL
POUR :
REGION PARISIENNE;
REGION NORD;
REGION NORMANDIE.
Bonne Carte d'Appointement.
Rémunération à la commission.
CLIENTELE : fabricants d'appareillage électroménager, grossistes, etc.
Priorité sera donnée à V.R.P. ou AGENT déjà introduit auprès de la clientèle.
Envoyer C.V. à S.S.L., BP 46, 65200 BAGNERES-de-BIGORRE

Société innovatrice de formation recherche
REPRÉSENTANT CCIAL
pour augmenter ses contrats. Adresser C.V. à Mme RUSSO, 14, rue Boutebrie, 75005 PARIS.

capitaux ou proposit. com.

Rech. 1.000.000 F pr petite indust. andorranne. Ecr. Accesoria Juridica « S.B. » C. de Borda Ap. 31 Ed. Rosella Andorra-La-Vella, Principat. de Andorra.

Profes. lib. s/Grenoble depuis 10 ans disposant locaux désire étendre activ. Etud. ttes prop. mandataire ou prestataire de services. M. SERVE, 14, rue du Docteur-Mazet, 38000 Grenoble. TEL. : 16 (76) 46-00-46.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits de sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE - CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

occasions

PIERRE PERRONO
Achat net ou échange bijoux brillants argenterie. Vente occasion, réparation. 4, Chaussée-d'Antin. Opéra. 37, av. Victor-Hugo. Etoile.

automobiles

NEUBAUER PEUGEOT
400 VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS DISPONIBLES
Véhicules de direction ou d'exposition.
CHOIX ET PRIX EXCEPTIONNELS
M. GERARD. Tél. 821-60-21.

B.M.W. OCCASIONS
320 - 323 - 1-520 - 525 - 528 - 1-728
79-80 peu roulé, garanties.
Auto Paris XV. 533-69-95.
63, r. Desnouettes, Paris-15e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

secrétaires

IPSOS
Société de recherche et d'analyse des informations RECRUTE
UNE SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE PRODUCTION CONFIRMÉE
- elle saura travailler de manière autonome et
- elle possédera un bon sens de l'organisation ;
- elle aura, au minimum, 25 ans.

Nous lui offrons un salaire de 5 000 F × 13 mois.
Ecrire à DIDIER TRUCHOT - IPSOS, 39, rue Censier - 75005 PARIS, qui répondra à toutes les candidatures.

L'OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE recherche pour son service « LINGUISTIQUE » à BAD-HONNEF (près de Bonn, R.F.A.)
SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND
Excellente sténo-dactylographe.
Nationalité française.
Très bonne rémunération + indemnité d'expatriation non imposable + prestations sociales.
DÉBUTANTES S'ABSTENIR
Adresser votre candidature avec C.V. à : DEUTSCH-FRANZOESISCHES JUGENDWERK RHOENDORFERSTRASSE 23, D-5340 BAD-HONNEF
Tél. : 19/49 - 2224 - 13.232.

L'un des Premiers Groupes PAPETIERS EUROPEENS rech. pour sa Direction financière à PARIS
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO EXPERIMENTEE
- Bilingue français-anglais
- Connaissances portugais et allemand appréciées
- Expérience 5 à 6 années
- Esprit d'initiative
- Nombreux avantages sociaux

Adressez lettre manuscrite, C.V. + photo (retournée sous référence n° 7.100, à LTP 31, bd de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02 QUI TRANSMETTRA

SOCIETE HOLDING recherche
SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Expérience rédaction d'actes, assemblées, conseils. Capacités en droit appréciées.
Env. C.V. + prétentions + photo, n° 44.560, sur enveloppe à JRP. 39, r. l'Arcade, Paris-8e qui transmettra

Nouvelle AGENCE MARITIME située à Dunkerque recherche :
SECRÉTAIRE
J.F./J., libre, sténo/dact. Télex, bon anglais, notions comptabilité, expér. maritime préférence
Ecr. n° 7.965, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

L'un des premiers groupes de papeterie européenne recherche pour son service contrôle de gestion :
SECRÉTAIRE DACTYLO
expérimentée, 30 ans minimum, niveau recherché B.T.S., aimant chiffres, esprit d'initiatives, capacité d'adaptation. Capable d'exploiter documentation économique.
Adresser C.V. et lettre manuscrite à : ARJOMARI PRIOUX, Service Recrutement, Affaires Sociales, 3, rue du Pont-de-Lodi, 75006 PARIS.

PARFUMS
NINA RICCI
SERVICE EXPORTATION recherche :
STÉNODACTYLO
BILINGUE ANGLAIS.
Sténo anglaise exigée.
Bonne présentation.
Libre rapidement.
Tél. pour R.-V. : 256-88-11.

Société de Bâtiment Aubervilliers (côté mairie) recherche :
SECRÉTAIRE
bilingue (français-anglais).
Libre de suite.
Tél. pour R.-V. 834-91-47, P. 32.

demandes d'emploi

CADRE GRANDE EXPERIENCE DIFFUSION TEXTILE cherche emploi.
Ecrire HAVAS CONTACT 62326, 156, bd Haussmann 75008 Paris.

Cadre sup. pétrolier licencié pr rais. économ., 58 a., 30 a. expér. ravitaillement dans groupe international, cherche situation. Ecr. n° 2.150 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE HOMME 30 ANS
Tous problèmes juridiques PME 4 ans d'expér., déplac. acceptés. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° 2.149 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE INDUSTRIEL
29 ans, D.E.A. psycho sociale. Gest des ressources humaines : conditions de travail, ergonom., évaluation du potentiel humain, recrutement, formation.
Droit social et du travail
Sécurité : psychosociologie et exam. compl. à méd. du travail examens réglementaires, examens extra - réglementaires. Relations publiques et humaines ch. emploi de suite ou rentrée. Ecr. n° 7.791 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE SUPÉRIEUR
Capacitaire Droit, gde expér. Direction gestion administrat. P.M.E. - P.M.I. Etud. ttes prop. Ecr. n° 94.852 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EXPERT COMPTABLE MÉMORIALISTE
32 ans, 6 ans Cabinet, 2 ans entrep., ch. poste à responsabil., étudie ttes prop., disponible sous 3 mois, région Paris-Melun. Ecr. n° T 19.168 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

COMPTABLE QUALIFIÉ
65 a., ch. travx gest. ou comptabilité. Forfait ou tps partiel. M. Vigneau, 35, rue Batignolles, 75017 PARIS.

JOURNALISTE
étudie toutes propositions : Edition, tourisme, relations publiques
Ecr. n° 2.105 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 23 a., maîtrise all., angl., formation jurid. et écon., stage 1 an à l'étranger, disp. à part. de juin, étudierait ttes proposit. Ecr. n° 2155 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Réfugiés (es) recherchent emplois (qualifications variées). Ecr. Corinne, FJT, 16, av. Victor-Hugo, 92220 BAGNEUX

J.H., 26 ans, école sup. de commerce, bne cult. gén., expér. mark., comptab. ouvert à tte proposition, emploi stable. Ecr. n° 2154 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE COMMERCIAL ÉDITION
32 ans
possédant expérience vente directe, vente hypermarchés
actuellement
CHEF DES VENTES
d'un réseau revendeur
recherche
éditeurs ne possédant pas réseau de distribution pour s'établir.
AGENT COMMERCIAL
sur région Nord - Nord-Ouest.
Ecrire sous le numéro T 019182 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

AFRIQUE
Seul, grande expérience africaine, négociations, guide de chasse, plantations, exploitation forestière, cherche job confort secondaire.
FERRARI, mas des Abeilles, Route de Saint-Gilles, 30000 NIMES.

Secrét. expér. TRILINGUE sténo en anglais + allemand, TRADUCTIONS, ch. emploi MI-TEMPS. Tél. 254-78-80.

Jeune fille 22 ans. angl., allem. espagn., classe préparatoire à normale supérieure, ch. travail dans librairie, accepte tous déplacements. Ecr. Muriel Kreis, 14, rue Sainte-Anne 45000 Orléans

Senior, consultant transport expérience profess. B.E. et administration franç., 6 ans, banque mondiale, 2 ans, P.N.U.D. 4 ans, rech. mission et étude courte durée, téléphoner après 17 heures 686-35-48 ou Ecr n° 2126 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Licencié Sc. éco. 30 ans, anglais, espagnol, étudierait toutes prop. Ecr. n° 2.146 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris

Cadre algérien industrie pharmaceutique, nationalité française, trilingue, expérience confirmée, fabrication pharmaceutique et cosmétique, Rech. poste responsabilité production Europe/Magreb. Ecr. n° 7954 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Docteur troisième cycle dipl. chimie organisme, 32 ans. expér. 2 ans laboratoire et enseignement, ch. poste stable, étudie toute proposition. Ecr. n° 7956 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Hme, 48 ans, bonne formation générale, ch. emploi archives. Tél. 208-36-32

Secrét. qualif. nat. étrang. sténodactylo, télex, angl., fr., ar. Expér. ds ambas., ch. trav. ds organ. inter. BACCOUCHE 176-182, bd Charonne, Paris-20e

Qui me donne la possibilité de travailler dès 1-7-80 pour environ trois mois et pour apprendre le français. J'ai 27 ans, suis secrétaire et parle l'allemand et un peu l'anglais. Ecrire sous n° 653 à Régie-Presse GmbH Rathenauplatz 1a, D-6000 Frankfurt, qui trans.

Fme, 26 a., française, lic. droit, dipl. instit., htes études internationales, C.A.P.A. en prépar. triling. angl., arabe., expér. syndic, cherche situat. ou stage ds cabinet juriste internat. ou avocat ou ttes autres situat. en rapport
Ecr. n° T 19100 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

INGENIEUR HOLLANDAIS, 31 ans, dipl. mécanique T.H. DELFT = grande écols, 4 a. d'exper. bur. ét. + vente internationale industrie maritime, spécialiste engrenage. Langues : holland., franç., allem., anglais, ch. poste haut niveau
TECHNICO COMMERCIAL
Ecr. n° T 019133 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Jeune fille, cherche à garder enfants région indifférente. disponible. Logée si possible. Ecr. n° 6207 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JEUNE FEMME excellente rédaction et culture connaissance anglais, cherche place. Ecr. HAVAS TOULON 56.268.

travail à domicile

Demande

Je frappe thèses, manuscrits, sur I.B.M., trav. rapide soigné (+ photocopie). T. : 535-28-85.

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

Entre Dieppe et Brighton

Le succès de l'hydroptère de Boeing n'a pas porté préjudice aux lignes traditionnelles de car-ferries

De notre correspondant

Rouen. — L'arrivée de l'hydroptère Boeing de la société anglaise Jetlink, le 27 avril 1979, à Dieppe, pour assurer la liaison sur la Manche entre la France et la Grande-Bretagne n'avait pas manqué de susciter bien des interrogations dans les milieux maritimes traditionnels. Pourtant, un an après, on peut dire qu'à la méfiance a succédé une certaine curiosité, remplacée aujourd'hui par de la satisfaction.

Engin révolutionnaire, cet hydroptère a été, à l'origine, conçu à des fins militaires par la compagnie Boeing. Il est à mi-chemin entre l'avion et le bateau, puisqu'il est maintenu à 3 mètres au-dessus de la mer par des ailerons entièrement submergés et commandés par un ordinateur qui apprécie la force des vagues. Cette technique supprime, selon les promoteurs de l'engin, les *« effets de roulis et de tangage, même par gros temps »*. Propulsé par une turbine, l'appareil peut relier Dieppe à Brighton en deux heures avec 261 passagers à son bord, ce qui lui permet, en été, de faire trois rotations dans la journée.

Il n'en fallait pas plus pour inquiéter le groupe maritime Sealink, filiale des chemins de fer britanniques et de la S.N.C.F., qui utilisent des car-ferries classiques sur la ligne Dieppe-Newhaven (1).

Escale à l'hypermarché

Le bilan 1979 est éloquent. Si l'hydroptère a réellement conquis une clientèle (134 602 passagers d'avril à décembre 1979), Sealink, le transporteur traditionnel, a fait un bond en avant considérable, passant de 616 000 voyageurs en 1978 à 820 000 en 1979. A la chambre de commerce et d'industrie de Dieppe, on ne cache pas une réelle satisfaction, pour plusieurs raisons. D'abord, s'il a fallu prendre en charge et construire des structures d'accueil (bâtiments et portiques de chargement), on se rend compte que l'investissement sera vite amorti. Ensuite, le commerce local et l'hôtellerie ont vu arriver une clientèle « nouveau genre » qui vient de l'autre côté du Channel pour faire ici ses menus achats au lieu — auparavant — de transiter par Dieppe avant de continuer le voyage vers une autre ville du continent. Les responsables de la compagnie Jetlink expliquent ainsi le phénomène : *« Actuellement, notre clientèle uniquement piétonne, c'est-à-dire celle qui n'est pas accompagnée d'une automobile, est composée pour les deux tiers d'Anglais, et pour le reste de Français (...). Beaucoup d'Anglais viennent à Dieppe pour passer la journée, font leurs courses et achètent des produits français (pain, fromage et vin). »* Le principe était bon, puisque des agences de voyage organisent maintenant des « shopping parties » avec comme escale l'hypermarché situé à la sortie de Dieppe te sa cafétéria. *« Il fallait des commerces aptes à accueillir des clients à toute heure de la journée*, raconte le président de la chambre de commerce et d'industrie. *L'hypermarché en question et tous les commerçants ont très bien relevé le défi, et, de plus, les Anglais sont des consommateurs exemplaires, attentifs aux prix et à la qualité. La compagnie Sealink propose maintenant des prestations du même type et s'en porte très bien. C'est la preuve que la concurrence est génératrice de progrès* (2). »

Une seule ombre a plané pendant cette année expérimentale à propos des relations entre la direction de Jetlink et le personnel français, qui tient à faire valoir ses droits, en particulier quant à l'organisation du travail. Etait-ce volontaire ? En tout cas les Anglais ont feint d'ignorer, par exemple, les règlements français qui stipulent que *« toute opération de chargement ou de déchargement d'un bateau doit être confiée aux dockers »*. Et récemment les dockers du port de Dieppe ont bloqué l'hydroptère pour que la loi soit respectée. Opération réussie, bien que la Jetlink n'ait pas hésité à utiliser l'arme du chantage : *« Nous ne sommes pas obligés de rester à Dieppe »*, a argumenté la compagnie Jetlink. La réponse est de poids lorsque l'on sait que les responsables commerciaux de Jetlink ont déjà délaissé le train maritime Paris - Dieppe pour acheminer leur clientèle au profit d'autocars de luxe, d'utilisation beaucoup plus souple à défaut d'être rapides. Pour les responsables de la chambre de commerce, soucieux de protéger la bonne entente entre les utilisateurs d'un port dont l'activité générale, par ailleurs, est menacée, il s'agit d' *« erreurs de jeunesse »*. Mais d'autres pensent que la compagnie anglaise Jetlink se comporte en *« conquérant dominateur »*.

Il reste que les prévisions pour l'année 1980 sont optimistes. *« Nous atteindrons vraisemblablement les deux cent cinquante mille passagers. Pour la saison 1980, nous disposerons d'un appareil de rechange en cas de besoin et, en 1981, deux hydroptères circuleront entre Brighton et Dieppe »*. Quant au développement d'un hydroptère plus grand capable de transporter du fret, *« rien n'est au point chez Boeing actuellement »*, répond la Jetlink, pour préciser ensuite : *« Mais l'hydroptère remplacera à terme les aéroglisseurs français »*.

ÉTIENNE BANZET.

(1) Les liaisons sur la Manche, dans le détroit du pas de Calais, sont en outre assurées par des aéroglisseurs de la S.N.C.F., de British Railways et de Hoverlloyd, filiale de l'armement suédois Brostrom.

(2) La compagnie britannique P. & O. a inauguré fin février un service comparable par hydroptère entre Ostende et Londres.

M. Le Theule promet une plus juste répartition du trafic des bananes entre les différents ports de la Manche

De notre correspondant

Rouen. — M. Joël Le Theule, ministre des transports, a *rencontré au début de la semaine M. Jean Lecanuet (C.D.S.), maire* de Rouen. Celui-ci souhaite voir l'Etat participer au financement du futur axe routier Nord-Sud entre Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime) et Evreux (Eure) qui passera à proximité du centre de Rouen. Le ministre a assuré à son interlocuteur qu' « une large concertation entre les élus locaux, les riverains et l'administration aura lieu dans deux ans, lorsque les sept projets de passage seront arrêtés ».

M. Le Theule s'est, d'autre part, intéressé au développement du port autonome de Rouen qui, l'an dernier, a traité vingt millions de tonnes en « maritime » et huit millions de tonnes en « fluvial », ce qui le situe au quatrième rang français.

Conscients des avantages spécifiques de leur port, les responsables rouennais se livrent à un véritable travail de fourmi depuis plusieurs années pour promouvoir leurs capacités exportatrices. Avec un certain succès, semble-t-il, puisque, par exemple, la moitié des exportations agro-alimentaires françaises transitent par ce port normand. Ses dirigeants attendent donc des mesures de soutien aux initiatives locales de la part de l'Etat. A cet égard, M. Le Theule a défini sa philosophie en la matière : *« Ce n'est pas au ministère des transports de faire la politique des ports. Il doit soutenir l'activité et au moins la maintenir à niveau. »*

Le ministre avait peut-être oublié la décision prise unilatéralement en 1974 par la Compagnie générale maritime (C.G.M.), contrôlée par l'Etat, de faire construire des porte-conteneurs géants pour le transport des bananes des Antilles et d'abandonner les ports de Rouen et de Dieppe au profit du Havre, comme point d'escale de ces bananiers (*le Monde* des 18 et 19 mars 1979 et du 6 janvier 1980). De nombreuses études ont insisté sur le danger social et le surcoût inutile de l'opération faite par la C.G.M. En Seine-Maritime, personne n'a oublié la promesse faite en mars 1979 par le premier ministre à M. Lecanuet de réunir *« dans les délais les plus rapides une table ronde »* avec toutes les parties concernées, antillaises et normandes. Depuis que le cyclone David a ravagé les Antilles, l'été dernier, le calendrier a été modifié, puisque plus un bananier des Antilles n'arrivait en France jusqu'à ces derniers jours.

A ce propos, M. Le Theule a précisé que *« le mot « table ronde » avait trompé, car le problème est très complexe. Il faut d'abord travailler à la source. En Martinique le problème est pratiquement résolu (...) et en Guadeloupe des difficultés subsistent pour l'organisation de la profession. D'ici deux mois, nous y verrons plus clair. Les études doivent être terminées avant que la campagne de récolte des bananes ne reprenne. A Dieppe, la solution de remplacement peut passer par le développement du trafic trans-Manche. Prochainement, j'irai à Dieppe : je reviendrai également à Rouen. Le problème sera donc clos au début de l'été »*.

Le ministre devait ajouter que la venue éventuelle d'une compagnie maritime autre que la C.G.M. sur la ligne bananière des Antilles permettrait à Rouen de garder une partie du trafic. Finalement, ce que retiendront les dirigeants du port autonome de Rouen, ce sont les nombreux encouragements de M. Le Theule pour que le port de Rouen persiste dans la voie qu'il a choisie par la force des choses : proposer des activités variées et donc vivre au rythme de l'ensemble de l'économie française. — E.B.

MEILLEURS TRAINS ENTRE LILLE ET LA BELGIQUE

La S.N.C.F. va entreprendre en 1980 la rénovation de la gare de Lille et l'électrification de la desserte Lille - Roubaix - Tourcoing avec prolongement jusqu'à Mouscron (Belgique) pour un coût de plus de 100 millions de francs.

De son côté, la Société nationale des chemins de fer belges (S.N.C.B.) prolongera l'électrification de la ligne Anvers-Gand et mettra en service, le 1er juin 1980, une desserte Anvers-Courtrai. La S.N.C.F. pourra ainsi, à cette date, assurer toutes les deux heures une liaison Lille-Anvers dans les deux sens.

La S.N.C.F. va, d'autre part, tenter, au départ de Lille, toutes les fins de semaine, une expérience de « tourisme vert » à destination d'Hazebrouck et d'Aulnoye. Les usagers pourront, dans une cabine spécialement aménagée, mettre leur vélo pour ensuite l'utiliser soit dans les Flandres soit dans l'Avesnois.

● *18,4 millions de passagers sur l'Atlantique.* — 18,4 millions de passagers ont traversé l'Atlantique nord en avion en 1979, soit 5,7 % de plus que l'année précédente. Abstraction faite des années de récession 1974-1975, ce chiffre représente le taux de croissance le plus bas qui ait été enregistré sur ce réseau. En 1979, le trafic « passagers » des vols réguliers a dépassé de 16 % le niveau qu'il avait atteint en 1978, tandis que le trafic « charter » diminuait de 31 %.

Les déplacements des citoyens américains par la route de l'Atlantique nord ont été de 1 % inférieurs à ceux de 1978. Cette diminution a été largement compensée par une augmentation de 24 % des voyages faits par des ressortissants non américains.

TRANSPORTS

Les revendications des balayeurs du métro

● 2 800 francs par mois ● L'accès aux douches et à la cantine

Vieux papiers et déchets divers continuent de s'entasser sur les quais et dans les couloirs du métro parisien. Les neuf cents *travailleurs immigrés salariés* des entreprises privées qui en assurent le nettoiement continuent leur grève, commencée le lundi 24 mars. La R.A.T.P. n'a pas réussi, à cause des piquets de grève, à faire nettoyer les stations les plus fréquentées, malgré les injonctions de la mairie de Paris. Contrairement à la semaine passée, elle n'a même pas tenté de le faire durant le week-end pascal. L'absence de nombreux responsables à l'Hôtel de Ville et à la R.A.T.P., en cette période de vacances scolaires, semble d'ailleurs compliquer la recherche d'une solution.

Mardi 8 avril en début de matinée, du côté du syndicat patronal regroupant les entreprises sous-traitantes de la R.A.T.P., on n'excluait pas la possibilité d'une rencontre avec les délégués syndicaux dans l'après-midi. Reste à savoir ce qui sera proposé aux *grévistes. Ceux-ci*, pour l'instant, maintiennent leurs revendications : passage du salaire minimum de 2 400 francs par mois à 2 800 francs (il est de 3 200 francs pour les salariés de la R.A.T.P.), amélioration des conditions de travail, droit de bénéficier des installations sociales de la Régie (cantine, douches) et garantie de l'emploi, alors qu'une diminution du rythme du nettoiement est envisagée par la R.A.T.P. C'est pourquoi la C.F.D.T., très largement majoritaire dans les douze entreprises touchées par la grève, réclame une négociation tripartite : employeurs, direction de la Régie, délégués des grévistes. Mais pour l'instant, la R.A.T.P. continue à maintenir qu'elle n'est pas directement partie prenante dans ce conflit.

CIRCULATION

Sept chambres de commerce unissent leurs efforts pour moderniser la route « transeuropéenne » Allemagne-Espagne

De notre correspondant

Périgueux. — La « Transeuropéenne » est née : tout au moins le nom a été officiellement déposé. La « Transeuropéenne », c'est, plus prosaïquement, la route nationale 89 que les sept présidents des chambres de commerce et d'industrie concernées — celles de Bordeaux, Libourne, Périgueux, Brive, Tulle, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne (celle de Lyon avait envoyé un observateur), — réunis il y a quelques jours à Périgueux, ont décidé de moderniser.

A dire vrai, l'intérêt pour cet axe n'est pas nouveau. Déjà, il y a quelques années, pour améliorer cette route qui avait été surnommée la route des ministres, M. Sylvain Floirat, alors président de la chambre de commerce et d'industrie de Périgueux, avait, sans succès, créé avec ses collègues une association. Le nouveau groupement a décidé de renforcer son organisation en ouvrant un budget de fonctionnement de 400 000 francs sur deux ans et en embauchant un délégué général qui sera un ingénieur des travaux publics de haut niveau. Le bureau est présidé par M. Jean Gaillard, président de la chambre de commerce de Périgueux.

Quelques travaux restent à faire pour que cette « Transeuropéenne », reliant la péninsule Ibérique à l'Allemagne fédérale, ait effectivement les caractéristiques d'une grande voie moderne. Quelque 180 kilomètres entre Tulle et Libourne, soit un tronçon où les travaux, selon les souhaits de l'association, pourraient être pris en charge dans les montages financiers prévus par les plans du Grand Sud-Ouest et du Massif Central.

ENVIRONNEMENT

● *Marée noire : la fermeture des restaurants « scandalise » le préfet.* — Le préfet des Côtes-du-Nord, M. Jean-Pierre Foulquié, a vivement protesté, le 8 avril, contre la fermeture de trois restaurants de Trégastel (Côtes-du-Nord) où le personnel chargé du nettoyage de la côte prenait ses repas. Ces fermetures ont été décidées dans le cadre de la manifestation organisée à Trégastel pour boycotter le plan Polmar. Le préfet a déclaré *« que cette attitude était scandaleuse, et qu'il y avait d'autres moyens d'exprimer sa mauvaise humeur que de refuser de donner à manger à des gens venant de l'autre bout de la France pour nettoyer la côte bretonne »*.

● *Le R.P.R. : le mépris du chef de l'Etat.* — Le comité R.P.R. de Lannion-Paimpol estime que le chef de l'Etat a manifesté *« le plus grand mépris qui soit des élus du peuple »*, en ne recevant pas les Bretons, le mercredi 2 avril, à Paris. La fédération R.P.R. des Côtes-du-Nord demande que tout soit mis en œuvre pour faire disparaître l'épave du *Tanio* rapidement *« quels que soient les intérêts et les règlements internationaux »*. — *(Corresp.)*

Le Monde

régions

MIDI-PYRÉNÉES

TOULOUSE DANS LES ENNUIS

Fumées toxiques sur la Ville rose

De notre correspondant régional

Toulouse. — Jusqu'à présent les associations écologiques (5,07 % de bulletins verts aux dernières élections à Toulouse) ont surtout visé la future centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne). Elles ont reçu le renfort des syndicats (sauf la C.G.T.) et de l'opposition politique (sauf le P.C.).

Mais, pendant que l'on s'occupait de combattre les nuisances futures d'une centrale située à 100 kilomètres en aval de la Ville rose, des fumées échappées de plusieurs usines (la société Azote et produits chimiques A.P.C., la Société nationale de poudres et explosifs, S.N.P.E. et même l'entreprise municipale d'incinération des ordures ménagères) menaçaient d'asphyxier cent mille personnes dans la ville même. Ce sont les habitants du Mirail et de La Fourguette, deux quartiers périphériques situés non loin de la zone industrielle, qui ont les premiers élevé la voix. Ils en avaient assez d'étendre leur lessive au soleil et de la retrouver noircie par les fumées échappées de cheminées voisines, surtout lorsque souffle le vent du sud, le fameux Autan.

La préfecture, la mairie, les élus régionaux ont été, tour à tour, alertés par l'Association des riverains de Toulouse-Sud et de la banlieue. Celle-ci vise à « *améliorer le cadre de vie des populations concernées* ». Elle se donne pour objectif de « *centraliser toutes les données, avec l'appui des élus, pour apporter le maximum de témoignages aux responsables des administrations et les inciter à faire éliminer les nuisances* ».

Un médecin, spécialiste de médecine préventive, le Dr Philippe Dufetelle, qui est aussi président du mouvement Midi-Pyrénées d'écologie politique (MIDEP), a établi un rapport sur les effets de cette pollution industrielle. Ils sont d'autant plus inquiétants que les fumées s'ajoutent aux gaz d'échappement d'une circulation automobile de plus en plus anarchique. Le linge et la végétation ne sont pas les seuls à souffrir dans les quartiers sud de Toulouse. Une promenade dans ces quartiers permet de découvrir les dégâts provoqués sur les buissons et les taillis dont les feuilles sont rongées par une lèpre sournoise qui gagne les pelouses.

« Pollution psychologique »

Surtout certains habitants souffrent à présent de crises d'asthme qu'ils attribuent à la pollution. Les affections pulmonaires deviennent chroniques. On enregistre des allergies oculaires et des maladies de peau. Selon le médecin, ces réactions peuvent, à la longue, sur certains sujets fragiles et sensibilisés aboutir à des cancers.

La préfecture et l'hôtel de ville ont enfin saisi l'importance du problème. Une « table ronde » a réuni les fonctionnaires départementaux, les représentants des municipalités (Toulouse, Ramonville, Porter-sur-Garonne, Colomiers), le délégué à l'environnement, le professeur Delande, spécialiste des maladies pulmonaires, et le professeur Rey, spécialiste d'écologie végétale. En face d'eux siégeaient MM. Gimbal, directeur de l'A.P.C., et Pierre Dumas, directeur de la S.N.P.E.

Les médecins ont insisté sur le cas des enfants du centre aéré situé sur les coteaux de Pech-David et sur celui des malades de l'hôpital de Rangueil, qui souffrent particulièrement de l'obscurcissement du ciel. Les « accusés » ont expliqué que la situation était préoccupante, mais qu'il ne fallait pas la « noircir » outre mesure. Gêne, oui ; désagrément, certes ; danger, non, ont-ils affirmé. Les industriels ont même avancé le terme de « pollution psychologique ».

On a lancé l'idée d'établir un bilan de santé des zones menacées. L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) pourrait, par exemple, devenir le maître d'œuvre en ce domaine et charger ses contrôleurs de l'atmosphère de chiffrer les nuisances. Ce ne sont pas les instruments de mesure qui manquent à Toulouse, où la municipalité fait régulièrement procéder à des analyses de l'air. Certains particuliers ont même installé des appareils de détection dans leurs jardins.

Dans la foulée de la campagne lancée par les habitants de Toulouse-Sud, ceux de La Fourguette ont rappelé les nuisances que leur inflige l'usine d'incinération des ordures ménagères de la ville. A La Fourguette, on se plaint des rejets de cendre chlorée qui s'attaque aux arbres et du phosgène qui s'attaque aux poumons. A ces dangers atmosphériques il faut ajouter ceux des transports de produits inflammables par camions-citernes. On craint toujours l'explosion d'une de ces bombes roulantes.

La balle est donc dans le camp de l'administration préfectorale et communale. Mais au Capitole — en dépit du fait que l'usine d'incinération est mise en cause — on déclare qu'il ne s'agit pas d'une question « strictement municipale ». Un adjoint, M. Guy Franco, a été chargé de se faire l'interprète des populations concernées. Déjà l'A.P.C. et la poudrerie ont été invitées à réduire leurs nuisances. A l'usine d'azote, le directeur s'est engagé à réduire de moitié, d'ici à la fin de 1981, les fumées toxiques. Quant à la poudrerie, elle a commencé voici six ans déjà à mettre en place des filtres neutralisant les gaz nocifs.

Elle a dépensé pour cela 25 millions de francs, ce qui correspond au quart du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise. Un nouveau crédit de 3 millions de francs va permettre la mise en place, au début de l'automne 1980, de nouveaux appareils qui réduiront des deux tiers les émanations d'acide chlorhydrique.

LÉO PALACIO.

Un métro léger... mais pas avant 1984

Toulouse. — Première ville de province par sa superficie, qui est sensiblement celle de Paris, quatrième ville de France par sa population qui atteint les 400.000 habitants pour l'agglomération urbaine et 450.000 avec la grande banlieue, Toulouse devra attendre la fin de 1984 pour avoir son métro léger. C'est la décision que vient de prendre le syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine dirigé par M. Léon Eeckoutte, sénateur socialiste, président du conseil général de la Haute-Garonne, M. Pierre Baudis, maire (apparenté P.R.) de Toulouse, et M. Alex Raymond, député socialiste de Haute-Garonne, maire de Colomiers.

Une circulation anarchique, un noyau urbain extrêmement dense, un réseau prolifique d'autobus souvent mal utilisés et dont les arrêts sont parfois situés à hauteur des feux réglant le trafic, une population disséminée dans les cités-dortoirs tentaculaires, telles sont les données du dossier que les édiles toulousains s'efforcent de régler depuis une vingtaine d'années.

La première ligne du métro léger, que M. Pierre Baudis souhaite souterraine dans le centre de la ville, entre le canal du Midi et la rive gauche de la Garonne, pourrait être mise en service en 1983 selon les projets les plus optimistes et le réseau devrait être terminé à la fin de 1984. L'agence d'urbanisme de la ville a présenté un tracé qui, s'il n'est pas définitif, indique les trois lignes prévues.

Des poches d'eau

Pour la réalisation, les techniciens s'apprêtent à affronter des difficultés dues à la composition des sols où de nombreuses poches d'eau ont été détectées, particulièrement dans la zone urbaine inscrite entre le canal et le fleuve. La ligne Jolimont-Le Mirail sera la seule à franchir la Garonne mais on ne sait pas si c'est en dessous ou en dessus.

La ville de Toulouse ne dispose pour l'instant de parkings qu'au Capitole, à Victor-Hugo, sur la place des Carmes, sur les places Saint-Georges et Occitane. Afin de pousser les automobilistes de banlieue à utiliser le métro, des parkings de dissuasion seront construits aux principales têtes de ligne : Jolimont, Casanova, Bellefontaine et Rangueil.

L. P.

Les verreries d'Albi se fourniront en partie dans les poubelles des départements

De notre correspondant régional

Toulouse. — Dans le cadre de l'aide aux collectivités locales qui ont la charge de procéder à l'élimination des déchets, notamment d'ordures ménagères, le conseil régional de Midi-Pyrénées a mis au point un avant-projet de plan régional de collecte et de recyclage des déchets et décidé de lancer une première expérience dans ce domaine.

Outre la région, les principaux partenaires de l'opération prévue sont essentiellement les communes pour la collecte, et une dizaine d'entreprises de la région, dont la verrerie ouvrière d'Albi pour le recyclage, soit au total un millier de salariés environ.

Un accord a déjà été signé le 17 décembre dernier entre les pouvoirs publics et la chambre syndicale des verreries mécaniques de France. Il prévoit, d'ici à 1983, la récupération de 600 000 tonnes de verre, dont 400 000 tonnes d'origine ménagère. Si la collecte de verre peut être réalisée sans trop de difficultés dans des régions fortement urbanisées et industrialisées (la région parisienne, le Nord, l'Est, l'axe Rhône-Rhin) elle nécessite des adaptations et un effort particulier dans une région comme Midi-Pyrénées, la plus vaste des vingt-deux régions de programme françaises.

La collecte, telle qu'elle est organisée actuellement en Midi-Pyrénées, dans cent-trente communes groupant quatre cent cinquante mille habitants, permet de récupérer environ 450 tonnes de verre par mois. Il s'agit, dans les plans actuels, d'arriver à récupérer 1 800 tonnes d'ici la fin de 1981. A cette date, l'objectif est d'intéresser cinq cent quinze communes, représentant un million huit cent mille habitants.

Déjà, le 29 septembre 1979, M. Georges Spenale, sénateur du Tarn, ancien président du Parlement européen, avait attiré l'attention de M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale « *sur les conséquences que pourrait avoir pour la verrerie ouvrière d'Albi l'installation d'une importante usine de verrerie creuse à Toulon* », financée par un groupe étranger. Il précisait : « *Vous savez sans doute que la verrerie ouvrière d'Albi, avec l'aide de l'Etat et des collectivités locales, a effectué récemment un très important investissement en vue de créer quelques emplois nouveaux dans la région sidérurgique Albi-Carmaux, dont le déclin économique est très sensible... Les pouvoirs publics ont demandé à l'ensemble de la profession verrière de réduire sensiblement sa production, ce qui a eu pour effet d'arrêter le programme de développement des entreprises existantes. Personne ne comprendrait, dans ces conditions, que l'Etat puisse à peu près dans le même temps faciliter l'installation d'un nouveau groupe étranger dans ce secteur.* »

L. P.

Deux livres sur le régionalisme

Une culture au bout de la langue

Les Basques viennent d'élire leur Parlement. Les Québécois s'apprêtent à se prononcer par référendum sur une formule leur conférant la souveraineté politique tout en les associant économiquement au reste du Canada. La plupart des grands pays d'Europe ont fait droit d'une manière ou d'une autre à leurs diversités régionales.

Ce phénomène avait été clairement montré par Riccardo Petrella, consultant auprès des Communautés européennes, dans son livre *la Renaissance des cultures régionales en Europe* » (1).

L'Ecosse, l'Irlande, le Pays de Galles, la Flandre, la Wallonie, le Pays basque, la Catalogne, la Sardaigne et le Val-d'Aoste, toutes ces communautés historiques ont obtenu un statut reconnaissant leur droit à la différence. Petrella voyait dans ce mouvement l'une des composantes d'un vaste courant d'innovation annonçant une société nouvelle, plus démocratique et plus juste. Mais il remarquait aussi que la France, se distinguant de ses voisins, n'avait pas su (ou pas voulu) faire leur place aux particularismes des Alsaciens, des Bretons, des Corses ou des Occitans.

Ni le découpage administratif et bien souvent artificiel en « régions de programme », ni la création d'assemblées régionales aux pouvoirs trop modestes ne sont, en effet, des réponses adéquates aux revendications régionalistes. Et l'on en est encore chez nous a se poser timidement la question : faut-il laisser s'éteindre les cultures régionales ou les aider à survivre ? Certes aucune formation politique n'est *a priori* hostile à la pratique du breton ou de la langue d'oc, mais le poids de l'histoire est encore le plus fort. Une méfiance plusieurs fois centenaire incite l'Etat à ne rien faire. Dans ce domaine, c'est encore Paris et le désert français.

Pourtant, en France comme dans le reste de l'Europe, les cultures régionales sont en pleine renaissance. En prenant l'exemple des provinces méridionales, trois jeunes fonctionnaires le démontrent dans un ouvrage clair, bref et précis : *l'Espérance occitane* (2). Ces jeunes gens avaient créé une certaine émotion, l'an dernier, lorsque avec neuf de leurs camarades de l'Ecole nationale d'administration ils avaient choisi — pour la première fois dans le temple du centralisme — ce sujet pour leur examen de sortie (voir *le Monde* du 5 août 1979). Leur propos est étayé sur une conviction « toute simple » : les langues et les cultures sont égales en droit même si l'une d'entre elles s'impose comme langue nationale. Ils constatent que l'occitan — langue dérivée du latin et plus proche du catalan, de l'italien, de l'espagnol et du portugais que le français — est encore une réalité.

Combattue depuis quatre siècles, abandonnée par les élites locales au profit du modèle parisien, la langue occitane n'est pas morte. Bien au contraire, elle revit avec vigueur. Elle est parlée par deux millions de Méridionaux et comprise par dix millions d'entre eux. Elle s'exprime par le livre (120 000 exemplaires par an), le disque (70 000 par an) et le théâtre (trois troupes).

L'enquête révèle pourtant que cette renaissance arrive peut-être trop tard. Dans une génération, l'occitan ne sera plus qu'une langue résiduelle, et elle aura quasiment disparu à la suivante. Les auteurs ne s'y résignent pas. Les cultures régionales font partie du patrimoine national. « *L'unité se fonde sur la diversité* », écrit Robert Escarpit dans la préface. En étayant le « patriotisme local », elles encouragent les initiatives économiques et sont donc l'un des atouts de l'aménagement du territoire.

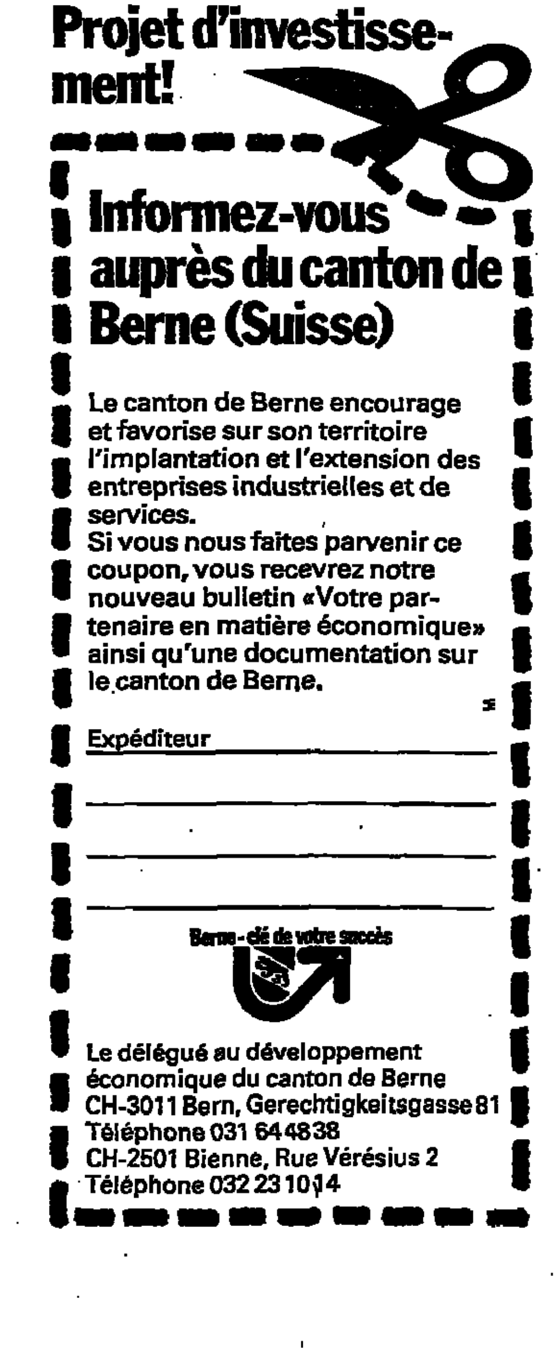
Selon les anciens élèves de l'ENA, l'Etat a le devoir d'aider les langues régionales et l'occitan en particulier. La seconde partie de leur étude énumère point par point les voies et les moyens de cette politique. Il est douteux que le pouvoir les suive, autrement qu'en paroles. Mais il est significatif que ces propositions soient formulées par de futurs hauts fonctionnaires. Car, au-delà des cultures régionales, c'est la dérive d'un Etat unitaire vers un Etat de type fédéral qui est pressentie. Et sur ce point les anciens énarques voient loin : « *Il n'y a aucune raison pour que les Etats-nations, qui n'ont que quelques siècles derrière eux, soient le terme ultime de l'évolution de nos pays.* »

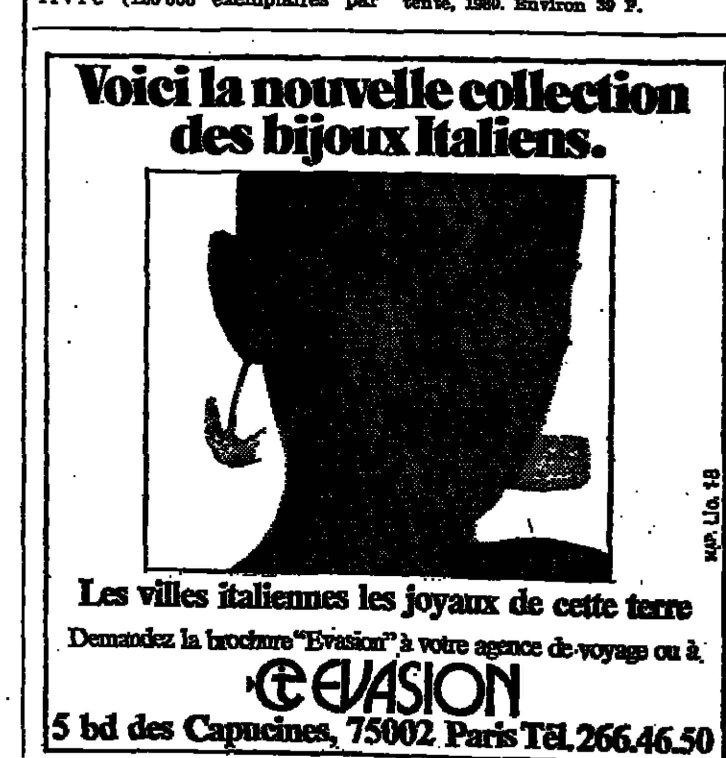
MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *La Renaissance des cultures régionales en Europe*, par Riccardo Petrella. Ed. Entente, 1978. Environ 36 F.

(2) *L'Espérance occitane*, par Yves Barelli, Jean-François Boudy et Jean-François Carenco. Ed. Entente, 1980. Environ 39 F.







Le Monde

économie

Les verreries d'Albi se fourniront en partie [...] les poubelles des départem[...]

ut de la langue

SOCIAL

La Fédération des syndicats de pharmaciens s'affirme prête à engager le dialogue avec les fabricants de médicaments copiés

La Fédération des syndicats de pharmaciens de France (F.S.P.F.) reconnaît implicitement qu'un certain nombre de ses adhérents ont boycotté les médicaments copiés (produits génériques) fabriqués par les Laboratoires français de produits génériques, filiale du groupe Clin-Midy-Industries.

A l'appui de l'article paru dans *le Monde* du 3 avril, M. Pierre Peckre, président de la F.S.P.F., déclare dans un communiqué qu'il est exact que la mise sur le marché de ces produits a provoqué de « *vives réactions chez les pharmaciens d'officine* », mais assure en même temps qu'aucune consigne sur un refus de vente n'avait été donnée par son organisme.

« *Ces réactions*, précise-t-il, *s'expliquent par le déséquilibre économique des officines, qui s'aggrave de jou en jour. En l'occurrence, la mise sur le marché des produits dits génériques accroît encore la surcharge des stocks sans apporter aucun progrès thérapeutique et place ainsi de nombreuses officines dans une situation de crise.* »

Après avoir rappelé que son organisation avait attiré l'attention des pouvoirs publics sur « *cette évolution, qui menace le fonctionnement des pharmacies et la qualité des services qu'elles ont pour mission d'offrir aux malades* », M. Pierre Peckre a ajouté, en signe d'apaisement, que la F.S.P.F. avait d'ores et déjà accepté, « *sans mettre aucune condition* », la concertation avec les fabricants de produits génériques et qu'un premier entretien avec les dirigeants d'un grand laboratoire avait eu lieu.

[De toute évidence, M. Pierre Peckre cherche à arrondir les angles, sachant que les pharmaciens d'officine ne pourront pas très longtemps s'opposer à la vente des produits génériques.

Mais quand il affirme que l'apparition des produits génériques va encore accentuer la surcharge des stocks, le propos apparaît excessif. Des centaines de médicaments jugés vieillots, dépassés et non rentables, ont disparu ces dernières années et encore récemment. Même si un jour les ventes des produits génériques tiennent une place aussi importante en France qu'aux Etats-Unis (10 % des ventes de médicaments), elles ne combleront jamais les vides creusés, la tendance, au surplus, allant vers une réduction du nombre des spécialités pharmaceutiques.

Que les produits génériques n'apportent aucun progrès thérapeutique semble d'autre part une évidence, mais cela ne retire rien à leur qualité. Les différentes présentations données à l'aspirine n'en ont en rien modifié ses effets. Les déboires rencontrés par de nombreux pharmaciens ne sont-ils pas souvent le résultat d'une mauvaise gestion? Et que faut-il penser du droit donné en 1943 aux pharmacies d'officine de vendre des articles n'entrant pas dans le cadre du monopole et dont certains ont tendance à abuser? — A.D.]

La chasse aux sorcières galonnées

Le cas récent d'un chef de service chez Carrefour, qui, pour être devenu délégué syndical à la C.G.C., se retrouva balayeur tout en conservant son traitement (le Monde du 25 mars 1980), est loin de constituer une exception.

Mais les victimes sont généralement peu douées pour le martyre ou le sacerdoce, et peu enclines à une publicité qui procurerait une satisfaction supplémentaire à un certain patronat de choc. Cependant, cette chasse aux sorcières galonnées sévit dans presque tous les secteurs, quelle que soit l'étiquette confédérale.

L'un des derniers cas cité par Force ouvrière est celui de M. Mattel, cadre dans une « grande surface » à Blois : dès qu'il eut créé une section syndicale, il fut interdit de séjour, ses appointements étant maintenus.

L'Union des ingénieurs cadres et techniciens C.G.T. détient une longue liste de semblables opérations : chez Kodak, à Vincennes, M. X..., adjoint à la direction, est muté dans un obsc laboratoire de recherche. Chez Novatom, au Plessis-Robinson, M. Gama, chef de service, n'a plus que des tâches « bidon ». Aux Nouvelles Galeries, à Saint-Etienne, M. Cossantier, cadre étalagiste, ne fait plus que des besognes d'inventaire. A la Banco do Atlantico, à Paris, M. Loweden, cadre commercial, est confiné dans un bureau sans téléphone. Au Printemps, à Paris, Mme Constansou, cadre « marketing » n'a plus qu'à effectuer des travaux administratifs. A l'hôpital de Draveil, Mme Y..., surveillante générale, responsable de trente personnes, est mutée dans un service de consultation aux attributions des plus réduites. A la CEMA, à Montrouge, M. Z..., cadre chargé d'études « bâtiment » n'est plus qu'enquêteur, etc.

Lorsque le salarié, fort de son bon droit, recourt à la justice, il s'engage dans un inextricable maquis procédurier. Ainsi, M. Pierre Fleurence, chef comptable aux Aciéries du Forez, à Saint-Etienne, voué, après mai 1968, à faire, au crayon, à longueur de journée, les opérations inutiles, dut attendre jusqu'en janvier 1979 la condamnation du P.-D. G. de la société, à qui la cour d'appel infligea quinze jours de prison, 10 000 F d'amende, 3 000 F de dommages-intérêts à l'union départementale C.F.D.T. et autant à la fédération C.F.D.T. de la métallurgie. Encore n'obtint-il jamais sa réintégration.

Les patrons, en fait, jouent sur le velours. Ils savent que les cadres placés dans une fonction dévaluée y sont vite enterrés professionnellement et syndicalement. Rarissimes sont ceux qui peuvent « tenir le coup » et ne pas démissionner. Maintenir son traitement à la « forte tête » de la veille, déqualifiée, parfois ridiculisée aux yeux de certains, c'est, par ces temps de crise, s'offrir à bon compte, impunément, une opération de lavage de cerveau.

JOANINE ROY.

● *Revenu minimum familial :* « *une opération électorale qui vise à camoufler l'absence de politique familiale dynamique* », a déclaré la C.F.D.T. au sujet du projet de loi sur la création d'un revenu familial. La C.G.T. estime aussi que cette mesure est « *insuffisante et injuste* ».

● *C.N.P.F. :* « *Les actions en justice ne visent ni les organisations syndicales ni le droit de grève, mais des débordements irresponsables, des voies de fait inadmissibles contre les biens et les personnes* », a déclaré M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., au sujet des procès intentés contre des militants syndicaux (*le Monde* du 4 avril) dans une interview à *la Dépêche du Midi* (3 avril). M. Chotard a d'autre part annoncé la publication dans un mois d'« *un nouveau bilan des innovations sociales* ».

M. BORNARD (C. F. T. C.) : les données économiques ne doivent pas être l'alibi d'une politique de classe.

M. Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C., pose « *une fois de plus la question des limites sociales de la politique économique du gouvernement et des entreprises* » dans son éditorial d'avril de *Syndicalisme-C.F.T.C.*, organe confédéral. En effet, l'article fait le rapprochement suivant : « *Après avoir, il y a peu, invité les employeurs à pousser le dialogue social, le premier ministre vient d'assombrir les perspectives de la politique salariale pour 1980 en déclarant que le simple maintien du pouvoir d'achat devenait « un objectif ambitieux ».*

» *Or, fin janvier (...), le ministre de l'économie a déclaré que la situation des entreprises françaises s'était sérieusement renforcée puisque la productivité dans l'industrie s'était améliorée de quelque 7 % en 1979.* »

Rappelant les thèses traditionnelles de la centrale chrétienne sur le caractère inflationniste des augmentations de salaires non assises sur les améliorations de productivité, M. Bornard conclut : « *Personne ne peut ignorer le grand bouleversement en cours dans la vie économique. Mais, d'une façon ou d'une autre, les négociations doivent être activement poussées pour répartir équitablement les résultats si l'on veut que les données économiques soient prises sérieusement en compte au lieu d'être utilisées comme un alibi pour l'immobilisme social et pour une politique de classe.* »

Les relations médecins - Sécurité sociale

LA F.M.F. RÉCLAME LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS

Le bureau de la Fédération des médecins de France (F.M.F.) s'est à nouveau prononcé, lundi 7 avril, pour la reprise des négociations avec les caisses d'assurance-maladie pour l'élaboration d'une nouvelle convention, celle actuellement en cours venant à expiration le 1er mai. Alors que les caisses ont suspendu le 18 mars les discussions, refusant de négocier avec la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) — la principale organisation — en raison de ses appels à un dépassement des tarifs, la F.M.F. se déclare prête à « *prendre à sa charge, seule une nouvelle fois, la poursuite des négociations dans le but immédiat d'éviter tout vide conventionnel* ».

Les trois caisses d'assurance-maladie (salariés, exploitants agricoles, commerçants et artisans) doivent se réunir cette semaine, pour proposer une date de réunion à la F.M.F.

● *Le montant de l'« allocation simple à domicile »* — prestation d'aide sociale attribuée aux personnes âgées de nationalité étrangère qui, en l'absence d'une convention de réciprocité avec leur pays d'origine, ne bénéficient pas de l'allocation spéciale de vieillesse — est fixé, comme cette dernière, à 7 400 francs par an, avec effet rétroactif à compter du 1er décembre 1979. Cette mesure a fait l'objet d'un décret, publié au *Journal officiel* du 5 avril. Le précédent montant s'élevait, depuis le 1er septembre 1979, à 6 400 francs par an, avec un plafond de ressources de 13 800 francs. Le nouveau plafond est fixé à 15 500 francs. Toutefois, il n'est pas tenu compte, dans les ressources, de l'allocation de logement.

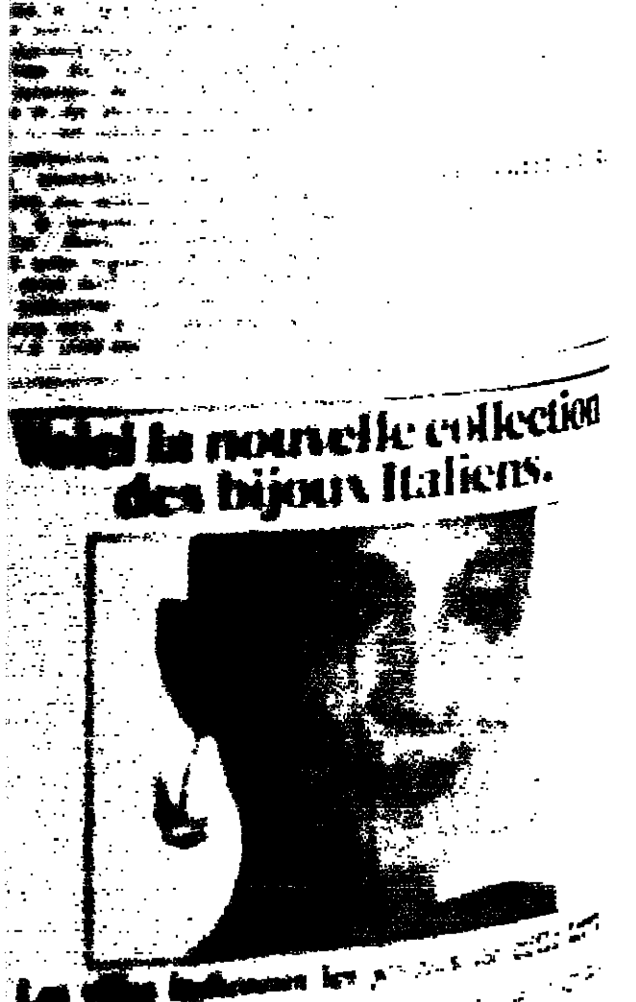
LE CHOMAGE EN EUROPE EST LÉGÈREMENT INFÉRIEUR A CELUI D'IL Y A UN AN

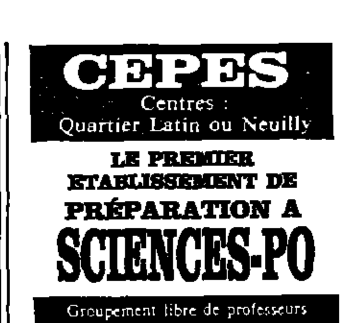
Conformément à l'évolution habituelle en cette période de l'année le nombre des chômeurs dans la Communauté européenne a baissé en février de 1,3 %, revenant à 6 494 300, au lieu de 6 578 400 en janvier.

Avant correction des variations saisonnières, la baisse a été de 5,8 % au Luxembourg, de 4,2 % en Allemagne, de 3,6 % en Belgique, de 2,5 % en France, de 2,2 % aux Pays-Bas. En revanche, la situation s'est aggravée au Royaume-Uni (+ 1,2 %).

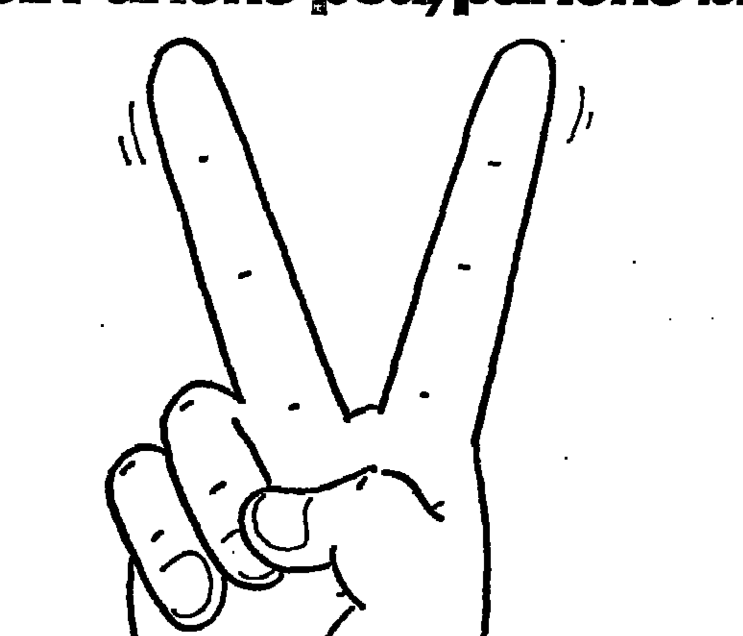
Pour la première fois depuis longtemps, le chômage des femmes a plus diminué que celui des hommes en un mois, au niveau communautaire. Ces chiffres ramènent de 6,1 % en janvier à 6 % en février la proportion des chômeurs par rapport à la population active.

Ce pourcentage de 6 % était précisément celui de février 1979. Car la comparaison sur un an — qui élimine le phénomène des variations saisonnières — montre que le chômage européen a très peu varié : — 0,1 % (il était de 6 503 900 personnes en février 1974).









SOCIAL

CORRESPONDANCE

Les assistantes sociales

Après la série d'articles de Nicolas Beau consacrés au métier d'assistante sociale et à la réforme des études menant à cette profession (« le Monde » des 22 et 23 février), nous avons reçu de nombreux témoignages. Nous publions des extraits des textes les plus significatifs.

Ni la subversion ni le pouvoir

Parmi l'ensemble des travailleurs sociaux, les assistantes sociales passent pour être les plus farouches représentantes de l'ordre établi. On les dit « normatives ». A l'opposé, on les dit « gauchistes ». Dans le titre de votre article du 23 *février*, ce qualificatif s'applique aux assistantes sociales. (...)

M. Philippe Garrigue, professeur de service social *dans* une université canadienne, a écrit il y a quinze ans déjà que le service social a toujours été, est, et sera toujours, porteur de cette double image simultanément : agent de subversion, agent du pouvoir.

Et pourtant il n'est *ni* l'un ni l'autre. La réalité de son métier est autre. Mais parce que la réalité est plus complexe que ces visions manichéennes et dualistes et que peu viennent y voir de près (ceux qui s'occupent d'exclus sont aussi des exclus), la véritable nature du *service* social échappe à ces schémas simplistes et aux regards superficiels. (...)

Quant à la formation, comme la pratique, elle est sous les feux croisés d'attentes *contradictoires* et donc de critiques diamétralement opposées — exemple : trop de théorie, pas assez de théorie.

Pourquoi s'en étonner ? Pourquoi s'en émouvoir ?

Cependant, ceux qui rendent « trop de théorie » responsable du prétendu « gauchisme » se trompent lourdement. Ce sont les connaissances superficielles ou mal assimilées qui conduisent aux schémas et aux attitudes simplistes.

Seule une solide formation peut permettre de devenir conscient de tous les niveaux d'implication personnelle et professionnelle dans la pratique, et d'exister, comme un assistant social, hors de toute opposition ou de *toute* dépendance systématique.

Le *Comité* d'entente des écoles de service social.

Analyser les besoins

Nous voulons être des agents de développement et de progrès social : des personnes qualifiées pour analyser les besoins sociaux, qu'ils soient individuels ou collectifs, et pour mettre en œuvre l'action sociale nécessaire pour y répondre. Or, pour cela, il *nous* faudrait un pouvoir de décision que nous n'avons pas.

On en arrive à la situation suivante : ceux qui connaissent les problèmes sociaux (les travailleurs sociaux en général), n'ont pas les moyens d'agir, et ceux qui élaborent la politique sociale ne consultent pas les travailleurs sociaux.

Alors, que l'administration ne nous reproche pas d'être inefficaces !

Qu'elle nous donne plutôt les moyens d'être efficaces.

Mme JEYNOND (assistante sociale à Grenoble).

Une contradiction

S'il est vrai que la profession est essentiellement féminine en France, ce n'est pas le cas pour les autres pays d'Europe, notamment la Belgique et les Pays-Bas. Ne faudrait-il pas chercher les causes de la tristesse qui se dégage de l'image de l'assistante sociale dans les conditions matérielles qui lui sont faites ? En effet, les locaux où elle exerce (pour ne parler que d'eux) sont le plus souvent sales, vétustes, sombres et difficiles d'accès.

Les craintes exprimées par les assistantes interviewées dans votre enquête face aux projets de réforme et leurs réticences quant au bénévolat sont fondées et nous les partageons. Il y a effectivement un tel décalage entre l'esprit de la réforme et la conception que les professionnelles ont de leur travail qu'un doute survient ; s'agit-il de la même profession ?

Certaines tâches actuellement demandées au service social concourent d'ores et déjà à l'établissement d'un contrôle social, ce qui est en contradiction avec nos objectifs et notre déontologie.

Cette contradiction se trouvera aggravée par la réforme qui vise à la modification des critères d'admission des candidats dans les écoles de service social et transformera le contenu des études (réduction de l'enseignement des sciences humaines).

Le diplôme ainsi conçu apportera sûrement une dévalorisation de la profession en France alors que, dans bon nombre d'autres pays européens, il est l'équivalent d'une maîtrise et requiert quatre années d'études.

Un groupe d'assistantes sociales polyvalentes de Paris.

Le rôle de l'Université...

Le réseau universitaire de formation de formateurs composé des universités de Caen, Paris-XII - Val-de-Marne, Saint-Etienne, Strasbourg-II et Toulouse-Le Mirail (d'autres universités s'y sont associées récemment) a déjà formé, depuis 1973, près d'un millier de travailleurs sociaux (dont 40 % d'assistantes sociales) dans le cadre d'une licence et d'une maîtrise d'Etat de sciences sociales appliquées au travail, option travail social. Il s'agit d'un enseignement en alternance, premier diplôme national de formation continue (il faut d'ailleurs rappeler que, depuis la réforme des études universitaires, la licence est la première année du second cycle, la maîtrise en étant normalement la seconde année). Selon des formules un peu différentes, Grenoble, Aix-Marseille et Villetaneuse ont aussi de telle formations.

De nombreuses assistantes sociales ont aujourd'hui une maîtrise d'Etat sans pour autant avoir accès au cadre A de la fonction publique, car le problème n'est pas le diplôme mais la reconnaissance par les conventions collectives et leur prise en compte par le ministère de la santé.

M. Marc de MONTALEMBERT (université Paris-XII, Val-de-Marne).

... et celui du Secours catholique

Votre article du 22 février laisse entendre à vos lecteurs que, du fait de la crise économique, l'aide du Secours catholique diminue. Je pense qu'il faut s'en référer aux chiffres. Ainsi, pour Paris, les interventions d'urgence du S.O.S. sont les suivantes : de 537 000 F en 1975 à 1 615 000 F en 1979...

Je pense qu'au plan national, et dans toutes les délégations départementales, la courbe est la même. Par contre, ce qui est exact, c'est que nous faisons davantage attention : « *Ce qui est dû en justice, ne doit pas être donné en charité* » (Vatican II). Aussi, même s'il est plus facile, et souvent plus rapide, à une assistante sociale de s'adresser au S.O.S., ce dernier se refuse à intervenir *à la place* des organismes officiels. Le bureau d'aide sociale, la caisse d'allocations familiales, etc, doivent « *faire leur travail* » : le S.O.S. complétera ou anticipera leurs interventions, mais il ne va pas palliers leurs carences. Encore faut-il que ces organismes soient sollicités (par les intéressés et les services sociaux) et mettent en application le décisions des conseillers et des administrateurs, conformément à la loi. Ce n'est pas toujours le cas, hélas !

M. Gabriel LANCIAU, responsable de la délégation de Paris du Secours catholique.

Chacun son métier

Oui, il est des tâches qui reviennent aux bénévoles, à condition qu'ils ne jouent pas les éléphants chez les marchands de vaisselle et reconnaissent les limites de leurs éventuelles compétences — nous avons les nôtres... (...) Chacun son métier... Mais trop souvent, nous avons eu maille à partir, non seulement avec des dames d'œuvres, mais avec des militants de tout poil prétendant nous manœuvrer et nous diriger. Avec des « paumés de l'existence », trop contents de trouver encore plus « paumés » qu'eux ; des frustrés de la vie conjugale, familiale ou professionnelle, cherchant là une compensation, une promotion, une justification. Le désintéressement, cela n'existe pas. Ou bien, psychanalytiquement, il est assez suspect. Ce n'est pas qu'une question d'argent, mais aussi de pouvoir qu'on cherche sur autrui et de bonne conscience ; nous sommes tous des pharisiens.

Mme Denise MERMOUX, ex-assistante sociale D.E., ex-chargée d'études en psychopathologie et psychiatrie sociales.

Une mise au point de l'équipe de Neuilly

Mme Pernot et l'équipe de Circonscription *de Neuilly (Hauts-de Seine) « protestent » contre la manière dont leurs propos ont été rapportés :*

Nous avons été citées, ainsi que notre lieu de travail sans avoir personnellement accordé ce droit, et de ce fait les passages nous concernant auraient dû faire l'objet d'une consultation pour vérifier l'authenticité de nos déclarations.

Des erreurs se sont glissées :

— L'article indique qu'une assistante sociale aurait fait appel à la police pour le placement d'un enfant : il y a eu confusion entre la police et le tribunal pour enfants.

— Il s'agissait de réunions de réflexions sur les entretiens en vue d'interruption volontaire de grossesse et non de « *réunions d'assistantes sociales s'occupant d'avortement* ».

— Les possibilités financières évoquées ne concernaient pas le Centre d'information féminin (CIF) mais la « condition féminine » pour tous ce qui touche l'information.

Enfin, le droit de regard de nombreuses municipalités sur les fichiers des assistantes sociales n'avait été, en fait, présenté que comme un cas exceptionnel porté à notre connaissance.

Une contradiction se révèle aussi sur les propos émis sur le bénévolat, alors que la responsable participe à beaucoup de réalisations sociales de certaines associations concernant les personnes âgées. Les réalisations citées comme l'« œuvre » de Mme Pernot sont une collaboration entre les bénévoles et elle-même.

Malgré cette mise au point nous ne remettons pas en cause le contenu de l'article qui a mis en évidence, à la fois les difficultés de l'exercice quotidien de cette profession dans le contexte socio-économique actuel, et le malaise des assistantes sociales face au projet de réforme qui tendrait à dévaloriser la profession.

AFFAIRES

LA PRÉPARATION DU VIIIe PLAN

Comment maîtriser et faire accepter les bouleversements technologiques ?

Comment maîtriser les progrès de la technologie afin d'assurer un développement harmonieux de la croissance économique indispensable à l'amélioration du bien-être de tous : tel est schématiquement résumé le thème du rapport de prospective à long terme (1) élaboré pour la préparation du VIIIe Plan par M. André Danzin, aidé d'un groupe d'experts indépendants et présenté le jeudi 27 mars à la presse par M. Michel Albert, commissaire général au Plan.

Dans une approche préliminaire, M. Danzin pose la question : *« Prométhée n'est-il pas en sommeil ? »*, pour répondre immédiatement : *« Il est bien vivant. »* *« Mais par peur*, ajoute-t-il, *on a tendance à nier la technologie. »* Il importe donc avant toute chose de traiter cette peur. De quelle façon ? M. Danzin préconise le dialogue et la multiplication des débats. *« Le Plan est un des grands carrefours où l'on se rencontre. »*

M. Danzin formule ensuite un certain nombre de propositions. Pour parvenir à gouverner le progrès technologique et permettre à la société française d'affronter dans les meilleures conditions les mutations en cours, il sera nécessaire d'intervenir dans cinq domaines-clés.

● *L'éducation et la formation.* — Elles sont, aujourd'hui encore, inadaptées à la situation, en raison principalement de l'impossibilité de transmettre toutes les connaissances acquises. Les conditions de vulgarisation scientifique et technique doivent donc être améliorées.

● *L'information.* — Elle n'est pas suffisamment libre et pluraliste avec une tendance à la rétention. Il convient de l'anoblir.

● *La recherche et le développement.* — Jusqu'ici, les efforts quantitatifs, comparés à ceux déployés par d'autres pays, se sont révélés, en France, insuffisants. Il faudra les intensifier, mais, en même temps, renforcer le système sur le plan qualitatif.

● *L'appareil productif.* — La France a été trop attachée à mettre en œuvre de gros moyens (E.D.F., C.E.A., etc.). A côté de ces *« grosses molécules »*, il y en a de petites (P.M.E.), créatrices de matière grise et d'emplois. Dans un esprit de compétitivité globale, il faut recréer un tissu inventif. En d'autres termes, le système doit accepter une *« dynamique de progrès »*.

● *Emploi.* — Des efforts compensateurs sont nécessaires pour développer les activités en matière de création d'emplois incorporant un taux élevé de valeur ajoutée. Avec les gains de productivité escomptés, le développement des nouvelles technologies constituera la meilleure protection contre le sous-emploi, à condition de bien définir les nouvelles relations homme-machine.

« Il reste, conclut M. Danzin, *que nos considérations prennent l'Hexagone pour centre. Or ce n'est pas seulement la société française qu'il faut guérir. D'ailleurs elle ne se porte pas si mal. C'est l'ensemble du monde qui est en danger. »*

(1) *La Société française et la technologie.* (La Documentation française), 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris.

BESANÇON, CAPITALE DES MICROTECHNIQUES ?

(De notre correspondant)

Besançon. — *Un groupe de travail constitué par des représentants du centre des jeunes dirigeants de la ville de Besançon, de l'agence d'industrialisation et de développement du Doubs, de la chambre de commerce et d'industrie, des organisations horlogères et patronales et de l'administration, vient d'aboutir à la conclusion que Besançon était...* « un produit vendable ».

En jouant sur les qualités particulières d'une main-d'œuvre formée aux travaux minutieux, sur la présence d'un fort potentiel de formation et sur l'efficacité des organismes de recherche, ce groupe propose que Besançon se forge la réputation d'un lieu privilégié où devraient se développer les activités liées aux microtechniques, c'est-à-dire tout ce qui implique la maîtrise de technologies appliquées aux objets de petites dimensions.

Il s'agit d'attirer tout à la fois les firmes spécialisées dans la production ou la sous-traitance de matériel médical et chirurgical, d'ensembles destinés à l'industrie aéronautique ou spatiale, enfin des éléments pour l'électronique, l'informatique, la robotique, et l'industrie automobile. — C.F.

Constructeur britannique de moteurs d'avions

ROLLS-ROYCE A PERDU 50 MILLIONS DE LIVRES AU COURS DU DERNIER EXERCICE FISCAL

Le constructeur britannique de moteurs d'avions Rolls devrait annoncer le mois prochain qu'il enregistre plus de 50 millions de livres de pertes (environ 485 millions de francs) pour l'exercice fiscal 1979-1980. Selon le quotidien londonien « The Times » qui publie la nouvelle, cette situation devrait raviver la querelle qui couve entre la firme aéronautique et le National Enterprise Board (NEB) par l'intermédiaire duquel le gouvernement détient la totalité des parts de Rolls-Royce.

Dans l'immédiat, les nouvelles mesures prises par le gouvernement pour que la société britannique puisse faire face à la situation consistera à allouer pour cette année 64 millions de livres pour le programme de développement du moteur à forte poussée RB-211 et 28 millions de livres supplémentaires pour les besoins de l'entreprise elle-même.

● *La société ouest-allemande A.E.G.-Telefunken* et le fabricant américain Modular Computer Systems Inc. (MODCOMP) vont créer une filiale commune en R.F.A. dénommée A.T.M. Computer. Elle emploiera quatre cent cinquante personnes et fabriquera du matériel informatique.

LA GRANDE COLÈRE DES SOUS-TRAITANTS DU BATIMENT

Les sous-traitants du bâtiment sont exaspérés. Le dépôt de bilan de la S.N.C.I. (« le Monde » du 24 mars) et les menaces qu'il fait peser sur les entreprises du second œuvre ont fait déborder la coupe.

Le 2 avril, au cours d'une conférence de presse, M. Pierre Gimet, président du Syndicat national des entreprises du second œuvre du bâtiment (S.N.S.O.), n'a pas mâché ses mots. Chacun en a pris pour son grade : les entreprises générales « à support bancaire et à vocation essentiellement financière » ; les banques, qui ne jouent pas le jeu ; l'État, incapable de faire respecter les réglementations.

Pour le S.N.S.O., le dépôt de bilan de la S.N.C.I. est « révélateur de la conjonction de deux maux : la dévolution des marchés à l'entreprise générale et les conditions de sous-traitance ». « Le mode de dévolution des marchés détermine la structure économique du bâtiment. Actuellement, la priorité est donnée à l'entreprise générale au détriment de soixante mille P.M.E. essentiellement réduite à la sous-traitance », affirme, dans une motion adoptée par son comité directeur, le S.N.S.O., qui propose pour défendre ces firmes moyennes, « la généralisation de la dévolution des marchés par lots séparés » et « l'application à la lettre et la sauvegarde des mesures protégeant les sous-traitants ».

● *Les entreprises du bâtiment d'Ile-de-France sont inquiètes.* — Les présidents des fédérations du bâtiment de la région d'Ile-de-France viennent d'écrire à M. Michel Giraud, président du conseil régional, pour souligner *« les conséquences très graves »* que vont produire les récentes mesures gouvernementales concernant le crédit. *« Ces décisions affecteront particulièrement*, estiment-ils, *les habitants de l'Ile-de-France, qui ont déjà les plus grandes difficultés à se loger dans de bonnes conditions. Elles toucheront également l'activité des vingt mille entreprises de cette région et l'emploi de leurs deux cent cinquante mille salariés. »* Ils affirment que *« dès aujourd'hui, la hausse des taux d'intérêt est telle (entre deux et trois points, selon les cas) que plus d'un millier de familles par mois devront différer, voire annuler leur projet d'achat d'une résidence principale »*.

● ERRATUM. — Dans l'article publié dans *le Monde* du 3 avril sous le titre « Coopération, prestige et profit », nous aurions dû indiquer à propos de l'aide française au développement : la France ne *« consacre en réalité que moins de 0,4 %* [de son produit national à cette aide], *non comprise l'aide apportée aux DOM-TOM »*, au lieu de *« ... 0,4 %, y compris... »*.

ÉTRANGER

LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-BULGARES

Les gros contrats se font attendre

Sofia. — La grande commission économique franco-bulgare, qui vient de se réunir à Sofia, a achevé ses travaux par la signature d'un protocole d'accord. Ce texte, approuvé par MM. Jean-François Deniau et Cristo Cristov, les ministres du commerce extérieur des deux pays, précise que Paris soutiendra la demande de la Bulgarie relative à son accession au système des préférences tarifaires généralisées de la C.E.E. et à son adhésion au GATT.

Cependant, l'examen à Sofia des projets de coopération industrielle en cours n'a pas favorisé un excès d'optimisme du côté français. M. Jean-François Deniau, qui a été reçu par le chef de l'État bulgare, a laissé entendre qu'un prochain voyage en France de M. Todor Jivkov serait sans objet, faute de la signature d'un contrat important.

Du côté bulgare, M. Cristov a insisté sur le rééquilibrage des échanges, qui sont présentement défavorables à Sofia, et sur l'importance qu'il accordait à la création de sociétés mixtes. Ce modèle d'association en capital entre des sociétés étrangères et des firmes d'État a été présenté et discuté au cours du colloque organisé par la Chambre de commerce hongroise et la Chambre de commerce internationale, qui s'est tenu à Sofia du 26 au 28 mars. M. Todor Jivkov a reçu à cette occasion les industriels étrangers présents à Sofia.

De notre envoyé spécial

Le commerce extérieur est essentiel pour la Bulgarie. Il assure, selon le président de la Chambre de commerce et d'industrie, M. Penkov, les trois quarts du revenu national du pays. Sur 15 milliards de leva devises (1) d'échanges en 1979, le commerce avec l'U.R.S.S. en représente à lui seul la moitié. Avec l'ensemble des pays du COMECON, le montant a été de 11,5 milliards ; il a représenté avec les *« pays capitalistes avancés »*, 2,35 milliards et avec les pays en voie de développement 1,18 milliard.

« Les facteurs extérieurs — augmentation brutale des prix des matières premières et de l'énergie, répercussions de l'inflation — sont atténués du fait de la part prépondérante des échanges de la Bulgarie avec la zone Est, soit 80 % du total », a déclaré M. Petre Bachikarov, vice-ministre du commerce extérieur au cours du colloque de la Chambre de commerce internationale (C.C.I.) qui s'est tenu à Sofia.

Toutefois, les relations avec les pays occidentaux, même si elles progressent en pourcentage plus vite que les échanges avec les pays de l'Est, comme l'affirme M. Dimitar Jdrakov, directeur général au ministère du commerce extérieur, restent limitées. Elles devraient augmenter en volume de 7,5 % en 1980 et de 7 % en 1981.

Pour la première fois en 1979, la balance commerciale bulgare avec les pays occidentaux a été équilibrée ; les échanges ont augmenté de 20 %, mais l'équilibre a été dû surtout à une limitation des importations. La France est devenue le second partenaire commercial occidental de la Bulgarie, derrière l'Allemagne fédérale, dont la position s'est dégradée, et devant l'Italie, seconde en 1978. Mais la Bulgarie est le dernier des partenaires commerciaux de la France au sein du Comecon.

Tabac et essence de rose

La France a exporté en 1979 pour un montant de 602 millions de francs (+ 42 % par rapport à 1978) : 141,7 millions de produits métallurgiques, 75,8 de céréales (contre 6 en 1978), 80,4 de biens d'équipements mécaniques, 39,7 de matériels de transport (essentiellement des *semi-remorques* de Renault-Véhicules Industriels), 36,2 de matières plastiques, 35,4 de caoutchouc et 34,9 de biens d'équipement électrique. A noter que le chapitre livres et journaux diminue régulièrement, tombant en trois ans, de 1,7 à 1,4 million.

La Bulgarie a vendu en France, en 1979, pour 292 millions de francs (+ 15 %) : 56,9 millions de produits pétroliers (contre 15,6 en 1978 et 7,5 en 1977). Il s'agit, en fait, de pétrole irakien acheté puis revendu.

Le second poste — les produits métallurgiques — en diminution par rapport aux années précédentes, représente 39,9 millions. Viennent ensuite le tabac (28,8), les viandes (26,8 dont 17,9 de porcs), les vêtements (15,1 représentés essentiellement par du travail à façon effectué par la société Biderman, tandis que la maison Cardin poursuit des pourparlers), les essences de rose et de lavande (10,2), les meubles (8,9), l'huile de tournesol (6,7), les biens d'équipement mécanique (6,5), et le matériel de transport (4,8 millions). Ces deux derniers postes représentent, en fait, les achats effectués au titre de la compensation par les firmes exportatrices françaises.

Parmi ces produits de compensation on trouve les fameux chariots électriques dont la Bulgarie fait sa spécialité au sein de la division internationale du travail des pays de l'Est. Ce sont les mêmes que la société française Technip, qui a créé une filiale avec une cinquantaine de salariés pour la mise aux normes occidentales de ces engins, a quelques difficultés à revendre aujourd'hui.

Si quelques grosses entreprises françaises ont signé des accords-cadres de coopération avec la Bulgarie — c'est le cas de Creusot-Loire, d'Alsthom-Atlantique et de Techniq, présisément, — il n'y a pas eu depuis quatre années de contrats importants entre les deux pays. L'année 1980 sera-t-elle celle du réveil ? En janvier de cette année, après avoir vendu pour 25 millions environ un central téléphonique aux télécommunications bulgares, la société Thomson a conclu un accord de fabrication de commutateurs. L'accord, dit-on du côté français, est exemplaire, car il permet de prendre pied sur un marché qui utilisera des composants fabriqués par Thomson. La partie bulgare apporte les moyens de production et la firme française, *la technologie*.

Un autre projet portant sur la réalisation d'une centrale hydro-électrique à Tchaïra, selon le procédé de turbine-pompe, qui permet d'arrêter la production d'électricité et de recycler l'eau disponible, est en cours de négociation. La France considère cette affaire comme un test de la volonté politique de la Bulgarie de concrétiser les déclarations de bonnes intentions. Mais Sofia semble avoir préféré une offre japonaise qu'elle estime techniquement et financièrement surtout plus intéressante.

Ce dossier est exemplaire encore, car si la Société d'entreprise générale des centrales hydro-électriques (filiale de diverses sociétés comme Alsthom et Schneider) maîtrise bien cette technique en France, le marché mondial ne lui est pas encore ouvert. Il permettrait en outre de développer avec la Bulgarie une coopération dans l'ensemble des domaines énergétiques (hydraudique, thermique, nucléaire à usage civil pour le chauffage, et solaire). A défaut d'accord sur le dossier de Tchaïra, Paris chercherait alors à activer la conclusion d'un contrat important de vente de ponts arrière pour véhicules lourds.

« Dans le système ancien, la firme contractante était obligée d'acheter une partie de la production bulgare. Nous avons compris que le pourcentage des pertes éventuelles était inclus dans ce que vous nous achetiez. En fait, vous ne perdiez rien et nous ne gagnions rien », a expliqué M. Guinev, premier vice-ministre du commerce extérieur, en présentant aux industriels occidentaux le nouveau décret sur la création de sociétés mixtes, paru le 28 mars 1980 au *Journal officiel* bulgare. Après la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, qui, dit M. Guinev, *« a eu le temps d'étudier les erreurs des autres »*, ouvre aux entreprises capitalistes la possibilité de s'associer à des firmes d'État. Les *« erreurs des autres »*, c'était, à l'entendre, le manque de souplesse qui a induit en réalité un manque patent de résultats.

Pour Sofia, il n'y a pas de limite aux participations au capital (sauf 100 %), les articles produits étant destinés aux pays tiers sans exclusive, sauf l'Afrique du Sud, y compris les pays socialistes. La part de bénéfice, proportionnelle à l'apport initial, pourra être réinvestie dans le pays, et sera payée, à la demande, en devises convertibles. *« Nous accordons tout*, dit M. Guinev, *sauf la propriété du sol et la direction générale, qui doit être assumée par un Bulgare, parce qu'il sera mieux placé pour négocier avec l'administration. »*

Nouvelle approche économique

Le projet Thomson pourrait être établi sur la base de ce nouveau texte. Avec Technip, la Bulgarie envisage encore de créer une société mixte d'ingénierie dans le domaine de la chimie et de la pétrochimie. Mais, pour le vice-ministre du commerce extérieur, les priorités pour l'État bulgare, où les propositions seront les mieux accueillies, sont l'exploitation de matières premières (charbon de Dobroudja, qui intéresse la France, et manganèse), l'usine-pilote d'aciers spéciaux de Pernik-Radomir, construite avec les Japonais pour une production de 100 000 à 300 000 tonnes par an, les produits alimentaires enfin, afin d'élargir la gamme des biens *et investir notamment les marchés* du Proche-Orient.

Les sociétés mixtes sont pour la Bulgarie un élément de la nouvelle approche économique, qui, comme l'a déclaré M. Petre Bachikarov, premier vice-ministre du commerce extérieur, doit utiliser les outils économiques que sont les prix, les bénéfices, le crédit, la fiscalité, les contrats et les droits de douane. Mais les observateurs occidentaux sont sceptiques. *« Les Bulgares cherchent à acheter la technologie de l'Ouest*, disent-ils, *mais aussi les méthodes de gestion, pour maintenir un outil de travail compétitif. »*

L'usine clés en main ne suffit plus ; il faut aussi savoir la faire évoluer. A l'Est, on n'achète plus seulement de l'ingénierie, mais aussi de la gestion et du marketing. Les firmes occidentales seront-elles intéressées par le *marché* ?

JACQUES GRALL.

(1) 1 lev vaut 5 F au cours commercial et 3,30 F au cours touristique.

● *Le déficit de la balance des paiements* de la R.F.A. est évalué pour cette année à 20 milliards de marks (environ 44 milliards de F), par M. Matthofer, ministre fédéral des finances. Celui-ci estime nécessaire de renforcer la compétitivité de l'industrie d'exportation par l'utilisation de technologies de pointe. Il est en revanche hostile à des mesures dirigistes telles que la limitation du tourisme à l'étranger pour lutter contre le déficit croissant de la balance des paiements *ouest-allemande*.

M. Matthoefer s'est également prononcé en faveur d'économies d'énergie supplémentaires, afin de permettre une réduction des importations de pétrole. — *(A.F.P.)*

● *L'augmentation du coût de la vie* en Yougoslavie a été de 9,4 % au cours du premier trimestre, indique l'Office fédéral des statistiques. En un an, les prix ont augmenté de 25,8 %.

BIBLIOGRAPHIE

Un numéro spécial d'« Échange et Projets » sur les « nouvelles menaces »

Une bonne partie du nouveau numéro d'*Echange et Projets* (1) rassemble les éléments essentiels d'un colloque tenu en février sur « Les nouvelles menaces ». Dans son éditorial, Jacques Delors constate que quatre paramètres de la période précédant la crise avaient disparu ou étaient en *train de s'effacer* : la *prospérité* croissante de l'Occident ; l'exploitation à sens unique des pays de l'hémisphère-sud ; le duopole américano-soviétique ; les règles du jeu de l'économie mondiale fixées par la charte de La Havane et les accords de Bretton-Woods.

La quête d'une nouvelle grille d'analyse est redoutable. Trois auteurs s'y sont courageusement lancés. Jacques Huntzinger traite des menaces géo-politiques. Celles qui lui apparaissent les plus pressantes portent à la fois sur deux axes de crise : celle qui s'est réveillée entre l'U.R.S.S. et les États-Unis et celle qui affecte le tiers-monde vivant dans l'instabilité l'ère de la post-décolonisation. L'enchevêtrement entre ces deux axes de crise est particulièrement inquiétant. Autres sujets de préoccupation, l'intensité de la militarisation internationale et le développement de la violence tous azimuts, se traduisent par une sorte de retour à l'état de nature.

Jean Denizet, parlant des menaces économiques, insiste sur les handicaps de chacun des Deux Grands, la difficulté des sanctions et la contrainte pétrolière. Enfin, Giorgio Ruffolo traite des menaces monétaires et laisse le choix entre le retour à une nouvelle hégémonie du dollar et l'instabilité permanente. — P.D.

(1) No 21, janvier-mars 1980, 10, rue des Pyramides, 75001 Paris.

ÉNERGIE

En Chine

La production pétrolière dépasse 100 millions de tonnes par an

Pékin semble peu désireux d'accélérer l'exploitation de ses gisements

De notre envoyé spécial

Renqiu. — L'un des trois principaux gisements pétrolifères de la Chine populaire est désormais en production à 150 kilomètres à peine au sud de Pékin. Les participants au Séminaire international de géologie pétrolière qui vient de se tenir dans la capitale chinoise (1), ainsi que quelques journalistes, ont été invités à visiter une partie de ces installations.

Il s'agit d'un des tout derniers-nés de l'industrie chinoise du pétrole mais qui grandit vite puisque l'ensemble du gisement, actuellement réparti en cinq exploitations, n'a été découvert qu'en 1975 et produit déjà quelques 18 millions de tonnes chaque année. Cela représente plus d'un sixième de la production nationale chinoise et pratiquement autant que la production des champs pétrolifères de Shengli, proches de l'embouchure du fleuve Jaune, actuellement en déclin, mais qui occupaient, jusqu'à présent, la seconde place après ceux de Daqing (50 millions de tonnes) dans l'extrême nord-est du pays. A elle seule, l'exploitation de Renqiu produit actuellement une dizaine de millions de tonnes par an, qui sont expédiées par pipe-line soit vers Pékin, soit vers le Sud, principalement pour la consommation intérieure.

Les puits de Renqiu, au nombre d'une centaine, sont de profondeur variable (entre 2 000 et 4 000 mètres) et l'exploitation se fait, comme dans tous les champs pétrolifères chinois, par réinjection d'eau dans le gisement. Le brut est d'une qualité comparable à celui de Daqing, avec un contenu de paraffine de l'ordre de 16 % à 22 %.

Une politique prudente

La politique actuelle est prudente. Plutôt que d'intensifier l'extraction à partir des puits existants, elle vise à élargir la zone de l'exploitation. Aussi les derricks de forage continuent-ils à s'élever au milieu des plates cultures de la plaine du Hebei que les premières pousses du blé de printemps commencent à peine à teinter d'un duvet vert.

Car Renqiu, qui s'étend sur environ 200 kilomètres carrés est surtout un gisement d'avenir. Il s'agit là d'une structure géologique particulièrement favorable. Des pressions croissantes dues à la sédimentation ont fait monter le pétrole vers les poches où il a été conservé. Les mêmes structures se retrouvent sur une surface de 30 000 kilomètres carrés allongée selon un axe nord-sud dans la région de Pékin. Les géologues chinois déclarent qu'ils ne peuvent suffire à la tâche et concentrent en conséquence, à l'heure actuelle, leurs investigations sur un tiers de cette superficie. Une quarantaine de gisements intéressants mais d'importance inégale ont déjà, disent-ils, été repérés.

Renqiu et la région qui l'environne offrent donc les riches perspectives d'une source d'énergie à la fois proche des centres industriels de Pékin et de Tianjin et peu éloignée de la côte. Ce qui amène à s'interroger sur les plans à moyen et long terme de la Chine en ce qui concerne le développement de ses ressources en hydrocarbures. Parmi les gisements de premier plan (et qui ont fourni au moins 80 % des 106 millions de tonnes produits en 1979) un seul, celui de Shengli, est sans doute en voie d'épuisement. Le plus important, Daqing, prévoit de maintenir sa production actuelle pendant les dix prochaines années. Les autres gisements sont nombreux. L'exploration va bon train (y compris au Xianjiang et au Qinghai) et l'on apprend aujourd'hui que ceux de la région de Pékin offrent des richesses que les géologues n'ont pas encore eu le temps d'inventorier, mais qui permettent déjà l'extraction de près de 20 millions de tonnes par an. Enfin, l'exploration des gisements offshore ne fait que commencer dans le golfe de Bohai comme en mer de Chine méridionale.

On ne peut qu'être surpris dans ces conditions par la modestie relative des projets chinois qui ne prévoient, au grand maximum, qu'un accroissement moyen de la production inférieur à 10 % par an d'ici à 1990 (alors que cet accroissement avait atteint 20 % en 1975 et 13 % en 1976). Cela compte tenu du fait que, indépendamment de la consommation intérieure et des capacités nationales limitées pour le raffinage, les exportations de brut sont censées constituer pendant plusieurs années un des principaux moyens de financemet du commerce extérieur.

En bref, la Chine donne l'impression de freiner volontairement l'expansion de sa production pétrolière, soit qu'elle manque encore de moyens pour mettre en valeur les gisements reconnus, soit qu'elle entende faire des économies pour l'avenir, soit enfin que certains choix décisifs dans sa politique énergétique n'aient pas encore été arrêtés.

ALAIN JACOB.

(1) Patronné conjointement par l'Organisation des Nations unies pour la coopération technique et le développement et les services chinois de recherche et d'exploitation pétrolières.

MONNAIES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,5420	4,5460	— 265	— 235	— 510	— 475	—1270	—1200
$ can. ...	3,8019	3,8080	— 105	— 56	— 159	— 105	— 325	— 217
Yen (100).	1,7303	1,7353	— 25	— 2	— 77	— 51	— 153	— 107
DM	2,3036	2,3079	+ 51	+ 82	+ 93	+ 125	+ 290	+ 349
Florin ...	2,1111	2,1156	+ 13	+ 35	+ 37	+ 61	+ 108	+ 157
F.B. (100).	14,3417	14,3676	— 555	— 430	—1110	— 960	—2555	—1139
F.S.	2,4236	2,4288	+ 130	+ 160	+ 236	+ 269	+ 644	+ 716
L. (1 000).	4,9836	4,9923	— 225	— 150	— 467	— 385	—1422	—1238
£	9,6945	9,7128	— 485	— 400	— 910	— 813	—2177	—2000

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/2	8 15/16	9 3/16	9 9/16	9 5/8	10	10 3/8	10 3/4
$ E.-U.....	18 3/8	18 7/8	18 3/4	19 1/8	19 1/8	19 1/2	18 1/4	18 5/8
Florin ...	10 1/4	10 3/4	10 3/4	11 1/2	10 7/8	11 5/8	11 3/4	12 1/2
F.B. (100).	13 3/4	15 3/4	16 3/4	17 1/2	17 3/16	17 15/16	17 3/16	17 15/16
F.S.	5 7/8	7 1/8	6 1/8	6 5/8	6 3/8	6 7/8	7 11/16	8 1/16
L. (1 000).	10 3/4	14 1/4	15 1/4	16 3/4	15 3/4	17 1/4	16 3/4	18 1/4
£	15 3/4	17	17 1/4	17 7/8	17 3/4	18 1/2	17 15/16	18 11/16
Fr. franç..	12 5/8	12 7/8	13 1/16	13 5/16	13 7/16	13 11/16	14 3/8	14 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Faits et chiffres

Étranger

BELGIQUE

● *Les salaires des ouvriers belges dans l'industrie* (sidérurgie et charbonnages non compris) ont augmenté de 7 % de janvier 1979 à janvier 1980, selon l'Institut national des statistiques. La hausse des salaires au cours du dernier trimestre de 1979 a été de 2,1 % (1,9 % en 1978 et 3,2 % en 1977). — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Les investissements en biens d'équipement des filiales étrangères des compagnies américaines* atteindront 48,4 milliards de dollars en 1980, en hausse de 26 % en valeur sur 1979, estime le département du commerce. Une progression du même ordre avait été enregistrée l'an dernier. Les filiales étrangères des compagnies pétrolières américaines investiront quelque 15,4 milliards de dollars (+ 29 %, contre + 19 % en 1979). Pour les autres secteurs industriels, les investissements atteindront 23,9 milliards de dollars (+ 25 %, contre + 31 % en 1979). — *(A.F.P.)*

● *Le conseil américain des salaires et des prix* a demandé le 27 mars aux firmes américaines, afin de tempérer l'inflation, d'étaler sur le second et troisième trimestres de 1979 les augmentations de prix « permises », auxquelles elles envisagent de procéder d'ici le 30 juin.

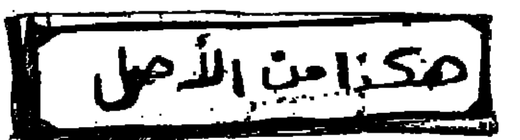
ITALIE

● *Les heures de travail perdues pour cause de grève* en Italie ont augmenté de 160 % en 1979, ayant atteint 185,5 millions. Selon l'Institut des statistiques, ce résultat doit être attribué à la multiplication des grèves lancées à l'occasion du renouvellement des conventions collectives dans de très nombreux secteurs.

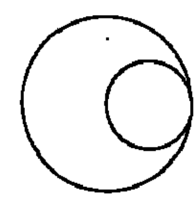
R.F.A.

● *Les salaires de quelque deux millions de travailleurs* et d'employés du secteur public de R.F.A. seront augmentés de 6,3 % au terme d'un accord intervenu récemment entre les employeurs et le syndicat des services publics ouest-allemands (O.E.T.V.). Un à deux jours de congés supplémentaires seront accordés. Le syndicat réclamait un relèvement des salaires de 9 %.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Crédit Universel

Banque de dépôts
S.A. au capital de F 69.861.700
Siège social : 152, boulevard Haussmann, 75008 PARIS
R C S Paris B 612 040 089 – Code APE 8902

EMPRUNT DE 150 MILLIONS DE FRANCS A TAUX VARIABLE ET A TAUX FIXE OPTIONNEL

représenté par 75.000 obligations de F 2.000 nominal

Prix d'émission : F 2.000 par obligation.

Jouissance : 7 avril 1980.

Durée : 8 ans.

Intérêt annuel : Taux variable égal à la moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire, majorée de 11 % de la valeur de cette moyenne.
Cet intérêt sera payable le 7 avril de chaque année.

Intérêt minimum garanti : 10,70 %.

Option d'échange : Les obligations à taux variable pourront être échangées, entre le 8 avril 1984 et le 7 juin 1984, contre des obligations à taux d'intérêt fixe de 11,70 %.

Amortissement normal : En totalité le 7 avril 1988 par remboursement au pair, ou avant cette date par rachats en Bourse de 7.500 obligations au maximum chaque année.

Amortissement anticipé : Uniquement par rachats en Bourse ou offres publiques d'achat.

Cotation : L'admission à la cote officielle sera demandée dès la clôture de la souscription.

Une note d'information (visa C.O.B. n° 80-42 du 1er avril 1980) est mise à la disposition du public auprès des établissements chargés du placement et au siège administratif du CRÉDIT UNIVERSEL, Service de la Documentation, 51, boulevard des Dames, 13242 MARSEILLE Cedex 1 – *B.A.L.O.* du 7 avril 1980.



Emprunt de 500 000 000 F

en 250 000 obligations de 2000 F nominal

garanti par l'Etat

Prix d'émission : le pair, soit 2000 F
Date d'émission : 8 avril 1980
Jouissance : 18 mars 1980
Durée : 15 ans
Amortissement : en 15 annuités constantes à partir du 18 mars 1980
Cotation : l'admission à la cote officielle (Bourse de Paris) sera demandée dès la clôture de l'émission.

Intérêt annuel :
14,60 %

Rendement actuariel brut :
14,75 %



CREDIT LYONNAIS

M. Claude Pierre-Brossolette, président du Crédit lyonnais, a présenté au conseil d'administration, réuni le 3 avril, les résultats de l'exercice 1979 qui seront soumis le 28 mai prochain à l'approbation du collège représentant les actionnaires.

Le total du bilan s'établit au 31 décembre 1979 à 353.821 millions de francs contre 297.361 millions de francs au 31 décembre 1978, marquant ainsi un accroissement de 19 %.

Les dépôts de la clientèle, qui représentent 143.162 millions de francs, ont progressé de 12,4 %. Exprimés en capitaux moyens annuels ils ont *augmenté de 15,3 %.*

Avec un montant global de 143.707 millions de francs, les crédits distribués se sont accrus de 16.7 %, leur croissance en capitaux moyens annuels étant de 12,9 %. Les concours destinés à l'équipement des petites et moyennes entreprises et au financement des exportations ont fait l'objet d'une plus forte demande.

Le produit d'exploitation a atteint 8.611 millions de francs, en augmentation de 14,9 %.

Les frais généraux, dont la poussée a pu être efficacement contrôlée, se sont élevés à 7.096 millions de francs, en progression de 10.2 % seulement. Les charges salariales et sociales qui en constituent la partie la plus importante (5.131 millions de francs) se sont accrues de 11,7 %, le montant des rémunérations proprement dites progressant de 11,4 %.

En définitive, grâce à la bonne activité de l'établissement en France et à son expansion à l'étranger, grâce aussi à de nombreux gains de productivité, le résultat d'exploitation avant amortissements et provisions, 1.514 millions de francs, s'est inscrit en hausse de 42.9 % sur celui de 1978 qui avait lui-même, il est vrai, régressé d'environ 10 % par rapport à celui de l'exercice 1977.

Les provisions constituées au titre des débiteurs douteux ont été inférieures à celles de l'exercice précédent (403 millions de francs au lieu de 615) ; cette diminution a toutefois été partiellement contrebalancée par la nécessité de constater une dépréciation de 132 millions de francs sur les titres détenus en portefeuille, en raison de la baisse des cours des obligations.

Le bénéfice net de 1979 s'élève finalement à 297 millions de francs après constitution d'une provision pour impôt sur les bénéfices de 331 *millions* de francs ; il *laisse* apparaître un progrès important sur celui de 1978 qui s'était élevé à 230 millions de francs après déduction de 32 millions de francs seulement d'impôt sur les bénéfices.

Afin de renforcer les capitaux permanents du Crédit lyonnais et de contribuer au développement de son activité dans le respect de la nouvelle réglementation relative aux fonds propres des banques, l'Etat vient de lui consentir un prêt à caractéristique spéciale d'un montant de 500 millions de francs. Dans les circonstances actuelles, cette formule est apparue comme la mieux adaptée aux besoins de la banque nationale. Les capitaux permanents du Crédit lyonnais s'élèvent désormais, avant affectation du résultat net de 297 millions de francs de l'exercice 1979, à 7.555 millions de francs, dont 4.425 millions de francs de fonds propres.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Le conseil d'administration de la société a arrêté, le 25 mars 1980, les comptes de l'exercice 1979.

Les recettes locatives et produits accessoires ont atteint 42 859 000 francs contre 38 138 000 francs en 1978, *soit une augmentation de* 4 721 000 francs (+ 12.37 %).

Les profits nets d'exploitation s'établissent à 18 122 000 francs contre 13 487 000 francs (+ 34,36 %), après amortissements et provisions courantes pour 10 750 000 francs. Le compte des pertes et profits a, pour sa part, enregistré des plus-values de cession pour un total net de 4 912 000 francs.

Ces résultats satisfaisants ont été malheureusement encore affectés par des provisions exceptionnelles d'un montant total de 12 307 000 francs, dont 9 638 000 en vue de couvrir totalement la participation de la S.F.L. dans l'U.F.F.I., laquelle accuse des pertes importantes pour l'exercice 1979. Toutefois, la S.F.L. a pris les dispositions nécessaires pour n'avoir plus désormais à supporter de perte du chef de cette participation.

Dans ces conditions, le bénéfice net de l'exercice 1979 s'établit à 7 285 000 francs. Le Conseil proposera à l'assemblée, convoquée pour le 30 juin 1980, de reprendre la distribution du dividende, suspendue l'année dernière, et de fixer celui-ci à 16 francs (soit 24 francs y compris l'avoir fiscal).

Après cette étape importante dans la solution des problèmes auxquels a dû faire face la société au cours des dernières années, le Conseil a la conviction que les actionnaires pourront, dès l'exercice 1980, participer pleinement aux profits procurés par son exploitation courante.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉVOLUTION AGRAIRE
Office National des Aliments du Bétail
« SECTEUR AVICULTURE »

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAIS

Suite aux appels d'offres lancés le 17 mars 1980 pour la fourniture de :

— poussins d'un jour chair ;
— poussins d'un jour ponte ;
— emballages pour poussins et œufs.

Les sociétés ayant retiré les cahiers de charges *sont informées* que la date limite de remise des offres est prorogée jusqu'au 12 avril 1980, à 16 heures.

Vous aimez le Commerce et le milieu médical vous attire
Vous souhaitez un emploi dans un secteur en expansion
Venez vous inscrire à
l'ECOLE SUPERIEURE D'ADMINISTRATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
pour y suivre une formation de

délégué médical

de niveau BAC + 2 années, sans qualification professionnelle, chercheur d'emploi en plan de formation, à l'ESACI les cours intensifs en salle sont alternés avec des stages spécialisés au sein de laboratoires et groupes importants qui vous assureront les débouchés professionnels que vous recherchez.



Adresser photo, C.V. ;
9-11, rue de la Petite Pierre 75011 PARIS
Tél. 379.97.68

Etablissement privé d'enseignement supérieur.



SOCIETE GENERALE

augmentation de capital

Prix d'émission : F 200
Jouissance : 1er janvier 1980
Délai de souscription : du 8 avril au 8 mai 1980 inclus
Droit préférentiel de souscription :
UNE action nouvelle pour VINGT actions anciennes
Avantage fiscal :
montant de la souscription susceptible d'être déduit du revenu imposable dans les conditions prévues par la loi "Monory".

Une note d'information qui a reçu le visa 80-33 en date du 18.3.1980 de la Commission des Opérations de Bourse est mise, sans frais, à la disposition du public au siège social et dans tous les guichets.

BALO du 31 mars 1980

Nous sommes proches de vous, soyez proches de nous.



CdF Chimie

LE 2e CHIMISTE DE FRANCE

Chiffre d'affaires consolidé : 10 milliards de francs dont 35 % à l'étranger

La qualité de ses fabrications et la fiabilité de ses procédés mis en œuvre dans ses centres de production sont à l'origine de l'essor international de CdF Chimie.





CdF Chimie

DANS UN MONDE QUI CHANGE, CdF CHIMIE S'ADAPTE
tour aurore - place des reflets - cedex 5 - 92080 paris défense 2
tél. : 778.51.51 + telex : CDFCH 610826 F





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

Au cours de sa séance du 27 mars 1980, le conseil d'administration de la caisse centrale de Crédit coopératif, sous la présidence de M. Jacques Moreau, a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui seront soumis à l'assemblée générale qui se tiendra le 21 mai prochain, et examiné la situation de l'ensemble du groupe.

Au cours de l'exercice 1979, le groupe du Crédit coopératif a versé 1 milliard 460 millions de francs de concours à moyen et long terme (dont 611,6 millions de francs pour la seule caisse centrale) contre 1 milliard 206 millions de francs en 1978, soit une progression de 21 %. Parallèlement, le résultat brut financier de la caisse centrale est passé de 18,40 à 20,60 millions de francs (+ 12 %) pour la seule caisse centrale et celui du groupe de 34,63 à 47,55 millions de francs (+ 37 %). Les fonds propres de la caisse centrale ont atteint 107,06 millions de francs en 1979 et sont ainsi en augmentation de 15,96 millions de francs sur la fin 1978 (+ 18 %).

Confiant dans l'avenir des mouvements d'économie sociale qui le constituent et ont recours à ses services, le Crédit coopératif a décidé de faire construire en pleine propriété à La Défense un immeuble où seront regroupés, à partir de 1982, ses services centraux, à l'heure actuelle dispersés dans le huitième arrondissement de Paris. Parallèlement, de nouvelles délégations régionales sont constituées.

Le conseil d'administration et les dirigeants des mouvements de l'économie sociale qui le composent se sont, par ailleurs, indignés des fausses nouvelles répandues récemment dans la presse auxquelles le nom de la caisse centrale a été associé et ont manifesté leur entière solidarité à son égard. Ces fausses nouvelles portent, en effet, un grave préjudice au Crédit coopératif et plus largement à la coopération.

COMPAGNIE LYONNAISE IMMOBILIÈRE

Le conseil d'administration s'est réuni le 1er avril 1980 afin d'arrêter les comptes de l'exercice 1979. Il a fixé au 12 juin prochain, à Lyon, la date de l'assemblée générale ordinaire.

Le domaine de la société comprend actuellement trente-trois ensembles immobiliers représentant trois mille six cent soixante-dix-sept appartements, soit 274 700 mètres carrés de surfaces habitables et 17 900 mètres carrés de bureaux et locaux commerciaux ou professionnels.

Sur l'ensemble de l'année 1979, le taux d'occupation des appartements a été voisin de 99 %. Il reste actuellement très proche de ce taux.

Les recettes locatives au titre de l'exercice 1979 se sont élevées à 49 416 000 F. A ce montant s'ajoutent les indemnités compensatrices de l'Etat, évaluées à environ 1 million 700 000 F.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 35 178 469 F contre 30 346 340 F pour 1978, l'exercice 1979 ayant enregistré 2 741 971 F de plus-values nettes à long terme contre 1 014 176 F en 1978.

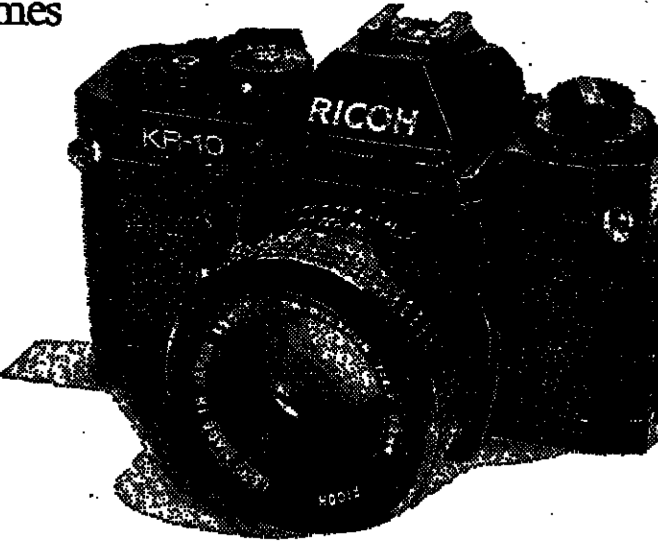
Compte tenu de ces résultats, le conseil d'administration proposera à l'assemblée des actionnaires de porter le dividende à 10 F par action (dont 2,21 F exonérés d'impôt) contre 9 F au titre de l'exercice précédent.

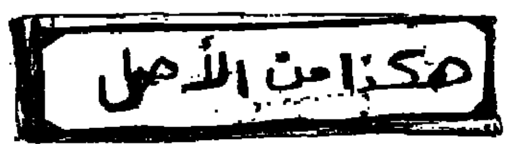
Les résultats satisfaisants des premiers mois de l'exercice 1980 par suite, en particulier, de la bonne occupation des appartements et des bureaux, permettent d'envisager, pour l'exercice en cours, une nouvelle progression du dividende.

CESSATION DE GARANTIE

La Banque nationale de Paris, société anonyme au capital de 697 000 000 de francs, dont le siège social est à Paris (9e), 16, boulevard des Italiens, inscrite au registre du commerce de Paris sous le n° B 662 042 449, informe le public que la S.A. Valorimmo, dont le siège social est à Paris (9e), 26, rue d'Athènes, ayant décidé de demander la délivrance d'une caution auprès d'un autre établissement, à savoir la Caisse de garantie de la F.N.A.I.M., d'un commun accord avec cette dernière, la garantie qu'elle lui avait accordée le 31 mars 1979 et relative aux opérations de transactions immobilières et sur fonds de commerce cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toute créance ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restant couvertes par la Banque nationale de Paris, à condition d'être produite par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège de l'agence Trinité de la Banque nationale de Paris, sis à Paris (9e), 1, place d'Estienne-d'Orves.





S DES SOCIÉT

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 AVRIL

Repli sans affaires

Dans un marché resté en grande partie déserté par ses acteurs traditionnels, les actions françaises ont, comme on pouvait s'y attendre après la chute de New-York (voir ci-contre), assez sensiblement baissé. L'indicateur instantané a terminé en repli de 1 % environ.

Les compartiments se sont révélés très irréguliers, et si le nombre de baisses a été deux fois supérieur à celui des hausses, les unes et les autres se sont réparties à peu près équitablement dans tous les secteurs de la cote.

L'agro-alimentaire a cependant payé un lourd tribut, les Raffineries de Saint-Louis et B.S.N.-Gervais Danone subissant les plus nets replis de la séance (— 5 % chacun). Les Presses de la Cité et Lafayette ont perdu 4 %, tandis que Esso et Cie Française des Pétroles (action et certificat) cédaient 3 %. A noter encore les reculs de Beghin, Creusot-Loire et Moulinex (— 3,5 % en moyenne).

Au chapitre des hausses, seules celles de Locindus (+ 4,5 %), Routière Colas et La Hénin (+ 2,5 %) méritent d'être signalées.

Aux valeurs étrangères, un peu mieux traitées globalement, les mines d'or ont enregistré un sensible redressement.

Il est vrai que, conformément à la tendance internationale, les cours du métal ont nettement monté. Le lingot a ainsi gagné 4 650 francs à 76 500 francs, soit 523,66 dollars l'once, contre 518,40 dollars mardi midi à Londres (cours précédent : 485,75 dollars). Le napoléon, qui réagit toujours avec quelque retard, a néanmoins progressé de 9,50 francs à 670 francs. A noter qu'à l'instar des actions les affaires sont restées maigres sur le métal jaune (chiffre d'affaires estimé : 9 millions de francs contre 31 millions).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/4	8/4
1 dollar (en yens) ..	260 50	260 78

LONDRES

CALME ET IRREGULIER

Le Stock Exchange est très calme, et les valeurs industrielles irrégulières mardi matin à Londres. Les pétroles s'effritent, tandis que les mines d'or remontent en liaison avec les cours du métal.

Or (ouverture) (dollars) 518 40 contre 485 75

VALEURS	CLOTURE 3/4	COURS 8/4
Beecham	117 ..	114 ...
British Petroleum	362 ...	368 ...
Courtaulds	66 ...	64 ...
*De Beers	8 46	8 68
Imperial Chemical	372 ..	368 ...
Rio Tinto Zinc Cor. ..	365 ..	370 ...
Shell	340 ..	334 ...
Vickers	114 ...	114 ...
War Loan 3 1/2 % ..	30 ...	30 ...
*West Driefontein ...	59 3/4	64 1/4
*Western Holdings ..	55 3/4	58 1/4

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREDIT FONCIER IMMOBILIER. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 s'est élevé à 63,30 millions de francs contre 52,65 millions en 1978. Le dividende global a été fixé à 10,95 F contre 9,90 F.

LABO-INDUSTRIE. — Bénéfice net de l'exercice 1979 : 5,47 millions de francs. Dividende global : 15 F contre 7,50 F.

GOULET-TURPIN. — Bénéfice net de l'exercice 1979 : 7,43 millions de francs. Dividende global : 12 F.

CREDIT CHIMIQUE. — Bénéfice net consolidé de l'exercice 1979 : 24,4 millions de francs contre 19,6 millions en 1978. Dividende global : 25,80 F.

COMPAGNIE FINANCIERE ET INDUSTRIELLE DES AUTOROUTES (COFIROUTE). — Emission d'un emprunt de 400 millions, représenté par 200 000 obligations de 2 000 F portant intérêt de 14,60 % et amortissables en quinze ans. Le service de cet emprunt bénéficie de la garantie de l'Etat.

UNION DE CREDIT POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL (UNICREDIT). — Emission de 150 000 obligations de 2 000 F, à taux variable (moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour majorée de 10 % de sa valeur). Amortissement le 8 avril 1988 par remboursement au pair.

BAIL EQUIPEMENT. — Emission d'un emprunt de 200 millions de francs (obligations de 2 000 F) à 14,80 % amortissable en dix ans.

NEW-YORK

Profonde rechute

A l'issue d'un week-end exceptionnel de trois jours (Wall Street était clos vendredi 4 avril), le marché américain a rouvert ses portes sur une très forte baisse lundi 7 avril.

Les échanges sont restés assez maigres (23,13 millions d'actions traitées contre 27,97 millions), mais l'indice Dow Jones, déjà en repli de 3,87 points jeudi, a terminé cette séance à 768,34, soit une chute de 15,79 points !

Sur 1 888 valeurs cotées au Big Board, 1 238 ont baissé, 334 ont légèrement progressé et 316 sont restées pratiquement inchangées.

La forte hausse des prix de gros (+ 1,4 %) annoncée vendredi et la grève des transports new-yorkais ont produit une mauvaise impression autour du Big Board. Mais c'est la rupture totale des relations diplomatiques avec l'Iran qui inquiète le plus les opérateurs.

VALEURS	COURS 3/4	COURS 7/4
Alcoa	58 ...	56 1/4
A.T.T.	48 5/8	48 1/2
Boeing	55 1/2	54 1/4
Chase Manhattan Bank..	38 1/2	38 1/4
Du Pont de Nemours....	35 3/4	35 ...
Eastman Kodak	47 1/2	47 3/4
Exxon	56 3/4	55 1/2
Ford	28 1/8	26 1/2
General Electric	48 3/8	46 1/2
General Foods	25 ...	25 ...
General Motors	44 3/4	43 1/8
Goodyear	11 7/8	11 7/8
I.B.M.	54 7/8	53 5/8
I.T.T.	26 1/8	25 5/8
Kennecott	27 ...	25 7/8
Mobil Oil	63 5/8	62 ...
Pfizer	38 1/4	37 5/8
Schlumberger	103 5/8	100 1/8
Texaco	32 3/4	31 5/8
U.A.L. Inc.	17 5/8	17 ...
Union Carbide	48 1/4	37 5/8
U.S. Steel	17 1/4	17 1/4
Westinghouse	21 1/8	20 3/8
Xerox	53 7/8	54 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	2 avril	3 avril
Valeurs françaises ..	98,6	101,6
Valeurs étrangères ..	99,9	100,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	102,4	103,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 8 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 ..	1 565
5 %	48 90	8 959
3 % amort. 45-54	71 ..	1 414

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	208 70	204 20
U.A.P.	558 ..	556 ..
Alsacien Banque	365 ..	365 ..
Locabail Immob..	318 ..	318 ..
Loca-Expansion..	129 10	129 50
Locafinancière..	171 ..	172 60
Immoinvest	157 ..	157 ..
Cie Lyon. Imm.	132 ..	131 60
UFIMEG	112 60	112
Ch. France 3 %	187 ..	189 ..
A.G.F. (Stè Cent.)	750 ..	750 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2 80 ..	2802 ..
Concorde	385 ..	386 ..
Epargne France	292 ..	304 ..
Financ. Victoire	310 ..	315 ..
France I.A.R.D.	185 ..	185 ..
Gan (Stè) Centr.	744 ..	743 ..
Electro-Banque	160 50	160 70
Eurobail	133 ..	133 ..
Financière Sofal.	335 ..	341 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	124 80	
France-Bail	327 ..	328 ..
Hydro-Energie	19 65	20 10
Immobail B.I.P.	285 30	285 80
Immobanque	303 20	303 ..
Immofice	251 ..	258 50
Interbail	212 ..	216 ..
— (obl. conv.)	283 ..	283 40
Laffitte-Bail	159 50	159 50
Un. Ind. Crédit	244 80	245 ..
Cie Foncière	166 ..	166 ..
C.G.V.	242 10	
Fonc. Ch.-d'Eau	895 ..	895 ..
(M.) S.O.F.I.P.	90 50	90 50
Fonc. Lyonnaise	1856 ..	1855 ..
Immob. Marseille	1718 ..	1643 ..
Louvre	290 ..	290 ..
SINVIM	157 50	157 50
Cogifi	229 ..	225 10
Foncina	172 ..	171 50
Gr. Fin Constr.	189 20	190
Immindo	187 10	184
Comindus	450 ..	450 ..
(LI) Dév. R. Nord	143 ..	145
Electro-Financ.	299 ..	301 ..
(M) Et. Particip.	93 ..	
Fin. Bretagne	53 ..	
Fin. Ind. Gaz Eaux	575 ..	575
Fin. et Mar Park.	76 80	76 30
France (La)	662 ..	660 70
La Mure	60 ..	61 ..
Lebon et Cie	325 ..	314 ..
(NY) Lordex	116 ..	116 ..
Cie Marocaine	32 ..	
E.L.M.-Leblanc	580 ..	576 ..
Ernault-Somua	36 ..	35 ..
Forges Strasbourg	102 10	106 ..
(LI) F.B.M. ch. fer	80 ..	80 ..
Frankel	749 ..	740 ..
Huard-U.C.F.	110 ..	114 40
Jaeger	248 ..	241 ..
Jaz	194 ..	198 ..
Luchaire	278 ..	289 ..
Métal Déployé	330 ..	329 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	134 ..	135 ..
Trans. et Industr.	118 ..	118 ..
(LI) Baignol-Far.		
Blanzy-Ouest	264 ..	244 ..
La Brosse		
Degremont	130 ..	125 ..
Duquesne-Purina	296 ..	298 ..
Ferrailles C.F.F.	283 80	290 ..
Havas	471 ..	480 ..
Locatel	430 ..	417 ..
Lyon-Alemand	130 10	131 ..
Ecco	1285 ..	1260 ..
General Aliment.	890 ..	
Iéna Industrie		
Métall. Minière	135 ..	136 50
Océanic		
Pétrofigaz	451 ..	463 ..
Promuptia	310 ..	320 ..
Sab. Mor Corv.	125 ..	
Total C.F.N.	92 40	
Ufinex	200 ..	
Voyer S.A.		
Oce v. Grinten	215 20	
Barento NV	217 70	218 30

SICAV	Emission frais incl.	Rachat net
Unifrancier	431 70	412 12
Unigestion	268 28	256 58
Uni-Hoche (Vern.)	289 34	276 70
Unijapon	302 44	288 73
Uni-Obl. (Vernes)	1768 74	1691 10
Uniprom (Vernes)	1794 98	1716 34
Unirente	1175 11	1136 47
Unisic (Vernes)	194 53	185 71
Valorem	208 80	191 69
Vernes Investiss.	315 72	302 36

* Cours précédent

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1840 ..	4,5 % 1973	1832 ..	1893 ..	1880 ..	1855 ..
3735 ..	C.N.E. 3 %	3700 ..	3715 ..	3715 ..	3725 ..
355 ..	Afrique Occ.	364 ..	354 ..	356 ..	351 ..
490 ..	Air Liquide	490 ..	485 ..	484 ..	488 ..
89 ..	Als. Part. Ind	94 ..	94 ..	94 ..	92 20
410 ..	Als. Superm.	440 ..	448 ..	448 ..	448 ..
61 ..	Alsthom-Atl.	59 90	59 ..	60 70	58 85
198 ..	Applic. gaz	202 ..	200 ..	200 ..	208 ..
164 ..	Arjom. Prioux	156 ..	155 ..	154 80	158 ..
1270 ..	Elf-Aquitaine	1238 ..	1220 ..	1210 ..	1220 ..
235 ..	— (certific.)	238 ..	240 ..	238 ..	236 ..
235 ..	E. J. Lefebvre	238 ..	239 ..	239 ..	239 ..
120 ..	E. Sau.-Duval	123 50	124 10	124 ..	121 60
780 ..	Essilor	808 ..	800 ..	809 ..	810 ..
300 ..	Esso S.A.F.	285 80	279 ..	280 ..	281 ..
325 ..	Eurafrance	321 ..	316 ..	316 ..	311 ..
920 ..	Europe n° 1	950 ..	900 ..	900 ..	910 ..
430 ..	Facom	415 ..	423 ..	423 ..	419 ..
155 ..	Navig. Mixte	157 50	157 50	160 ..	154 50
45 ..	Nobel-Bozel	43 ..	43 ..	43 ..	42 50
36 ..	Nord-Est	35 90	35 30	35 30	36 ..
80 ..	Nouvel. Gal.	80 50	79 ..	79 ..	77 50
193 ..	Olida-Caby	195 ..	193 30	193 30	193 3
181 ..	Opfi-Paribas	181 ..	181 ..	181 ..	180 10
154 ..	Paris-France	164 ..	164 ..	164 ..	151 20
186 ..	Pechelbronn	186 20	185 70	185 70	186 ..
89 ..	P.U.K.	98 10	97 ..	97 ..	96 ..
750 ..	Tél. Electr.	755 ..	750 ..	753 ..	735 ..
119 ..	— (obl.)	116 70	116 80	116 80	116 80
193 ..	Thomson-Br	189 90	188 90	188 90	188 50
215 ..	— (obl.)	205 50	204 ..	204 ..	204 ..
285 ..	U.I.S.	284 ..	283 ..	283 ..	280 10
168 ..	U.C.B.	158 ..	159 ..	159 ..	159 ..
164 ..	Un. F. Bques	163 80	162 50	162 50	162 50
145 ..	U.T.A.	149 10	153 ..	153 ..	156 ..
13 ..	Usinor	13 10	13 10	13 10	13 05
41 ..	De Beers (S.)	39 65	41 ..	41 ..	40 25
540 ..	Deuts. Bank	529 ..	524 ..	523 ..	522 ..
260 ..	Dome Mines	244 50	252 ..	252	254 ..
151 ..	Du Pont Nem.	161 ..	155 20	155 20	163 ..
199 ..	East. Kodak	215 ..	212 ..	212 ..	212 ..
95 ..	East Rand	98 70	104 50	104 50	103 20
95 ..	Ericsson	97 50	95 ..	98 50	93 7.
250 ..	Exxon Corp.	250 80	247 50	247 50	247 50
127 ..	Ford Motor	130 ..	120 10	120 10	122 50
220 ..	Free State	211 80	220 ..	220 ..	224 ..
199 ..	Gen. Electr.	215 ..	214 30	213 90	210 10
285 ..	Gen. Motors	205 ..	196 50	196 50	192 80
46 ..	Goldfields	46 70	46 05	46 90	45 15
81 ..	Harmony	82 50	87 80	87 50	86 80
4 20	Hitachi	4 19	4 15	4 15	4 15
260 ..	Hoechst Akt	258 ..	264 ..	264 ..	264 ..
35 ..	Imp. Chem.	35 50	35 ..	35 ..	35 ..
187 ..	Inco Limited	180 20	180 ..	89 50	88 50
250 ..	I.B.M.	247 ..	244 90	244 ..	241 10
106 ..	I.T.T.	113 50	113 80	113 20	112 80
33 ..	Shell Fr. (S.)	33 30	32 60	32 60	32 50
576 ..	Siemens A G	567 ..	566 ..	569 ..	561 ..
30 ..	Sony	31 80	32 60	32 60	32 10
220 ..	Unilever	222 80	216 ..	216 ..	219 50
56 ..	Union Corp.	57 80	59 ..	59	57 90
112 ..	U Min. 1/10	105 50	104 90	106 ..	106 50
180 ..	Unit. Techn.	185 20	183 60	183 50	183 60
290 ..	West Drief.	270 ..	297 ..	298 ..	298 80
160 ..	West Deep.	141 ..	155 ..	154	155 ..
255 ..	West Hold.	249 ..	267	267 .	266
240 ..	Xerox Corp.	243 ..	236 ..	236 ..	235 ..
2 75	Zambia Corp.	2 60	2 70	2 72	2 74

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/4	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 54	4 544	4 420	4 630
Allemagne (100 DM)	230 400	230 440	223 ..	235 ..
Belgique (100 F)	14 368	14 375	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	211 450	211 420	205 ...	216 ...
Danemark (100 krd)	74 020	74 430	72 ...	77 ...
Norvège (100 k)	87 250	87 090	83 ...	88 ...
Grande-Bretagne (£ 1)	9 873	9 728	9 500	10 ..
Italie (1 000 lires)	4 983	4 993	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	243 250	242 980	236 ...	248 ...
Suède (100 krs)	100 190	100 350	97 500	102
Autriche (100 sch.)	32 280	32 268	31 500	33 100
Espagne (100 pes.)	6 177	6 172	6 ...	6 400
Portugal (100 esc.)	8 760	8 810	8 400	9 400
Canada ($ can. 1)	3 786	3 824	3 630	3 950
Japon (100 yens)	1 740	1 744	1 670	1 770

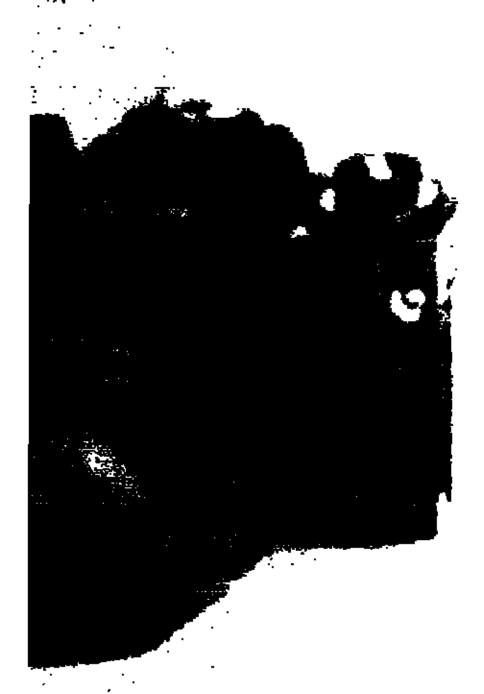
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/4
Or fin (kilo en barre)	71700 ..	75000 ..
Or fin (en lingot)	71850 ..	76500 ..
Pièce française (20 fr.)	660 50	670 ..
Pièce française (10 fr.)	385 10	385 10
Pièce suisse (20 fr.)	510 10	586 ..
Union latine (20 fr.)	500 ..	510
Souverain	656 ..	670 ..
Pièce de 20 dollars	2950 ..	2920 ..
Pièce de 10 dollars	1395 ..	1345 ..
Pièce de 5 dollars	825 ..	850 ..
Pièce de 50 pesos	3149 ..	3245 ..
Pièce de 10 florins	525 ..	530

MENT

QUE

NALE



Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS LA PRISE D'OTAGES DE HAUTE-GALILÉE

Jérusalem prépare une opération de représailles contre les Palestiniens au Sud-Liban

Le président Giscard d'Estaing « partage l'émotion qu'a suscitée l'action terroriste, qui lui a paru particulièrement odieuse », contre le kibbotz israélien de Misgav-Am, a déclaré, mardi 8 avril, le porte-parole de l'Elysée. Le chef de l'Etat, a ajouté le porte-parole, rappelle « sa ferme condamnation des actes de cette nature ».

Dénonçant lui aussi l'attaque « brutale et injustifiée » lancée contre le kibboutz israélien, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que le gouvernement américain « condamnait fermement ce nouvel acte de terrorisme insensé ».

A Bagdad, tentant de justifier cette opération, le Front de libération arabe, qui a revendiqué cette prise d'otages, y voit un « acte héroïque ». Dans son communiqué, le FLA ajoute que « les révolutionnaires palestiniens (...) ont affirmé, par cette opération, le rejet de toute politique de capitulation (face à Israël), à la veille de la visite à Washington du traître Sadate.

A Jérusalem, selon notre correspondant, le gouvernement prépare une action de représailles contre les Palestiniens au Sud-Liban.

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël s'apprête à attaquer les concentrations de fedayin au Liban, à la suite de la prise d'otages meurtrière du lundi 7 avril par un commando palestinien qui, au kibboutz Misgav-Am, en Haute-Galilée, s'est soldée par la mort d'un enfant, du secrétaire du kibboutz, d'un soldat israélien et des cinq assaillants. L'opération a fait en outre seize blessés : quatre enfants, un civil et onze soldats.

Selon la radio, M. Ezer Weizman, ministre de la défense, précisera les divers projets d'opérations et examinera leurs répercussions sur les relations d'Israël avec l'Egypte et les Etats-Unis. Le journal *Haaretz* assure que les unités du Front de libération arabe, l'organisation de fedayin d'obédience irakienne qui est responsable de cet attentat, opèrent sous le commandement unifié de l'O.L.P. au Sud-Liban, dont la base avancée se trouverait à Nabatieh.

Le quotidien travailliste *Davar*, dans son éditorial, déconseille toute réaction passionnelle et inconsidérée. « *Ce sont des considérations politiques qui doivent primer sur la volonté naturelle de punir. Toutes représailles que le gouvernement pourrait décider doivent avant tout servir des objectifs politiques clairs. Cela est encore plus vrai à la veille du sommet de Washington entre MM. Begin et Carter.* »

L'attentat a provoqué la consternation en Israël. Les journaux ainsi que la télévision ont montré les images du jardin d'enfants attaqué, parsemé des cadavres des Palestiniens et de poupées déchirées.

Le commandement de l'armée a donné l'assaut des bâtiments dans lesquels se trouvaient les otages après avoir recueilli tous les renseignements nécessaires. « *A aucun moment, au cours de l'échange de propos avec les terroristes* — a dit le chef de l'état-major dans une conférence de presse, — *nous n'avons eu l'intention de céder. Il n'y avait pas de négociations, et nous n'avons pas essayé de vérifier ce qu'ils voulaient.* » Les fedayin avaient demandé la libération de cinquante prisonniers palestiniens en échange de leurs otages — six enfants de deux à trois ans et un adulte qui se trouvait dans le bâtiment.

La presse se demande, ce mardi matin, comment un groupe armé jusqu'aux dents a pu déjouer tous les systèmes de sécurité très perfectionnés et s'infiltrer en Israël, sans éveiller l'attention. En réponse aux critiques adressées à la FINUL, le porte-parole de l'ONU a déclaré que rien ne prouve que le commando palestinien soit passé par le secteur contrôlé par les « casques bleus ». Il assure qu'ils ont traversé l'enclave chrétienne, placée sous l'autorité du commandant Haddad. « *De toute manière, les milices du commandant Haddad*, a-t-il ajouté, *ne nous permettent pas de nous déployer comme nous le voudrions. C'est pourquoi il est impossible, aux hommes des Nations Unies, d'empêcher des infiltrations dans ce secteur.* »

Les milieux proches du premier ministre soulignent que la prise d'otages de Misgav-Am a renforcé les arguments contre la création d'un Etat palestinien, car la nature « *meurtrière* » des organisations palestiniennes a été confirmée. Cependant, l'éditorialiste de *Haaretz* estime que l'attentat sera utilisé à travers le monde, et notamment par le président Sadate en visite à Washington, comme une preuve de plus du degré d'hostilité à Israël des Palestiniens, et il ajoute que le processus de paix ne pourra être sauvé qu'en permettant à ceux-ci d'exercer leur droit à l'autodétermination.

Le député Meir Pail, du Sheli (travailliste de gauche), a déclaré que « *cette attaque inhumaine prouve que les extrémistes des deux camps s'aident mutuellement* ». L'ambassadeur d'Egypte en Israël, M. Saad Mortada, a dit pour sa part : « *Nous déplorons toute effusion de sang, qu'il s'agisse de sang arabe ou de sang juif. Nous comprenons aussi la détresse des Palestiniens qui ont recours à de telles actions.* »

(Intérim.)

● *Le comité d'étudiants sionistes socialistes* condamne « *les actions terroristes de l'O.L.P. et dénonce les manœuvres diplomatiques engagées par ces derniers tendant à faire oublier que l'O.L.P. est, sera et a toujours été une organisation d'assassins et de lâches criminels* ». Le Michmar, Jeunes sionistes de gauche, affirme pour sa part que « *l'opération de Misgav-Am n'est qu'une simple mise en application de la charte palestinienne qui consiste à purifier la Palestine de l'existence sioniste* ».

Sur les marchés des changes

DOLLAR TRÈS FERME ET OR EN HAUSSE

Le dollar se retrouve, après le long week-end pascal, au plus haut depuis juin 1978. A Paris, le dollar était coté en fin de matinée 4,5425 F (après avoir monté jusqu'à 4,5525 F); à Francfort, 1,97 DM (après s'être élevé jusqu'à 1,9770 DM). Le DM est toujours proche de son plancher vis-à-vis du franc français (à 2,3040 F), ainsi que le franc belge. Le dernier bilan hebdomadaire de la Banque de France faisait, du reste, état d'une augmentation de près de 2,5 milliards de francs des avoirs en ECU, dus aux opérations de soutien de la Banque de France en faveur d'autres monnaies (dont les deux qui viennent d'être citées) du S.M.E. (système monétaire européen).

Dans une interview qu'il a accordée à l'hebdomadaire « Bild am Sonntag », l'ancien président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger, estime qu'avec leurs taux d'intérêt très élevés, « les Etats-Unis pompent les liquidités du monde entier » tandis que « des factures pétrolières géantes doivent être réglées en dollars », ce qui détermine « une demande gigantesque de dollars ». Et d'ajouter : « Si l'on compare l'évolution du pouvoir d'achat en deutschemarks et en dollars depuis le début de 1979, le dollar devrait atteindre aujourd'hui 1,70 DM, voire un peu moins. L'expérience montre que la force internationale d'une monnaie est toujours, à long terme, le reflet de sa force interne. Si l'administration Carter est incapable de maîtriser l'inflation, le vol en haute altitude de la devise américaine sera vite terminé. »

De son côté, le coprésident de la Deutsche Bank, M. Wilfried Goth, estime que la R.F.A. vit « au-dessus de ses moyens » et que les emprunts auprès de l'Arabie Saoudite favorisent le « laxisme ».

La détérioration de la situation iranienne (sanctions de M. Carter et tension avec l'Irak) est probablement à l'origine de la remontée de l'or, dont le prix a oscillé, à Londres, entre 512 et 523 dollars l'once (contre un prix coté de 485,75 dollars jeudi 3 avril après-midi).

LA GUERRE AU TCHAD

L'intensité des combats a diminué à N'Djamena

L'accord de cessez-le-feu conclu grâce à la médiation du président du Togo, le général Eyadema, devait en principe entrer en application ce mardi 8 avril à 12 heures (heure locale).

Dès mardi matin, une sorte de trêve semble s'être instaurée à N'Djamena. Les tirs avaient repris lundi, à l'aube, mais avec moins d'intensité, semble-t-il, que les jours précédents. Selon certaines indications, les Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni auraient légèrement progressé dans le nord et le centre de la ville.

Des observateurs de quatre pays africains (Togo, Liberia, Cameroun et Nigéria) et de France (dont l'ambassadeur français au Tchad, M. Marcel Beaux) devaient être sur place, mardi, à N'Djamena, avec la charge de veiller au respect du cessez-le-feu.

L'actuel cessez-le-feu intervient après plusieurs précédentes tentatives infructueuses. Le premier, intervenu le dimanche 23 mars, trente-six heures après le début des combats, n'avait pas été respecté. Le second, prévu pour le samedi 29 mars, à l'initiative de la Croix-Rouge internationale, pour permettre l'évacuation des blessés et des populations de la ligne de front, n'avait pas non plus été suivi d'effet, non plus que celui du dimanche 30 mars.

La Libye dénonce un « complot international »

A Paris, M. Mahamat Saleh Ahmat, ministre tchadien des finances, porte-parole des FAN, dont il est le commissaire aux relations extérieures, a rejeté sur la Libye la responsabilité des événements de N'Djamena. Précisant qu'il se trouve en France pour exposer le point de vue des FAN « *aussi bien aux autorités qu'à l'opinion publique* », M. Mahamat Saleh Ahmat a ajouté que le ministre tchadien de la justice, M. Golo, qui était venu en France pour assister, au nom du gouvernement tchadien, à la récente conférence ministérielle franco-africaine, « *n'a pas le droit de parler au nom du gouvernement tchadien, car il est partisan* ».

Tout en se refusant à tout pronostic sur la composition du gouvernement qui sera formé après un cessez-le-feu, le ministre, arrivé à Paris samedi dernier, a affirmé que « *les choses ne peuvent aller comme avant* ». « *Le sang qui a coulé*, a-t-il dit, *n'a pas coulé pour rien.* »

De son côté, Radio-Tripoli a diffusé lundi un communiqué du ministère libyen des affaires étrangères proclamant que la Libye « *ne restera pas les bras croisés face au dangereux complot international qui menace le peuple tchadien et le continent africain* ». « *Lorsque le gouvernement provisoire du Tchad a entrepris de répondre à la rébellion armée de Hissène Habré, qui est appuyée par des forces extérieures, des initiatives dangereuses ont été prises* », poursuit le communiqué. Il précise que « *toute tentative pour écarter les Etats participant à la conférence de Lagos (Libye, Soudan, Cameroun, Niger, Nigéria) du règlement du conflit, ne vise en fait qu'à appuyer la rébellion* ».

La C.E.E. négocierait avec le Japon un accord d'autolimitation de ses ventes de téléviseurs en Europe

La Commission européenne envisagerait de limiter les importations de téléviseurs japonais. Selon le *Financial Times*, le commissaire européen à l'industrie, M. Etienne Davignon, négocierait avec le Japon un accord aux termes duquel les sociétés nippones s'engageraient à ne pas augmenter le volume de leurs exportations de téléviseurs vers la C.E.E. pendant une période de cinq à sept ans. Le temps que l'industrie européenne se restructure et améliore sa compétitivité.

Ce vaste accord d'autolimitation à l'échelle de la C.E.E. remplacerait les arrangements que chaque pays de la Communauté négocie annuellement avec les firmes japonaises. Ainsi, le Japon ne peut pas importer en France plus de quatre-vingt-sept mille TV couleur en 1980.

Une première rencontre a eu lieu le 19 mars entre les services de M. Davignon et les représentants japonais. Ces derniers se seraient déjà engagés — verbalement — à ne pas augmenter leurs exportations de TV vers la C.E.E. en 1980. Le projet est actuellement examiné par le gouvernement japonais, et il n'est pas impossible que Tokyo demande des contreparties dans d'autres secteurs.

En Europe, l'initiative de M. Davignon rencontre un écho très favorable de la part des industriels, notamment Philips et Thomson. Toutefois, parmi les Etats membres, l'Italie et la Grande-Bretagne seraient assez réticentes. La première a déjà mis en place un système draconien de contingentement, et l'on craint à Rome que l'accord communautaire ne soit moins favorable.

En Grande-Bretagne, on met en doute l'efficacité d'un tel accord. De fait, les firmes japonaises, qui ont racheté une bonne partie de l'industrie britannique de la radio-télévision et implanté de nombreuses usines outre-Manche, sont déjà dans la place. Elles peuvent fabriquer les divers éléments d'un téléviseur en Asie du Sud-Est, les assembler en Grande-Bretagne et les vendre à l'intérieur de la C.E.E. — sous un label européen.

LE PROCHAIN SOMMET DES NEUF SE TIENDRA LES 27 ET 28 AVRIL A LUXEMBOURG

Bruxelles (Communautés européennes) (A.F.P.). — La prochaine réunion au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des neuf pays de la Communauté aura lieu les 27 et 28 avril, à Luxembourg.

Initialement prévue les 31 mars et 1er avril, la réunion avait été reportée en raison de la crise politique italienne et des désaccords existant en particulier quant à la contribution britannique au budget communautaire.

LA SANTÉ DU PRÉSIDENT TITO : RÉAPPARITION DES SIGNES DE PNEUMONIE

Ljubljana (A.F.P.). — Le communiqué médical publié, le mardi 8 avril, à Ljubljana, sur la santé du président Tito, fait état d'une nouvelle aggravation. « Après plusieurs jours d'apaisement, est-il dit, des signes d'inflammation pulmonaire se manifestent de nouveau. La haute température persiste. Les mesures nécessaires du traitement intensif se poursuivent. »

UNE DÉLÉGATION DE LA LIGUE DES COMMUNISTES DE YOUGOSLAVIE EN FRANCE

Belgrade (*A.F.P.*). — Une délégation de la Ligue des communistes de Yougoslavie (L.C.Y.) est arrivée, le mardi 8 avril, à Paris, à l'invitation du parti communiste français. Elle est dirigée par M. Bakali, membre de la présidence de la Ligue.

Durant leur visite de plusieurs jours, les communistes yougoslaves s'entretiendront avec leurs collègues français de la coopération entre la L.C.Y. et le P.C.F.

[A l'instar des P.C. espagnol et italien, la Ligue des communistes de Yougoslavie a officiellement refusé de participer à la conférence des P.C. européens organisée fin avril à Paris sur la paix et le désarmement. On peut supposer que cette question sera aussi à l'ordre du jour des discussions.]

A Toulouse

L'ANIMATRICE D'UNE ASSOCIATION D'AIDE AUX DÉTENUS INCARCÉRÉE

Mme Georgette Maleplate, cinquante-quatre ans, qui, après avoir été membre du Groupe d'information prisons (G.I.P.), est, à Toulouse, animatrice du C.R.I., une organisation d'aide à la réinsertion des anciens détenus, a été inculpée samedi 5 avril de complicité d'attaque à main armée par M. Jean-Paul Cavaillès, juge d'instruction à Toulouse. Elle a été incarcérée à la maison d'arrêt de Toulouse.

« *Cette affaire ne repose que sur une suite de coïncidences*, affirme Me Marie-Christine Etelin, défenseur de Mme Maleplate. *Et si, par chance pour elle, cette femme n'était pas connue de tous depuis des années, tout se passerait dans le silence.* » Depuis de nombreuses années, Mme Maleplate héberge des détenus en permission et à leur sortie de prison. « *Tout s'est toujours bien passé* », affirme Mme Etelin.

L'affaire a commencé vendredi matin 4 avril, peu avant 11 heures. Deux hommes se sont présentés à l'EPI, une petite agence de travail temporaire. C'était le jour de la paie, et ils ont voulu, sous la menace de leurs armes, s'en faire remettre le montant. Mais le directeur de l'établissement, qui avait eu le temps de sortir, est revenu avec une pelle. Il a assommé l'un des deux hommes, qui a pu être arrêté. L'autre s'est enfui.

Interrogé, le malfaiteur arrêté a indiqué qu'il était, tout comme son compagnon, hébergé par Mme Maleplate, et que l'affaire avait été évoquée en sa présence. De plus le mari de Mme Maleplate travaille à l'EPI ; il était donc au courant du jour de la paie. Enfin, peu avant la tentative de hold-up, Mme Maleplate, elle-même, est venue à l'EPI pour présenter un ancien détenu qui lui avait été recommandé par une visiteuse de prison, et auquel elle tentait de trouver un emploi.

Les défenseurs de Mme Maleplate déplorent que, « *en dépit de ses garanties de représentation et de la présence de ses deux petits enfants, âgés de onze et douze ans, dont elle s'occupe actuellement, le juge d'instruction ait cru devoir la mettre en détention* ».

NOUVELLES BRÈVES

● *Des écologistes néerlandais contre les mines de potasse d'Alsace.* — Des écologistes néerlandais devaient se rendre en délégation en France à partir du 8 avril pour protester contre la pollution du Rhin par les mines de potasse d'Alsace. Les manifestants avaient l'intention d'effectuer le trajet dans un autocar couvert de draps blancs, censés représenter les « montagnes » de sel déversées chaque année dans le Rhin par l'entreprise. Ils se rendront d'abord en Alsace puis à Paris, expliquant que le Rhin fournit l'eau potable qu'utilisent vingt millions d'Allemands et de Néerlandais et que 80 % des eaux servant à l'irrigation aux Pays-Bas sont prélevées dans le Rhin. — *(Reuter.)*

● *Débrayages à la Banque française du commerce extérieur.* — Un mouvement de débrayages a lieu depuis plusieurs jours au siège de la Banque française du commerce extérieur, 21, boulevard Haussmann, à Paris (9e). Ce mardi 8 avril, une partie des locaux étaient occupés par des grévistes, et une assemblée générale a eu lieu en fin de matinée dans le hall de l'établissement qui groupe environ deux mille salariés. L'intersyndicale C.G.T. et C.F.D.T. présente une plate-forme revendicative commune : prime d'augmentation de capital, réduction de l'horaire de quarante heures à trente-cinq heures hebdomadaires, reclassements, garanties de salaires, libertés syndicales.

● *La grève sera sans doute écartée chez British Leyland.* — Cinq mille employés du constructeur d'automobiles britannique, à Cowley, ont voté le 8 avril, contre la grève prévue par leur syndicat (T.G.W.U.), pour protester contre l'application d'une augmentation de salaires de 5 à 10 %, fixée unilatéralement par le gouvernement. La consultation se poursuit dans les autres usines du groupe.

Le numéro du « Monde » daté 4 avril 1980 a été tiré à 446 921 exemplaires.



A B C D E F G